



Groupe suisse pour paraplégiques Rapport annuel 2019

Table des matières

Groupe

Le Groupe suisse pour paraplégiques en un coup d'œil	3
Le message du président du Conseil de fondation	5
Les mesures de l'impact	7
Champs de prestations stratégiques	11
Collaboratrices et collaborateurs	15

Sociétés

Fondation suisse pour paraplégiques	26
Centre suisse des paraplégiques	48
Association suisse des paraplégiques	72
Recherche suisse pour paraplégiques	86
Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques	99
Active Communication	101
SIRMED	109
ParaHelp	120
Orthotec	129
Hotel Sempacherse	137

Rapport financier

Le message de la cheffe des finances	147
Bilan	152
Compte d'exploitation	154
Tableau des flux de trésorerie du groupe	156
Variation du capital	158
Compte d'exploitation par champ de prestations	160
Principes des comptes du groupe	162
Périmètre de consolidation et de combinaison	164
Principes de présentation des comptes et d'évaluation	167
Notes explicatives	181
Rapport de l'organe de révision	253

Nonprofit Governance

Principes	255
Structure, objet et objectifs	257
Organes stratégiques et autres organes	263
Organes opérationnels	274
Rémunération	278
Gestion des risques et système de contrôle interne	284
Révision	285
Surveillance externe	286
Politique d'information	287
Récapitulatif des personnes	288

Contacts	313
Informations éditoriales	314

L'impact de la solidarité

Depuis sa création, la Fondation suisse pour paraplégiques vise une rééducation intégrale des personnes blessées médullaires. Cette rééducation comprend des prestations qui s'étendent du traitement médical et thérapeutique à la réinsertion professionnelle et au suivi tout le long de la vie des personnes touchées. De nombreuses prestations peuvent seulement être proposées grâce aux cotisations des membres et aux dons. La rééducation intégrale permet aux para et tétraplégiques de se réintégrer dans la famille, le travail et la société. Tout le monde en profite – les personnes touchées et aussi les collectivités.



Les cotisations et dons ont un impact durable

[Mesure d'impact](#) >

[Communiqué de presse à propos du rapport annuel](#) >

L'année 2019 en un coup d'œil

1,8 mio.

de membres compte l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques.

87 mio.

de francs ont été encaissés en cotisations et dons.

23,8 mio.

de francs ont été versés directement aux personnes blessées médullaires à titre de soutien bienfaiteur et d'aide directe.

30,6 mio.

de francs est le résultat annuel, dont plus de la moitié résulte des plus-values sur les cours.

1827

collaboratrices et collaborateurs travaillent pour le Groupe suisse pour paraplégiques.

71 %

des personnes paralysés médullaires en Suisse mènent une vie autodéterminée, en partie ou intégralement.



**Chère lectrice,
cher lecteur,**

La Fondation suisse pour paraplégiques compte parmi les œuvres d'utilité publique majeures du pays ; elle possède sept filiales et est partenaire de deux associations.

Tandis que l'efficacité de ses filiales dites opérationnelles et associations est mesurée par la performance économique de celles-ci, le succès de la Fondation suisse pour paraplégiques est quant à lui jaugé au nombre de personnes blessées médullaires qui ont réussi à retrouver un réel ancrage dans la société et à rester le plus longtemps et le plus indépendant possible libres de leurs mouvements.

Cette année pour la première fois, le rapport annuel livre des informations éclairantes sur l'efficacité des prestations réunies en faveur des blessés médullaires. Les résultats de la recherche de Nottwil montrent qu'en comparaison internationale la quantité de personnes en fauteuil roulant exerçant une activité lucrative est nulle part ailleurs dans le monde plus grande qu'en Suisse. Parallèlement, les para et tétraplégiques estiment que leur qualité de vie en terre helvétique est élevée, ce qui permet à la Suisse d'occuper une fois de plus une position de leader à l'échelle internationale. D'ailleurs, quatre personnes blessées médullaires sur cinq disent que l'Aide directe financière de la Fondation suisse pour paraplégiques a un effet très important sur leur autonomie et leur participation à la vie en société.

Outre une première mesure d'impact implémentée par le Conseil de fondation, ce dernier a analysé en détail la situation du groupe en 2019 et s'est prononcé en faveur d'axes de développement stratégiques. Il en a résulté une vision et une mission reformulées ainsi que des priorités stratégiques qui seront intégrées dans de nouveaux contrats de prestations et de nouvelles conventions de prestations avec les filiales et associations.

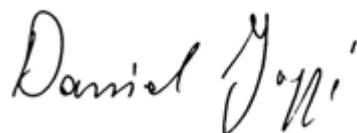
« Faire chaque jour tout ce qui est en notre pouvoir d'un point de vue humain et tout ce qui fait sens d'un point de vue économique, une constante de la conduite du pionnier Guido A. Zäch que nous perpétuons. »

Daniel Joggi, président Fondation suisse pour paraplégiques

Les nombreuses réorientations prévues s'appuient sur une constante caractéristique de la conduite du Dr méd. Guido A. Zäch, pionnier et président d'honneur, à savoir tout faire « d'un point de vue humain et économique » en matière de rééducation et de réinsertion des personnes blessées médullaires. Une constante perpétuée depuis 45 ans, depuis ce temps qui a vu naître en 1975 la Fondation suisse pour paraplégiques.

Si celle-ci réussit à tout entreprendre, jour après jour, « sur le plan humain et économique » pour rester fidèle à sa devise, c'est aussi et surtout grâce au peuple suisse. En effet, par son affiliation à l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques, ce 1,8 million de personnes constitue le socle grâce auquel des prestations complètes sont fournies aux para et tétraplégiques. De même, par leur travail, 1800 de collaboratrices et collaborateurs s'investissent chaque jour pour mener à bien les tâches exigeantes qui leur sont confiées. Enfin, n'oublions pas l'engagement de toutes celles et ceux qui défendent les intérêts des personnes blessées médullaires tant à l'échelon étatique qu'au sein d'entreprises privées ou publiques.

Toutes ces personnes méritent notre gratitude et le plus grand respect pour tout ce qu'elles font pour les paralisés médullaires.



Dr ès sc. tech. Daniel Joggi
Président Fondation suisse pour paraplégiques

[Rapport de situation des filiales et organisations proches](#) >

Mesure d'impact

Avec son modèle d'impact, la Recherche suisse pour paraplégiques examine, pour le compte de la Fondation suisse pour paraplégiques, comment et où cotisations et dons ont le plus d'effets. Ce modèle mesure tout ce que l'ensemble des prestations fournies représente pour les personnes blessées et pour la société en termes d'impact.

Un impact prévisible

Placer le résultat au centre de son action est une nécessité pour la planification et la mise en œuvre des activités de la Fondation suisse pour paraplégiques, ses filiales et organisations proches. Les cotisations des membres, les dons et subventions publiques doivent contribuer à l'accompagnement au long cours des personnes touchées par la paralysie médullaire.

À l'aide de l'instrument de mesure qu'est le modèle d'impact, la Fondation suisse pour paraplégiques peut désormais concentrer ses efforts sur ses champs de prestations de manière ciblée, identifier et combler les lacunes. Savoir précisément quel impact on a est précieux ; on en tire des enseignements, cela permet de s'améliorer. La Fondation suisse pour paraplégiques a entrepris de démontrer son utilité de façon compréhensible et développé un « système apprenant pour la paralysie médullaire ». L'importance d'une assistance sanitaire et en matière de réadaptation complète des personnes blessées ayant une lésion de la moelle épinière a été exposée à travers la publication du rapport « Lésions de la Moelle Épinière Perspectives Internationales » de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et publiée en français en 2014. Tous les champs d'action pertinents figurent dans ce rapport et constituent la base du modèle d'impact de la Fondation suisse pour paraplégiques.

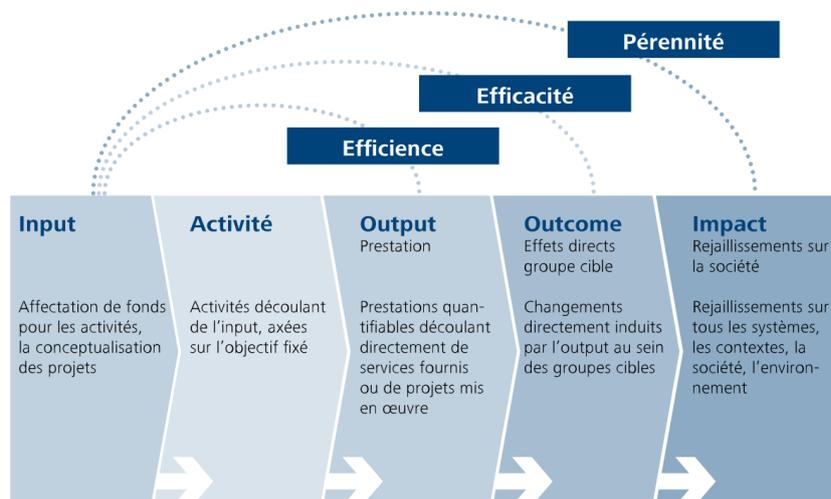
L'action toujours remise en question

L'idée prépondérante est de questionner en permanence la pertinence de l'action de la Fondation suisse pour paraplégiques. Les prestations telles qu'elles étaient apportées par le passé ont-elles encore toutes leur raison d'être. Si on y répond par la négative, que doit-on changer ? Mesurer l'impact implique de surveiller les activités déployées en continu (monitoring). L'examen prolongé de l'impact (évaluation) doit permettre une meilleure compréhension du rapport entre activités et effets pour les personnes blessées médullaires.

Modèle d'impact à 360°

Le modèle d'impact comprend les effets directs (outcome) que génère la Fondation suisse pour paraplégiques par ses prestations (output) auprès des groupes cibles ainsi que les effets à long terme (impact) sur la société. La Fondation suisse pour paraplégiques s'appuie sur un concept dûment adapté et reprenant ses champs de prestations.

Modèle d'impact



Avec le panorama à 360° dressé par le modèle d'impact, on obtient des informations factuelles vues sous l'angle clinique, épidémiologique et économique. De même, les thématiques que sont la prévention, l'assistance sanitaire, la formation, l'emploi, le système de santé, les attitudes sociétales et l'accessibilité sont représentées. Les données de l'étude de cohorte SwiSCI – système de monitoring sur le long terme en Suisse – ainsi que les données comparatives provenant de l'enquête internationale sur les lésions de la moelle épinière (InSCI) servent de base de connaissances au modèle d'impact.

Le rapport d'impact identifie l'éventuelle nécessité d'agir et renseigne sur ce qu'il convient de prioriser. L'affinage de cet instrument de mesure d'impact passe par un monitoring qu'il faut développer plus encore, par des évaluations à la fois approfondies et bien ciblées partout où l'analyse de situation pose le constat d'un éventuel potentiel d'amélioration. L'appréciation de l'impact est une mission de longue haleine dont l'ancrage doit se trouver au sein des unités et institutions.

Enseignements de la mesure d'impact

Aide directe de la Fondation suisse pour paraplégiques

En général, l'Aide directe financière permet à environ 82 % des personnes touchées par la paralysie médullaire de retrouver une bonne part d'autonomie et, pour à peu près 70 % d'entre elles, de pouvoir renouer avec la vie en société ; pour 71 % de ces personnes vivant en Suisse, la décision quant à leur lieu d'habitation, quant à leur entourage immédiat et quant à la façon de dépenser cet argent leur appartient en partie voire totalement.

Qualité de vie

D'après les données de l'enquête InSCI (Internationale Spinal Cord Injury Survey), la Suisse est l'un des pays où la qualité de vie est la plus élevée pour les personnes blessées médullaires ; seuls les Pays-Bas sont mieux classés sur ce plan.

Mobilité et soins personnels

Grosso modo, une personne touchée sur trois rencontre des problèmes pour se déplacer sur des trajets moyennement longs, et la proportion passe à une personne sur deux pour ce qui est des difficultés concernant les soins personnels. En revanche, 64 % des paralyse-es médullaires sont satisfait-es voire très satisfait-es sur le plan de la mobilité hors de leur domicile. En comparaison internationale, la Suisse compte parmi les pays où la part des blessé-es médullaires indiquant connaître ce type de problèmes est la plus basse.

Famille

84 % des personnes touchées par la paralysie médullaire se disent satisfaites ou très satisfaites de leurs relations avec leur famille et proches et 74 % se déclarent satisfaites ou très satisfaites de leur vie de couple.

Insertion sur le marché du travail

Comparée au reste du monde, y compris à d'autres pays riches comme la Norvège et les Pays-Bas, la Suisse est en tête en termes de réinsertion professionnelle avec plus de 60 % de blessé-es médullaires exerçant une activité lucrative. Le taux d'emploi des personnes paralyse-es médullaires dans le monde avoisine les 37 % en moyenne.

Assistance sanitaire et moyens auxiliaires

Il ressort de l'enquête SwiSCI en 2017 que 86 % des personnes touchées sont satisfait-es ou très satisfait-es de l'assistance sanitaire en général dans leur région. 93 % des blessé-es médullaires disent être plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec l'assertion « J'ai les moyens auxiliaires qu'il me faut ».

Accessibilité en fauteuil roulant

15 % des personnes touchées disent avoir la vie très dure à cause de l'inaccessibilité ou de l'accessibilité insuffisante à l'espace public, et 9 % des personnes touchées déclarent la même chose en ce qui concerne l'inaccessibilité ou l'accessibilité insuffisante des transports en commun quand il s'agit de parcourir des distances plus longues. On constate très peu de divergences entre la Suisse et l'Europe occidentale.

Accès aux soins, médicaments et moyens auxiliaires médicaux

Seulement 3 % des personnes touchées par la paralysie médullaire indiquent avoir la vie très dure en raison de l'inaccessibilité ou de l'accessibilité insuffisante aux services de soins et seuls 2 % à cause de l'inaccessibilité ou de l'accessibilité insuffisante aux médicaments ainsi qu'aux moyens auxiliaires médicaux. On constate très peu de divergences entre la Suisse et l'Europe occidentale.

Situation financière

Qu'il s'agisse de la Suisse et de l'Europe occidentale, environ 8 % des personnes touchées par la paralysie médullaire rapportent qu'elles ont la vie dure à cause de leur situation financière problématique.

Attitude sociétale

La part des personnes touchées par la paralysie médullaire, qui dit rencontrer des problèmes dus à une attitude négative de la société et dus à une attitude négative de leur famille, de leurs proches parents et de leurs amis, est très petite : elle varie entre 2 et 3 % en Suisse comme en Europe occidentale. La part de celles et ceux qui disent connaître des difficultés du fait d'une attitude négative de la part de leurs voisin-es, connaissances et collègues de travail est comparativement petite.

Système de santé

L'enquête InSCi (International Spinal Cord Injury Survey) met en évidence que les Pays-Bas ont le système de santé dont le degré de prestations de santé à destination des blessé-es médullaires est le plus haut. L'accès aux médicaments et l'attitude de la société face aux paralysé-es médullaires sont comparables en Suisse et aux Pays-Bas. Eu égard à l'assistance sanitaire, et surtout à l'assistance en matière de soins ainsi qu'à la réadaptation professionnelle, la Suisse est même mieux positionnée que les Pays-Bas. Cependant, la Suisse tire moins bien son épingle du jeu sur le plan de l'accessibilité des moyens auxiliaires pour la mobilité et sur celui de l'accessibilité aux transports en commun (presque moitié moins bien que les Pays-Bas à ces deux égards) ; le pays est un petit moins performant en ce qui concerne l'accessibilité à l'espace public respectivement l'absence de barrières dans les lieux publics.

[Rapport d'impact 2019 complet \(en allemand\)](#) >

Champs de prestations stratégiques

Le Groupe suisse pour paraplégiques entretient un réseau de prestations sans égal, destiné aux paralysés médullaires – celui-ci englobe non seulement les premiers soins mais aussi un suivi à vie. L'objectif est la rééducation intégrale et le retour des personnes touchées dans leur famille, dans la vie professionnelle ainsi que dans la société.

Vision

Un monde où les personnes blessées médullaires mènent une vie autodéterminée dans la meilleure santé possible.

Quatre champs de prestations

Cet axe stratégique comprend quatre champs de prestations.



Champ de prestations Solidarité

avec les sociétés

Fondation suisse pour paraplégiques
Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques
Hotel Sempachersee

Préserver une approche intégrale. Le Groupe suisse pour paraplégiques propose une offre exhaustive et appropriée aux paralysés médullaires, dans tous les domaines de la vie et tout au long de la vie.

Favoriser les rencontres. À travers le Campus Nottwil, le Groupe suisse pour paraplégiques se positionne en tant que centre de compétence avec pour vocation l'intégration, l'accompagnement et l'apprentissage tout au long de la vie pour les jeunes et moins jeunes.

Susciter l'adhésion. Le Groupe suisse pour paraplégiques s'emploie à ce que les bienfaiteurs et donateurs aient conscience du caractère unique du réseau de prestations et qu'ils le soutiennent dans la durée.

Entretenir les échanges transnationaux. Le Groupe suisse pour paraplégiques déploie beaucoup d'efforts pour développer un réseau solide, tant au niveau national et qu'international, l'objectif étant de garantir de meilleures conditions de vie aux paralysés médullaires.

Champ de prestations Médecine

avec les sociétés

Centre suisse des paraplégiques
ParaHelp

Assurer une prise en charge intégrale. Au Centre suisse des paraplégiques de Nottwil, le Groupe suisse pour paraplégiques offre toutes les prestations médicales nécessaires à une prise en charge des paralysés médullaires en unité de soins aigus et en rééducation. Il encourage les paralysés médullaires à participer activement aux thérapies et à se responsabiliser.

Consolider les partenariats. Le Groupe suisse pour paraplégiques promeut la collaboration avec ses partenaires dans des domaines de spécialisation bien spécifiques ainsi qu'avec les structures locales, dans l'intérêt des paralysés médullaires.

Participer à la politique de santé publique. Le Groupe suisse pour paraplégiques participe à des commissions spéciales. Sur le plan politique, il met tout en œuvre pour que le domaine de la santé publique s'engage à pérenniser la prise en charge médicale hautement spécialisée des paralysés médullaires.

Champ de prestations Formation, recherche, innovation

avec les sociétés

Recherche suisse pour paraplégiques
SIRMED
Clinical Trial Unit du Centre suisse des
paraplégiques

Assurer le lien entre recherche et pratique. À travers la recherche en matière de rééducation intégrale, incluant la recherche clinique, le Groupe suisse pour paraplégiques contribue à l'amélioration durable de la santé, de la réinsertion sociale, de l'égalité des chances et de l'autodétermination des paraplégiques médullaires. Il joue ainsi un rôle de pionnier.

Échanger les connaissances. Le Groupe suisse pour paraplégiques collabore étroitement avec différents organismes, universités, de même qu'avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les milieux associatifs représentant les personnes touchées. Il universalise les connaissances nouvellement acquises afin d'en appuyer la mise en pratique dans le monde entier.

Promouvoir l'innovation. Le Groupe suisse pour paraplégiques promeut l'innovation et explore toutes les avancées susceptibles d'aider les paraplégiques médullaires sur le plan de l'autonomie.

Assurer la formation. Le Groupe suisse pour paraplégiques encourage la formation – initiale et continue – dans tous ses domaines d'activités. Afin de pérenniser l'excellence du niveau de prise en charge des paraplégiques médullaires, le Groupe suisse pour paraplégiques forme et veille à faire évoluer ses meilleurs éléments, tout en assurant une relève hautement qualifiée.

Champ de prestations Intégration et accompagnement à vie

avec les sociétés

Association suisse des paraplégiques
Orthotec
Active Communication

Établir des réseaux dans tout le pays. Avec ses partenaires, le Groupe suisse pour paraplégiques travaille à la mise en place d'une architecture de réseaux accessible à tous les paraplégiques médullaires en Suisse.

Améliorer l'intégration. Le Groupe suisse pour paraplégiques offre des prestations exhaustives répondant aux besoins des paraplégiques médullaires afin de faciliter leur réinsertion dans la société.

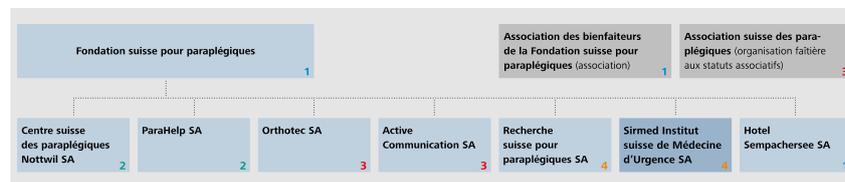
Fournir un réel appui aux paraplégiques médullaires et à leur entourage. Le Groupe suisse pour paraplégiques aide les paraplégiques médullaires à retrouver une vie autodéterminée. Il initie l'entourage des personnes touchées à la fourniture d'un soutien adéquat et optimise ses prestations dans le domaine de la prévention.

Organisation

Les contrats et conventions de collaboration définissent les tâches des filiales et organisations proches.

[Contrats de collaboration](#) >

Organigramme du Groupe suisse pour paraplégiques



- Sociétés du groupe :** la Fondation, ses filiales et les organisations qui lui sont proches et entièrement consolidées
- Fondation et ses filiales à part entière**
- Fondation et ses filiales détenues à 50%**
- Organisations proches :** contrats de collaboration destinés à remplir les missions de la Fondation

- 1** Champ de prestations Solidarité
- 2** Champ de prestations Médecine
- 3** Champ de prestations Intégration et accompagnement à vie
- 4** Champ de prestations Formation, recherche, innovation

Collaboratrices et collaborateurs

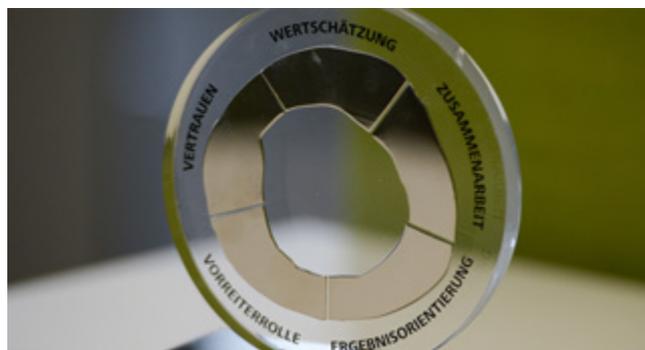
Les collaboratrices et collaborateurs du Groupe suisse pour paraplégiques sont à la croisée d'un réseau de prestations unique en son genre. Ensemble, ils et elles forment cette œuvre solidaire qui est à la disposition des personnes paralysées médullaires à Nottwil et qui rayonne dans tout le reste de la Suisse. Le Groupe suisse pour paraplégiques s'emploie à faire avancer ses collaboratrices et collaborateurs dans leur parcours professionnel, à les former en continu et à attirer en son sein de nouvelles recrues dûment qualifiées, notamment dans les domaines professionnels où la main d'œuvre spécialisée est rare. En 2019, le Groupe suisse pour paraplégiques a su redorer son blason par de nombreuses initiatives s'adressant à son personnel actuel et futur.

Initiatives

Offre universitaire

Comptant environ 200 cadres dirigeants, le Groupe suisse pour paraplégiques est désormais partenaire de la Haute École de Lucerne grâce à son programme de formation destiné aux cadres supérieurs dont les acquis de leur « Certificat de leadership Groupe suisse pour paraplégiques » sont reconnus depuis 2019 sous forme de crédits pour le « CAS Leadership DUAL » de la Haute École de Lucerne.

[CAS Leadership DUAL de la Haute École de Lucerne \(en allemand\)](#) >



Le Groupe suisse pour paraplégiques soutient les cadres par son offre en formation continue au niveau universitaire.

Transformation numérique

ur le campus de Nottwil, l'un des objectifs principaux en matière de développement du personnel est le renforcement des compétences dans le domaine du numérique. Aussi le service du personnel a-t-il mis sur pied une formation continue autour de la thématique « Arbeitswelt 4.0 / New Work » en collaboration avec l'Université de Lucerne, la Suva, CSS Assurance et d'autres organisations. En 2019, au Groupe suisse pour paraplégiques, ils et elles ont été 23 à en suivre le premier module. Celles et ceux qui enchaîneront avec les deux autres décrocheront le « Certificate of Advanced Studies ».



Des participantes et participants du tout nouveau cursus « Arbeitswelt 4.0/New Work » lors d'une journée de cours au Centre suisse des paraplégiques.

Processus dématérialisés

En signant leur contrat de travail, les nouvelles recrues ont depuis 2019 un accès exclusif au « processus d'embarquement » propre au Groupe suisse pour paraplégiques. Une plateforme numérique d'embarquement leur permet de trouver des informations pertinentes pour se préparer de façon idéale à leur prise de fonction. Hormis leur contrat de travail, le processus est entièrement dématérialisé, y compris l'envoi du dossier de candidature.

Depuis octobre 2019, le bulletin de salaire est à la disposition des collaboratrices et collaborateurs du Groupe suisse pour paraplégiques par voie électronique et ne sera bientôt plus envoyé par la poste, courant 2020.

[Postuler avec succès \(en allemand\)](#) >

[Possibilités de carrière au sein du Groupe suisse des paraplégiques \(en allemand\)](#) >

[Exemples de carrière \(en allemand\)](#) >



La nouvelle plateforme numérique Onboarding fournit aux nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs des informations concernant leur nouveau poste.

Équité salariale

En 2015, le Centre suisse des paraplégiques a chargé un organisme extérieur de se pencher sur les salaires qui y sont pratiqués afin d'en estimer l'équité. Il en ressort clairement que les divergences restent en deçà de 5%. En 2019, il a été décidé d'analyser de nouveau la justesse des salaires au cours de l'année à venir.



Les décisions pour les questions de salaire basent sur différents outils et connaissances telles que les analyses, les indices de référence, l'expérience par les entretiens de recrutement, les discussions avec la commission du personnel ou les recommandations des associations.

Crèche

Le Groupe suisse pour paraplégiques a ouvert sa propre crèche en 2003. Les plages horaires sont assez élargies afin de permettre aux collaboratrices et collaborateurs de donner leurs enfants en garderie et d'allier vie familiale et travail. L'idée est de donner la possibilité aux jeunes parents de faire carrière au sein du Groupe suisse pour paraplégiques. Des puéricultrices et éducatrices dûment formées s'occupent de quelques 70 petits dont l'âge est compris entre quatre mois et cinq ans. Vu son énorme succès, la crèche, qui avait vu ses capacités d'accueil augmenter en 2014, est à nouveau appelée à s'agrandir en 2020, comme en a décidé le Conseil de fondation fin 2019 en donnant son aval à un crédit destiné à en planifier la mise en œuvre.



Paradiesli, la crèche privée du Groupe suisse pour paraplégiques est très demandée. En 2019, l'extension de la crèche du Groupe suisse pour paraplégiques se dessine.

Changement de perspective

Dans la lignée d'un développement du personnel axé sur l'approche holistique, le service du personnel propose l'offre « changement de perspective » à la clinique universitaire Balgrist à Zurich, à la clinique de réadaptation à Bellikon, au CRR de Sion ou au service de psychiatrie à Lucerne. En 2019, quatre personnes ont adopté ce changement de perspective pendant plusieurs mois, de nombreux autres durant un laps de temps écourté et se sont perfectionnées sur le plan professionnel et linguistique.



Un changement de perspective permet de découvrir d'autres établissements ou services, de faire de nouvelles expériences et d'élargir son horizon.

Service de gestion sanitaire

Au sein du Groupe suisse pour paraplégiques, la santé des collaboratrices et collaborateurs revêt un caractère important. Aussi son service de gestion sanitaire propose-t-il diverses offres, notamment un check-up en collaboration avec la médecine du sport interne au Groupe suisse pour paraplégiques dont 55 personnes ont profité en 2019. Chose précieuse, car pour une dizaine d'entre elles, cela a permis de dépister diabète, tension artérielle accrue, fonction respiratoire et surpoids.



Un check de la santé tous les trois ans est une bonne recommandation. La Médecine du sport Nottwil propose à l'ensemble du personnel des checks réguliers avec des mesures des indices les plus importants.

Formation des apprenti-es

Au mois de juillet 2019, vingt jeunes femmes et six jeunes hommes ont mené à bien leur formation initiale au Centre suisse des paraplégiques, à l'Association suisse des paraplégiques, chez Orthotec et à l'Hotel Sempachersee. Le Groupe suisse pour paraplégiques qui emploie 1851 personnes compte parmi les vingt plus grandes entreprises du canton de Lucerne et occupe la neuvième place en Suisse centrale en termes de places d'apprentissage.

[Communiqué de presse du 3 juillet 2019 \(en allemand\)](#) >



Leur apprentissage au Centre suisse des paraplégiques terminé, 26 jeunes professionnels démarrent bien armés dans la vie professionnelle.

Salon des apprentissages

Tous les ans, le Groupe suisse pour paraplégiques présente les métiers auxquels les jeunes peuvent se former. En 2019, 165 personnes sont venues visiter les différents stands du salon des apprentissages sur le campus de Nottwil, un salon de petite taille certes, mais très intéressant.

[Communiqué de presse du 18 mars 2019 \(en allemand\)](#) >



Le salon des apprentissages sur le campus de Nottwil est l'occasion de poser mille et une questions.

Challenge en fauteuil roulant

Le challenge en fauteuil roulant est un événement sensationnel de « réalité virtuelle » qui permet aux participant-es de se confronter aux défis qui se posent aux personnes blessées médullaires. Outil précieux pour le recrutement des professionnel-les, par ex. lors des congrès et autres salons sur l'orientation professionnelle comme MEDIfuture à Berne en novembre 2019, il est très prisé pour tout ce qui est événementiel, que ce soit sur le campus de Nottwil ou en entreprise.

[Challenge en fauteuil roulant : regarder à quoi cela ressemble](#) >



Lors du salon MEDIfuture à Berne, le challenge en fauteuil roulant du Centre suisse des paraplégiques est une attraction.

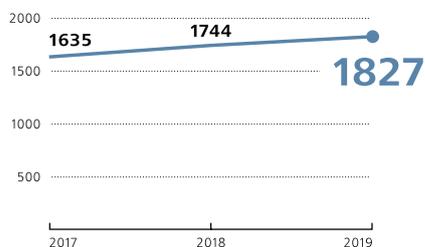
Fonctions

Nombre de collaboratrices et collaborateurs EPT Un EPT correspond à un poste à plein temps.

	2017	2018	2019
Médecins et recherche	80.6	80.7	83.8
Personnel scientifique	67.9	76.6	80.0
Soins	358.3	367.2	383.1
Personnel médical technique	40.8	43.9	43.8
Personnel médical thérapeutique	108.6	115.0	121.2
Personnes soignantes avec diplôme suppl./master	0.0	0.0	0.8
Sous-total personnel médical / scientifique	656.3	683.3	712.5
Administration	307.4	341.9	363.9
Gastronomie, hôtellerie, services domestiques	186.3	203.2	203.5
Services techniques	81.6	78.7	79.5
Services sociaux	21.0	22.6	23.6
Formateurs	12.5	13.0	13.5
Sous-total personnel admin. / support	608.8	659.5	683.9
Total	1 265.1	1 342.8	1 396.4

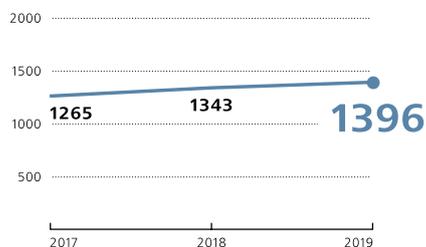
Chiffres

Employé-es



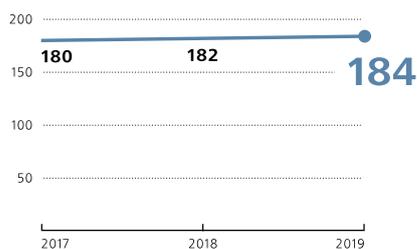
Fort de ses 1827 collaboratrices et collaborateurs, le Groupe suisse pour paraplégiques est un employeur de taille en Suisse centrale. En 2019, 70 emplois ont été créés.

Employé-es par ETP



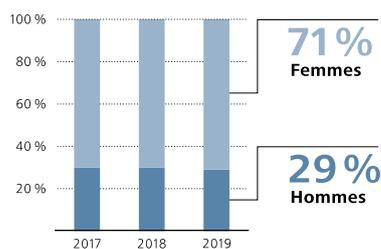
Fidèle à sa réputation d'employeur en phase avec son époque, le Groupe suisse pour paraplégiques salue le travail à temps partiel. Environ 51,5 % des effectifs y ont recours, ce qui équivaut à 1396 postes à plein temps. Un EPT correspond au temps de travail d'un employé travaillant à temps plein.

Apprenti-es



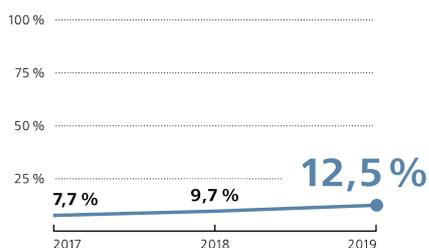
Vu que la main d'œuvre qualifiée fait de plus en plus défaut sur le marché du travail, il est fondamental de former la relève. Le Groupe suisse pour paraplégiques a 184 apprenants en son sein, ce qui correspond à un taux de formation de 10 % et le place au 9^e rang parmi les entreprises de Suisse centrale proposant des apprentissages.

Employé-es par sexe



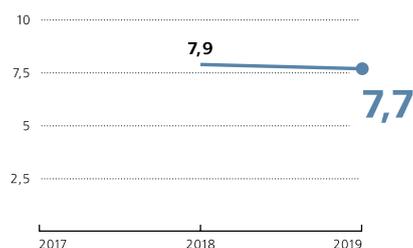
71,2 % des effectifs sont constitués de femmes, 28,8 % d'hommes. Le Groupe suisse pour paraplégiques soutient notamment les femmes souhaitant faire carrière, à travers sa propre crèche.

Fluctuation



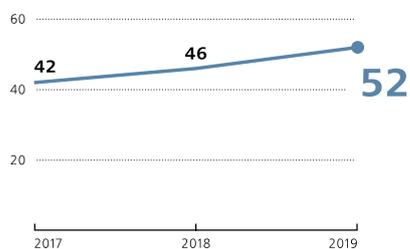
Le Groupe suisse pour paraplégiques peut se targuer d'avoir un personnel expérimenté qui lui est fidèle et un taux de fluctuation corrigé de 12,5 % hors départ à la retraite, congé de maternité et contrats de travail à durée déterminée.

Ancienneté



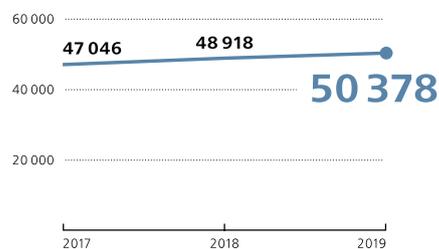
Les employé-es du Groupe suisse pour paraplégiques y restent en moyenne 7,7 ans et sont légèrement plus fidèles que la moyenne au Centre suisse des paraplégiques ainsi qu'à la Fondation suisse pour paraplégiques, mais le sont nettement moins envers l'Hotel Sempachersee, ce qui est typique dans ce secteur d'activité.

Nationalités



52 pays sont représentés au sein du Groupe suisse pour paraplégiques. Ressortissant-es suisses (80 %) ; 9% d'Allemands, 2% de Portugais. Nombreuses autres nationalités : Bangladesh, Équateur, Kenya, Mongolie, etc.

Heures d'engagement bénévoles



Le bénévolat fait partie intégrante du réseau de prestations sur le campus de Nottwil. Beaucoup de gens du coin soutiennent le travail des professionnel-les ou donnent de leur temps aux personnes blessées médullaires, par ex. pour la prise des repas ou lors de soirées jeux. Le nombre d'heures passées en leur compagnie est de 2885 auquel s'ajoutent 47 493 heures au titre des missions confiées aux bénévoles dans toute la Suisse, en particulier à l'occasion d'événements initiés par l'Association suisse des paraplégiques.

Un travail qui fait sens

« Ai-je été utile aujourd'hui ? »

Croire que ça suffit, c'est faire erreur. Telle est la conviction du docteur Guido A. Zäch, pionnier et président d'honneur, qui avait coutume de se poser la question de savoir s'il en avait fait assez, à la fin de sa journée de travail : « Ai-je été utile aujourd'hui ? », « Mon action a-t-elle servi ? », « Ai-je fait une chose pour faire plaisir à quelqu'un ? » Gravée sur le sol, la question « Ai-je été utile ? » accueille toute personne passant les portes du Centre suisse des paraplégiques.

Quelques collaboratrices et collaborateurs du Groupe suisse pour paraplégiques racontent pourquoi ils et elles ont été utiles.

[Le spécialiste de la colonne vertébrale au Centre suisse des paraplégiques](#) >

[La conseillère pair pour les personnes en fauteuil roulant](#) >

[Le responsable Construction fauteuils roulants Fabrications spéciales d'Orthotec](#) >

[L'infirmière diplômée de chez ParaHelp](#) >

[Le médecin assistant au Centre suisse des paraplégiques](#) >

Culture d'entreprise

Culture d'entreprise

Le point commun entre les collaboratrices et collaborateurs du Groupe suisse pour paraplégiques n'est pas le profit personnel mais la part de chacun-e dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes blessées médullaires ainsi que les valeurs et principes de conduite qu'ils et elles partagent. Leur travail est basé sur la confiance, l'estime et un état d'esprit orienté vers les résultats dont les grandes lignes édictées par le Conseil de fondation sont ancrées dans un code de conduite entré en vigueur en 2014. Ces [valeurs](#) et ce [code de conduite](#) sont le socle à partir duquel se déploie la culture chère au Groupe suisse pour paraplégiques.

Commission du personnel

La commission du personnel apporte une importante contribution à une culture d'entreprise réellement vécue. Profondément enracinée dans la politique du personnel du Groupe suisse pour paraplégiques, elle défend les intérêts du personnel et a à cœur de rester dans le dialogue, d'identifier les potentiels d'amélioration et de faire ressortir les sujets qui méritent d'être pris en compte par le management. Elle apporte son concours dans les groupes de travail, est porte-parole des collaboratrices et collaborateurs lors des procédures de consultation et façonne de la sorte ce dont demain sera fait. Elle se réunit huit à dix fois l'an.

Prévoyance professionnelle

Rapport annuel de la caisse de pension du Groupe suisse pour paraplégiques

Les collaboratrices et collaborateurs des filiales et organisations proches de la Fondation suisse pour paraplégiques sont en général affilié-es à la caisse de pension du Groupe suisse pour paraplégiques Nottwil.

[Rapport annuel 2019 de la caisse de pension \(en allemand\)](#) >

Sociétés



Fondation suisse pour paraplégiques	26
Centre suisse des paraplégiques	48
Association suisse des paraplégiques	72
Recherche suisse pour paraplégiques	86
Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques	99
Active Communication	101
SIRMED	109
ParaHelp	120
Orthotec	129
Hotel Sempachersee	137



Fondation suisse pour paraplégiques

La Fondation suisse pour paraplégiques a mis à jour sa stratégie en 2019 afin de répondre aux besoins futurs des personnes paralysées médullaires. Elle poursuit sa conquête de nouveaux membres en lançant une nouvelle campagne d'affiliation. Les résultats qu'a obtenu l'œuvre de solidarité qu'est la Fondation suisse pour paraplégiques lors de sa levée de fonds sont bons en dépit des rudes luttes sur le marché des dons. Dans le même temps, elle réussit à étendre ses prestations en faveur des blessés médullaires.



Situation

Chère lectrice, cher lecteur,

Évolution

En 2019, la Fondation suisse pour paraplégiques, ses filiales et ses organisations proches ont étoffé leurs prestations en faveur des blessé-es médullaires. Différents projets ont été initiés, développés et menés à bien.

Du côté des bienfaitrices et bienfaiteurs, l'affiliation permanente fait de plus en plus d'adeptes. En revanche, on constate un léger recul du nombre des affiliations annuelles.

En Romandie et au Tessin, la progression du nombre d'affiliations demeure poussive. Cependant, la Fondation suisse pour paraplégiques a généré de bons résultats sur le marché des dons bien que la lutte soit rude sur ce dernier et que de plus en plus d'acteurs se bousculent au portillon.

Une nouvelle campagne d'affiliation a été lancée en remplacement de celle qui a été diffusée pendant des années et qui figurait des personnes portant un tatouage. Une campagne de promotion sur plusieurs médias est censée consolider durablement l'effectif des membres, conquérir de nouveaux adhérent-es et assurer ainsi une base financière stable à l'œuvre d'utilité publique sise à Nottwil. Cette campagne a été testée auprès de la population dans le cadre d'un sondage d'opinion. Il en ressort que la campagne cadre très bien avec la Fondation suisse pour paraplégiques et que les gens font tout de suite le rapprochement avec celle-ci, même en l'absence d'expéditeur.

En 2019, la stratégie de la Fondation suisse pour paraplégiques a fait l'objet d'une actualisation et d'une révision pour les années 2021 à 2024 ; elle pose les jalons d'une activité de la Fondation suisse pour paraplégiques couronnée de succès, en tant que porteuse d'un vaste réseau de prestations à destination des personnes blessées médullaires au cours des années à venir, tout en tenant compte de l'évolution des besoins des personnes touchées par la paralysie médullaire. Sur la base de cette stratégie, la Fondation conclura de nouveaux contrats de prestations avec ses filiales et organisations proches dans le courant de l'année.

Événements



D' jur. Joseph Hofstetter
Directeur

La Fondation suisse pour paraplégiques compte parmi les plus grandes œuvres d'utilité publique du pays. Forte de ses filiales, elle possède un réseau de prestations intégral qui s'adresse aux personnes blessées médullaires. La coordination de prestations complètes est sans égale dans le monde ; elle comprend la prise en charge sur les lieux mêmes de l'accident, les soins médicaux et la rééducation de même qu'un accompagnement tout au long de la vie, incluant la fourniture de conseils aux personnes concernées. La Fondation suisse pour paraplégiques a été créée en 1975 par le docteur Guido A. Zäch, aujourd'hui président d'honneur.

Les travaux de construction sur le campus de Nottwil continuent de se dérouler dans le respect des contraintes de temps et de budget. Ceux concernant le nouvel espace visiteurs ParaForum et la nouvelle salle d'entraînement sur rouleaux ont été menés à bien en 2019, et leur mise en service s'est faite dans les règles de l'art. Il en va de même pour les lits des deux ailes préexistantes, l'aile sud et est du Centre suisse des paraplégiques lesquelles ont fait l'objet de travaux de réfection de grande envergure. Le dernier chantier mis en route touche la rénovation de l'un des parkings souterrains et la grande verrière du Centre suisse des paraplégiques ainsi que les aménagements extérieurs de sorte que le plan directeur de construction arrêté par la Fondation suisse pour paraplégiques échelonné sur une durée de cinq années sera bouclé à la date prévue, en été 2020.

Le projet « Guided Care » a été lancé afin d'assurer un accompagnement des patientes et patients blessé-es médullaires encore amélioré dans toute la Suisse et une coordination encore meilleure des offres proposées en ambulatoire et en clinique par les prestataires. L'expérience montre que les offres de prestations sont peu connues et donc peu sollicitées. En outre, il n'est pas rare que les personnes touchées et leurs proches se heurtent à leurs propres limites quand il s'agit d'effectuer les démarches avec les administrations et l'autorité publique et qu'elles n'en aient pas la force du fait de leurs limites corporelles ou douleurs. L'objectif de ce projet est de les atteindre de manière décentralisée, de leur montrer les possibilités à leur disposition pour se faire aider et de les soulager au niveau de la coordination. Un projet pilote est en cours en Suisse orientale et en Romandie, étant précisé que la Fondation suisse pour paraplégiques a chargé ParaHelp de la direction du projet.

Vu l'évolution démographique, la moyenne d'âge des personnes susceptibles de subir une paralysie médullaire s'élève, ce d'autant plus que l'espérance de vie augmente. Cela aura des rejaillissements importants étant donné le vieillissement de la population. Aussi est-ce crucial de prendre ces éléments en considération et de préparer le réseau de prestations en conséquence.

« La paralysie médullaire concernera de plus en plus de gens étant donné le vieillissement de la population. »

Joseph Hofstetter, directeur Fondation suisse pour paraplégiques

Perspectives

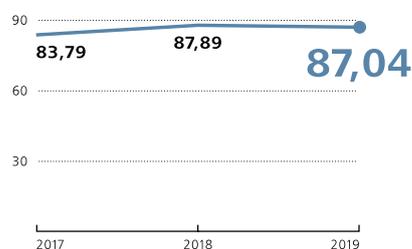
En 2019, une nouvelle étape a finalement été franchie en matière de renouvellement du Conseil de fondation pour faire suite à la nouvelle restriction relative à l'âge et à la durée du mandat des membres des organes stratégiques. Le Conseil de fondation a institué une commission de nomination chargée d'en sélectionner les membres et d'en proposer l'élection. À l'avenir, la nouvelle présidente dirigera par conséquent la Fondation suisse pour paraplégiques de concert avec un cercle de personnes en partie renouvelé.



D^r jur. Joseph Hofstetter
Directeur Fondation suisse pour paraplégiques

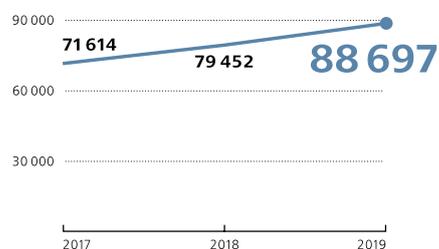
Chiffres

Évolution produit du fundraising (en mio CHF)



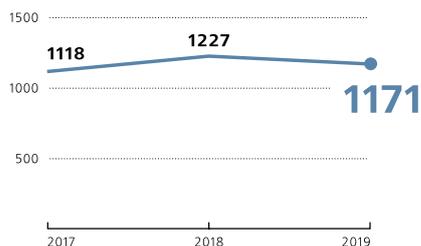
Le Groupe suisse pour paraplégiques a fait état de quelque CHF 87 millions au titre des cotisations et dons engrangés. Ces chiffres ont pu être atteints grâce à 1,826 million de personnes réparties dans 1,204 million de foyers, adhérents de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques. Ces personnes sont de plus en plus nombreuses à opter pour l'affiliation permanente.

Évolution affiliations permanentes



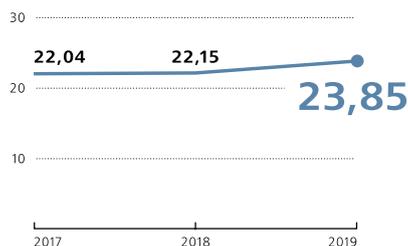
Courant 2019, plus de 9000 personnes ont opté pour une affiliation à vie. Entretemps, l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques compte près de 88 700 membres permanents.

Demandes par les paraplégiques médullaires



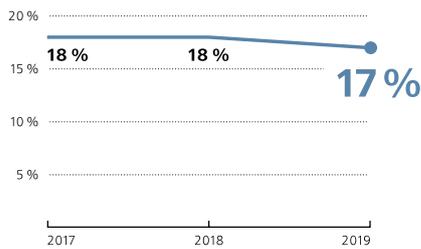
La Fondation suisse pour paraplégiques a donné une suite positive à 1171 demandes d'Aide directe. L'Aide directe permet le financement de frais de soins non couverts, de moyens auxiliaires, d'adaptations de véhicule ou de travaux d'aménagement pour avoir un logement et un poste de travail sans obstacles.

Aide directe aux paraplégiques médullaires (en mio CHF)



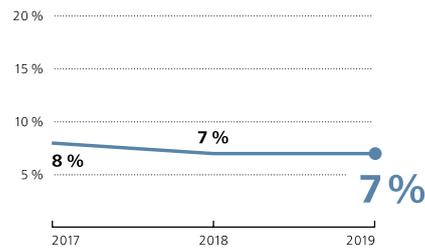
L'Association des bienfaiteurs a versé CHF 6,4 millions au titre du montant bienfaiteur pour membres traumatisés médullaires. La Fondation suisse pour paraplégiques a en outre versé CHF 17,4 millions au titre de l'Aide directe pour personnes touchées ayant un faible revenu. Ainsi 28 % des dons et cotisations engrangés ont directement profité à des personnes blessées médullaires.

Contributions d'exploitation Médecine



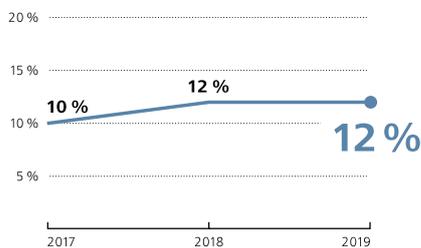
17 % des recettes provenant de dons et de cotisations ont bénéficié au champ de prestations Médecine, notamment au Centre suisse des paraplégiques.

Contributions d'exploitation Intégration et accompagnement à vie



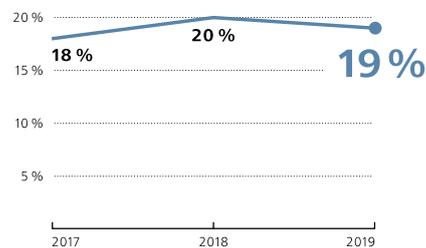
7 % des recettes de provenant de dons et de cotisations ont été affectés au champ de prestations Insertion et accompagnement à vie, notamment à l'Association suisse des paraplégiques.

Contributions d'exploitation Formation, recherche, innovation



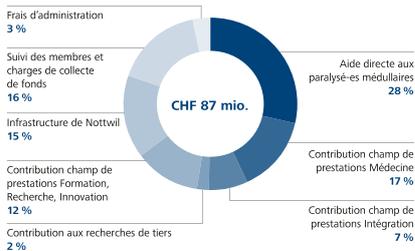
12 % des recettes de provenant de dons et de cotisations ont été investis dans le champ de prestations Formation, Recherche, Innovation. Font partie de ce champ de prestations la Recherche suisse pour paraplégiques et la recherche clinique entre autres.

Frais d'administration



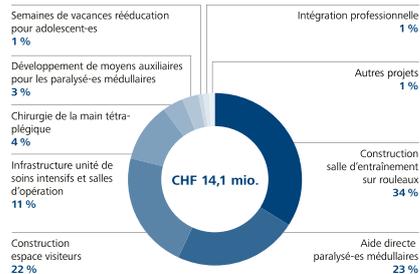
19 % des cotisations et dons engrangés ont été investis dans le suivi des membres, dans des activités de levée de fonds et dans l'administration de la Fondation. (Moyenne Zewo : 21%)

Utilisation des dons affectés



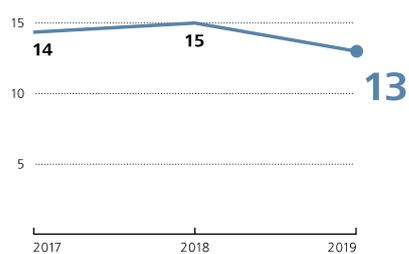
En 2019, le montant des dons et cotisations s'est élevé à CHF 87 millions.

Utilisation des dons affectés



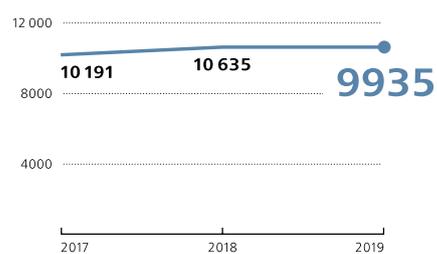
En 2019, la Fondation suisse pour paraplégiques a prélevé pour CHF 14,4 millions dans des fonds affectés à un objet précis. 34 % ont par exemple été investis dans la construction d'une salle d'entraînement sur rouleaux destinée aux athlètes de haut niveau, à la relève sportive et aux sportifs amateurs, conformément à leur affectation.

Projets soutenant l'innovation



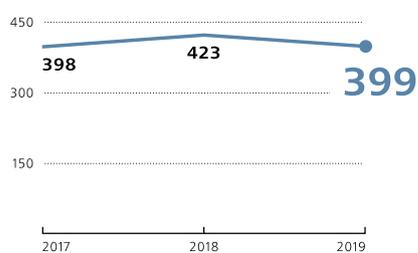
Le Centre d'innovation pour les technologies d'assistance de la Fondation suisse pour paraplégiques a suivi et soutenu 13 projets innovants. 6 projets ont été menés à bien.

Participant-es visites guidées



101 guides internes tous niveaux hiérarchiques et domaines confondus ont fait visiter la clinique spécialisée à près de dix mille visiteurs et visiteuses. Indépendamment des visites guidées, l'exposition interactive au ParaForum accueille les personnes intéressées depuis septembre 2019. Quelque 5300 personnes ont été présentes lors de l'inauguration du 5 au 8 septembre 2019.

Groupes visites guidées



399 visites guidées ont été organisées pour plus de dix mille visiteuses et visiteurs.

Tour d'horizon



Campagne pour conquérir des membres

La Fondation suisse pour paraplégiques a lancé une campagne cross-média passant par des spots TV, affiches, annonces publicitaires et autres médias de publicité en ligne. Le but premier est de conquérir de nouveaux membres, mais aussi d'augmenter sa notoriété et de sensibiliser le public à la thématique de la paralysie médullaire. L'argent récolté sous forme de cotisations est la source de revenu la plus significative pour cette œuvre d'utilité publique qu'est la Fondation suisse pour paraplégiques sise à Nottwil qui lui permet de maintenir un réseau de prestations intégrales en faveur des blessé-es médullaires sur tout le territoire suisse.

[TV-Spot avec Bruno](#) >

[TV-Spot avec Claudia](#) >

[En savoir plus \(« Un clair-obscur solaire »\)](#) >

[Blog](#) >



Mur honorant la mémoire des défunt-es ayant légué des biens

Depuis 1990, quelque 3500 personnes ont légué des biens à la Fondation suisse pour paraplégiques. Celle-ci a passé commande d'une œuvre honorant la mémoire des défunt-es qui lui ont fait don de leurs biens en signe de remerciement. Aussi leur nom orne-t-il des plaquettes en métal qui ne font aucune autre mention que celle de leur patronyme et de leur prénom et qui oscillent chacune pour elle grâce à une fixation qui les fait frissonner au gré du vent et de la brise, donnant à voir un spectacle permanent. Cette œuvre conçue par le couple d'artistes Martig-Imhof a été réalisée de la main de chômeurs et chômeuses de longue durée.

[Vidéo en accéléré de cette réalisation](#) >



Le Conseil de fondation dissocie l'organe d'élection de l'organe de nomination

Le Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques a décidé de dissocier le droit de proposition du droit d'admission des candidat-es au Conseil de fondation pour en repourvoir les postes vacants. À l'avenir, la recherche des candidat-es et la présélection des membres du Conseil de fondation incomberont à une commission de nomination nouvellement créée. Ce faisant, le Conseil de fondation introduit un élément supplémentaire conforme aux règles de bonne gouvernance pour diriger le Groupe suisse pour paraplégiques.

[Communiqué de presse du 15 juin 2019 \(en allemand\)](#) >



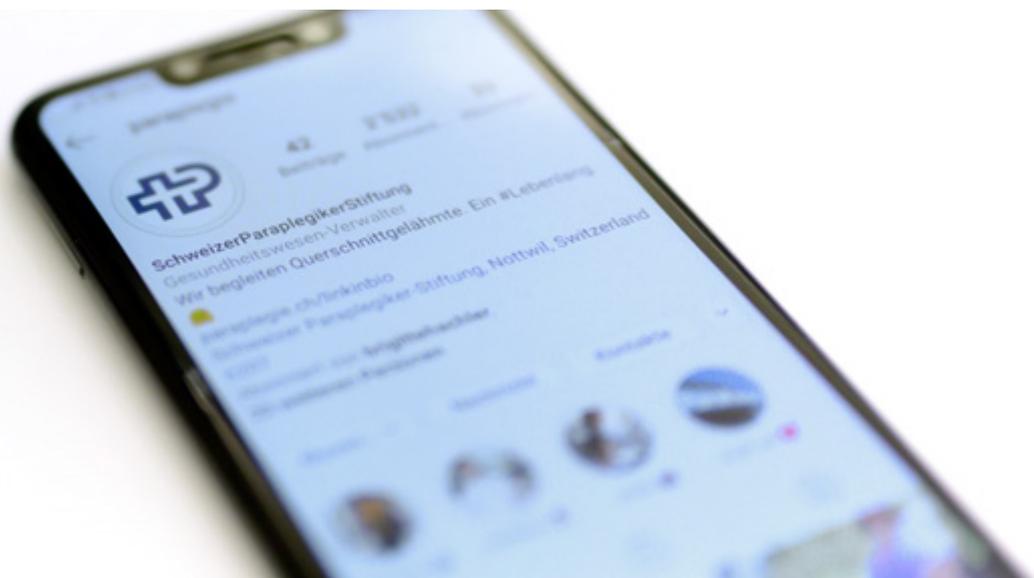
Classement GfK 2019 sur la réputation des organisations non lucratives

La Fondation suisse pour paraplégiques compte parmi les organisations non lucratives les plus renommées en Suisse. C'est la deuxième fois de suite que l'institut GfK publie un classement spécifique aux organisations à but non lucratif. De toutes les organisations sur lesquelles le sondage a porté, l'œuvre d'utilité publique sise à Nottwil a remporté la troisième place.



Camping pour les blessé-es médullaires

La Fondation suisse pour paraplégiques a récemment fait l'acquisition d'une caravane spécialement adaptée aux besoins des personnes à mobilité réduite permettant à celles-ci de faire du camping de façon autonome. Les caravanes traditionnelles ne sont ni suffisamment spacieuses ni accessibles en fauteuil roulant et les formules de vacances en terrain de camping pour personnes paraplégiques et tétraplégiques très peu nombreuses. La caravane appartenant à la Fondation suisse pour paraplégiques est stationnée sur le terrain de camping de Sempach (LU) et louée aux personnes en fauteuil roulant. Naturellement, le terrain de camping est doté d'infrastructures sans obstacles, notamment les sanitaires.



Sur Instagram

La Fondation suisse pour paraplégiques est sur Instagram depuis 2019. Elle entend informer, sensibiliser et divertir ses abonné-es par des récits, des astuces et les actualités du campus de Nottwil. Le concept recherché et la qualité des contenus ont d'ores et déjà fidélisé plus d'un millier de followers au bout d'un mois seulement.

Instagram: [@paraplegie](https://www.instagram.com/paraplegie) >



Des informations exclusives par newsletter

La newsletter de la Fondation suisse pour paraplégiques lancée en janvier 2019 et envoyée en français, en italien et en allemand à plus de 200 000 abonné-es permet à ceux-ci de jeter un regard exclusif dans les coulisses du Groupe suisse pour paraplégiques, toutes les trois semaines.

[Inscription](#) >



Partenariat sportif reconduit

La Fondation suisse pour paraplégiques a décidé de rester sponsor principal de Swiss Paralympic pendant quatre autres années. Outre l'engagement financier de la Fondation, les athlètes bénéficient du complexe sportif et des installations d'entraînement disponibles sur le campus de Nottwil.

[Communiqué de presse du 13 février 2019](#) >



La Fondation suisse pour paraplégiques se dote d'un conseil consultatif politique

Afin de promouvoir un échange régulier avec la sphère politique, la Fondation suisse pour paraplégiques a créé un conseil consultatif politique comprenant des membres des deux chambres fédérales de toutes les obédiences politiques et de toutes les régions du pays. Ledit conseil et le Conseil de fondation débattront de sujets socio-politiques qui se rapportent aux personnes blessées médullaires et réfléchiront à des solutions susceptibles de faire évoluer les conditions-cadres des personnes paralysées médullaires sur le plan politique. Ce nouvel organe siège une à deux fois par an. Le premier échange a eu lieu le 30 janvier 2019.

[Communiqué de presse du 6 février 2019](#) >

[Conseil consultatif politique de la Fondation suisse pour paraplégiques \(en allemand\)](#) >



Le Conseil de fondation rapetisse et se renouvelle

Depuis les démissions en septembre 2018 et les nouvelles élections en janvier 2019, le Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques est composé de neuf membres au lieu de onze, conformément au règlement de l'organisation adopté à l'automne 2017. Ce dernier entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018 avait été assorti d'une phase transitoire de deux ans. Le nouveau règlement exige la réduction de l'effectif du Conseil de fondation pour le faire passer de onze à sept voire neuf membres ainsi que le durcissement des critères d'éligibilité.

[Communiqué de presse du 10 janvier 2019 \(en allemand\)](#) >



Le ParaForum ouvre ses portes

L'une des missions majeures de la Fondation suisse pour paraplégiques est la sensibilisation de la population à la thématique de la paralysie médullaire. Le nouvel espace visiteurs ParaForum qui vient de sortir de terre y apporte une importante contribution. L'exposition, qui revêt la forme d'une colocation en prise directe avec le réel, aborde des sujets appartenant au quotidien des blessés médullaires comme le travail, les loisirs, les liens affectifs. Construction et exposition du ParaForum ont été intégralement financées par des dons affectés. Quelque 5300 visiteurs et visiteuses étaient présent-es lors de l'inauguration du 5 au 8 septembre 2019.

[Communiqué de presse du 4 septembre 2019](#) >

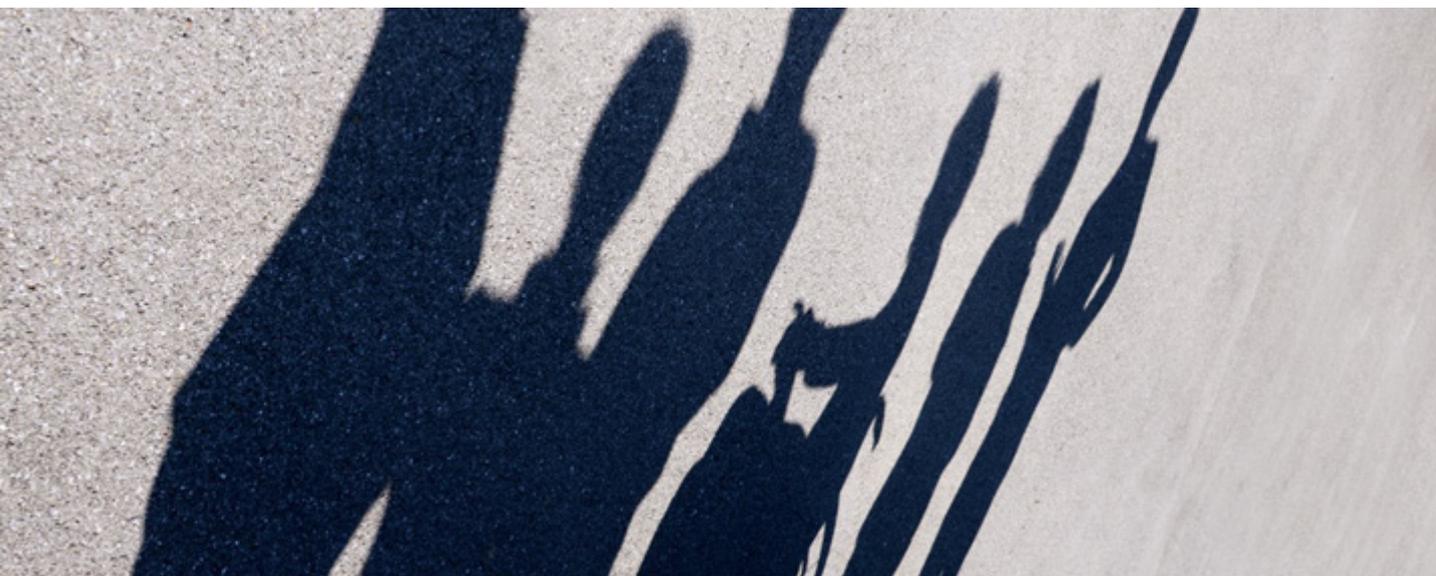
[Vidéo de l'inauguration](#) >

[Vidéo en accéléré de la construction du ParaForum](#) >

Horaires d'ouverture

Du mardi au samedi de 10 h à 18 h 30, les dimanches et jours fériés de 10 h à 17 h. Entrée libre

[Espace visiteurs ParaForum](#) >



Organisation de loin la plus compétente

Chaque année, l'institut de sondage Demoscope interroge 3500 personnes par an sur leur disposition à faire des dons et sur la perception qu'elles ont des organisations caritatives en Suisse. Il en ressort que donateurs et donatrices de même que les bienfaiteurs et bienfaitrices estiment que la thématique des personnes en situation de handicap mérite fort d'être soutenue et qu'ils et elles donnent le plus pour cette cause. Quant aux motifs qui poussent au don, le plus souvent les personnes sondées leur affiliation à l'organisation en question. Le sondage met également en évidence que la Fondation suisse pour paraplégiques est perçue comme l'organisation de loin la plus compétente dans le domaine concernant les personnes porteuses d'un handicap.



IAT reconnu en tant partenaire de recherche

Innosuisse, l'agence suisse de promotion de l'innovation de la Confédération, reconnaît officiellement le Centre d'innovation pour les technologies d'assistance (IAT) de la Fondation suisse pour paraplégiques en tant que partenaire de recherche. IAT soutient les innovations susceptibles d'aider les personnes paralysées médullaires à accéder à une autonomie au quotidien qui soit aussi grande que possible. Fidèle aux idéaux de la Fondation suisse pour paraplégiques, IAT promeut notamment des projets visant à fournir des moyens auxiliaires électroniques dans des domaines boudés par l'économie de marché.

[Exemple d'un projet d'innovation IAT : système par commande oculaire pour fauteuils roulants électriques](#)





Innovation et formation digitalisées

Le Centre d'innovation pour les technologies d'assistance de la Fondation pour paraplégiques a développé une animation en 3D sur ordinateur pour l'espace visiteurs ParaForum visualisant les incidences de la paralysie médullaire sur le corps humain. Un écran tactile permet de sélectionner différents niveaux lésionnels de la moelle épinière – de la paraplégie à la tétraplégie le long de la colonne vertébrale. Une représentation 3D du corps humain pointe les effets induits par le niveau de lésion sur le fonctionnement des organes, de la musculature, de la sensibilité cutanée ainsi que les activités majeures de la vie quotidienne encore possibles, respectivement les moyens auxiliaires nécessaires pour être en mesure de les effectuer, tels que le fauteuil roulant, le bracelet pour personnes tétraplégiques.



Centre suisse des paraplégiques

Le grand projet de changement qui a pris plusieurs années au Centre suisse des paraplégiques est en passe d'être bouclé. Entre autres, il comprend le projet d'agrandissement et de rénovation de la clinique, l'arrivée du projet à son terme sera aussi un point de départ ouvrant des possibilités inégalées pour les patient-es sur le plan de la médecine. Que ce soit pour les personnes paralysées médullaires, celles ayant un problème de dos ou encore celles dans une situation de ventilation médicale complexe pour réaliser un sevrage.



Situation

Chère lectrice, cher lecteur,

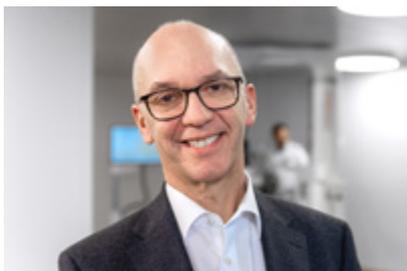
Évolution

Face aux différents sous-projets inclus dans le grand projet de changement « CSP 2019 », beaucoup de collaboratrices et collaborateurs ont manifesté un besoin de clarification fort compréhensible : où réside l'essence du Centre suisse des paraplégiques ? Vu que cette question appelle une réponse qui n'est pas forcément simple, le sujet a été repris et baptisé « CSP 2e volet », puis inséré dans le projet de changement « CSP 2019 ». Le « CSP 2e volet » englobe le projet d'agrandissement et de rénovation de la clinique, les nouvelles formes de collaboration au sein d'équipes interprofessionnelles, le concept des aires de bureaux « Multispace » propices à la rencontre, la dissociation des services médecine aiguë et rééducation, le renforcement de la recherche clinique, la reconfiguration du système d'information clinique basé sur les processus ainsi que la fusion de la rééducation sociale et professionnelle en un seul et même service.

Toutes ces mesures ont pour but d'offrir une médecine de meilleure qualité aux blessé-es médullaires, aux personnes qui souffrent du dos et à celles et ceux aux situations médicales complexes sur le plan respiratoire et souhaitant un sevrage. L'idée est de leur faire profiter du réseau de prestations inégalé du Centre suisse des paraplégiques et de mettre en avant la longue chaîne de processus à leur service, à savoir : soins aigus, rééducation et suivi à vie.

En écho à cette clarification, une figure appelée « The Cube » a été conçue regroupant tout ce qui fait le Centre suisse des paraplégiques et en résume l'essence : « Nottwil – pour une médecine meilleure ».

Événements



D^r méd. Hans Peter Gmünder
Directeur

Le Centre suisse des paraplégiques (CSP) est une clinique spécialisée privée, reconnue au niveau national, dans le domaine des premiers soins, du traitement aigu, de la rééducation intégrale et du suivi à vie des blessé-es médullaires ainsi que des personnes touchées par des syndromes assimilables à la paralysie médullaire. Le CSP a 158 lits à disposition, unité de soins intensifs comprise.

Le Centre suisse des paraplégiques a initié et assuré le suivi de nombre de mesures en 2019 afin d'atteindre ses multiples objectifs. Les événements suivants illustrent fort bien le dynamisme de ladite année.

- Les retours concernant les infrastructures de l'unité de soins dont les équipements médicaux sont excellents et comptant seize lits ont été très positifs en 2019. Patient-es et patients apprécient l'espace disponible et le confort des chambres. Les baies vitrées qui laissent entrer la lumière et donnent sur la nature environnante contribuent à l'enclenchement du processus de guérison.
- Au sein des équipes, l'approche interdisciplinaire a cédé le pas à une pratique collaborative interprofessionnelle. Corps médical et soignant sont présents lors de l'anamnèse, les échanges entre thérapeutes et expert-es en soins ont été rapprochés en cours de traitement, et cette nouvelle façon de collaborer prévoit une réunion en assemblée mensuelle de l'unité de soins avec le ou la patiente. En outre, un essai-pilote a été lancé en 2019 visant à insérer les rendez-vous avec les proches dans le cadre interprofessionnel même.
- La récupération d'une indépendance maximale et la préparation à une nouvelle vie avant de rentrer à la maison sont les objectifs majeurs de la rééducation. Le Centre suisse des paraplégiques propose à ses patient-es différentes possibilités pour s'entraîner à faire face au quotidien et décline, depuis 2019, une offre de quatre logements ou chambres tremplins variables.
- L'approfondissement du projet « Médecine du dos Nottwil » est un autre pan important de ce projet dans le cadre duquel a lieu une prise en charge des patient-es souffrant du dos, à la fois holistique et interdisciplinaire, et qui fait entre autres appel à la physiothérapie et la réintégration dans son poste de travail, en plus des possibilités chirurgicales et des mesures conservatrices. Cette nouvelle offre, qui a été présentée officiellement au public par deux fois, a rencontré un vif intérêt auprès de la population locale et des médias.
- Dans le contexte d'une réinsertion sociale et professionnelle s'inscrivant dans la durée, l'éventail des prestations propose depuis peu des conseils professionnels en ambulatoire. Grâce au don d'une fondation, l'offre « coaching métier / orientation » est aussi proposée en Romandie depuis le second semestre 2019. De nouvelles offres de diagnostic professionnel et d'entraînement ont été élaborées pour parer au décrochage face aux mutations professionnelles en cours.
- En 2019, les activités du groupe de processus « Recherche Connaissances Innovation » ont été étendues et consolidées. La recherche clinique du Centre suisse des paraplégiques compte désormais six programmes de recherche tandis que 17 projets de recherche de divers champs cliniques ont été lancés, ce qui permet d'accroître l'expertise et de poursuivre l'optimisation de la prise en charge des patient-es. De premiers projets d'imagerie fonctionnelle appliqués aux lésions médullaires ont apporté des résultats fort intéressants susceptibles d'entraîner des retombées décisives en matière de diagnostic et de thérapie du futur.

- Au second semestre 2017, une première volée de 40 étudiant-es en médecine ont commencé leurs études dans l'« aile lucernoise » de l'université de Zurich. Depuis septembre 2019, celles-ci et ceux-ci suivent leur cursus et à Zurich et de plus en plus à l'Hôpital cantonal de Lucerne ainsi qu'au sein d'organisations partenaires, comme au Centre suisse des paraplégiques. Des missions d'enseignement sont également assurées à la clinique spécialisée de Nottwil : tutorat des jeunes étudiant-es, des étudiant-es rédigeant leur mémoire de mastère, exercices pratiques d'auscultation, cours de médecine clinique ainsi que le module « Retour à la vie avec une lésion de la moelle épinière » : les potentiels qu'offre la médecine moderne ».

« La transformation digitale permettra une prise en charge médicale personnalisée de personnes avec une lésion médullaire. »

Hans Peter Gmünder, directeur Centre suisse des paraplégiques

Perspectives

Le système de santé est l'un des derniers secteurs à être concerné par la transformation numérique. Les mutations qui se dessinaient ont été longtemps ignorées. La situation en train de changer. En 2019, le groupe de travail « Transformation numérique du bilan annuel » au Centre suisse des paraplégiques en a jeté les bases. Avec les nouvelles techniques de saisie des données, comme les technologies portables, d'approche et les implants, ainsi qu'une collecte de données de grande ampleur couplée à l'« apprentissage automatique », il se pourrait qu'on soit en mesure de poser un diagnostic anticipé par le biais de symptômes ou résultats typiques jusqu'ici inconnus et d'éviter les complications. Une prise en charge médicale des personnes blessées médullaires hautement personnalisée devrait émerger. Aussi le Centre suisse des paraplégiques a-t-il déposé, en collaboration avec l'École polytechnique fédérale de Zurich, une demande pour lancer et faire avancer la recherche et le développement dans le domaine de la « médecine personnalisée pour personnes ayant une paralysie médullaire » auprès de la Fondation suisse pour paraplégiques. Ce projet appelé à être exécuté en parallèle à Nottwil et Zürich démarrera en 2020.

À noter qu'un groupe d'expert-es interne nommé « Numérisation Innovation Transformation », qui sera créé en 2020, viendra en renfort corroborer cette lancée. L'objectif est d'élaborer, rapidement et facilement, des solutions à la pointe du progrès côté patient-es et côté processus hospitaliers.

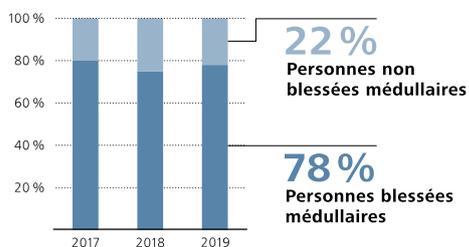
Fin 2019, le projet de changement qui a pris plusieurs années « CSP 2019 : CSP 2^e volet » est bientôt terminé. En même temps, ce terme ouvre aussi une nouvelle ère du point de vue du fond. Le Centre suisse des paraplégiques a en effet réussi à rendre possible quelque chose d'unique en son genre : vocation et approche sont arrimées l'une à l'autre, la trilogie médicale que sont – que faisons-nous ? lésion médullaire-dos-ventilation – , est accordée à celle des processus fondamentaux que sont – quand le-faisons-nous ? soins aigus-ré-éducation-suivi à vie – ainsi qu'à l'organisation toute entière et ses infrastructures, ce avec justesse et précision et conformément à la devise « Nottwil – pour une médecine meilleure ».



D^r méd. Hans Peter Gmünder
Directeur Centre suisse des paraplégiques

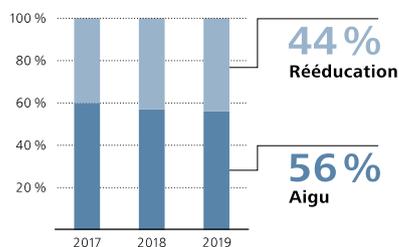
Chiffres

Hospitalisations



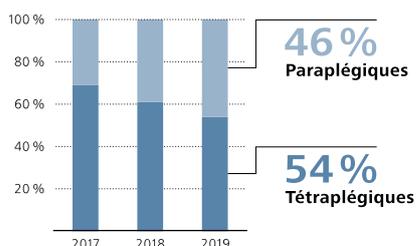
1250 patient-es ont été traité-es à la clinique. 78 % des hospitalisations ont été des personnes blessées médullaires.

Motif de l'hospitalisation



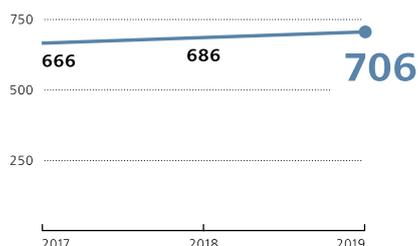
Sur les 1250 hospitalisations, 56 % des patient-es ont été admis-es pour un motif en médecine aiguë, 44 % pour une rééducation résidentielle.

Répartition paraplégie / tétraplégie



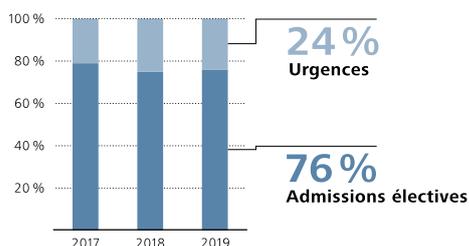
Parmi les personnes blessées médullaires traitées à la clinique spécialisée à Nottwil, 46 % ont une paraplégie et 54 % une tétraplégie.

Séjours médecine aiguë



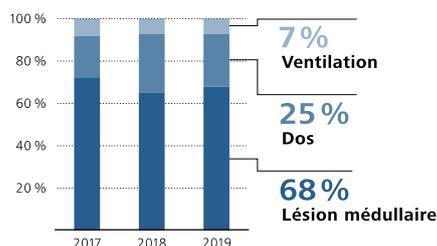
706 patient-es ont été pris-es en charge en médecine aiguë. Par rapport à l'exercice précédent, cela correspond à une hausse de près de 3 %.

Admissions



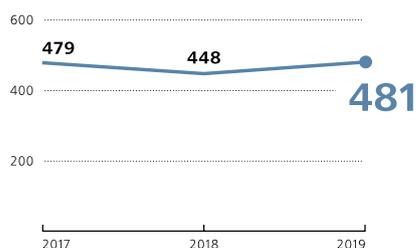
Près d'un quart des prises en charge en médecine aiguë ont été des urgences.

Médecine aiguë par domaine



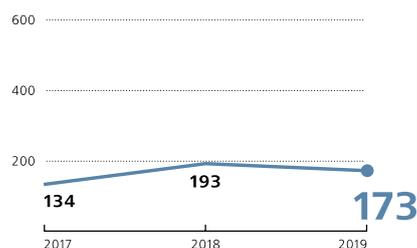
Quelque 30 % des séjours en médecine aiguë ont été dédiés aux domaines spécialisés du dos et de la ventilation (patient-es blessé-es médullaires et non). Le reste a été consacré aux différents problèmes des personnes paralysées médullaires.

Patient-es blessé-es médullaires en médecine aiguë



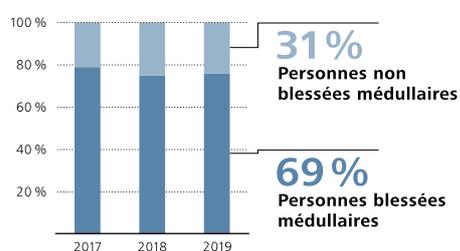
Près de 500 personnes blessées médullaires ont été prises en charge par la médecine aiguë. Quelque 6 % ont même fait le déplacement depuis l'étranger afin de bénéficier de l'expertise de la clinique spécialisée à Nottwil.

Patient-es médecine du dos



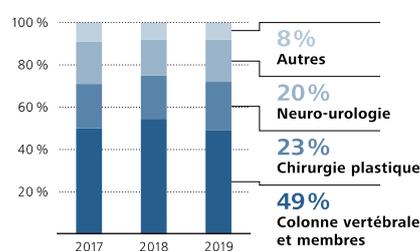
Outre la médecine médullaire, Nottwil dispose d'une grande expertise en matière de traitement de problèmes de dos. Sur les 173 patient-es traité-es avec en partie de lourds problèmes de dos, la majorité ont été des personnes valides.

Patient-es médecine de ventilation



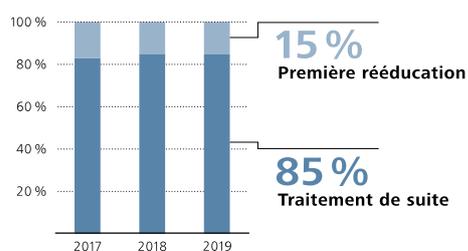
Sur les 52 patient-es ayant profité de la compétence en matière de médecine de ventilation, près d'un tiers ont été valides.

Opérations



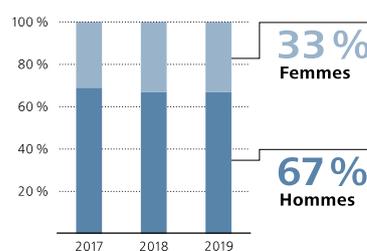
916 opérations ont été réalisées au total, dont près de la moitié sur la colonne vertébrale ou les membres. Près de 23 % des interventions ont traité des pathologies de la peau, notamment des points de pression.

Séjours de réadaptation



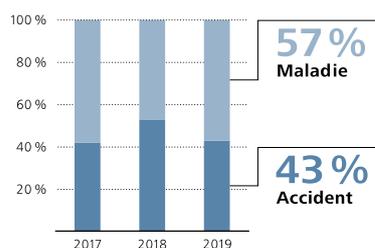
15 % sur les 965 séjours de réadaptation ont été des premières rééducations.

Premières rééducations



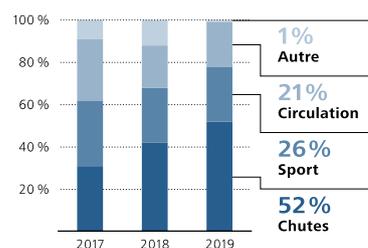
67 % des nouvelles blessures médullaires ont été diagnostiqués pour des hommes. Le diagnostic tétraplégie a été posé trois fois plus souvent pour les hommes que pour les femmes.

Causes de la paralysie médullaire



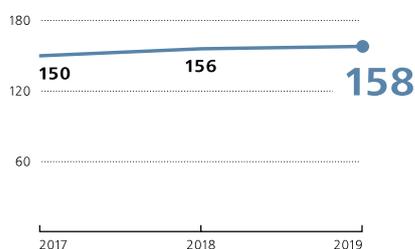
Pour 57 % des patient-es en première rééducation, la blessure médullaire a été due à une maladie.

Premières rééducations par cause d'accident



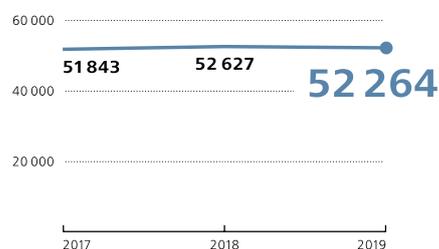
Pour 43 % des patient-es en première rééducation, c'est un accident qui a entraîné une lésion médullaire. Les chutes, accidents de sport et de circulation ont été les causes les plus fréquentes.

Lits occupés



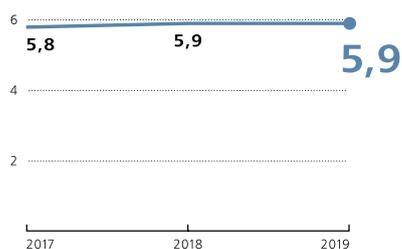
le Centre suisse des paraplégiques a exploité 158 lits en 2019. Lorsque les travaux d'agrandissement et de rénovation de la clinique seront achevés à l'automne 2020, 190 lits seront à disposition en tout, dont 16 en unités de soins intensifs. Et 36 lits dans deux unités de soins sont réservés aux personnes avec une couverture d'assurance en division privée.

Jours de soins



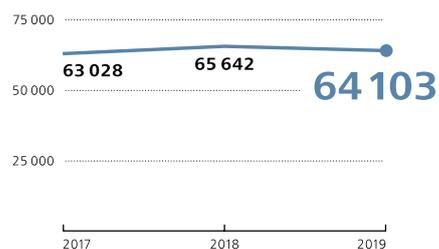
En tout, 1250 patient-es ont bénéficié de 52 264 journées de soins en hospitalisation.

Heures de soins en moyenne par patient-e et jour



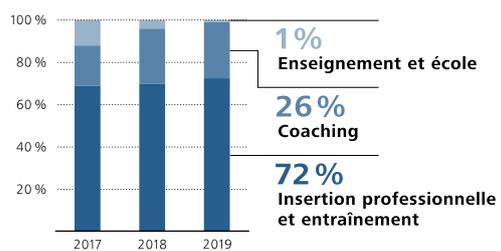
5,9 heures de soins ont été fournies en moyenne par patient-e et jour, même plus de 13 heures par jour à l'unité de soins intensifs.

Contacts patient-es en ambulatoire



Plus de 64 100 patient-es se sont rendus au Centre suisse des paraplégiques pour une prestation en ambulatoire. La plupart d'entre eux ont fait appel aux spécialistes du service de parapléologie, de la médecine du dos ou de la douleur, de la neuro-urologie ou encore le a radiologie.

Prestations ParaWork



Le domaine de ParaWork a fourni près de 14 200 heures en contact direct avec des patient-es et client-es, dont près de 72 % pour l'insertion professionnelle et des entraînements.

Tour d'horizon



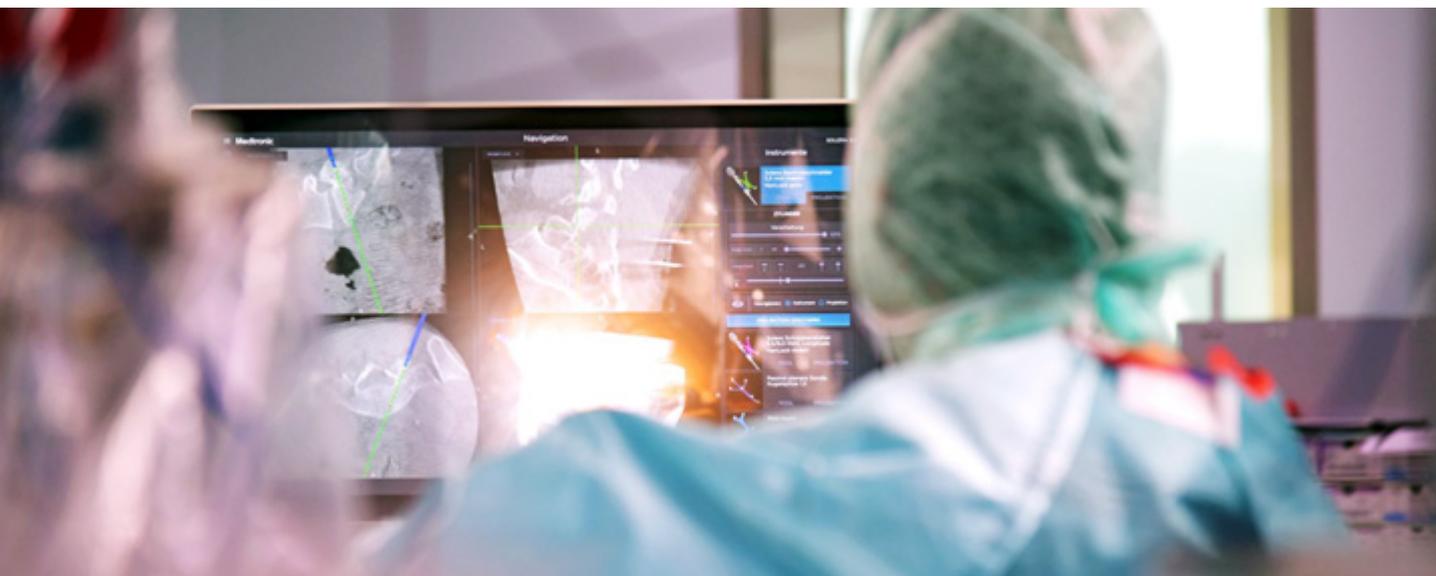
Introduction réussie de la mesure de la qualité

Le Centre suisse des paraplégiques s'est investi plusieurs années durant pour faire entrer l'« instrument de mesure spécifique à la paralysie médullaire » destiné à saisir les « limitations des patients ayant une paralysie médullaire dans les domaines des soins personnels, de la respiration, du contrôle vésical et rectal et de la mobilité » dans le plan de mesures de l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ). Cet investissement en phase avec les trois centres pour paraplégiques de Suisse a porté ses fruits en 2019. Il a permis de faire bouger les choses au niveau national et à faire entrer dans le plan de mesure ordinaire de l'ANQ ledit instrument. Avec ce dernier, la qualité des résultats générés par la prise en charge des patient-es ayant une blessure médullaire est donc valablement vérifiée en tant que spécificité, une première.



Processus de la médecine aiguë optimisée

Le Centre suisse des paraplégiques est la première adresse en matière de complications médicales aiguës chez les personnes blessé-es médullaires. En 2019, le service de la médecine aiguë a été reconfiguré afin de renforcer plus encore ses prestations médicales de haut niveau. Avec la chaîne des soins « médecine d'urgence – médecine intensive – médecine aiguë interne et chirurgicale », les patientes et patients ont accès aux prestations médicales adéquates, 24 heures sur 24.



Les gestionnaires de dossier patient améliorent les processus

En été 2019, le service de chirurgie spinale au Centre suisse des paraplégiques a restructuré les processus organisationnels des permanences ambulatoires et des hospitalisations. En outre, les gestionnaires de dossier patient assurent la gestion sans faille du dossier patient de l'admission jusqu'à la sortie du patient. Ils ou elles permettent de clarifier les besoins des patient-es, proches et médecins assignants le temps de l'hospitalisation, d'accompagner le ou la patiente réintégrant un statut ambulatoire pour les soins de suite, une fois sortie de clinique ou de garantir un passage structuré de la phase aigüe à la celle de la rééducation. Ces nouvelles mesures ont d'ores et déjà des répercussions positives, notamment sur l'enquête de satisfaction patient.



Une salle d'opération séduisante par ses infrastructures

En été 2019, le Centre suisse des paraplégiques a mis en service sa troisième et dernière salle d'opération neuve. La nouvelle salle d'opération construite dans la foulée de l'agrandissement et de la rénovation de la clinique séduit par ses infrastructures de haut niveau et sa vastitude. Elle a en effet été conçue de manière à recevoir les appareils et technologies d'avenir. En recrutant des personnels spécialisés supplémentaires, l'offre interventionnelle pourrait être étoffée par la même occasion.



La chirurgie de la main tétraplégique continue de progresser

Le nombre de patient-es qui se font opérer de la main tétraplégique au Centre suisse des paraplégiques a considérablement augmenté en 2019. D'ailleurs, le service de chirurgie de la main tétraplégique de Nottwil est de plus en plus connu à l'international. Des chirurgien-nes de la main et thérapeutes de la main du monde entier ont assisté au cours qui a remporté un vif succès (« 9th instructional course on reconstructive tetraplegia hand surgery ») donné sous la direction de l'équipe de chirurgien-nes de la main du Centre suisse des paraplégiques. Par ailleurs, la chirurgie de la main tétraplégique du Centre suisse des paraplégiques est appelée à apporter une importante contribution à la formation des chirurgien-nes de la main à travers la mise en place d'un groupement de formation post-graduée conjoint au département de chirurgie de la main de l'hôpital cantonal de Lucerne.

[« La vie en main » \(en allemand\) >](#)

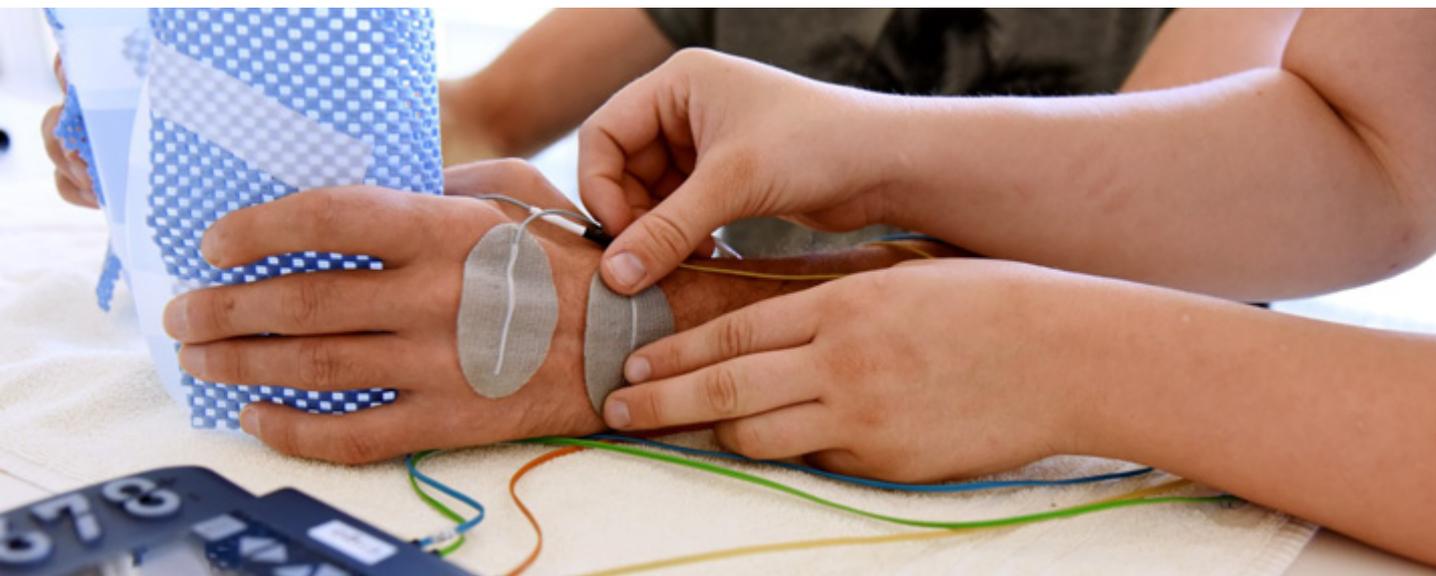
[Chirurgie de la main tétraplégique au Centre suisse des paraplégiques, émission SRF Puls, 1^{re} partie \(en allemand\) >](#)

[Chirurgie de la main tétraplégique au Centre suisse des paraplégiques, émission SRF Puls, 2^{nde} partie \(en allemand\) >](#)



Salles de thérapie mises en service

En fin d'année, les nouvelles salles de thérapie ont été mises en service au Centre suisse des paraplégiques. Elles ont été conçues et agencées en fonction des processus de travail et se trouvent aux trois étages. Les fauteuils roulants en stock sont entreposés au sous-sol à proximité du Centre pour l'assise en fauteuil roulant spécialisé dans la prise en charge de patient-es souffrant de problématiques complexes liées à leur assise (malposition, scoliose, asymétrie, points de pression, douleurs). C'est également là que les blessé-es médullaires peuvent s'exercer à effectuer les transferts auto et à manier le monte-escalier. Les thérapies médicales incluant les entraînements aux agrès pour améliorer endurance, force et coordination se déroulent au rez-de-chaussée. À l'étage ont lieu les thérapies mettant en jeu la robotique, comme l'exosquelette, et un appartement de thérapie est également à disposition où sont proposés les exercices de cuisine ou de transfert dans la baignoire par exemple.



Congrès de stimulation électrique fonctionnelle

En novembre 2019, un cours intitulé « Stimulation électrique des muscles dénervés » a eu lieu pour la première fois. Organisé par l'International FES Centre® du Centre suisse des paraplégiques, il s'est étalé sur deux jours. Y ont participé des physiothérapeutes, ergothérapeutes et médecins des quatre coins de la Suisse, d'Autriche, d'Allemagne, de Belgique et d'Islande ; y ont été enseignées les bases cliniques, physiologiques et techniques de la stimulation. La méthode de traitement de la stimulation électrique fonctionnelle (SEF) est pratiquée au Centre suisse des paraplégiques depuis 1992 déjà. En 2018, l'International FES Centre® pour la réadaptation neurologique et musculo-squelettique des patient-es hospitalisé-es ainsi que celles et ceux consultant en ambulatoire a ouvert ses portes.

[FES au Centre suisse des paraplégiques](#) >



Nouveautés dans le domaine de la médecine de la douleur

Le Centre de la douleur au Centre suisse des paraplégiques a emménagé dans ses nouveaux locaux en juillet. Avec l'agrandissement et la rénovation de la clinique, l'offre diagnostique et thérapeutique en matière de médecine de la douleur a été modernisée et étendue avec notamment un environnement pour s'exercer dans lequel les patient-es souffrant de douleurs peuvent se frotter à des situations se rapprochant le plus possible de la réalité et apprendre à surmonter leurs appréhensions à faire tel ou tel mouvement dans une cuisine, un atelier ou un bureau par le truchement de la simulation. En outre, des procédés innovants comme la marche virtuelle pour personnes en fauteuil roulant aux jambes paralysées douloureuses ou une analyse en 4D de la colonne vertébrale sont également à disposition, deux nouveautés en Suisse.

[« Leurrer son propre cerveau » >](#)

[Interview avec le médecin-chef André Ljutow >](#)



Besoins en neuro-urologie

L'ambulatorie décentralisé rattaché au Centre suisse des paraplégiques à Lausanne est dorénavant doté d'une unité de cystoscopie pour la permanence neuro-urologique. Grâce à ce nouvel équipement, les personnes paralysées médullaires, qui sont souvent confrontées à des problèmes vésicaux à cause de leur blessure médullaire, n'auront plus à se déplacer jusqu'à Nottwil.

Le Centre suisse des paraplégiques est l'un des deux centres de formation en neuro-urologie existant en Suisse. Cette offre de formation continue a suscité beaucoup d'enthousiasme en 2019, chose on ne peut plus réjouissante.



Le restaurant self-service a fait peau neuve

Les travaux de réfection du restaurant self-service au rez-de-chaussée du Centre suisse des paraplégiques débutés le 2 mars ont abouti à sa réouverture le 24 août. Le concept du « Centro », qui a été pensé de manière à faire face à une affluence accrue et convaincu par un agencement accueillant et une offre culinaire attrayante, remplace celui qui avait cours depuis une trentaine d'années.

[Horaires d'ouverture](#) >



Instrument d'orientation professionnelle pour soutenir la réinsertion

Un outil développé sur le campus de Nottwil nommé « Job Matching » aide les blessé-es médullaires à se réinsérer sur le marché de l'emploi. Cet outil mis au point par ParaWork et la Recherche suisse pour paraplégiques et disponible via Internet permet de rapprocher les aptitudes et besoins d'une personne avec les réalités du travail dans quelque 1600 métiers en Suisse. Il devrait être opérationnel au printemps 2020 chez ParaWork, le service en charge de la réinsertion professionnelle au Centre suisse des paraplégiques.

« Quel métier pour moi ? » >



La formation professionnelle centralisée

Suite à l'analyse approfondie des différents domaines de formation pour les collaboratrices et collaborateurs au Centre suisse des paraplégiques, le département « Formation professionnelle » a été créé le 1^{er} janvier. Ce nouveau service coordonne la compétence interdisciplinaire en matière de formation. Basant sur une nouvelle vision et stratégie de formation, on a assisté à la réorganisation de Paracademy®, prestataire de formation à l'interne, et au lancement d'un projet de gestion des savoirs.



La clinique spécialisée au petit écran

La journaliste Mona Vetsch a passé trois jours intenses au Centre suisse des paraplégiques dans le cadre de l'émission de TV « Mona mittendrin » (SRF1). Elle a fait la connaissance de personnes blessées médullaires, les a accompagnées dans leur quotidien thérapeutique, et interviewées, sans tabou... Pas moins de 360 000 de téléspectateurs ont regardé l'émission en première diffusion.

[Le CSP, ça a été comment pour Mona Vetsch ? \(en allemand\) >](#)



Deux unités de soins privées

Afin d'être plus attrayant pour les patient-es ayant une complémentaire, le Centre suisse des paraplégiques a prévu deux unités de soins privées. Tandis que les patient-es ayant une assurance leur permettant d'être en division semi-privée ou privée occupaient des chambres disséminées dans les différentes unités de soins, avant les travaux d'extension de la clinique, maintenant que le projet de construction arrive à son terme, la clinique spécialisée va pouvoir répondre à la demande grandissante de celles et ceux souhaitant être tout-es seul-es dans leur chambre et obtenir des prestations supplémentaires. La première division privée accueillera ses premières patientes et premiers patients début 2020, la seconde à l'été 2020.



Association suisse des paraplégiques

Pour l'Association suisse des paraplégiques, l'année 2019 a été marquée par de profonds remaniements et des innovations ayant procuré des succès. Dans le même temps, les prestations de l'organisation faîtière des paralysé-es médullaires sont une fois de plus très bien notées. L'Association suisse des paraplégiques était en mesure de proposer aux blessé-es médullaires un grand nombre de prestations à titre gratuit ou à un prix fort réduit.



Situation

Chère lectrice, cher lecteur,

Évolution

2019 a été une année pleine de revirements pour l'Association suisse des paraplégiques, notamment au niveau de ses cadres dirigeants. Début mai, Charly Freitag a succédé à Thomas Troger qui a quitté ses fonctions de directeur après plus de 20 ans passés à la tête de l'Association suisse des paraplégiques. Le même mois, cette dernière a pris connaissance avec une profonde tristesse de la disparition tragique de l'un des membres de sa direction. De même, l'Institut de conseils juridiques et le domaine d'activité Culture et loisirs ont changé de direction depuis octobre 2019.

Lors de l'assemblée générale le 27 avril 2019, un nouveau président a été nommé et quatre nouveaux membres ont été élus au comité central de l'Association suisse des paraplégiques.

Tous ces changements de personnel ont eu des conséquences considérables d'un point de vue opérationnel et stratégique. Pour la faïtière des paralysés-médullaires, l'exercice a été difficile puisque la nouvelle équipe dirigeante a notamment eu à assumer la gestion des affaires courantes que l'on peut sans doute qualifier d'exigeantes, tout en faisant face à des mutations culturelles et structurelles.

Événements



Urs Styger
Directeur ad intérim.

Forte de ses 11 000 membres environ, l'Association suisse des paraplégiques est l'organisation faîtière nationale des personnes paralysées médullaires. L'Association suisse des paraplégiques met tout en œuvre pour répondre aux préoccupations sociétales, sociales, politiques et personnelles de ses membres et œuvre à la réinsertion ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie des personnes paraplégiques et tétraplégiques. De nombreuses prestations sont proposées grâce à l'Institut de conseils juridiques, au Sport suisse en fauteuil roulant, au Centre construire sans obstacles, aux domaines d'activité Conseils vie ainsi que Culture et loisirs. Un contrat de collaboration, dans lequel les intentions de l'une et l'autre sont stipulées, lie l'Association suisse des paraplégiques à la Fondation suisse pour paraplégiques.

L'Association suisse des paraplégiques est en mesure de proposer aux blessés médullaires un grand nombre de prestations à titre gratuit ou à un prix fort réduit. Pour ce faire, elle est toutefois tributaire de financements extérieurs. En 2019, elle était en pourparlers avec l'Office fédéral des assurances sociales pour la période collaborative comprise entre 2020 et 2023. Celui-ci est, outre la Fondation suisse pour paraplégiques, le plus important soutien financier de l'Association suisse des paraplégiques. Les intenses négociations ont été positives et abouti à une nouvelle convention. Les prestations de l'Association suisse des paraplégiques et des 27 clubs en fauteuil roulant seront à l'avenir facturées conformément aux nouvelles conditions fixées par des contrats de sous-traitance de services.

Les cinq domaines d'activité de l'Association suisse des paraplégiques ont également subi des changements novateurs :

- Le Centre construire sans obstacles mise de plus en plus sur la digitalisation afin d'être à même d'évaluer et d'anticiper autant que possible les développements techniques susceptibles de servir les besoins individuels des usagers et usagères. En 2019, l'équipe de collaboratrices et collaborateurs du dit centre ont fourni quelque 7000 heures de conseil en matière de construction à leurs clients à titre gratuit.
- Le domaine d'activité Culture et loisirs a proposé en 2019 chacun des 19 voyages élaborés par ses soins à ses client-es paraplégiques et tétraplégiques qui ont indiqué, à 93,5 %, être extrêmement satisfait-es. À noter qu'un voyage phare à destination de l'Islande a suscité un grand engouement.
- Les collaborateurs et collaboratrices du domaine d'activité Conseils vie ont été beaucoup plus sollicités pour leur professionnalisme en matière de fourniture de conseils sociaux. L'une des thématiques ayant le vent en poupe est celle de la paralysie médullaire et de l'avancée en âge. En tout, 4524 contacts ont eu lieu avec des personnes blessées médullaires ou leurs proches.
- L'Institut de conseils juridiques a en 2019 mis l'accent sur son activité de conseil concernant les contributions aux soins des assurances accidents et sur l'obligation pour les caisses d'assurance-maladie de fournir les prestations se rapportant à ce domaine. Cela était nécessaire car de nombreuses incertitudes subsistaient depuis la révision de l'ordonnance sur l'assurance-accident, il y a deux ans.
- Grâce au travail du Sport suisse en fauteuil roulant, le championnat du monde d'athlétisme junior a été accueilli à Nottwil pour la deuxième fois en 2019. Les deux éditions couronnées de succès sur le campus de Nottwil constituent désormais une valeur de référence, la Suisse ayant remporté cinq médailles en 2019.

Les formes de communication de l'organisation faîtière des paralysé-es médullaires ont beaucoup évolué. En 2019, l'Association suisse des paraplégiques a ajouté de nouveaux instruments de communication à ceux qu'elle avait déjà, en développant les différents canaux offerts par les réseaux sociaux. Cela permet aux personnes, qui se servent principalement des moyens de communication modernes, de faire appel aux prestations de l'organisation faîtière de façon optimale.

En 2019, l'Association suisse des paraplégiques a réalisé un vaste sondage d'opinion qu'elle a coutume de mettre en œuvre tous les quatre à cinq ans auprès de ses client-es. Il en ressort une satisfaction générale à l'égard de l'Association suisse des paraplégiques (moyenne de 87 %, contre 88 % en 2015). Ce haut degré de satisfaction s'explique par le fait que les services proposés sont ajustés au fur et à mesure compte tenu des besoins des personnes blessé-es médullaires. Cela est possible grâce à l'inventivité et l'esprit d'initiative qui caractérisent les collaborateurs et collaboratrices, soucieux et soucieuses d'améliorer les formules proposées. En 2019, 388 idées d'amélioration ont été suggérées. En outre, 92 % (contre 93 % en 2015) ont dit apprécier voire apprécier fort l'amabilité des collaboratrices et collaborateurs répondant au téléphone. Ce sondage a pour but d'optimiser encore davantage les prestations de service.

« Les collaboratrices et collaborateurs ont l'esprit d'initiative et font preuve d'inventivité. »

Urs Styger, directeur ad intérim Association suisse des paraplégiques

Perspectives

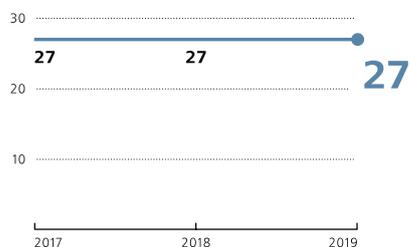
Pour l'Association suisse des paraplégiques, les défis en termes de personnel ne se sont pas arrêtés là. Fin janvier 2020, Charly Freitag a décidé quitter son poste de directeur. La conception de la direction défendue par les membres de la direction et lui-même et celle qu'avait l'état-major de la direction divergeaient tellement l'une de l'autre que la collaboration en pâtissait. Afin de garantir la stabilité de l'Association suisse des paraplégiques, le directeur adjoint Urs Styger en a assuré la direction par intérim dès le début du mois de février 2020 jusqu'à ce qu'un successeur lui soit trouvé d'ici l'automne 2020. De plus, le département Conseils vie sera dirigé par une autre personne à partir du 1^{er} avril 2020.



Urs Styger
Directeur ad intérim Association suisse des paraplégiques

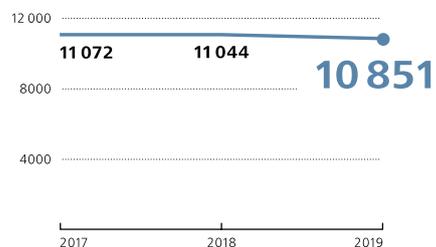
Chiffres

Clubs en fauteuil roulant



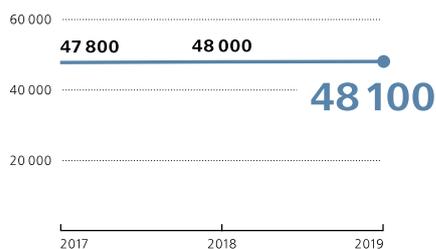
L'organisation faitière des paralysé-es médullaires soutient 27 club en fauteuil roulant régionaux dans toute la Suisse.

Membres clubs en fauteuil roulant



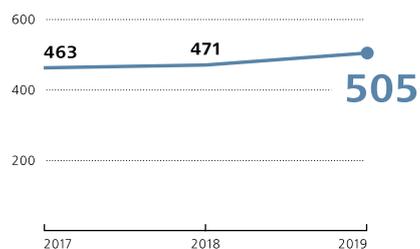
Fin 2019, l'Association suisse des paraplégiques a compté 10 851 membres actifs, passifs, d'entreprise et libres dans toutes les régions géographiques et linguistiques.

Heures consacrées à l'intégration, aux conseils et aux cours



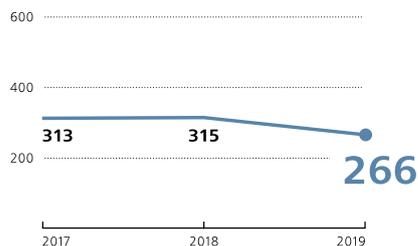
Le domaine d'activité a investi 48 100 heures pour l'intégration, le conseil et les cours.

Dossiers juridiques suivis



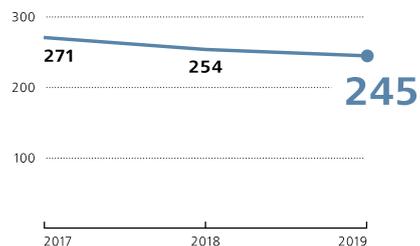
L'Institut de conseils juridiques a assuré le suivi de 505 dossiers au titre de l'accompagnement juridique de membres paralysés médullaires de l'Association suisse des paraplégiques.

Conseils construction



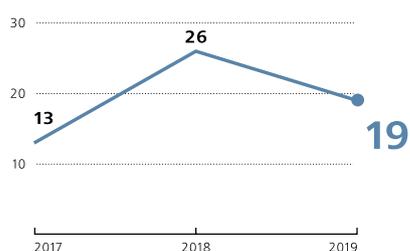
Le Centre construire sans obstacles a assuré 266 séances de conseil dans le cadre de déménagements et de travaux destinés à rendre le logement (appartement ou maison) de blessé-es médullaires accessible en fauteuil roulant.

Participant-es aux offres de sport populaire



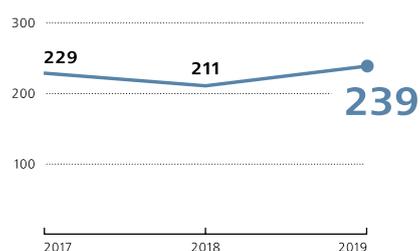
245 personnes ont participé à des manifestations de sport populaire organisées par Sport suisse en fauteuil roulant.

Médailles remportées lors de compétitions



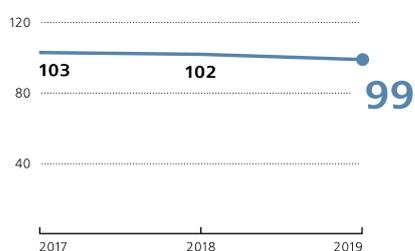
Il y a eu des compétitions pour presque toutes les disciplines. Médailles remportées aux Jeux paralympiques, championnats du monde et championnats d'Europe : 19, dont 5 or, 8 argent et 6 bronze.

Participant-es aux voyages



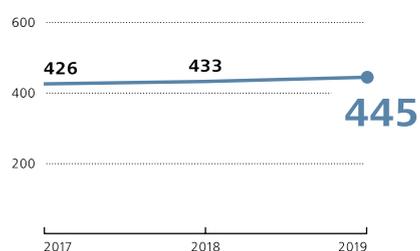
239 voyages organisés ont été réservés auprès de l'agence de voyages de l'Association suisse des paraplégiques. Nouvelle offre, les croisières sont très demandées.

Cours de sensibilisation



99 cours ont été organisés par le domaine d'activité Culture et loisirs. La priorité est mise sur l'information et la propre expérience au sujet de la lésion médullaire.

Manifestations / événements



L'Association suisse des paraplégiques a organisé 445 événements, dont de nombreuses manifestations de sport aux niveaux national et international.

Tour d'horizon



Direction stratégique renouvelée

Les délégués des 27 clubs en fauteuil roulant de Suisse ont élu le comité central de l'Association suisse des paraplégiques lors de leur 27^e assemblée générale le 27 avril 2019. La direction stratégique de l'organisation faîtière des paralyisé-es médullaires compte un membre de plus, ce qui porte son effectif à sept membres.

[Communiqué du 27 avril 2019](#) >

En sa séance constitutive du 9 juillet 2019, le nouveau comité central a décidé d'élargir la vice-présidence de l'Association suisse des paraplégiques à deux personnes. Dans un premier temps, c'est donc une vice-présidence bicéphale qui assume également les fonctions du président fraîchement élu le 27 avril 2019 puisque celui-ci n'a malheureusement pas pu prendre ses fonctions comme prévu pour des raisons de santé.



L'élite sportive internationale aux ParAthletics

Du 24 au 26 mai 2019, le campus de Nottwil a accueilli l'élite sportive venue des quatre coins du monde à l'occasion des ParAthletics. Les athlètes suisses de haut niveau ont livré des duels passionnants et la Suisse a raflé de nombreuses places sur le podium. Cet événement rencontre un vif intérêt à l'international vu que les sportifs battent régulièrement bien des records européens et mondiaux sur les pistes rapides de la Sport Arena Nottwil. C'est aussi pour ces jeunes athlètes une très bonne occasion de voir s'ils ou elles sont en forme. Les épreuves sont organisées par Sport suisse en fauteuil roulant de l'Association suisse des paraplégiques.

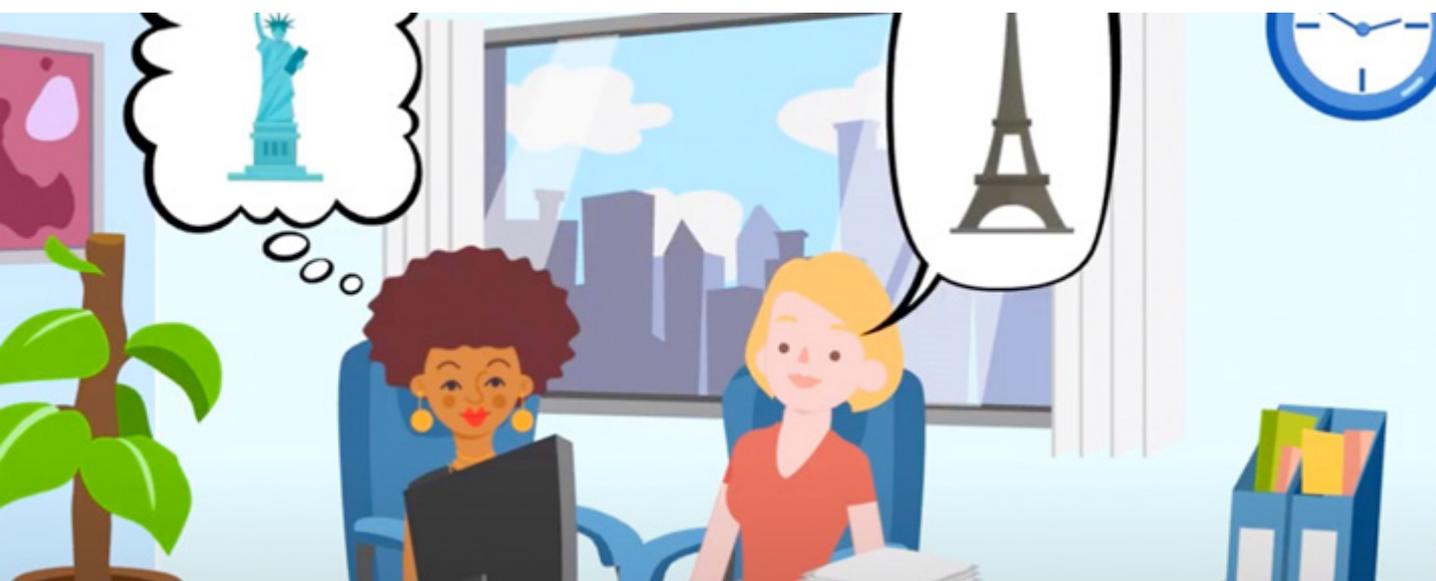


Championnat du monde junior à Nottwil

En 2017, le comité paralympique international a donné naissance au championnat du monde junior d'athlétisme afin d'assurer la relève. L'organisation Sport suisse en fauteuil roulant rattachée à l'Association suisse des paraplégiques a été chargée de mettre en œuvre les deux premières éditions en 2017 et en 2019. En 2019, 325 athlètes âgés de 14 à 17 ans (moins de 18 ans) et de 18 à 19 ans (moins de 20 ans) ont fait le déplacement à Nottwil encadrés par un staff de 230 – accompagnant-es et guides, de 43 nations différentes.

[Impressions \(en allemand\)](#) >

Ont pris le départ sportifs de petite taille, amputés, présentant une paralysie cérébrale, des troubles de la vue, de l'apprentissage ainsi que des sportifs en fauteuil roulant. Ils ont disputé des compétitions sur piste ou sur les installations de lancer et de saut. Quelque 200 bénévoles et autres volontaires étaient sur place afin de garantir un déroulement sans faille de la manifestation.



À la page question réseaux sociaux

Depuis octobre 2019, l'Association suisse des paraplégiques publie des contenus intéressants également sur les réseaux sociaux. Par exemple, elle a réalisé un petit film d'animation expliquant le travail son domaine d'activité Culture et loisirs qui élabore, planifie et met en œuvre des voyages pour les personnes paraplégiques et tétraplégiques.

Film « Comment nous planifions un voyage » [>](#)



Le domaine d'activité Conseils vie a grossi

Dans le domaine du travail social, de plus en plus de personnes se tournent vers l'Association suisse des paraplégiques ; dans la situation de plus en plus complexe qui est la leur, celles-ci sont demandeuses d'aide. Afin de répondre à cet affluence, l'activité Conseils vie a vu ses effectifs augmenter légèrement. Il n'est pas rare que le personnel des antennes régionales de conseil social n'ait pas toutes les connaissances spécifiques requises de la paralysie médullaire et ses différents aspects. Bien souvent, il s'agit d'apporter des réponses aux questions de l'inclusion, de l'autodétermination, et non pas seulement de régler les problèmes financiers ou d'assurance sociale. Les assistants sociaux et assistantes sociales de l'Association suisse des paraplégiques peuvent également proposer aux personnes concernées de les suivre, une fois leur rééducation terminée, inclure dans leur approche toutes les questions pertinentes, chercher des solutions ensemble et, si besoin est, aiguiller les membres de l'Association suisse des paraplégiques à ses organisations partenaires spécialisées.



Une définition simple et claire des paires conseillers et conseillères

Un petit film d'animation a été réalisé pour donner une idée des multiples missions dont sont investi-es les paires conseillers et conseillères de l'Association suisse des paraplégiques. On y apprend pourquoi les personnes venant de subir un traumatisme médullaire ont tout intérêt de se faire conseiller par ces paires et à quelles questions sont abordées.

[L'activité des paires conseillers et conseillères pour les traumatisés médullaires](#)



ParaVacances 2020



Agence de voyages pour personnes en fauteuil roulant fort prisée

« ParaVacances » est le catalogue de l'Association suisse des paraplégiques. Il contient tous les voyages organisés par cette dernière pour les personnes paralysées médullaires. Les offres sont diverses et variées afin de répondre aux souhaits du plus grand nombre : sport d'hiver en Suisse, vacances à la plage sur les côtes méditerranéennes, tourisme urbain à la découverte des métropoles européennes ou grands voyages en outre-mer. En 2019, la destination qui a suscité un grand engouement a été l'Islande. Huit personnes en fauteuil roulant ont eu le loisir de visiter le pays des geysers, des glaciers et des volcans, accompagnées d'un guide touristique compétent.

[ParaVacances](#) >

Quand arrive la fin de l'automne, les amoureuses et amoureux de voyages de l'Association suisse des paraplégiques se retrouvent pour partager leurs photos. Ce rendez-vous est l'occasion d'évoquer les souvenirs de vacances de l'année écoulée et de dévoiler les destinations de la saison à venir. Celles et ceux qui sont tout de suite emballés par une destination peuvent réserver sur le champ.



Recherche suisse pour paraplégiques

La Recherche suisse pour paraplégiques joue un rôle de pionnière dans le domaine de la recherche en matière de rééducation intégrale. Ses travaux apportent une contribution significative au positionnement international de la place scientifique suisse. En outre, cette institution vouée à la recherche sise à Nottwil s'engage sur le terrain de la promotion de la relève scientifique. En 2019, la Recherche suisse pour paraplégiques a résumé ses résultats de la mesure d'impact dans un rapport. Cela permet de démontrer pour la première fois la dimension sociale des activités de la Fondation suisse pour paraplégiques.



Situation

Chère lectrice, cher lecteur,

Évolution

La Recherche suisse pour paraplégiques a mis sur pied un réseau voué à la recherche nationale et internationale dont l'objet d'étude est la rééducation intégrale. Elle contribue, par ses recherches cliniques et orientées vers la communauté en matière de rééducation, à l'amélioration de la santé, de l'insertion sur le marché du travail, de l'autodétermination et de la qualité de vie des personnes paralysées médullaires, sur le long terme et de façon durable. La Recherche suisse pour paraplégiques joue un rôle de pionnière sur le terrain de la recherche en matière de rééducation intégrale et constitue un pôle de recherche compétitif et reconnu dans le monde entier à travers son étroite coopération avec l'Université de Lucerne.

La singularité et la qualité de la recherche intégrale sur les lésions de la moelle épinière (Spinal Cord Injury, dont l'abréviation est SCI) sont jugées dignes d'être soutenues par le Conseil suisse de la science (CSS). En vertu de l'article 15 de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI), la Recherche suisse pour paraplégiques bénéficie depuis 2008 du soutien de la Confédération et des cantons en tant qu'institution de recherche para-universitaire d'importance nationale. La période de programmation en cours 2017 à 2020 est positive. Une demande a été déposée auprès du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI afin de donner un prolongement à ce soutien pendant la période allant de 2021 à 2024.

Sur la place scientifique suisse, la Recherche suisse pour paraplégiques remplit une mission importante en coopération avec le département des sciences de la santé et de médecine à l'université de Lucerne. Les activités scientifiques de la Recherche suisse pour paraplégiques ont à nouveau fait l'objet d'une vaste évaluation positive par le Comité scientifique sur la base du modèle du FNS pour les programmes nationaux de recherche.

En collaboration avec l'université de Lucerne, la promotion de la relève scientifique s'appuie sur un programme de master, un programme d'études doctoral structuré et un programme appelé Young Investigator Programm de post-doctorat. Des postes de professeurs assistants en « Health Communication » et « Rehabilitation Services Research » au sein de la Recherche suisse pour paraplégiques ont été mutés en postes de professeurs extraordinaires, après obtention de l'habilitation à diriger des recherches. Les titulaires de ces postes ont continué leurs activités d'enseignement et de recherche dans le cadre de postes de professeur travaillant et pour la Recherche suisse pour paraplégiques et pour le département des sciences de la santé et de médecine. Le « Center for Rehabilitation in Global Health Systems » rattaché à l'université de Lucerne a poursuivi les activités de formation, de recherche et d'implémentation en collaboration avec la Recherche suisse pour paraplégiques dans un but de renforcement de la rééducation à l'intérieur des systèmes de santé.

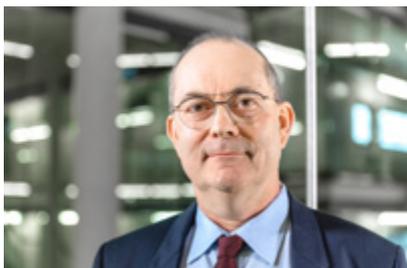
Événements

L'analyse des résultats de l'enquête internationale sur les lésions de la moelle épinière (InSCI), à laquelle 22 pays ont pris part, soit 12 500 participant-es, a été fondamentale pour le système de santé apprenant en faveur des blessés médullaires initié et piloté par la Recherche suisse pour paraplégiques. Des publications se référant à ces résultats ont été produites dans un cadre collaboratif international, des lacunes conséquentes sur le plan de la prise en charge ont été identifiées et des bases destinées à prioriser les mesures pour améliorer la condition des blessé-es médullaires ont pu être jetées. Cette contribution est déterminante pour le positionnement international de la Suisse en tant que pôle scientifique majeur, dans un secteur d'activité où le pays est producteur d'excellence, que ce soit sur le terrain de la prise en charge clinique, sur celui de l'insertion sociale ou encore sur celui de la recherche.

« En comparaison internationale, les performances de la Suisse sont excellentes sur le terrain de la prise en charge clinique, de l'insertion sociale et de la recherche en faveur des personnes paralysées médullaires. »

Gerold Stucki, directeur Recherche suisse pour paraplégiques

Perspectives



Prof. Dr^r méd. Gerold Stucki
Directeur

La vocation première de la Recherche suisse pour paraplégiques est la recherche en matière de rééducation intégrale appliquée aux synergies entre les facteurs physiques, psychiques et sociaux dans l'évolution et la maîtrise du handicap. La Recherche suisse pour paraplégiques coopère à l'échelon national et international. Elle remplit une mission importante dans le domaine de la recherche en Suisse. En effet, la Recherche suisse pour paraplégiques est reconnue par la Confédération et les cantons en tant qu'institution de recherche para-universitaire, une chaire ayant été mise en place à l'Université de Lucerne avec l'instauration d'une filière consacrée aux sciences et à la politique de santé publique ainsi qu'un master en sciences de la santé.

Proche des domaines scientifiques proposés à Lucerne et des domaines de spécialisation en rapport avec la santé, le champ de recherche de la Recherche suisse pour paraplégiques vient enrichir ces derniers, du fait de la transdisciplinarité et de l'intégralité de son approche. La recherche intégrale dans le domaine de la santé suscite un vif intérêt au sein de la société (« community health »), notamment dans le canton de Lucerne. Un pôle s'est instauré, composé d'institutions existant depuis assez longtemps et d'autres plus récentes. C'est ce pôle-là qu'il va s'agir de développer plus encore.

Par ailleurs, il est question d'approfondir la collaboration mise en place en 2019 avec l'Institut de médecine sociale et préventive, rattaché à l'université de Berne qui a notamment pour but l'étude de la mortalité des personnes blessées médullaires, dans le temps et comparativement à la population totale.

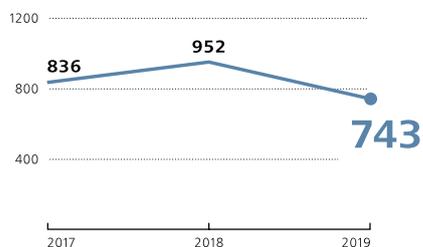
La décision a été prise de renforcer et de développer davantage le domaine « Rehabilitation und Healthy Aging » à travers deux postes de professeurs partagés entre le département des sciences de la santé et de médecine à l'université de Lucerne et la Recherche suisse pour paraplégiques.

Le premier rapport d'impact rédigé par la Recherche suisse pour paraplégiques pour la Fondation suisse pour paraplégiques dresse un vaste panorama retraçant les domaines fondamentaux se rapportant à la condition des personnes ayant une paralysie médullaire dans lesquels la Fondation suisse pour paraplégiques déploie son action. Il a été décidé de poursuivre le monitoring visant à affiner davantage cette mesure d'impact et d'effectuer en parallèle des évaluations plus ciblées et approfondies partout où l'analyse contextuelle a identifié des potentiels d'amélioration. Les évaluations d'impact sont des entreprises de longue haleine, dont l'ancrage doit être territorial et dans le dialogue avec tous les acteurs impliqués.

Prof. Dr^r méd. Gerold Stucki
Directeur Recherche suisse pour paraplégiques

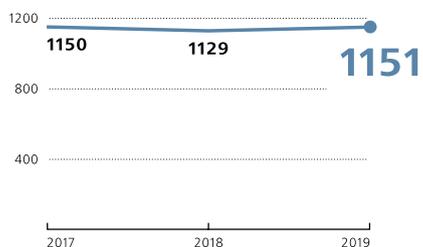
Chiffres

Moyens de recherche obtenus
(en milliers de CHF)



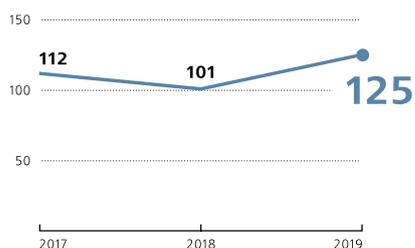
La Recherche suisse pour paraplégiques a reçu CHF 743 000 de la Commission européenne, du Fonds national suisse et d'autres institutions pour mener à bien les projets en cours et en réaliser de nouveaux.

Contributions par la Confédération et le canton
(en milliers de CHF)



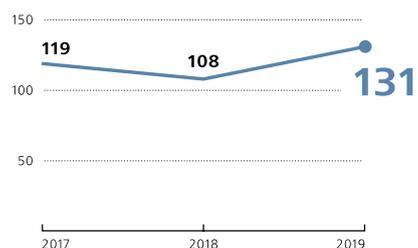
Institution de recherche reconnue par la Confédération et le canton, la Recherche suisse pour paraplégiques a touché des subventions à hauteur de 1 151 000 francs.

Publications de recherche



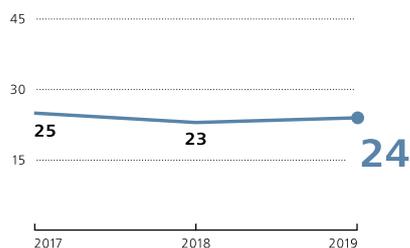
Au total, la Recherche suisse pour paraplégiques a publié 125 articles dans des revues et ouvrages spécialisés de renommée internationale.

Contributions aux congrès



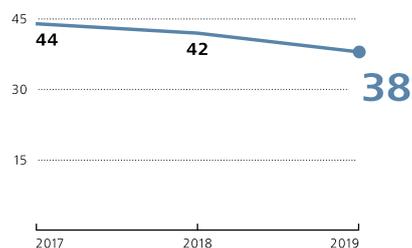
131 contributions ont été présentées en congrès.

Dissertations



6 thèses de doctorat et 18 sont encore en cours.

Mémoires de master



16 mémoires de master ont été soutenus avec succès, 22 ont été commencés.

Tour d'horizon

Bericht zur Wirkungsmessung 2019 Schweizer Paraplegiker-Stiftung

Erstellt durch
Schweizer Paraplegiker-Forschung
März 2020



Premier rapport d'impact

En 2019, la Recherche suisse pour paraplégiques a livré un résumé des constats ressortant de la mesure d'impact réalisée par ses soins. Avec ce rapport d'impact, c'est la première fois que la dimension sociétale des activités déployées par la Fondation suisse pour paraplégiques est mise en évidence.

Il dresse un vaste panorama de thématiques : problèmes de santé, prise en charge médicale, formation, emploi, attitudes sociétales face aux blessé-es médullaires, accessibilité. Ce vaste panorama a intégré

- les données de l'étude de cohorte SwiSCI, système de monitoring sur le long terme,
- les données comparatives de l'enquête InSCI (International Spinal Cord Injury Survey), InSCI donnant une idée de la perspective adoptée par les systèmes en place dans 22 pays différents,
- les indicateurs du système social en Suisse qui s'appuie sur la convention relative aux droits des personnes handicapées,
- les données de gestion de la qualité de la Fondation suisse pour paraplégiques.

[Rapport d'impact 2019 complet \(en allemand\)](#) >

[Mesure d'impact](#) >



Programme de promotion de la Confédération basé sur l'étude sur les proches aidants

L'étude sur les proches aidants initiée et mise en œuvre par la Recherche suisse pour paraplégiques examine la situation des proches aidants ayant un membre de leur famille touché par la paralysie médullaire. Grâce à cette étude, la Suisse dispose pour la première fois de chiffres validés mettant en lumière le volume des prestations d'assistance fournies et les implications familiales, professionnelles, financières et sociales pour les proches aidants. Les enseignements de cette étude constituent une base de connaissances pour l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) qui a mis sur pied un programme de promotion intitulé « Offres visant à décharger les proches aidants ».

[En savoir plus : « Les proches aidants, des héros sans lobby »](#) >

[Rapport final étude proches aidants de l'OFSP](#) >

[Programmes de promotion OFSP](#) >



Résultats de la recherche publiés

La Recherche suisse pour paraplégiques a fait paraître un grand nombre de publications scientifiques. La revue spécialisée Spinal Cord en a déclaré certaines « Pick of the Month » (découvertes du mois) en 2019.



Nouveau département des sciences de la santé et de médecine

Depuis août 2019, le Département des sciences de la santé et de médecine nouvellement créé remplace la filière consacrée aux sciences et à la politique de santé publique. Cette chaire regroupant trois grands domaines que sont les sciences de la santé et la politique de santé publique, la médecine et la réadaptation est dirigée par le professeur Gerold Stucki, directeur de la Recherche suisse pour paraplégiques. Cette nouvelle offre de formation de l'Université de Lucerne est complétée par un réseau de partenaires issus du secteur de la santé dans le canton de Lucerne, dont l'Hôpital cantonal de Lucerne, le Centre suisse des paraplégiques, la section psychiatrique Luzerner Psychiatrie ainsi que la clinique Hirslanden St. Anna à Lucerne.

[Université de Lucerne \(en allemand\)](#) >



Soutien à la recherche de la Commission européenne

La Recherche suisse pour paraplégiques a démarré l'année 2019 avec de nouveaux projets subventionnés par l'UE. Ceux-ci sont axés sur les thématiques « Disability Advocacy in Europe » et « Synergies pour les études de cohortes ».

De même, des bourses d'étude d'excellence en provenance de l'UE sont attribuées à quatre idées de recherche de jeunes scientifiques dans le cadre du programme Marie-Curie en collaboration avec la Swiss School of Public Health (SSPH+), ces jeunes issus de Colombie, du Nigéria, d'Ukraine et des Philippines ayant décidé de concrétiser leur idée de recherche avec la Recherche suisse pour paraplégiques.



La biobanque SwiSCI certifiée

En février 2019, la biobanque SwiSCI de la Recherche suisse pour paraplégiques a reçu la certification de la plateforme de coordination de biobanques « Swiss Biobanking Platform » ainsi que le label de qualité VITA (conformité avec les normes légales et éthiques). Autre certification obtenue avec succès en décembre 2019, celle dont le label de qualité s'appelle NORMA (standardisation des processus de biobanking).

Die Online-Community für Menschen mit Querschnittlähmung, ihre Angehörigen und Freunde

In «Über diese Community» findest Du Informationen rund um diese Community: FAQs, gesetzliche Richtlinien und Tipps, um sich auf der Community zurechtzufinden. Du kannst auch selber Fragen stellen und Ideen einbringen.

[Über diese Community](#)

10

Online

958

Mitglieder

2830

Beiträge

2774

Likes

Anmelden

Registrieren

Un accueil favorable par la Community

Depuis 2016, la Recherche suisse pour paraplégiques encadre la communauté virtuelle nommée Community. Cette plateforme numérique qui s'adresse aux personnes blessées médullaires, leurs proches et ami-es a pour but de faciliter les échanges simples et directs autour de la thématique de paralysie médullaire entre personnes concernées. Entre-temps, la communauté compte plus de dix mille personnes qui interagissent chaque mois. Relancée en 2019, cette page propose une foule de fonctions et contenus nouveaux.

[Rejoindre la Community](#) >

[Expériences d'un membre de la Community](#) >



Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques

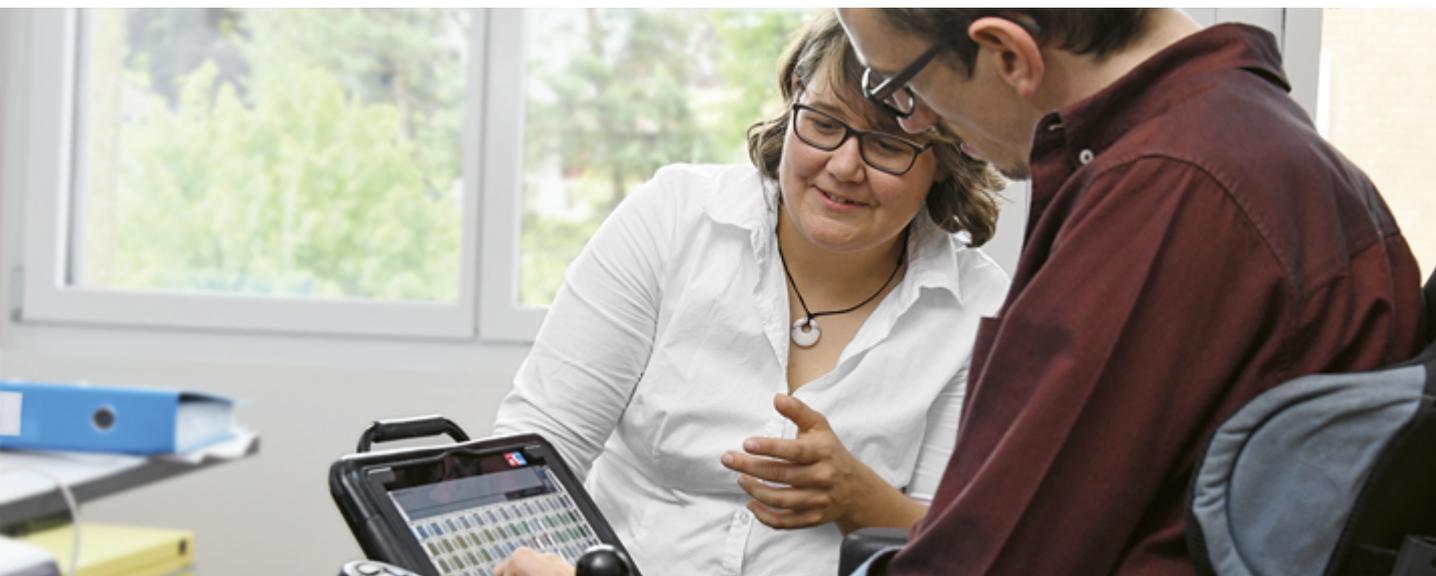
L'Association des bienfaiteurs peut toujours compter sur une base de membres solide. Alors que les affiliations annuelles ont affiché un léger recul, on constate une hausse réjouissante de personnes optant pour une affiliation permanente. 37 membres ayant eu un accident ont touché le montant de soutien bienfaiteur pendant l'exercice considéré.

Rapport annuel

En raison de la pandémie due au nouveau coronavirus, l'assemblée générale, initialement fixée au 22 avril 2020, a dû être reportée. La nouvelle date sera communiquée dès que le Conseil fédéral admet les rassemblements. (Texte du 21 avril 2020)

[Rapport annuel 2019 de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques](#)





Active Communication

Active Communication porte un regard empli de fierté et de satisfaction vu l'année à succès qui vient de s'écouler. Après des années de restructuration, la spécialiste en matière de moyens auxiliaires électroniques a choisi différents focus importants, tournés vers l'avenir et qui sont arrivés à point nommé à l'occasion des festivités organisées en l'honneur de ses 20 ans. Entre autres, Active Communication développe ses prestations de services pour ses client-es et soutient au total plus de 2100 personnes ayant un handicap.



Situation

Chère lectrice, cher lecteur,

Évolution

Avec des prestations de services à la hausse en 2019, elle compte plus de 2100 clients qu'elle entoure de ses conseils. Aussi son équipe a-t-elle grossi d'environ 30 % en 2019 afin de faire face à des prestations de services dont la demande ne cesse de croître.

Le domaine « prise en charge tarifée » n'a pas pu être géré tous frais d'exploitation couverts en raison de la nécessaire augmentation des effectifs de conseillers. Un subventionnement croisé du domaine « prise en charge tarifée » a en partie pu se faire grâce aux domaines commerciaux « prise en charge non tarifée » et « prise en charge internationale ».

Parallèlement à la croissance significative des effectifs de l'équipe de conseillers depuis 2017, il a fallu développer en conséquence l'organisation d'Active Communication ; tout le domaine conseil a subi une réorganisation. La structure commerciale n'est plus axée sur la dimension géographique mais professionnelle. Désormais, deux équipes d'expert-es, l'une « didactique », l'autre « technique » forment un réseau de conseil national, et deux responsables expert-es sont en charge de l'aspect technique de l'assurance qualité.

Événements

Les événements ont été nombreux en 2019. À cette occasion, Active Communication a fêté ses 20 ans. La spécialiste des moyens auxiliaires électroniques a organisé tout un programme événementiel en plusieurs parties destiné aux spécialistes du pays, à celles et ceux de l'étranger et aux autres personnes intéressées.

Tant sur le plan opérationnel que stratégique, les retombées ont été positives, et d'importants jalons ont pu être posés pour l'avenir. Forte de leur processus de stratégie professionnelle et du business plan qui en a découlé, la direction et le conseil d'administration ont procédé à certains aiguillages pour les années à venir.

L'appartenance d'Active Communication au Groupe suisse pour paraplégiques depuis janvier 2018 a ouvert à cette dernière de bonnes opportunités, l'année passée également, et cela lui a permis de faire progresser sa notoriété. Active Communication a certes beaucoup avancé sur le plan de son intégration. En revanche, les potentialités sont loin d'être épuisées. L'objectif en 2020 est de poursuivre l'intensification et l'extension de la collaboration entre les différentes filiales.

« Nous mettons l'ordinaire à la portée de personnes extraordinaires. »

Fiore Capone, gérant Active Communication

Perspectives



Fiore Capone
Gérant

Active Communication, dont le siège est à Steinhausen (ZG), est une filiale de la Fondation suisse pour paraplégiques qui a vu le jour en 1999. Fournisseuse de services leader sur le marché des technologies d'assistance, Active Communication est active dans le domaine de l'inclusion, de l'autonomie et de la progression des personnes en situation de handicap et propose des solutions sur mesure dans les domaines des aides techniques à la communication, des adaptations d'ordinateurs, de postes de travail et de contrôles d'environnement.

L'année 2020 sera placée sous le signe du renforcement des effectifs et de la poursuite de l'optimisation. L'équipe de conseillers est appelée à grandir davantage afin de réduire les temps d'attente de ses clients. L'harmonisation des processus en Suisse alémanique et romande, l'augmentation de la qualité des équipements fournis, une planification des ressources optimisée sont autant de points qu'il convient d'améliorer.

L'année prochaine, il s'agira également de se préparer à la certification ISO 9001:2015. Vu la croissance rapide d'Active Communication, une restructuration et une réorganisation des processus internes s'imposeront d'elles-mêmes, l'objectif étant de décrocher le certificat début 2021.

La programmation d'événements à l'échelon régional, national et international permettra à la spécialiste des moyens auxiliaires électroniques d'opérer un nouveau rapprochement du marché, à la fois souhaité et nécessaire.

Au printemps 2020, une offre de formation continue autour de la thématique « Médias et technologies numériques dans le contexte de la mobilité réduite » va être lancée en collaboration avec l'Université de Lucerne – Travail social. Les pourparlers visant à étoffer cette offre et à l'élargir à d'autres universités sont d'ores et déjà en cours. L'année prochaine également, Active Communication formera beaucoup de personnes en passe de devenir des expert-es dans toutes les sections appropriées des universités, par ex. dans les Hautes Écoles Spécialisées de logopédie, d'éducation spécialisée, d'ergothérapie, dans les domaines des technologies d'assistance et de leur utilisation chez les personnes en situation de handicap.

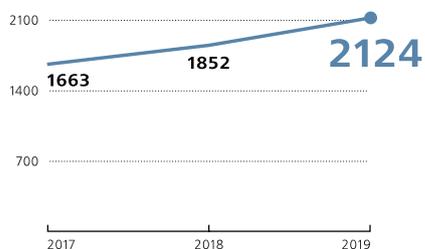
L'équipe d'Active Communication mettra tout en œuvre en 2020, avec la passion et l'engagement pour lesquels elle est connue, afin de réaliser tous ses objectifs, lesquels sont de taille, et afin de satisfaire ses client-es et partenaires avec expertise et professionnalisme – fidèle à sa mission de tout faire « Nous mettons l'ordinaire à la portée de personnes extraordinaires. »

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines.

Fiore Capone
Gérant Active Communication

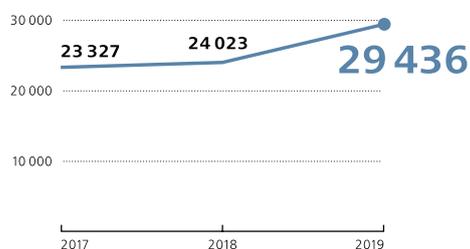
Chiffres

Bénéficiaires



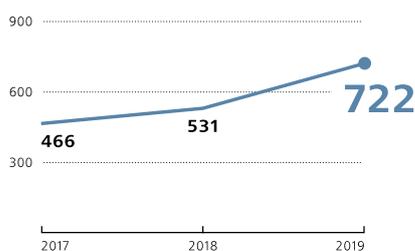
Active Communication a réussi à augmenter la quantité de ses prestations et à entourer de ses conseils plus de 2100 clients.

Prestations de service fournies pour les projets d'approvisionnement (en heures)



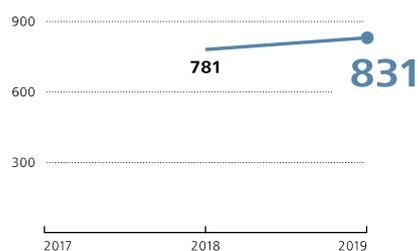
La spécialiste pour les technologies d'assistance fournit des moyens auxiliaires aux enfants et adultes en situation de handicap. Pour cela, elle a fait 29 436 heures de conseil.

Approvisionnements achevés



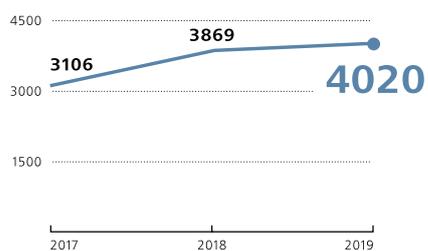
Active Communication a terminé 722 projets de prise en charge pour des moyens auxiliaires électroniques.

Nouveaux mandats de conseil



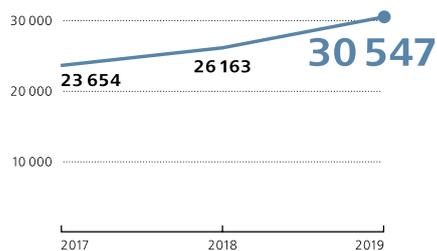
831 nouveaux dossiers ont été ouverts pour évaluer les besoins des client-es et installer les moyens auxiliaires électroniques.

Articles actifs (tous domaines)



La spécialiste pour les technologies d'assistance propose plus de 4000 produits. Ceux-ci sont livrés par les conseillères et conseillers en grande partie.

Moyens auxiliaires livrés



Plus de 30 000 personnes ont reçu des moyens auxiliaires électroniques en Suisse ou à l'étranger.

Tour d'horizon



Active Communication existe depuis 20 ans

Le 1^{er} mai 2019 a marqué le début d'une période pleine d'événements divers et variés pour Active Communication qui a fêté ses 20 ans d'existence. En cette année, tout s'est enchaîné coup sur coup et les rencontres ont été à la fois nombreuses et intéressantes :

- Active Communication s'est déplacée dans toute la Suisse de mai à octobre avec ses « Learn Active Events » et a accueilli plus de 350 expert-es qui ont assisté à des séminaires spécialisés et eu le loisir d'échanger leur savoir, sur six sites dans la région de Zurich, Bâle, Berne, Winterthour, Genève et St-Gall.
- Lors du « Assistive Technology Forum (ATF) » qui s'est tenu le 8 novembre 2019, une cinquantaine de cadres dirigeants de 15 pays différents et de 34 multinationales se sont retrouvés sur le campus de Nottwil et mis à profit cette plateforme d'échange des savoirs et de développement dans cette branche d'activité. Cette rencontre de réseau internationale a suscité l'enthousiasme des participant-es et sera à nouveau organisée le 19 mars 2021.
- Pour couronner l'année, Active Communication a invité le public à venir fêter ses 20 ans au Centre suisse des paraplégiques le 9 novembre 2019. Environ mille visiteurs et visiteuses étaient de la partie. Les convives ont assisté à un événement haut en couleur, sensations et facettes et ont reçu beaucoup d'informations dans une ambiance distrayante.

[Clip Assistive Technology Forum \(ATF\) \(en anglais\)](#) >

[Clip Learn Active Events](#) >

[Impressions de la manifestation des 20 ans \(en allemand\)](#) >

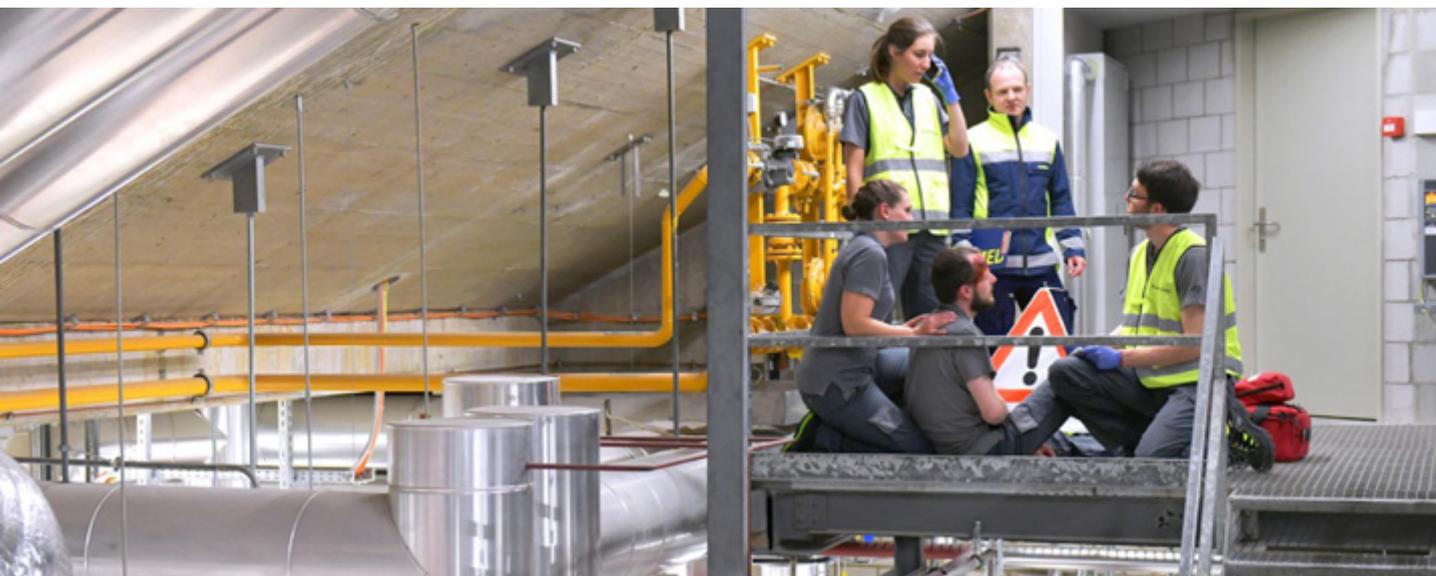
[Active Communication \(en allemand\)](#) >



Swiss Handicap Messe à Lucerne

Les 29 et 30 novembre 2019, Active Communication était présente au salon Swiss Handicap à Lucerne. Ce salon dont c'était la 5^e édition en 2019 est une plateforme nationale unique en son genre pour les personnes avec et sans handicap où se côtoient des milliers de visiteurs, de visiteuses et d'exposants, au nombre de 120. La spécialiste en technologies d'assistance a donné à voir sur son stand des produits et moyens auxiliaires en rapport direct avec le logement, le travail, les études et apprentissages ainsi qu'avec la communication. Active Communication a en outre organisé et encadré le nouvel événement phare « Sunnyland » en collaboration avec le salon de Lucerne. Cet univers didactique très vivant a attiré bien des curieux dans la halle 2 et s'est transformé en un endroit agréable pour petits et grands.

[Impressions du salon Swiss Handicap \(en allemand\)](#) >



SIRMED

L'Institut suisse de médecine d'urgence SIRMED appartient, depuis peu à hauteur de 50 %, aux deux organisations de bienfaiteurs les plus grandes de Suisse, à savoir la Rega et la Fondation suisse pour paraplégiques. Ce rapprochement, l'extension de l'offre de formation orientée client ainsi que les records enregistrés en termes d'inscription laissent augurer un avenir prometteur à SIRMED.



Situation

Chère lectrice, cher lecteur,

Évolution

S'il fallait effectuer un bref résumé l'année 2019 pour les annales de SIRMED, le fait le plus marquant serait le rapprochement avec la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega qui s'est vu céder 50 % du capital-actions par la Fondation suisse pour paraplégiques en début d'année. Depuis, SIRMED est porté par les deux organisations de membres les plus grandes du pays. Cela induit un renforcement conséquent du positionnement de SIRMED et prépare la voie d'un développement appelé à se poursuivre et se pérenniser.

En 2019, les formations et autres manifestations de SIRMED ont attiré plus de 10 000 participant-es. Un quart a déjà pu profiter des locaux du nouveau bâtiment inauguré fin 2018, et en cette première année d'existence, ceux-ci ont été à la hauteur des attentes. À noter que le taux d'occupation du centre de simulation médical a été élevé et qu'en outre les personnes intéressées venues des quatre coins de la Suisse et de l'étranger en ont profité pour prendre des renseignements sur place à propos des nouvelles infrastructures techniques et des concepts pédagogiques s'y rattachant.

Événements

L'année 2019 a été riche d'événements :

- Des records de participation ont été enregistrés aux deux événements « First Responder Symposium » et « Sauver et apprendre ».
- Le logo qui se présente désormais sous la forme SIRMED a suivi une cure de jouvence et a été repris par tous les canaux de communication.
- Sous la bannière « Numérisation », diverses améliorations ont également été apportées : à commencer par la fonctionnalité du site Internet, ce qui permet entre autres aux participant-es de s'inscrire aux séminaires électroniquement et en continu, en passant par la communication numérique, telle que les newsletters, qui ont été mises à jour et les canaux des réseaux sociaux qui continuent d'être utilisés.
- Par ailleurs, l'événement réseau « SirConnect » a eu lieu pour la première fois afin d'intensifier les contacts avec les parties prenantes ainsi qu'un atelier de co-création visant à étoffer l'offre avec la participation de clients.
- Les collaborateurs et collaboratrices ont considérablement augmenté la visibilité de SIRMED par leurs articles de fond, publications et conférences.
- Sans oublier l'édition de juin de la revue pour les bienfaiteurs « Paraplégie » tirée à plus d'un million d'exemplaires dont l'autofocus consacré à SIRMED a décliné les thématiques premiers secours, sécurité patient-e et simulation.
- Pour la gestion de l'information opérationnelle, un monitoring des protocoles médicaux a été mis en place, divers webinaires et revues spécialisées mis à disposition dans tout le groupe sous forme électronique via le catalogue de la bibliothèque dans un but de partage des ressources.
- L'École supérieure (ES) a réussi l'examen de l'autorité de surveillance cantonale dans les trois rubriques que sont perspective financière, de formation et client conformément au système de rotation et n'a été l'objet d'aucun reproche.

« Nous avons jeté les bases qui permettent de proposer de nouvelles offres d'entraînement à un plus grand nombre de participant-es. »

Helge Regener, gérant Institut suisse de médecine d'urgence SIRMED

Perspectives



Helge Regener
Gérant

L'Institut suisse de médecine d'urgence SIRMED fait partie des leaders suisses sur le marché de la formation dans le domaine des premiers secours, de la médecine d'urgence et de sauvetage. Au siège à Nottwil, SIRMED dispose de locaux de formation et de simulation ultramodernes. SIRMED est une filiale commune à la Fondation suisse pour paraplégiques et à la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega.

SIRMED est bien établi dans ses trois segments principaux : premiers secours, École supérieure (ES) et Continuous Medical Education. En particulier, l'offre BtoB dans le domaine des premiers secours a généré de bons chiffres en termes de conquête de nouveaux client-es, sachant que l'accent est mis sur les entreprises internationales et nationales, sur des exigences de qualité élevées et le besoin d'offres multilingues couplé à une mise en œuvre dans toutes les régions de Suisse. À noter que cette offre est appelée à être étoffée davantage en 2020 en raison de l'intérêt qu'elle suscite.

Au second semestre 2020, le changement imminent des directives internationales de réanimation ainsi que la mise en œuvre et le renforcement d'un suivi des tendances de même que l'exploitation systématique de la gestion de l'information opérationnelle constitueront les priorités de l'année à venir.

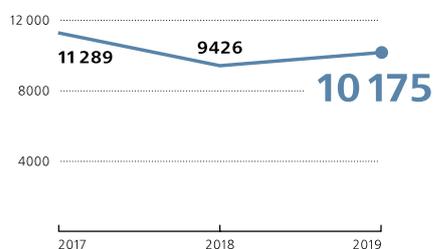
Dans le domaine Continuous Medical Education, la demande provenant des hôpitaux a augmenté, en raison notamment du nouveau centre de simulation avec ses possibilités d'entraînement attrayantes. En outre, de nouvelles formules de cours ont réussi à s'établir sur de nouveaux marchés, par ex. dans les centres d'appel d'urgence ou la société allemande de sauvetage des naufragés. Les sessions de simulation planifiées début 2020 destinées aux équipes en hélicoptères et jets de la Rega ont été préparées au cours du second semestre 2019. Cette base posée en 2019 permettra de proposer de nouvelles offres d'entraînement et un accroissement du nombre des participant-es l'année suivante.

L'offre de SIRMED dans le domaine des séminaires tant pour les professionnel-les que pour les premiers secours reste leader sur le marché. Afin d'augmenter plus encore la pénétration du marché, positionnement et arguments de vente seront renforcés. Pour ce faire, des offres de séminaire individuels axées sur les besoins spécifiques du client sont couplées à des programmes standardisés nationaux et internationaux, ces formules étant très prisées. À l'École supérieure (ES), l'extension du système de gestion des apprentissages sera perpétuée dans les années à venir grâce au recours accru aux outils didacticiels.

Helge Regener
Gérant Institut suisse de médecine d'urgence SIRMED

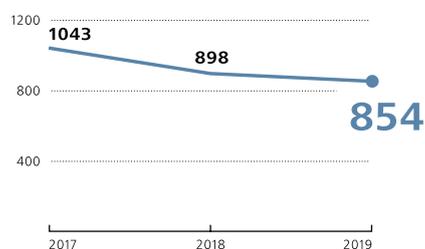
Chiffres

Participant-es aux cours



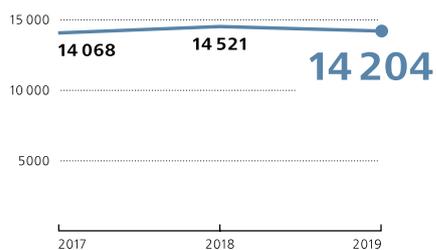
SIRMED a augmenté significativement le nombre de participant-es aux cours par rapport à l'année précédente alors qu'un client de longue date n'a pas renouvelé son contrat en 2019.

Cours réalisés



Au total, il y a une hausse de 8 % en matière de personnes formées avec une baisse de 5 % de cours. Cette optimisation est due à une baisse des frais par participant-e.

Journées de participation



L'Institut suisse de médecine d'urgence a généré son deuxième meilleur résultat jusqu'à présent avec 14 204 jours de formation.

Tour d'horizon



Rapprochement entre la Fondation suisse pour paraplégiques et la Rega

La Garde aérienne suisse de sauvetage Rega reprend 50 % des parts de l'Institut suisse de médecine d'urgence SIRMED, filiale de la Fondation suisse pour paraplégiques de sorte que SIRMED est désormais porté à part égale par les deux organisations de bienfaiteurs les plus grandes de Suisse. Grâce cette coopération, la formation de base, continue et permanente dans le domaine de la médecine d'urgence et de sauvetage est encore renforcée tout comme la qualité de la collaboration sur place quand se produit un accident. Le siège de SIRMED se trouve sur le campus de Nottwil.

[Communiqué de presse du 15 janvier 2019](#) >



Partenariats et offres solides

Outre ce rapprochement avec la Rega qui est devenu un véritable pilier, SIR-MED a continué sur sa lancée sur le plan des coopérations : le rapprochement avec les Écoles supérieures dans les métiers du sauvetage (HFRB) à Zurich a été intensifié. Des conventions de collaboration avec le Emergency Training Center ETC à Lausanne et avec MEDPHONE à Berne ont été signées afin d'être plus performant en Romandie et de pouvoir proposer un standard téléphonique pour les questions de santé aux client-es d'entreprise 24 heures sur 24. De même, des pourparlers exploratoires susceptibles de faire advenir d'autres coopérations sont en cours avec d'autres partenaires potentiels.



Programme de formation plus étoffé

SIRMED a étoffé son offre de formation dans tous les segments. En plus des cours développés en interne et des séminaires internationaux, d'autres demandes de cours spécialisés sont venus enrichir le programme de formation, à savoir la « simulation maritime » en collaboration avec la société allemande de sauvetage des naufragés à Brême.

[Offre de formation](#) >



Records de participation au First Responder Symposium suisse

Depuis 2009 a lieu le colloque suisse First Responder Symposium de SIRMED à Nottwil. En avril 2019, plus de quatre cents personnes issues des quatre coins de la Suisse se sont rencontrées pour échanger sur le dispositif permettant de sauver des vies que sont les premiers secours, un record en termes de participation depuis sa création il y a dix ans.

[En savoir plus sur le First Responder Symposium \(en allemand\)](#) >



Une plateforme de coopération et d'étude boostant la formation professionnelle

Différents partenaires de formation prennent part à la formation professionnelle supérieure existant de manière duale dans l'École supérieure et en contexte professionnel. Afin de simplifier et d'intensifier l'échange avec les partenaires de formation, SIRMED a mis en place une plateforme Internet de coopération et d'étude, à l'automne 2019.



ParaHelp

De plus en plus, ParaHelp est confronté à des situations qui exigent un vaste champ d'action en termes de conseil et un investissement plus important en termes de temps consacré à chaque visite client. Dans le même temps, les projets innovants impulsés par ParaHelp permettent une amélioration du quotidien des personnes touchées. Entre autres, il y a « Guided Care » visant une meilleure coordination de tous les prestataires de services et le lancement d'une colocation accompagnée pour jeunes adultes ayant une lésion médullaire.



Nadja Münzel
Gérante ParaHelp

Situation

Chère lectrice, cher lecteur,

Évolution

En 2019, ParaHelp a conseillé légèrement moins de blessé-es médullaires que l'année précédente. En revanche, le temps dédié à chaque cliente et client a fort augmenté. Cela s'explique par des situations individuelles d'une plus grande complexité requérant des conseils personnalisés et chronophages, notamment avec l'avancée en âge ou en cas de comorbidité.

De même, des besoins élevés de conseil chez les personnes blessées médullaires ventilées ont été relevés si bien qu'une deuxième experte en ventilation a été recrutée afin d'assurer une permanence permettant de répondre aux interrogations et de prodiguer du conseil chaque jour. Le plus gros défi pour ParaHelp consiste à disposer de suffisamment de ressources en termes de personnel pour faire face aux situations requérant un conseil en partie très soutenu, ce à l'échelle de la Suisse toute entière dans les trois langues du pays et avec l'expertise requise.

Événements



Nadja Münzel
Gérante

ParaHelp apporte conseils et soutien techniques, individuels et ciblés, dans toute la Suisse, à des personnes avec des handicaps liés à la paralysie, ainsi qu'à leur environnement, en cas de questions relatives aux soins et à l'accompagnement. L'aide est axée sur la rééducation à domicile, la prévention des complications ainsi que l'amélioration de leur qualité de vie.

En 2019, ParaHelp a impulsé des approches novatrices destinées à améliorer le quotidien des blessés médullaires et initié plusieurs projets-pilotes. Citons d'une part le « Guided Care » visant une meilleure coordination de tous les prestataires de services qui ont affaire à des personnes touchées aux situations brouillonnes et multifactorielles. Et d'autre part, une colocation dont les résidents, des jeunes gens blessés médullaires, bénéficient d'un certain accompagnement afin d'apprendre à vivre de façon autonome. Fin 2019, le nombre de candidat-es était suffisant pour pouvoir démarrer cette colocation à l'été 2020, étant précisé que cette nouvelle offre est soutenue par l'assurance-invalidité et le canton de Lucerne.

Notons un autre projet-pilote, celui du test d'application d'un robot d'aide à la personne qui a révélé qu'il y avait encore du chemin à parcourir sur le plan du développement avant de disposer d'un outil capable de prêter l'assistance domestique utile à une personne avec une lésion médullaire haute chez elle. Par ailleurs, ParaHelp a testé une offre destinée à soulager les proches des personnes tétraplégiques et les patient-es exigeant beaucoup de soins. Pour ce faire, ParaHelp assure l'organisation et la coordination du séjour de cinq blessés médullaires au Centre suisse des paraplégiques, dans un premier temps ; les lits mis à disposition en clinique spécialisée et la prise en charge des patient-es sont financés par la Fondation suisse pour paraplégiques.

ParaHelp a en outre organisé beaucoup de manifestations très remarquées pour personnes touchées et proches. La journée d'information « Les lésions de la moelle épinière et l'âge » a fait salle comble avec 65 seniors qui se sont déplacé-es au centre paraplégique du CHU Balgrist. Une centaine d'autres anciens ont pris part aux manifestations dit « Génération Roldies » ciblant également les blessé-es médullaires ayant un certain âge.

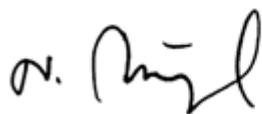
« Le plus grand défi est d'avoir suffisamment de personnel à disposition ayant l'expertise requise. »

Nadja Münzel, gérante ParaHelp

Perspectives

Les projets impulsés en 2019 continueront d'être au centre des préoccupations en 2020, qu'il s'agisse de mener à bien la phase d'essai ou d'intégrer sur le long terme un projet dont les résultats sont positifs dans l'offre de ParaHelp.

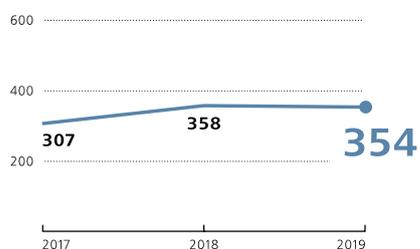
L'année à venir, l'équipe de ParaHelp recrutera deux expertes en soins supplémentaires, et une responsable Services spéciaux, laquelle épaulera la direction. Ce renfort technique est censé, d'une part, soulager les cheffes de groupe, et d'autre part, permettre de développer encore davantage ParaHelp à divers niveaux.



Nadja Münzel
Gérante ParaHelp

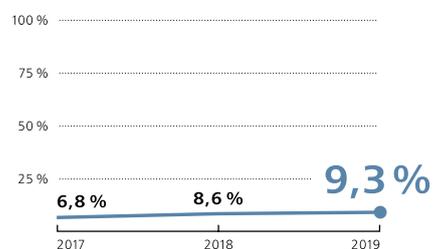
Chiffres

Nouveaux patients suivis



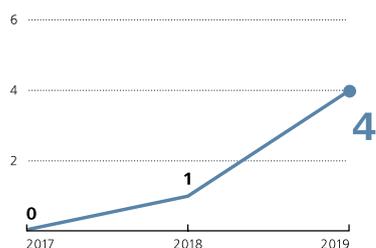
Conquête de 354 nouvelles clientes et nouveaux clients. En tout, 880 personnes blessées médullaires ont fait appel aux conseils et à l'accompagnement de ParaHelp, toutes régions de la Suisse et tous âges confondus.

Part soins de la peau (escarres)



Les clientes et clients ont demandé le plus souvent un conseil au niveau de la peau ou des plaies. Chaque année, la part du temps consacré aux conseils pour la peau augmente.

Changement de domicile séniors



21 séniors en fauteuil roulant ont bénéficié d'un accompagnement-conseil en rapport avec un changement de domicile pour une résidence pour personnes âgées, dont 4 ont opté pour un déménagement. ParaHelp dispose d'un réseau de partenaires dans toute la Suisse proposant différentes formes de logement pour séniors.

Tour d'horizon



Projet-pilote « Guided Care » lancé

C'est souvent un gros défi pour bon nombre de personnes blessées médullaires et leurs proches, dans la situation de santé qui est la leur, de garder une bonne vue d'ensemble des prestations du système de santé suisse et de ses prestataires. Fort de son « Guided Care », ParaHelp a testé une offre en 2019 qui aide les personnes touchées ayant fini leur première rééducation à coordonner les divers prestataires avec pour but une prise en charge sanitaire concertée. Le projet-pilote « Guided Care » fait encore l'objet de tests en Suisse orientale et en Romandie. L'évaluation de celui-ci est prévue pour 2020.



Première ParaColoc en Suisse

Pour les jeunes gens blessés médullaires, couper le cordon et se retrouver indépendants est un gros défi. Afin de les coacher dans tous les domaines de la vie pour être autonomes, ParaHelp ouvrira sa première ParaColoc de Suisse en juillet 2020 à Schenkon (LU) où quatre jeunes adultes entre 16 et 25 ans pourront emménager pendant un temps limité afin d'apprendre à se prendre en main et gérer leur vie. La Fondation suisse pour paraplégiques a chargé ParaHelp de mettre sur pied ce projet-pilote en 2019 qui va donc être à l'essai pendant deux ans.

[« Appartement tremplin pour jeunes adultes »](#) >

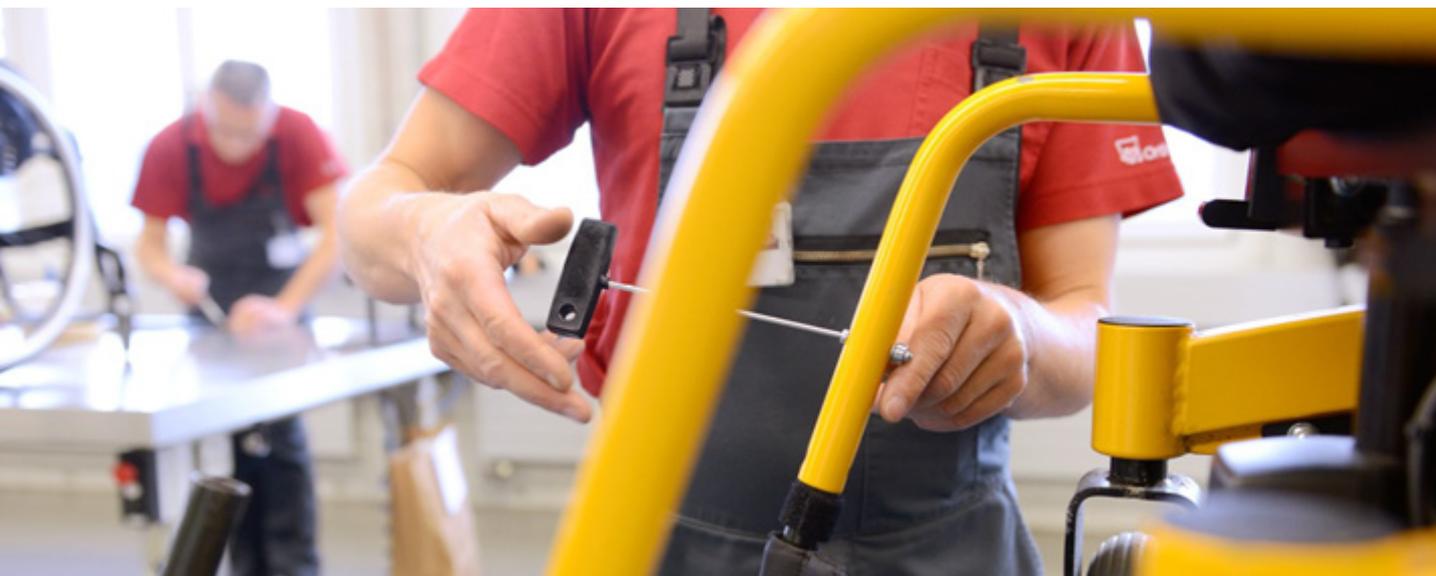
[Vidéo en accéléré retraçant l'aménagement de l'appartement](#) >



Robot d'aide à la personne à domicile

Un robot d'aide à la personne à domicile a été utilisé pour la première fois en Suisse par une tétraplégique. Celle-ci, âgée de 26 ans, a piloté le robot pré-nommé Lio via son smartphone et a partagé ses expériences avec celles et ceux en charge de son perfectionnement. L'essai mis en œuvre par le fabricant s'est déroulé en collaboration avec ParaHelp.

[Rapport d'expérience](#) >



Orthotec

Orthotec a engagé un processus de changement sur plan de son organisation, de ses processus ainsi que de sa culture et opéré un repositionnement à travers un message de marque neuf, clair et précis : #LiberteDeMouvement. L'entreprise souligné désormais systématiquement l'humain et ses possibilités et non pas le fait de dépendre de moyens auxiliaires. Après de bons résultats commerciaux en 2019, la spécialiste des moyens auxiliaires s'arme pour faire face à une situation du marché qui se durcit.



Situation

Chère lectrice, cher lecteur,

Évolution

Orthotec a bien surmonté cette année intense, parfois turbulente et riche sur le plan des défis qui ont été de taille. Inlassable, la spécialiste en matière de moyens auxiliaires a absolument tout mis en œuvre pour remplir sa mission principale, celle de fournir à ses clientes et clients tout ce dont ils et elles ont besoin, de manière exemplaire.

Dans le cadre de son projet de réorganisation « Orthotec 20 », l'entreprise s'est employée à travailler en profondeur sur son image et donc sur la perception extérieure qui émane d'elle, et a généré un résultat positif. À l'avenir, l'idée est de mieux mettre en avant la véritable identité d'Orthotec, quelles sont ses tâches, son approche et sa philosophie. Sans relâche, elle s'est appliquée à mettre en pratique « Orthotec 20 » et à forger son avenir tant au niveau des processus, que de son organisation ou de son marketing. Aussi a-t-elle procédé à une réorganisation de grande ampleur en changeant complètement de culture d'entreprise. Pour permettre à ces évolutions de s'ancrer dans la réalité, l'entreprise doit donner la préférence à une culture basée sur la recherche de solutions et abandonner celle qui consiste à exploiter les erreurs. L'idée est de donner la priorité à une culture faisant la place belle à la responsabilité propre des collaboratrices, des collaborateurs et des équipes afin de pouvoir tirer parti de leurs potentiels.

En 2019, Orthotec a fait beaucoup des choses que l'on attendait d'elle. Elle s'est attelée à la tâche et elle a travaillé assidûment. Même si elle a subi des revers, elle a su trouver des solutions, recueillir le consensus et fêter bien succès. La spécialiste en moyens auxiliaires redémarre au 1^{er} janvier 2020 sur de nouvelles bases en termes de structures organisationnelles. Une chose est sûre, c'est remarquable qu'elle y soit parvenue. Cela a été possible grâce au formidable engagement de toute l'équipe dirigeante – conseil d'administration, service du personnel, service des finances et service de l'informatique inclus ainsi que l'équipe hautement motivée d'Orthotec.

En raison des expériences de l'année précédente et de circonstances bien peu favorables, telles qu'une régulation du marché renforcée et des coûts interentreprises croissants, 2019 s'annonçait sous de mauvais auspices économiquement parlant. Aussi est-ce fort réjouissant qu'Orthotec ait réussi à présenter des comptes équilibrés, en dépit de sa situation initiale.

Événements

Orthotec a rempli ses impératifs économiques, tout en se concentrant, comme cela a déjà été évoqué, sur la façon dont elle est perçue par les gens. En 2019, la spécialiste en moyens auxiliaires a modifié sa présence sur le marché sur le plan visuel et linguistique. Elle a décidé de résumer les multiples compétences qui sont les siennes par une formule à la fois simple et concise : #LiberteDeMouvement.

En choisissant ce slogan, elle a pris le parti d'éclipser, si on peut dire, les moyens auxiliaires pour mettre en avant l'humain et les ressources qu'il a en lui. L'un des objectifs saillants d'Orthotec est de soutenir l'appareil locomoteur de manière optimale. Pour autant la liberté de mouvement qui habite tout un chacun n'en reste pas moins importante. Bien au contraire. Incarné par le nouveau concept de la vidéo intitulée « We are better together » produite par Orthotec à l'occasion de ses 25 ans d'existence, le message délivré est libérateur et « émancipateur ». Dans cette vidéo touchante, on y découvre des gens aux destinées sortant de l'ordinaire, prêts à aller jusqu'au bout de leurs envies et épris de cette #Liberté de mouvement.

« Nous procurons des fauteuils roulants, et avant tout un horizon. D'où l'importance de la liberté de mouvement. »

Stefan Dürger, gérant Orthotec

Perspectives



Stefan Dürger
Gérant

Orthotec fournit aux patient-es du Centre suisse des paraplégiques et à ses client-es externes toutes les prestations en rapport avec la technique orthopédique, de rééducation, des fauteuils roulants et les aménagements de véhicule. En outre, Orthotec est leader dans le domaine des articles de gestion de l'incontinence.

Le marché est en pleine mutation. Les pressions qui s'exercent sur le domaine de la santé pour que les coûts baissent demeurent fortes et sont appelées à croître encore davantage. Les fauteuils roulants sont d'ores et déjà soumis à de fortes pressions tarifaires. Il en va de même pour les produits figurant sur la liste des moyens et appareils pris en charge par l'assurance obligatoire des soins. Orthotec doit se conformer aux conditions-cadres, faire ses devoirs, tirer parti des potentiels et relever les défis avec beaucoup de courage et avec confiance.

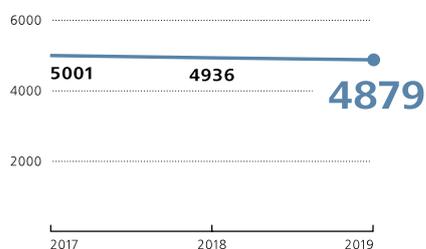
Elle travaille avec acharnement pour développer plus encore le domaine d'activité qu'elle a baptisé « Sport, loisirs, style de vie » et améliorer la perception qu'on a de l'entreprise. L'experte en moyens auxiliaires reste vouée à son objectif économique prioritaire de se suffire à elle-même financièrement, ce dans la durée, de manière à ne jamais se trouver en situation de devoir solliciter de quelconques contributions financières de la part de la Fondation suisse pour paraplégiques. L'idée est de continuer à être perçue en tant que centre de compétence reconnu dans le domaine de la fourniture de moyens auxiliaires aux personnes blessées médullaires et, au-delà de cela, d'être également perçue comme LE « Centre de compétence pour le sport en fauteuil roulant ».

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stefan Dürger'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Stefan Dürger
Gérant Orthotec

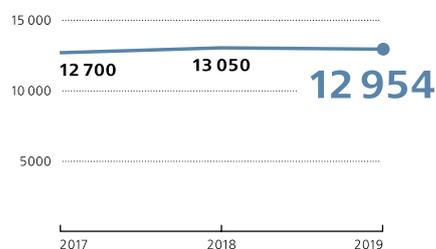
Chiffres

Ordres service et réparations construction fauteuils roulants



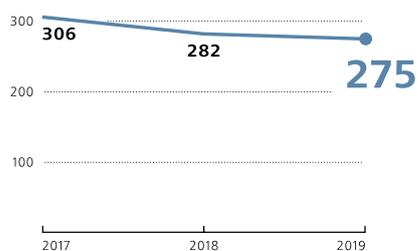
4879 ordres de maintenance et de réparation de fauteuils roulants ont été effectués à Nottwil.

Ordres Articles pour l'incontinence



12 954 livraisons ont été effectuées concernant des articles pour l'incontinence et les soins pour 2059 clientes et clients.

Unités Véhicules adaptés



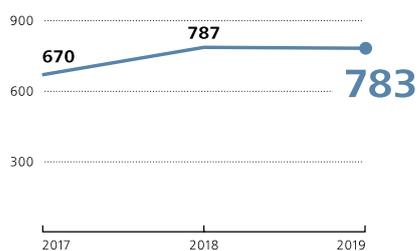
Orthotec a aménagé 275 véhicules pour personnes à mobilité réduite. Chaque adaptation de véhicule doit tenir compte des besoins spécifiques du conducteur et prend entre deux jours (standard) et plusieurs semaines.

Moyens auxiliaires mis à disposition Technique de rééducation



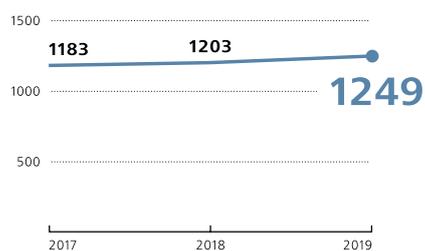
Les mécaniciens ont effectué 720 nouvelles mises à disposition de fauteuils roulants adaptatifs, électriques et de sport adaptés aux besoins de ses client-es paraplégiques et tétraplégiques.

Moyens auxiliaires mis à disposition Technique orthopédique



Orthotec a mis à disposition 783 moyens auxiliaires orthopédiques dont des orthèses pour les jambes et sièges.

Clientes et clients actifs commerce de rééducation



La spécialiste des moyens auxiliaires a conseillé 1249 clientes et leur a fourni des aides pour le quotidien avec un total de 2116 commandes.

Tour d'horizon



Salle d'entraînement sur rouleaux pour handi-athlètes

La Fondation suisse pour paraplégiques a inauguré une nouvelle salle de sport pour les athlètes de haut niveau, la relève et le sport pour tous en décembre 2019 sur le campus de Nottwil. L'endroit est idéal pour celles et ceux qui pratiquent la course en fauteuil roulant et handbikes quel que soit leur âge ; les conditions d'entraînement sont optimales, surtout l'hiver et par temps humide. La direction du projet de construction de cette salle de sport a été assurée par Orthotec ; cette dernière met 20 rouleaux d'entraînement à disposition, 12 handbikes, des vestiaires, des douches, un poste de mesure des performances ainsi qu'un atelier afin que les personnes en fauteuil roulant puissent régler ou réparer leurs engins de sport par eux-mêmes en toute simplicité. Les travaux de construction de ce bâtiment abritant ces rouleaux d'entraînement ont débuté au printemps 2019. Son financement est assuré grâce aux dons affectés et aux cotisations des bienfaitrices et bienfaiteurs arondies au chiffre supérieur.

[Communiqué de presse du 4 décembre 2019 \(en allemand\)](#) >



Orthotec a 25 ans

Le 20 septembre 2019, Orthotec a fêté ses 25 ans avec ses client-es, partenaires, collaboratrices et collaborateurs. L'un des moments phares de cet événement a été la diffusion en avant-première du nouveau clip-vidéo promotionnel « We are better together ». Il met en scène cinq personnes en situation de handicap, blessées médullaires ou non, qui ont réalisé leurs rêves et vivent leur vie, une vie quotidienne placée sous le signe de la liberté et de la mobilité, avec l'aide d'Orthotec.

[Film d'image «We are better together»](#) >



Hotel Sempachersee

L'Hotel Sempachersee a commencé 2019 avec un directeur depuis peu dans ses fonctions et une vaste restructuration. Les secteurs d'activité existants ont été renforcés avec la conquête de segments supplémentaires sur des marchés neufs. En dépit du manque de main d'œuvre, la satisfaction collaborateurs et clients s'est accrue. L'Hotel Sempachersee a obtenu la 4^e étoile et conclu de nouveaux partenariats avec des fournisseurs locaux.



Situation

Chère lectrice, cher lecteur,

Évolution

Pour l'Hotel Sempachersee, l'année 2019 a été une réussite. Le chiffre d'affaires a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente et les coûts ont été réduits. Notamment, le budget des coûts du personnel a été respecté grâce à une répartition efficace des ressources.

Sous la houlette de la nouvelle direction, processus et structures ont été analysés, évalués et de premières mesures d'amélioration ont tout de suite été mises en pratique. Aussi les dépenses de marchandises ont-elles baissé de 13,15 % grâce à l'optimisation des processus d'achat et d'affectation des marchandises. Beaucoup d'autres optimisations sont en cours de mise en œuvre et devraient avoir été menées à bien fin 2020.

Le plus gros défi en 2019 a été le manque de main d'œuvre. Le domaine hôtelier et gastronomique attire moins d'apprenti-es et de personnel qualifié depuis plusieurs années. Ce domaine d'activité a en effet la réputation de pratiquer des horaires contraignants, y compris le soir, le week-end et les jours fériés. En adaptant la structure du personnel, la direction a essayé de contrebalancer le manque de main d'œuvre tout en répondant aux attentes des collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'à celle de ses client-es. Au final, cette mesure s'est même accompagnée d'une satisfaction d'un côté comme de l'autre.

En 2019, l'Hotel Sempachersee a conclu de nouveaux partenariats avec des fournisseurs locaux, l'idée étant de proposer davantage de produits régionaux et de contribuer à la création de valeur dans la région.

Événements



Torsten Pinter
Directeur

L'Hotel Sempachersee, qui s'est déjà distingué par huit fois comme hôtel pour séminaires suisse de l'année, propose 41 salles de séminaire, trois espaces de séminaires en plein-air, deux auditoriums, deux aulas, 150 chambres d'hôtel, la brasserie Sempia, le self Vivace, le restaurant Aurora, le Lago Bar avec son garden lounge ainsi que l'Onda Bar. Avec ses aménagements sans obstacles, l'Hotel Sempachersee est un facilitateur de rencontre entre valides et personnes en fauteuil roulant.

Le segment des séminaires est resté l'activité principale de l'Hotel Sempachersee. Aussi l'accent a-t-il porté en 2019 sur le maintien du gros potentiel que constituent les client-es habitué-es et la conquête de nouveaux client-es. Afin de renforcer ce segment, les processus de vente ont été adaptés avec le soutien d'un spécialiste externe et un certain nombre de nouveaux processus introduits dans un but d'optimisation commerciale. L'Hotel Sempachersee a également d'ores et déjà démarré la vente active de séminaires et une nouvelle conquête ciblée de client-es friand-es de séminaires.

Étant donné le nombre croissant de séminaires avec peu de nuits d'hôtel à la clé ou pas du tout, l'Hotel Sempachersee s'est concentré sur la vente de nuitées dans le nouveau segment de clients effectuant des voyages organisés. Sur le marché asiatique et américain, Lucerne est une destination prisée. Vu qu'il se situe à une quinzaine de minutes du centre de Lucerne et qu'il est facile d'accès, l'Hotel Sempachersee est très attrayant pour ces groupes-cibles de client-es qui apprécient la proximité du lac et le magnifique écrin de verdure dans lequel celui-ci s'inscrit.

Un autre segment de clients important concerne l'univers du sport. En 2019, la Sport Arena Nottwil a accueilli beaucoup d'événements sportifs avec notamment les championnats World Para Athletics Junior Championship en août, ce qui donné l'occasion aux jeunes espoirs suisses de se mesurer entre eux et de concentrer une expérience de la compétition internationale de haute volée. Par ailleurs, l'équipe nationale de football des Îles Féroé (DNK) a effectué son camp d'entraînement d'été sur le campus de Nottwil.

« De plus en plus d'organiseurs de mariages apprécient nos infrastructures modernes et le cadre attrayant. »

Torsten Pinter, directeur Hotel Sempachersee

Perspectives

Il ne faut hélas pas s'attendre à ce que la situation du marché de l'emploi évolue en 2020 dans le domaine de l'hôtellerie et de la gastronomie où le personnel qualifié continue à faire défaut. De même, l'Hotel Sempachersee va devoir lutter pour s'imposer face à la rude concurrence d'hôtels et autres lieux de congrès en nombre croissant.

L'Hotel Sempachersee est en mesure de proposer différentes formules que peu de concurrents ont sous la main dans le domaine des séminaires et autres manifestations. En plus des infrastructures modernes comprenant 41 salles de séminaires, deux aulas, deux auditoriums, trois espaces de séminaire en plein-air, deux restaurants, deux bars, un chalet pour savourer des fondues et un restaurant réservés aux banquets, les hôtes de passage peuvent profiter de prestations supplémentaires attractives sur le campus de Nottwil : vastes installations sportives, espace visiteurs inauguré récemment ParaForum et accès privé au lac avec coin grillades convivial et spacieux.

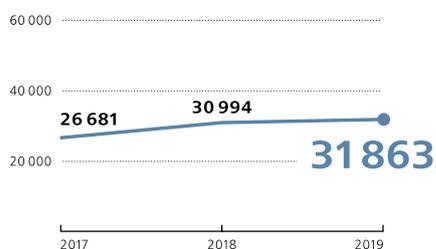
Le segment des mariages surtout, nouvellement créé, suscite de plus en plus d'intérêt du fait de la grande quantité d'espaces intérieurs et extérieurs et de la possibilité de les utiliser conjointement. Les client-es de l'hôtel se verront proposer des packs spéciaux rentrant dans la rubrique week-ends de golf, tours en vélo, excursion à moto pour les mois de l'été. Les client-es souhaitant régaler leurs papilles et leurs oreilles peuvent d'ores et déjà se réjouir : des événements estivaux amèneront de la musique live et des buvettes proposant des encas à emporter pour se restaurer à l'Hotel Sempachersee lequel a prévu d'intensifier sa collaboration avec le département communication de la Fondation suisse pour paraplégiques.



Torsten Pinter
Directeur Hotel Sempachersee

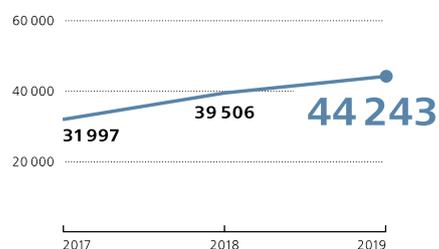
Chiffres

Nuitées-chambres



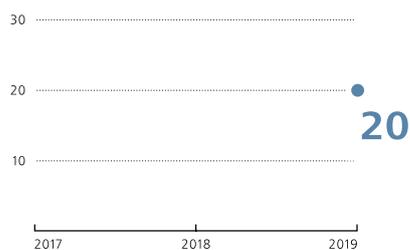
Promu davantage pendant l'exercice considéré, le nouveau segment des groupes a entraîné une occupation des chambres plus élevée.

Nuitées



Le segment des groupes a amené plus de client-es sur le campus de Nottwil. Sur les 44 243 nuitées, ils en ont fait 4150. Contrairement aux nuitées liées aux séminaires, les groupes ont souvent occupé les chambres à deux.

Mariages



Les mariages, nouveau segment, ont été un beau succès. 20 fêtes ont été organisées à l'Hotel Sempachersee en 2019.

Tour d'horizon



Distinction étoilée pour l'Hotel

L'Hotel Sempachersee, l'un des plus grands hôtels pour séminaires de Suisse, arbore fièrement ses quatre étoiles pour la première fois. Hotelleriesuisse, l'association des établissements d'hébergement suisses, a en effet décerné une étoile supplémentaire à l'Hotel Sempachersee en 2019. Ce dernier est connu dans ce secteur d'activité pour être une entreprise créative et innovante dans le domaine des séminaires, des congrès et de l'événementiel avec en plus une gastronomie de terroir. Hotelleriesuisse a fait l'éloge de la direction, jugée avenante et orientée client.

[Hotel Sempachersee](#) >



Structure claire pour le domaine des séminaires et celui du commercial

Le management de l'Hotel Sempachersee a fait l'objet d'une restructuration et s'est entre autres doté d'une structure des ventes dans le domaine des séminaires et commercial, après coaching de l'équipe en ventes et marketing. Cette structure des ventes prévoit la segmentation des groupes de clients, la fixation de domaines d'attribution par collaboratrice et collaborateur, le suivi clients actif et la hausse des ventes. Pour y parvenir, il s'agit de conquérir de nouveaux clients sur de nouveaux marchés. La mise en place d'une équipe banquets est prévue en 2020 avec restructuration de l'équipe en cuisines.



Cinéma en plein-air sur le campus de Nottwil

La 21^e édition de cinéma en plein-air sur l'esplanade de l'Hotel Sempachersee a attiré plus de 10 000 visiteurs. Les cinéphiles ont été gâtés par le temps, hormis un soir. Il a été décidé de suspendre cet événement cinématographique en 2020 en raison des festivités prévues, durant plusieurs jours sur le campus de Nottwil. Cette pause sera mise à profit pour réfléchir à la forme que ces soirées film pourront revêtir en 2021.

Rapport financier



Message cheffe des finances	147
Bilan	152
Compte de résultat	154
Tableau des flux de trésorerie du groupe	156
Tableau de variation du capital	158
Compte de résultat par champs de prestations	160
Principes des comptes du groupe	162
Périmètre de consolidation et de combinaison	164
Principes de présentation des comptes et d'évaluation	167
Notes explicatives des comptes annuels	181
Rapport de l'organe de révision	253

Rapport financier consolidé

Durant l'exercice considéré, les revenus d'exploitation ont augmenté, atteignant près de CHF 260 mio. Grâce à une gestion des coûts avisée, les charges d'exploitation ont pu être ramenées à CHF 254 mio. Le résultat annuel s'élève à CHF 30,6 mio (exercice précédent CHF 2,2 mio). Le compte de résultat des fonds, avec des plus-values sur les cours de CHF 16,5 mio, y a sensiblement contribué.



Chère lectrice, cher lecteur,

Résultat 2019

Les revenus d'exploitation ont augmenté, passant de CHF 259,4 mio au cours de l'exercice précédent à CHF 259,9 mio durant l'exercice considéré. Les charges d'exploitation ont pu être ramenées de CHF 255,1 mio à CHF 254,0 mio. La baisse des charges dans les domaines formation, recherche, innovation, des charges de matériel et de prestations de services ainsi que des frais de gestion et d'informatique y a contribué. L'EBIT a ainsi pu être augmenté de 40 % pour s'établir à CHF 6,0 mio (exercice précédent CHF 4,3 mio). Après prise en compte des charges et produits financiers ainsi que des résultats extraordinaires et hors période et du compte des fonds, le résultat annuel s'établit à CHF 30,6 mio (exercice précédent CHF 2,2 mio). Le compte de résultat des fonds, qui inclut les plus-values sur les cours de l'année boursière 2019 exceptionnelle, a principalement contribué à ce bon résultat final.

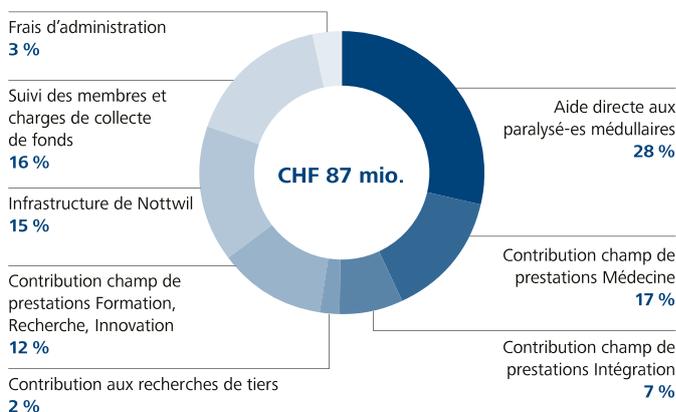
Évolution solide du fundraising et des cotisations des membres

Les donations libres ont connu une évolution positive et s'élèvent à CHF 6,2 mio (exercice précédent CHF 5,3 mio). Les dons liés à l'objet ont reculé. Ils se maintiennent désormais à un niveau de CHF 10,5 mio (exercice précédent 11,5 mio).

Les affiliations annuelles ont reculé par rapport à l'exercice précédent et s'établissent désormais à 1 115 301 ménages (exercice précédent 1 120 132 ménages). Le nombre d'affiliations permanentes a poursuivi sa hausse. Elles s'établissent désormais à 88 697 personnes (exercice précédent 79 452 personnes).

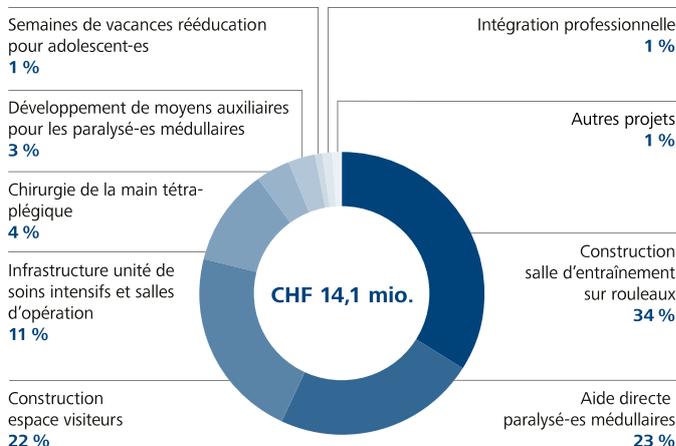
Les membres de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques (AdB) assurent, avec leurs affiliations annuelles et permanentes, le maintien du vaste réseau de prestations de la Fondation suisse pour paraplégiques, de ses filiales et organisations proches. Les cotisations des membres et les donations reçues ont été utilisées comme suit en 2019 :

Utilisation des dons affectés



En principe, seuls des appels aux dons liés à l'objet sont organisés, afin que l'utilisation des dons puisse être attestée avec précision. Les recettes de fonds tirées de donations ont englobé, en 2019, CHF 14,1 mio et ont été utilisées comme suit :

Utilisation des dons affectés

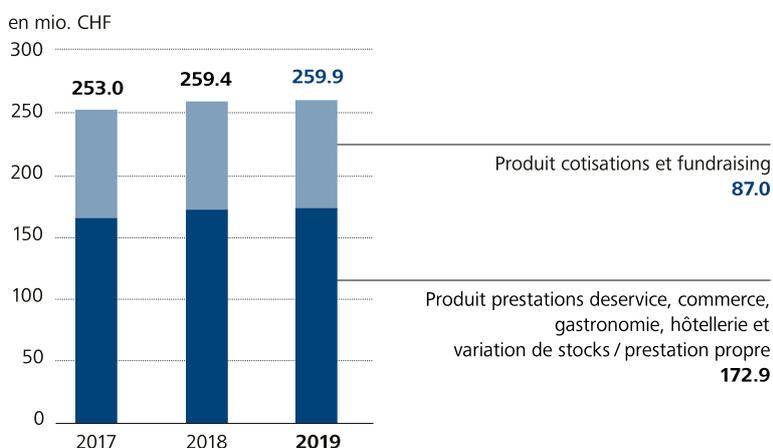


Évolution positive des revenus pour les soins complets des paralysés médullaires

Le produit net résultant de livraisons et prestations de services a connu une évolution positive avec CHF 172,2 mio (exercice précédent CHF 170,9 mio).

L'ensemble des offres ont contribué à ce bon résultat : dans le champ de prestations Médecine les revenus plus élevés au niveau hospitalier, par rapport à l'année précédente, ont été neutralisés par la baisse des produits sur le plan ambulatoire, compte tenu d'interventions tarifaires. Dans le champ de prestations Moyens auxiliaires médico-techniques et services de conseil afférents, l'évolution a été très favorable. Les moyens auxiliaires électroniques, la technique de rééducation et orthopédique ainsi que les véhicules adaptés sont à souligner. Dans le champ de prestations Formation et conseil, on observe également une évolution positive des produits. Contrairement à l'exercice précédent, cependant, les prestations de SIRMED n'ont été prises en compte dans les comptes du groupe qu'à hauteur de 50 % en raison de la participation d'Airmed AG. Enfin, les chiffres d'affaires dans l'hôtellerie ont grimpé grâce à une hausse du nombre de nuitées.

Évolution des revenus d'exploitation



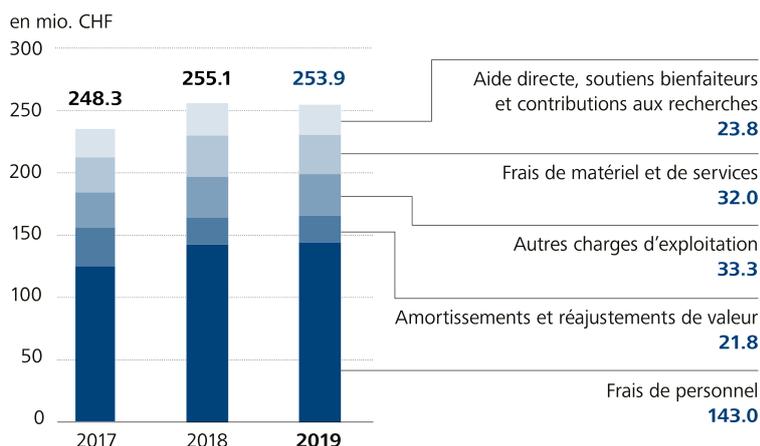
Développement des prestations de l'aide directe

Les prestations de l'aide directe et des soutiens à bienfaiteurs ont augmenté, passant de CHF 22,1 mio durant l'exercice précédent à CHF 23,8 mio au cours de l'exercice considéré. Sur ce montant, CHF 6,4 mio (exercice précédent CHF 6,6 mio) ont été dépensés pour des bienfaitrices et bienfaiteurs concernés. Les prestations restantes englobaient les soutiens dans les domaines de la solidarité, de la médecine, de l'intégration et accompagnement à vie.

Diminution des revenus d'exploitation grâce à une gestion des coûts avisée

Les charges d'exploitation ont diminué, passant de CHF 255,1 mio au cours de l'exercice précédent à CHF 253,9 mio au cours de l'exercice considéré. La baisse des dépenses, principalement dans les domaines formation, recherche, innovation, des charges de matériel et de prestations de services ainsi que des frais de gestion et d'informatique, a contribué à ce résultat. Le plus gros bloc de dépenses, les frais de personnel, est demeuré, avec CHF 143,0 mio, quasiment au niveau de l'année précédente de CHF 142,2 mio. Le nombre d'employés, principalement dans le champ de prestations Médecine, a toutefois augmenté de 4 %. Il n'y a pas eu de répercussion sur les coûts, en raison de la réduction des soldes d'heures et de vacances ainsi que de la consolidation proportionnelle de 50 % de SIRMED.

Évolution des frais d'exploitation



Année boursière exceptionnelle

Le Groupe suisse pour paraplégiques a lui aussi profité de l'année boursière 2019, exceptionnellement positive. Cela se traduit, d'une part, au niveau du résultat financier par une augmentation de CHF 1,5 mio (exercice précédent CHF -0,7 mio) et, d'autre part, par une variation du capital de fonds de l'ordre de CHF 19,9 mio (exercice précédent CHF -0,6 mio). L'essentiel du résultat des fonds englobe des plus-values sur les cours de CHF 16,5 mio (exercice précédent CHF -6,7 mio).

Résultats de l'activité commerciale extraordinaire ou hors période

Durant l'exercice considéré, une vente de biens immobiliers a eu lieu dans la commune de Nottwil. Cette transaction est principalement responsable des produits hors période relativement élevés de CHF 3,2 mio (exercice précédent CHF -0,7 mio).

Affectation du résultat annuel consolidé

Le résultat annuel consolidé positif de CHF 30,6 mio est crédité au capital libre, conformément à la décision du Conseil de fondation du 28 avril 2020. À la fin 2019, la quote-part des fonds propres s'est élevée à 62,8 % (exercice précédent 61,4 %).

Les effets de la pandémie liée au nouveau coronavirus sur les résultats de l'exercice 2020 dans les affaires opérationnelles et non opérationnelles au compte de résultat de fonds commencent déjà à apparaître. Ils sont désastreux et malheureusement néfastes au bon résultat 2019.



Beatrice Müller
Cheffe des finances Fondation suisse pour paraplégiques

Bilan du groupe

1 000 CHF	Note	31.12.19	%	31.12.18	%
Actif					
Liquidités et actifs à court terme avec cotation en bourse	1	33 571	5.9	39 369	7.3
Créances sur livraisons et prestations de services	2	20 977	3.7	19 497	3.6
Autres créances à court terme	3	302	0.1	137	0.0
Stocks, travaux entamés et prestations de service non facturés	4	8 375	1.5	8 812	1.6
Actifs de régularisation	5	5 667	1.0	6 060	1.1
Actif circulant		68 891	12.0	73 874	13.8
Immobilisations financières	6	4 522	0.8	4 335	0.8
Participations	7	148	0.0	147	0.0
Immeubles de placement	8	2 989	0.5	2 989	0.6
Immobilisations corporelles	9	350 323	61.1	312 951	58.3
Valeurs immatérielles	10	5 658	1.0	6 133	1.1
Placements liés à un objet	11	141 230	24.6	136 193	25.4
Actif immobilisé		504 870	88.0	462 750	86.2
Actif		573 761	100.0	536 624	100.0
Passif					
Dettes sur livraisons et prestations de services	12	13 955	2.4	20 286	3.8
Dettes financières rémunérées à court terme	13	10 000	1.7	500	0.1
Autres dettes et paiements anticipés à court terme	14	6 021	1.0	5 270	1.0
Passifs de régularisation	15	4 914	0.9	5 387	1.0
Provisions à court terme	16	11 859	2.1	12 139	2.3
Dettes à court terme		46 749	8.1	43 582	8.1
Provisions et paiements anticipé à long terme	18	6 845	1.2	8 735	1.6
Dettes à long terme		6 845	1.2	8 735	1.6
Capital de fonds de fonds de tiers	19	129 714	22.6	124 479	23.2
Capital emprunté y c. capital de fonds		183 307	31.9	176 796	32.9

Capital lié proches	25 516	4.4	25 714	4.8
Capital d'association proches	4 676	0.8	4 705	0.9
Capital d'association et capital lié proches	30 192	5.3	30 419	5.7
Capital de la fondation	10	0.0	10	0.0
Capital lié	2 772	0.5	7 196	1.3
Capital libre	357 480	62.3	322 203	60.0
Capital d'organisation	360 262	62.8	329 409	61.4
Passif	573 761	100.0	536 624	100.0

Les chiffres ont été saisis au centime près, sans être affichés. Cela peut déboucher sur des différences d'arrondi.

* La présentation de l'exercice précédent a été adaptée à celle de l'exercice considéré

Compte de résultat du groupe

1 000 CHF	Note	2019	%	2018	%
Recettes					
Produits des cotisations et du fundraising	20	87 044	33.5	87 885	33.9
Produits nets résultant de livraisons et prestations de services	21	172 229	66.3	170 861	65.9
Variations des stocks et prestations propres	22	631	0.2	685	0.3
Revenus d'exploitation		259 903	100.0	259 431	100.0
Charges d'exploitation					
Aide directe et soutiens versés aux membres	23	- 23 845	- 9.2	- 22 149	- 8.5
Contributions pour Formation, recherche, innovation	24	- 1 996	- 0.8	- 3 605	- 1.4
Charges de matériel et de prestations	25	- 32 034	- 12.3	- 32 872	- 12.7
Charges de personnel	26	- 142 991	- 55.0	- 142 242	- 54.8
Charges d'exploitation et d'entretien	27	- 5 717	- 2.2	- 5 693	- 2.2
Charges de locaux	28	- 3 324	- 1.3	- 3 495	- 1.3
Charges de gestion et d'informatique	29	- 10 378	- 4.0	- 11 443	- 4.4
Relations publiques, marketing et fundraising	30	- 11 620	- 4.5	- 11 795	- 4.5
Autres charges d'exploitation	31	- 201	- 0.1	- 83	- 0.0
Amortissements et dépréciations de valeur	32	- 21 806	- 8.4	- 21 756	- 8.4
Charges d'exploitation		- 253 911	- 97.7	- 255 135	- 98.3
Résultat d'exploitation (EBIT)		5 993	2.3	4 296	1.7
Charges financières et produits financiers	33	1 515	0.6	- 747	- 0.3
Résultat ordinaire		7 507	2.9	3 550	1.4
Charges et produits des actifs immobilisés	34	23	0.0	67	0.0
Charges hors exploitation et produits		6	0.0	0	0.0
Résultat extraordinaire, unique ou antérieur	35	3 183	1.2	- 740	- 0.3
Charges fiscales et produit d'impôts	36	26	0.0	- 2	- 0.0
Résultat annuel avant variation du capital de fonds		10 746	4.1	2 875	1.1

Variation du capital de fonds	37	19 880	7.6	- 630	- 0.2
Résultat annuel		30 625	11.8	2 244	0.9

Les chiffres ont été saisis au centime près, sans être affichés. Cela peut déboucher sur des différences d'arrondi.

* La présentation de l'exercice précédent a été adaptée à celle de l'exercice considéré

Tableau des flux de trésorerie du groupe

1 000 CHF	Note	2019	2018
(Méthode indirecte avec liquidités des fonds)			
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation			
Résultat annuel (avant affectation/retrait de capital d'organisation)	38	30 625	2 244
Variation du capital de fonds	37	- 19 880	630
Perte sur cession de parts		126	0
Bénéfices/pertes sur cessions d'immobilisations corporelles		- 2 036	0
Amortissements sur immobilisations corporelles	9, 32	19 556	18 686
Dépréciation sur immobilisations corporelles	9, 32	26	77
Amortissements sur valeurs immatérielles	10, 32	2 126	2 889
Dépréciation sur valeurs immatérielles	10, 32	97	104
Augmentation/diminution de provisions	16, 18	- 2 170	385
Variation créances de livraisons et prestations	2	- 1 480	77
Variation stocks, travaux entamés et prestations de service non facturées	4	437	- 1 179
Variation autre actifs circulants	3, 5	228	- 2 929
Variation dettes sur livraisons et prestations de services	12	- 6 331	4 194
Variation autres dettes à court terme et passifs de régularisation	13, 14	278	2 095
Quote-part des bénéfices/pertes des participations selon méthode de la mise en équivalence	7	- 0	- 6
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation (cash-flow opérationnel)		21 603	27 267
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Investissements en placements financiers	6	- 234	- 90
Désinvestissements de placements financiers	6	47	222
Désinvestissements de participations (cession parts SIRMED)	7	324	0
Investissements en immobilisations corporelles	9	- 60 085	- 56 168
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	9	5 000	349
Investissements en valeurs immatérielles	10	- 1 769	- 2 556
Désinvestissements de valeurs immatérielles	10	19	0
Investissements/désinvestissements de placements liés à l'objet	11	19 798	7 950
Flux de trésorerie des activités d'investissement		- 36 901	- 50 293
Free cash-flow		- 15 298	- 23 026

Flux de trésorerie des activités de financement			
Augmentation/diminution des dettes financières à court terme		9 500	300
Augmentation/diminution des dettes financières à long terme		0	- 500
Flux de trésorerie des activités de financement		9 500	- 200
Variation des liquidités		- 5 798	- 23 226
État des liquidités au 01.01.	1	39 369	62 594
État des liquidités au 31.12.	1	33 571	39 369
Variation des liquidités		- 5 798	- 23 226

Les chiffres ont été saisis au centime près, sans être affichés. Cela peut déboucher sur des différences d'arrondi.

* La présentation de l'exercice précédent a été adaptée à celle de l'exercice considéré

Tableau de variation du capital du groupe

Exercice considéré

1 000 CHF	Situation initiale 01.01.19	Affectation	Transferts internes	Prélèvement	Reclassification	Situation finale 31.12.19
Capital d'association et capital lié						
Capital lié proches	25 714	8 111	0	- 8 452	143	25 516
« Soutien aux membres » pour Association des bienfaiteurs	7 000	6 419	0	- 6 419	0	7 000
« Intégration » pour Association suisse des paraplégiques	18 714	1 692	0	- 2 033	143	18 516
Capital d'association d'organisations proches	4 705	0	0	- 28	0	4 676
dont résultat annuel	0	28	0	- 28	0	0
Total capital d'association et capital lié	30 419	8 111	0	- 8 480	143	30 192
Fonds de financements propres						
Capital de la fondation	10	0	0	0	0	10
Capital lié	7 196	0	- 196	- 4 229	0	2 772
« Rééducation de l'avenir » pour Centre suisse des paraplégiques	4 086	0	0	- 2 300	0	1 787
« Recherche de rééducation et de fonctionnement » pour Recherche suisse pour paraplégiques	2 635			- 1 650	0	985
« Mobilité » pour Orthotec	474	0	- 196	- 279	0	0
Capital libre	322 203	35 081	196	0	0	357 480
dont résultat annuel	0	30 655	0	- 30 655	0	0
Total capital d'organisation	329 409	35 081	0	- 4 229	0	360 262

Les chiffres ont été saisis au centime près, sans être affichés. Cela peut déboucher sur des différences d'arrondi.

Exercice précédent

1 000 CHF	Situation initiale 01.01.18	Affectation	Transferts internes	Prélèvement	Reclassification	Situation finale 31.12.18
Capital d'association et capital lié						
Capital lié proches	27 463	6 600	0	- 10 172	1 823	25 714
« Soutien aux membres » pour Association des bienfaiteurs	7 000	6 600	0	- 6 600	0	7 000
« Intégration » pour Association suisse des paraplégiques	20 463	0	0	- 3 572	1 823	18 714
Capital d'association d'organisations proches	4 767	0	0	- 63	0	4 705
dont résultat annuel	0	63	0	- 63	0	0
Total capital d'association et capital lié	32 230	6 600	0	- 10 234	1 823	30 419
Fonds de financements propres						
Capital de la fondation	10	0	0	0	0	10
Capital lié	10 261	0	- 1 032	- 2 033	0	7 196
« Rééducation de l'avenir » pour Centre suisse des paraplégiques	5 436	0	0	- 1 350	0	4 086
« Recherche de rééducation et de fonctionnement » pour Recherche suisse pour paraplégiques	2 635	0	0	0	0	2 635
« Mobilité » pour Orthotec	1 690	0	- 902	- 313	0	474
« Sauvetage » pour SIRMED	500	0	- 130	- 370	0	- 0
Capital libre	315 077	6 098	1 032	- 5	0	322 203
dont résultat annuel	0	2 307	0	- 2 307	0	0
Total capital d'organisation	325 349	6 098	0	- 2 038	0	329 409

Les chiffres ont été saisis au centime près, sans être affichés. Cela peut déboucher sur des différences d'arrondi.
La présentation de l'exercice précédent a été adaptée à celle de l'exercice considéré

Compte de résultat du groupe par champs de prestations

La segmentation du Groupe suisse pour paraplégiques avec ses organisations proches en quatre champs de prestations se base sur une stratégie élaborée conjointement visant le développement du réseau de prestations dans l'esprit de la volonté du fondateur, qui souhaitait une rééducation intégrale. La segmentation permet de mettre en évidence l'affectation des fonds de bienfaiteurs aux champs de prestations correspondants du réseau de prestations. Les prestations entre les champs de prestations sont effectuées, à l'exception d'Hotel Sempachersee SA (non exonéré de l'impôt sur les bénéficiaires), aux coûts de revient et, si ces derniers sont plus élevés que les coûts du marché, aux coûts du marché inférieurs. L'affectation des sociétés aux champs de prestations respectifs est inscrite dans le périmètre de consolidation et de combinaison. Le champ de prestations « Formation, recherche, innovation » inclut les activités du SIRMED, de la Recherche suisse pour paraplégiques, du Centre d'innovation pour les technologies d'assistance de la Fondation suisse pour paraplégiques ainsi que le champ de prestations Formation, recherche, innovation du Centre suisse des paraplégiques. Hotel Sempachersee opère en tant que prestataire pour tous les champs de prestations et est affecté, en tant que plateforme pour « Rencontre », au champ de prestations « Solidarité ».

1 000 CHF	Solidarité	Médecine	Intégration et accompa- gnement à vie	Formation, recherche, innovation	Consolida- tion	2019
Produit de fundraising	86 820	8	116	201	- 102	87 044
Produit des livraisons/services	32 041	132 297	34 252	2 449	- 28 180	172 859
Contribution d'exploitation Fondation suisse pour paraplégiques	167	14 922	6 451	8 820	- 30 361	0
Revenus d'exploitation	119 029	147 228	40 819	11 471	- 58 643	259 903
L'exercice précédent	119 822	146 702	39 104	15 413	- 61 610	259 431
Aide directe, contributions d'exploitation	- 51 207	- 18	- 3 314	0	30 694	- 23 845
Frais de personnel	- 15 658	- 100 626	- 17 484	- 11 212	1 990	- 142 991
Autres charges d'exploitation	- 22 456	- 40 879	- 22 179	- 5 861	26 107	- 65 269
Amortissements	- 14 612	- 6 768	- 477	- 171	222	- 21 806
Charges d'exploitation	- 103 933	- 148 291	- 43 454	- 17 244	59 012	- 253 911
L'exercice précédent	- 114 508	- 146 749	- 41 171	- 18 928	66 221	- 255 135
Résultat d'exploitation	15 095	- 1 063	- 2 635	- 5 773	369	5 993
L'exercice précédent	5 313	- 47	- 2 067	- 3 515	4 611	4 296
Collaborateurs (à temps plein)	159.9	992.2	149.5	94.8	0.0	1 396.4
Ø coût salarial	97.9	101.4	117.0	118.3	0.0	102.4
Collaborateurs (à temps plein) l'exercice pré- cédent	154.9	952.6	143.7	91.7	0.0	1 342.9

Principes des comptes du groupe

Généralités

La Fondation suisse pour paraplégiques est une fondation au sens de l'article 80 ss (patrimoine affecté à la réalisation d'un but personnifié) du Code civil suisse, ayant son siège à Nottwil (LU). Pour atteindre son but, la Fondation a mis en place et participé à la création de diverses organisations de nature juridique différente. Deux d'entre elles sont des associations, l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques et l'Association suisse des paraplégiques, cette dernière étant l'organisation faîtière de 27 clubs en fauteuil roulant en Suisse. Les associations sont indépendantes sur le plan juridique et ont une direction autonome. Elles sont qualifiées d'organisations proches.

Base de la présentation des comptes

La présentation des comptes de la Fondation suisse pour paraplégiques avec ses organisations proches (comptes du groupe) intervient à la date de clôture du bilan, le 31 décembre. Elle est réalisée conformément à l'art. 961 ss du Code des obligations ainsi qu'aux normes comptables Swiss GAAP FER. Le périmètre de consolidation englobe la Fondation suisse pour paraplégiques et ses participations. Le périmètre de combinaison englobe les deux associations Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques et Association suisse des paraplégiques. Cette combinaison volontaire ne permet pas de conclure à une domination des deux associations Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques et Association suisse des paraplégiques par la Fondation suisse pour paraplégiques. Les comptes annuels audités des sociétés sont élaborés selon des principes de décomposition et de valorisation uniformes au groupe.

Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés du Groupe suisse pour paraplégiques sont un mélange de consolidation et de combinaison. La consolidation englobe toutes les sociétés au sein desquelles la Fondation suisse pour paraplégiques détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote ou a une importance fondée sur des règlements contractuels ou des dépendances réciproques en vue de l'évaluation de la fourniture de prestations globale pour les membres et les donateurs. La combinaison englobe les deux associations précitées qui ne sont pas dominées par la Fondation suisse pour paraplégiques, mais qui sont traitées comme des participations à 100 % et sont entièrement combinées.

En ce qui concerne les participations au capital de plus de 50 %, la consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition (Purchase Method). Les actifs et les passifs des sociétés nouvellement acquises sont évalués à leur juste valeur (Fair Value) au moment de l'acquisition. Les parts minoritaires indiquent la part des minoritaires aux actifs totaux, déduction faite des passifs.

Les sociétés dans lesquelles le groupe participe à raison de 20 à 49 % des suffrages sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence (Equity Method) pour autant que cela n'exerce pas d'influence décisive d'une autre manière. Elles sont saisies à la valeur proportionnelle des fonds propres avec le résultat proportionnel de la période, même lorsque la valeur proportionnelle du capital dépasse la valeur d'acquisition.

Les participations à des entreprises communes sont prises en compte dans les comptes du groupe par consolidation proportionnelle.

Les participations de moins de 20 % du capital sont gérées en tant que placements financiers à long terme et aux frais d'acquisition, déduction faite de réajustements de valeur économiquement pertinents.

Lors de la consolidation, l'ensemble des transactions et des soldes entre les filiales du Groupe sont éliminés. Les plus-values intermédiaires dégagées sur les transactions internes au groupe sont également éliminées, les facturations de prestations à l'intérieur du groupe s'effectuant en principe aux coûts de revient.

Représentation d'aides directes en fonction de leur teneur économique

Il existe des situations dans lesquelles les aides directes ne sont pas exécutées sous forme de transactions externes, mais pour l'allègement administratif des paralysé-es médullaires (en tant que demandeur-es) sous forme de livraisons et prestations internes au groupe. Dans les comptes de chacune des organisations, ces faits sont donc traités sous la forme de produits ou charges intersociétés. Étant donné que la ou le bénéficiaire de l'aide directe (ayant droit économique) est toutefois, du point de vue du groupe, une tierce personne, ce type de transactions est indiqué, dans les comptes annuels du groupe, selon leur teneur économique, comme transactions vis-à-vis d'entités externes (Substance over Form).

Périmètre de consolidation et de combinaison du groupe

Sociétés	But*	Année de constitution	Capital-actions 31.12.19 CHF	Capital-actions 31.12.18 CHF	Participation au 31.12.19 %	Participation au 31.12.18 %
1re partie						
Consolidation de la Fondation suisse pour paraplégiques et ses filiales/participations						
Fondation suisse pour paraplégiques	S	1975	n/a	n/a	n/a	n/a
Centre suisse des paraplégiques Nottwil SA, Nottwil	M	1989	25 000 000	40 000 000	100%	100%
Orthotec SA, Nottwil	IB	1994	2 700 000	2 700 000	100%	100%
Recherche suisse pour paraplégiques SA, Nottwil	BFI	2002	1 000 000	1 000 000	100%	100%
SIRMED Institut suisse de Médecine d'Urgence SA, Nottwil	BFI	2002	100 000	100 000	50%	100%
Hôtel Sempachersee SA, Nottwil	S	2007	3 000 000	3 000 000	100%	100%
Awono SA, Habitat accessible pour seniors à Nottwil, Nottwil **	IB	2013	500 000	500 000	45%	45%
ParaHelp SA, Nottwil	M	2014	100 000	100 000	100%	100%

Active Communication AG, Steinhäusen***	IB	1999	700 000	700 000	100%	100%
<hr/>						
2nde partie						
Combinaison des comptes consolidés avec les associations/organisations proches suivantes						
Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pourparaplégiques, Nottwil (association)	S	1978	2 969 631	2 999 093	n/a	n/a
Association suisse des paraplégiques, Nottwil (association)	IB	1980	1 695 493	1 695 493	n/a	n/a

But*

S = Solidarité (soutiens directs, soutiens à bienfaiteurs, fundraising, relations publiques, plate-forme de rencontre etc.)

M = Médecine (soins aigus, rééducation stationnaire, suivi ambulatoire, formation et conseils en soins, médecine de sauvetage etc.)

IB = Intégration et accompagnement à vie (Conseils Vie, Conseils sociaux et juridiques, Sport en fauteuil roulant, Construire sans obstacles, moyens auxiliaires, Véhicules adaptés etc.)

BFI = Formation, recherche, innovation

** Affichage du compte annuel consolidé selon la méthode de mise en équivalence

*** Inscription au compte de résultat du groupe selon la consolidation proportionnelle

Bilan de SIRMED

1 000 CHF

Liquidités	225 991
Autres actifs circulants	494 092
Actifs immobilisés	169 197
Actif	889 280
Dettes à court terme	202 896
Dettes à long terme	11 462
Capital d'organisation	674 921
Passif	889 280
Prix de vente	550 000

À la date du 1^{er} janvier 2019, 50 % des actions de SIRMED Institut suisse de Médecine d'Urgence SA ont été vendues à Airmed AG, filiale de la REGA – Garde aérienne suisse de sauvetage.

L'intégration des chiffres du SIRMED dans les comptes du groupe s'effectue par consolidation proportionnelle.

Principes de présentation des comptes et d'évaluation

Conversion des devises

La clôture du groupe est réalisée en francs suisses (CHF) étant donné que toutes les sociétés sont actives en Suisse (devise d'exploitation). La conversion des liquidités et des titres libellés en devises étrangères est effectuée au jour de clôture du bilan, aux taux de change publiés par la Banque centrale européenne sur <http://sdw.ecb.europa.eu>, de la manière suivante:

	2019	2018
1 EUR	1.0854	1.1227
1 USD	0.9662	0.9802
1 GBP	1.2757	1.2437
1 NZD	0.6518	0.6581
1 AUD	0.6786	0.6924
100 SEK	10.3900	10.9200

Les titres et liquidités en monnaie étrangère sont convertis en CHF selon l'évaluation du Global Custodian le jour de référence.

Hypothèses importantes et sources d'incertitudes dans les évaluations

La présentation des comptes requiert de la part de la direction des estimations et des hypothèses qui peuvent influencer sur le montant des actifs et des passifs présentés ainsi que sur les éventuels engagements et les créances au moment de la clôture du bilan, de même que sur les charges et les produits de la période sous revue. Les hypothèses et les estimations reposent sur des connaissances tirées du passé et sur divers autres facteurs qui sont considérés comme appropriés dans les circonstances présentes. Les résultats effectifs constatés ultérieurement peuvent diverger de ces estimations.

Les hypothèses et les estimations sont vérifiées en permanence et adaptées le cas échéant en cas de nouvelles informations ou connaissances. De tels changements sont saisis au cours de chacune des périodes sous revue, avec leurs effets sur les résultats où l'estimation a été adaptée. Les principales hypothèses sont présentées ci-après et sont également mentionnées dans les explications correspondantes.

Les produits ne sont saisis que si, de l'avis de la direction, les risques et l'utilité déterminants ont été transférés aux client-es. Pour certaines transactions déterminées, cela signifie que les versements reçus sont passés en transitoire dans le bilan et ne sont affectés aux produits dans le compte de résultat qu'une fois les conditions contractuelles satisfaites. Sur la base des informations disponibles à l'heure actuelle, la direction considère que les transitoires et les provisions constitués sont appropriés. Les actifs immobilisés ainsi que les autres actifs sont contrôlés lors d'une indication correspondante de réduction de valeur. Pour juger si l'on se trouve en présence d'une réduction de valeur, on prend en compte les estimations et les analyses de la direction.

Des filiales individuelles du Groupe peuvent être confrontées à des litiges d'ordre juridique. Sur la base des connaissances actuelles du service juridique et d'éventuels juristes externes ainsi que d'estimations des directions des filiales du Groupe, la direction de la Fondation suisse pour paraplégiques a opéré une appréciation des conséquences possibles de ces cas juridiques et les a passés au bilan en conséquence.

Cotisations des membres et donations

Les factures de cotisations des membres de l'année suivantes sont envoyées au début du 4^e trimestre de l'exercice considéré. Les factures des affiliations permanentes sont envoyées après l'inscription. Ainsi, les membres versent leur affiliation à l'association d'avance. Les membres reçoivent une carte de membre qui indique explicitement la durée de l'affiliation (année civile ou à vie). En conséquence, les paiements anticipés doivent être inscrits au bilan et les produits passés en transitoire conformément à la prestation et à la période.

Conformément à une convention entre l'Association des bienfaiteurs et la Fondation suisse pour paraplégiques, ces cotisations des membres perçues d'avance sont transmises à l'identique à la Fondation. Celle-ci les intègre, conformément à la finalité des statuts de l'Association des bienfaiteurs, dans le fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs », d'une part pour les membres annuels et d'autre part pour les membres permanents.

Les liquidités correspondantes sont indiquées dans les actifs immobilisés, sous « Actifs immobilisés liés à l'objet », séparément sous « Fonds Paiements anticipés des bienfaiteurs ». Les fonds sont placés selon le règlement sur les placements de la Fondation suisse pour paraplégiques.

Les donations liées à un objet sont saisies séparément selon Swiss GAAP RPC. Le compte des portefeuilles de fonds indique dans le détail les apports respectifs, les utilisations (prélèvements) ainsi que les produits de titres (passivation) soumis en partie à l'affectation dans les fonds respectifs.

Soutiens aux bienfaiteurs

Les soutiens aux bienfaiteurs versés à des membres accidentés de l'Association des bienfaiteurs présentant un diagnostic de paralysie médullaire avec dépendance permanente du fauteuil roulant suite à un accident sont versés sur demande le plus rapidement possible. Le droit à une indemnité est saisi à la date déclarée de l'accident sous le poste de charge « Soutiens aux bienfaiteurs ». Les soutiens aux bienfaiteurs qui ne sont pas encore versés figurent sous « Dettes sur livraisons et prestations de services ».

Chiffre d'affaires brut et net

Les produits des ventes ou des prestations de services sont saisis au moment auquel les produits sont livrés ou les prestations de services fournies, après déduction des réductions des recettes et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Les produits sont passés en transitoire conformément à la prestation et à la période.

Prestations propres

Les prestations effectuées à la place de tiers sont intégrés aux coûts de revient dans les catégories de coûts de construction correspondantes ou sur les immobilisations en construction. Pour prestations liées à la construction, les mandats d'attribution internes analogues à la passation de commandes externes sont conditions, conformément aux réglementations de soumission de la Fondation suisse pour paraplégiques.

Charges

Les charges sont passées en transitoire conformément à la prestation et à la période.

Liquidités et actifs à court terme avec cotation en bourse

Les liquidités incluent les caisses, les avoirs des comptes postaux et bancaires ainsi que les créances du marché monétaire d'une échéance de un à trois mois, ainsi que des avoirs WIR, à valeurs nominales.

Les actifs à court terme avec cotation en bourse incluent les titres facilement liquidables. Ceux-ci sont évalués aux valeurs marchandes. Les titres non cotés sont évalués au plus aux coûts d'acquisition.

Créances sur livraisons et prestations de services

La passation au bilan s'effectue à la valeur nominale. En ce qui concerne les créances, des réajustements de valeur individuels sont réalisés pour couvrir un risque de défaut concret et des réajustements de valeur forfaitaires en vue de tenir compte du risque de défaut général. Le calcul du réajustement de valeur forfaitaire se base, comme suit, sur la structure d'âge des débiteurs:

- Échéance < 90 jours 0 % de réajustement de valeur
- Échéance 91 – 120 jours 25 % de réajustement de valeur
- Échéance 121 – 150 jours 50 % de réajustement de valeur
- Échéance > 151 jours 100 % de réajustement de valeur

Stocks, travaux en cours et prestations de services non facturées

Les marchandises achetées sont présentées aux prix de revient moyens, et les produits fabriqués soi-même sont comptabilisés aux frais de fabrication. Un réajustement de valeur est opéré au cas où la valeur de vente nette réalisable d'un article serait inférieure à la valeur d'inventaire selon les méthodes décrites ci-dessus. Les travaux en cours sont évalués aux coûts de fabrication, pour autant qu'ils ne dépassent pas le prix de vente net réalisable. Les services qui ne sont pas encore facturés sont évalués au prix de vente net attendu, déduction faite de la marge brute moyenne respective, pour autant que celle-ci ne soit pas encore intégrée dans le compte de résultat. Les prestations médicales, résultant surtout d'hospitalisations, sont évaluées selon les taxes facturables, étant donné que celles-ci couvrent au plus les coûts de revient.

Pour les décomptes selon SwissDRG, la méthode du day mix index est appliquée. La comptabilisation des prestations médicales diffère selon qu'il s'agit de traitements de patient-es non achevés, pour lesquels l'information est présentée dans les travaux en cours, ou de traitements de patient-es achevés, pour lesquels l'information est présentée dans les actifs transitoires. Un réajustement de valeur échelonné est effectué pour les articles à faible rotation en stock, en fonction de la rotation des stocks. Les ristournes et escomptes perçus sont saisis comme réduction du prix d'achat. Les plus-values intermédiaires (résultant de livraisons à l'intérieur du groupe entre des organisations exonérées d'impôts et Hotel Sempachersee AG), pour autant qu'il y ait nécessité fiscale, sont éliminées avec effet sur le résultat.

Placements financiers

Les placements financiers incluent les titres détenus à long terme, y compris des participations à d'autres entreprises avec une part de < 20 % ainsi que les prêts à des tiers. L'évaluation des participations à des entreprises à < 20 % et des prêts à des tiers s'effectue aux coûts d'acquisition, déduction faite des réajustements de valeurs nécessaires sur le plan de la gestion ou pour les prêts sans intérêt (à des paralysé-es médullaires et à des organisations d'utilité publique), déduction faite d'un escompte correspondant. L'évaluation des titres s'effectue à la date de clôture du bilan, aux cours publiés, et si non disponibles, aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires du point de vue commercial.

Participations

Sous la rubrique « Participations » figurent les parts d'autres entreprises qui sont destinées, à long terme, à contribuer à atteindre le but de la Fondation suisse pour paraplégiques, mais qui, en raison du niveau de la participation (< 50 %) ou pour cause d'absence de possibilité d'exercice d'influence, ne sont toutefois pas intégrées dans la consolidation.

Elles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition historiques, déduction faite de réajustements de valeur éventuellement nécessaires, puis évaluées selon la méthode de mise en équivalence (Equity Method).

Immobilisations en construction

Les immobilisations corporelles en cours de construction ou de création comme les projets TIC de plus d'un an (immobilisations incorporelles en construction) sont portées au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication ne sont pas amorties.

Ce n'est que lors de la mise en service et de l'affectation aux catégories d'immobilisations correspondantes que ces immobilisations nouvellement créées sont amorties.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles survient au maximum aux coûts d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements requis en termes de gestion.

Les amortissements sont calculés de façon linéaire sur les durées d'utilisation prévisionnelles suivantes :

■ Bâtiments	20 à 50 ans
■ Installations, équipements	10 à 20 ans
■ Équipements de technologie médicale	3 à 8 ans
■ Installations techniques	4 à 8 ans
■ Mobilier, machines, œuvres d'art, petit inventaire	3 à 10 ans
■ Matériel informatique, appareils de bureau	3 à 4 ans
■ Véhicules	4 à 8 ans

Les investissements et rénovations ne sont passés à l'actif que lorsqu'ils prolongent la durée d'utilisation ou accroissent la valeur du bien immobilier. Les terrains construits et non construits figurant sous les immobilisations corporelles (biens immobiliers commerciaux et immeubles de placement) ne sont pas amortis conformément au plan.

Valeurs immatérielles

Les investissements dans les logiciels (incl. licences) sont indiqués comme valeurs immatérielles. Les coûts de recherche et développement sont en principe débités directement du compte de résultat. Les prestations importantes de développement de nouveaux produits qui satisfont aux conditions de passation à l'actif (des perspectives de revenu net doivent notamment exister) sont portées à l'actif des frais d'acquisition ou de fabrication (sans prise en compte des frais de financement). Les valeurs immatérielles sont amorties de façon linéaire sur la durée d'utilisation prévisible suivante:

- Logiciels, licences de logiciels 3 à 4 ans
- Marques, brevets 2 à 10 ans
- Développement de produits 2 à 5 ans

Goodwill

Le goodwill découlant des acquisitions correspond à la différence entre les frais d'acquisition et la valeur vénale des actifs nets repris. Un goodwill est passé au bilan à la valeur des frais d'achat, déduction faite d'éventuels impairments. Le goodwill est affecté aux unités générant des liquidités et amorti sur une période de deux à cinq ans.

Immeubles de placement

Les immeubles sont classifiés, conformément à RPC 18, chiffre 14, comme immeubles de rendement. Il s'agit d'objets non nécessaires à l'exploitation qui sont détenus et gérés pendant une période prolongée. Les réserves de terrains constructibles dont l'utilisation future n'est pas encore établie sont également classées comme immeubles de placement. L'évaluation des immeubles de placement s'effectue à la valeur d'acquisition ou à la valeur marchande inférieure. Des valeurs marchandes éventuellement supérieures aux valeurs d'acquisition sont indiquées à des fins d'information dans le commentaire afférent.

Crédit-bail

Les installations dont les contrats de crédit-bail du groupe supportent à la fois le risque et le droit de propriété (Financial Leasing) sont passées à l'actif au prix d'achat en espèces et sont amorties sur la durée d'utilisation estimée précitée. Les engagements correspondants sont portés en fonction du fait qu'ils sont dus pendant ou après douze mois dans les « engagements financiers à court terme » ou dans les « engagements financiers à long terme ». Les charges d'entretien et de réparation qui n'accroissent pas la valeur des actifs immobilisés sont passées dans le compte de résultat. Les paiements de l'« Operating Leasing » sont débités directement au compte de résultat en fonction de la période et indiqués dans les explications.

Pertes de valeur des les valeurs patrimoniales (impairment)

Il est procédé à un contrôle au moins à chaque date de clôture du bilan pour voir si des signes de dépréciation des valeurs comptables des actifs du groupe sont constatés. En présence d'indicateurs de réduction durable de valeur, un calcul de la valeur réalisable est effectué (Impairment Test). Toute moins-value découlant d'une dépréciation de valeur est saisie avec effet sur le résultat au cas où la valeur comptable actuelle serait supérieure à la valeur atteignable ou calculée.

Dettes

Les dettes souscrites sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Les dettes financières se composent de crédits sur compte courant des banques, des engagements de crédit-bail financier ainsi que de toutes les autres dettes financières. Les dettes sur livraisons et prestations de services sont évaluées à leur valeur nominale.

Paiements anticipés

Les paiements anticipés de client-es et fournisseurs-euses sont saisis séparément dans les autres dettes à court terme et sont compensés avec celles-ci à la date de facturation ou de réception de la facture finale. Les paiements anticipés à des fournisseurs-euses pour des immobilisations en construction sont – s'ils sont pertinents, c'est-à-dire supérieurs à CHF 0.25 mio. et d'une durée supérieure à six mois – activés sous-celles-ci. Les autres paiements anticipés à des fournisseurs/fournisseuses figurent sous « Autres créances à court terme ».

Les paiements anticipés des membres sont inscrits au bilan au sein du fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs ». Les nouveaux membres à partir du 1^{er} septembre obtiennent l'affiliation pour le 3^e quadrimestre et l'année suivante. Le transitoire s'effectue selon la période. Le calcul du transitoire du paiement anticipé des membres permanents s'effectue individuellement pour chaque membre et selon l'hypothèse que l'espérance de vie statistique de 81 ans chez les hommes et de 85 ans chez les femmes sera atteinte.

Provisions

Les provisions sont des engagements probables qui sont encore incertains en termes d'échéance et de montant, mais qui doivent intervenir durant l'exercice suivant ou plus tard. Elles doivent être déterminées par la direction sur la base du scénario de valeur le plus défavorable ainsi que de la probabilité de survenance la plus élevée possible. Les nouveaux cas de provisions ou éventuelles valeurs de provisions existantes doivent être comptabilisés ou adaptés conformément à ces estimations de la direction avec effet sur le résultat.

Impôts sur le résultat

À l'exception d'Hotel Sempachersee AG, toutes les filiales du groupe sont exonérées de l'impôt sur les bénéfices à la fin 2019 au titre de sociétés anonymes d'utilité publique. Il n'y a toutefois pas d'exemption de l'impôt sur les gains immobiliers. Les impôts qui découlent des résultats commerciaux sont provisionnés indépendamment de la date d'échéance de tels engagements et en tenant compte d'éventuels reports de pertes déductibles sur le plan fiscal.

Impôts latents

Les impôts latents sont pris en compte selon ce que l'on appelle la méthode des engagements (Liability Method) sur la base du taux d'imposition local à la date de clôture du bilan. Les impôts sur les gains immobiliers latents portant sur les immeubles de placement ne sont passés en transitoire qu'en cas de vente prévisible de l'immeuble, puis actualisés en cas de modifications des paramètres. Les actifs fiscaux latents sont calculés sur toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il semble vraisemblable que suffisamment de produits imposables seront dégagés dans le futur. Les variations dans la situation des impôts latents sont saisies dans les charges fiscales.

Prévoyance du personnel

Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du groupe sont affiliés à une caisse de pension indépendante (caisse de pension du Groupe suisse pour paraplégiques, caisse de pension Hotela, Tellco pkPRO, fondation de prévoyance ASMAC, AXA, Profond). Les engagements de prévoyance des caisses de pension autonomes sont évalués chaque année par des experts indépendants. Étant donné que ces caisses de pension ne sont pas toutes réassurées dans leur intégralité, notamment ni pour le processus d'épargne ni pour les risques décès, invalidité et vieillesse, l'employeur assume également des risques sous forme solidaire. Au cas où des cotisations d'apurement de l'employeur seraient nécessaires pour la suppression de découverts dans les caisses de pension, celles-ci sont provisionnées en conséquence dans le compte de résultat. D'éventuels engagements de l'employeur sont inscrits au bilan. La « caisse complémentaire du Centre suisse des paraplégiques » purement patronale soutient également des collaborateurs dans les cas graves. Les indications afférentes figurent, conformément à RPC 16, dans les explications.

Placements Actifs immobilisés liés à l'objet

Conformément à Swiss GAAP RPC 21.6, les fonds de tiers liés à un objet et le capital lié qui ne figurent plus au passif sont séparés des liquidités d'exploitation ou des placements financiers et présentés séparément en tant qu'actifs immobilisés liés à l'objet. La structure se fonde sur la structure du passif en fonds de tiers liés à un objet, capital lié d'organisations proches ainsi que capital lié de la Fondation suisse pour paraplégiques et de ses filiales. Les actifs immobilisés liés à l'objet de filiales et d'organisations proches sous forme de prêts à la Fondation suisse pour paraplégiques sont éliminés de la consolidation.

Fonds liés à un objet

Un fonds lié à un objet est soumis à une affectation tierce. Cette affectation prend la forme de campagnes de collecte dédiées et de l'affectation souhaitée par le donateur ou le légataire. Les fonds liés à un objet correspondent à un patrimoine personnifié et s'entendent de façon analogue à l'idée de base d'une fondation (patrimoine autonome ayant sa propre personnalité juridique). Les fonds connaissent des limitations et des conditions de nature variée. Celles-ci sont mises en évidence ci-après. Les donateurs aux fonds reçoivent, conformément à leurs directives, les preuves d'utilisation souhaitées de la part de la FSP. Ces divers fonds liés à un objet se répartissent entre les quatre fonds de tutelle « Fonds nominatif », « Fonds thématique », « Fonds d'aide directe » et fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs ».

Les fonds de tiers liés à un objet de tiers de la catégorie Capitaux extérieurs sont affectés aux comptes de la Fondation suisse pour paraplégiques avec ses filiales et les organisations proches. Les patrimoines réservés correspondants sont inscrits à l'actif, de façon analogue, sous la rubrique « Actifs immobilisés liés à l'objet ». Le développement des fonds (affectation, prélèvement, transferts, charges et produits) est divulgué dans les commentaires. Le résultat financier du fonds lié est par principe également soumis à l'affectation et donc inscrit au passif.

Les **fonds nominatifs** regroupés dans le **fonds de tutelle** ont pour but que le donateur/testateur puisse affecter ses fonds à une affectation personnelle et que ces montants soient inscrits sous son nom. Ce fonds de tutelle se compose des affectations et fonds suivants:

- **Fonds Dr. Albert Rinderknecht:** les produits sont affectés jusqu'en 2029 au but général de la fondation. Le capital pourra, à partir de 2030, être utilisé au profit du but général de la fondation.
- **Fonds Heinrich Bühner:** les produits sont affectés au but général de la fondation. Le capital peut être utilisé, sur demande, avec l'accord de l'exécuteur testamentaire.
- **Fonds Hermann et Kornelia Winkler:** peut depuis 2011 être versé en dix annuités identiques en faveur du but général de la fondation.
- **Fonds C. K. K.:** le capital donné cumulé et le résultat financier afférent ont les buts suivants:
 - CHF 2.5 mio. pour l'agrandissement du Centre suisse des paraplégiques en général.
 - CHF 2.5 mio. pour le développement spécifique de la rééducation intensive et respiratoire du Centre suisse des paraplégiques.
 - CHF 2.5 mio. pour le développement de l'espace visiteurs ParaForum de la Fondation suisse pour paraplégiques.
 - CHF 5.5 mio. pour l'aide directe au profit des paralysés médullaires dans le besoin.

Le **fonds de tutelle Fonds thématique** permet aux donateurs et aux testateurs de faire parvenir les fonds thème par thème au profit d'un réseau de prestations de la Fondation suisse pour paraplégiques. Ce fonds de tutelle se compose des fonds et sous-fonds suivants:

- **Fonds Bâtiments et infrastructure:** extension générale de l'infrastructure, rénovation et agrandissement de la clinique, infrastructure de recherche, fondation (espace visiteurs ParaForum).
- **Fonds Enfants et adolescents:** encouragement général de toutes les mesures médicales et intégratives.
- **Fonds Intégration en général:** mesures générales d'encouragement de l'intégration, conseils juridiques, sport de compétition et de masse, technologie de la mobilité.
- **Fonds Formation et travail:** encouragement général de l'intégration professionnelle des jeunes paralysé-es médullaires.
- **Fonds Âge:** soutien général de toutes les mesures médicales et intégratives au cours de la troisième et de la quatrième phase de la vie.
- **Fonds Médecine:** prestations médicales générales, projets d'avenir, formation, hippothérapie, thérapie assistée par la technologie.
- **Fonds Recherche et innovation:** soutien à la recherche sur la fonctionnalité, à la recherche clinique, à la recherche en vue d'améliorer l'intégration sociale, l'égalité des chances, la santé ainsi que la recherche et le développement de nouvelles technologies d'assistance (moyens auxiliaires).

Le fonds suivant est établi, mais n'a pas encore perçu au 31.12.2019 de montants liés à un objet:

- **Fonds Rencontre et événements:** promotion générale de la rencontre (entre paralysés médullaires, leurs proches et les non-paralysés médullaires), congrès, événements sportifs, événements en fauteuil roulant.

Le **fonds de tutelle Fonds d'aide directe** a pour but de permettre au donateur / testateur d'affecter ses montants directement au bénéfice personnel des paralysés médullaires et se compose des sous-fonds suivants: Aide directe générale, Prestations médicales, Sport, Logements, Famille, Formation et formation continue, Conseils juridiques, Culture et loisirs, Mobilité.

Fonds de tutelle paiements anticipés des bienfaiteurs

L'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques connaît deux catégories principales d'affiliations: les affiliations annuelles, subdivisées en affiliations familiales et affiliations individuelles ainsi que l'affiliation permanente, qui dure toute la vie. Les membres reçoivent leur facture d'affiliation au 4^e trimestre pour l'année suivante ou pour les affiliations permanentes lors de l'adhésion. Ainsi, la grande majorité des membres paie son affiliation d'avance, ce qui a pour conséquence que ces paiements doivent être saisis dans la comptabilité de l'association comme paiements anticipés des membres. L'Association des bienfaiteurs, à son tour, transfère l'intégralité de ces recettes à la Fondation suisse pour paraplégiques, qui place ces paiements sous « Actifs immobilisés liés à l'objet », dans un dépôt séparé « Paiements anticipés des bienfaiteurs » et inscrit l'engagement vis-à-vis du membre (membre annuel, membre permanent) au passif sous le fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs ». Chaque année, les tranches respectives des paiements anticipés, calculées à la date exacte, sont indiquées comme produit pour l'exercice considéré.

Fonds liés d'organisations proches

- Le **fonds Sport** est destiné à soutenir les jeunes sportives et sportifs, les sportives et sportifs de haut niveau et le sport de masse ainsi qu'à financer les déficits de couverture des manifestations sportives.
- **Dons liés à l'objet ASP** est un fonds qui gère divers dons liés à l'objet directement à l'Association suisse des paraplégiques.
- Le **fonds pour les cas de rigueur** sert à couvrir les cas de rigueur financiers et les dédommagements extraordinaires pour les collaboratrices et collaborateurs de l'Association suisse des paraplégiques.
- Le **fonds de fluctuation art. 74 LAI** est destiné à couvrir des prestations pour l'exploitation art. 74 LAI, conformément au contrat portant sur le versement d'aides financières entre l'OFAS et l'Association suisse des paraplégiques. Le fonds doit être utilisé pour compenser des insuffisances de couverture futures en cas de pertes éventuelles résultant de la fourniture des prestations durant la période contractuelle (marge brute négative). Le fonds de fluctuation selon art. 74 LAI est alimenté chaque année par des contributions AI délimitées et non utilisées durant la période contractuelle, générées par des marges positives résultant de la comptabilité d'exploitation selon art. 74 LAI. Il a été ouvert pour la première fois, avec effet rétroactif pour les années 2015 et 2016, en vertu de l'art. 74 LAI. Le calcul est effectué sur présentation du décompte final l'année suivante. Pour 2019, on table sur une réduction complète.

Capital de fondation libre

Le capital de fondation a été versé le 12 mars 1975 à titre personnel par le sociétaire (fondateur) et pionnier Dr méd. Dr rer. nat. h. c. Guido A. Zäch.

Capital lié

Le capital lié est soumis à une affectation autodéterminée par les organes et est indiqué comme partie intégrante du capital d'organisation. L'organe suprême compétent adopte un règlement pour le capital lié, qui régit l'alimentation et l'utilisation du capital lié. Le capital lié est constitué et réduit par affectation sur le résultat annuel et par transfert au sein du capital d'organisation. Les patrimoines réservés correspondants sont inscrits à l'actif, de façon analogue, sous la rubrique « Actifs immobilisés liés à l'objet ». Le développement des capitaux liés de la Fondation suisse pour paraplégiques et de ses filiales (affectation, prélèvement, transferts, charges et produits) est divulgué dans les commentaires. Le résultat financier des fonds placés est affecté au résultat financier ordinaire. À la fin 2019, les capitaux liés suivants existaient:

Organisations proches :

Le capital lié « Intégration » de l'Association suisse des paraplégiques figure dans les comptes de celle-ci sous forme de fonds de tiers liés (Fondation suisse pour paraplégiques).

- Le **montant de soutien bienfaiteur** de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques est destiné au versement du soutien profitant aux membres en cas de paralysie médullaire avec dépendance permanente du fauteuil roulant suite à un accident de CHF 250 000 au maximum.
- **Intégration** désigne le fonds de tutelle de l'Association suisse des paraplégiques, nourri, au cours des 20 dernières années, par une grande majorité de contributions d'exploitation inutilisées de la Fondation suisse pour paraplégiques qui se compose de deux sous-fonds: fonds « Paraplégiques » et fonds « Réseau de prestations Association suisse des paraplégiques ».

Filiales :

- **Mobilité** d'Orthotec est destiné aux prestations de soutien approuvées par la Fondation suisse pour paraplégiques pour les moyens auxiliaires orthopédiques, les fauteuils roulants, les transformations et le financement de voitures, les ascenseurs à domicile et tout autre type d'aide à la mobilité pour les paraplégiques médullaires, le perfectionnement et le développement de l'innovation dans le domaine des moyens auxiliaires orthopédiques et des aides à la mobilité, ainsi que l'élargissement subsidiaire de la gamme de prestations au profit de l'ensemble des paraplégiques médullaires de Suisse, en tenant soigneusement compte de tous les acteurs du marché.
- **Rééducation de l'avenir** du Centre suisse des paraplégiques est destiné au perfectionnement constant et au développement de l'innovation dans la rééducation globale et complète des patient-es ayant une atteinte de lésions médullaires, l'encouragement de la recherche clinique sur les patient-es ayant une atteinte de lésions médullaires, l'extension géographique de la gamme de prestations au profit de l'ensemble des paraplégiques médullaires de Suisse, en tenant soigneusement compte de tous les acteurs du marché, ainsi que le soutien des moyens d'existence de la société à but non lucratif.
- **Recherche de rééducation et de fonctionnement** de la Recherche suisse pour paraplégiques est destiné à la recherche constante de tous les principes, conditions et applications visant à améliorer la qualité de vie des paraplégiques et tétraplégiques, la recherche de rééducation et de fonctionnement holistique (y compris la recherche clinique) avec une approche clinique et environnementale (axée sur la communauté), la promotion de la coopération interdisciplinaire entre les équipes cliniques et de recherche, principalement en Europe, ainsi que l'évaluation et la publication des résultats obtenus.

Capital libre

Le capital libre généré représente les bénéfices nets annuels cumulés depuis la création de la Fondation suisse pour paraplégiques après toute affectation annuelle au capital lié ou provenant de celui-ci.

Facturations de prestations internes (FPI)

L'échange de services et de marchandises à l'intérieur du groupe est réglementé et se base sur le principe du coût de revient.

Transactions avec des parties liées

Au sein du périmètre de combinaison, l'Association suisse des paraplégiques et l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques sont classées comme organisations proches, les soldes ou transactions avec elles sont divulgués dans les remarques sur le bilan et le compte de résultat. On entend par personnes proches (qu'elles soient physiques ou morales) celles qui sont en mesure d'exercer une influence significative directe ou indirecte sur les décisions financières ou opérationnelles de la Fondation suisse pour paraplégiques ainsi que de leurs organisations proches. Les sociétés qui sont détenues elles-mêmes directement ou indirectement par des personnes proches sont également considérées comme des personnes proches.

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan contiennent des engagements éventuels et des droits de nantissement ainsi que d'autres engagements qui ne figurent pas au bilan, notamment des cautions (généralement aux banques créancières), des gages selon l'art. 663b. 2 CO (généralement aux banques créancières) et les contrats de crédit-bail opérationnel (sans les charges d'intérêt). L'évaluation survient au jour de clôture du bilan, sur la base des contrats existants.

Notes explicatives des comptes annuels du groupe

1. Liquidités et actifs à court terme avec cotation en bourse

1 000 CHF	31.12.19	31.12.18
Caisse	127	134
Comptes postaux	19 284	24 864
Comptes bancaires	9 217	19 151
Avoir WIR	590	1 103
Liquidités en circulation	4 328	- 5 910
Titres à terme de 90 jours au maximum	25	27
Total	33 571	39 369

La variation des liquidités est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie.

Les liquidités en circulation reflètent les transferts entre les placements liés à un objet et les liquidités d'exploitation à la fin de l'année.

2. Créances sur livraisons et prestations de services

1 000 CHF	31.12.19	31.12.18
Caisses-maladie et assurances	7 377	6 758
SUVA	5 102	5 173
Patients	699	622
Hôtellerie/Gastronomie/Installations sportives/Centre de rencontre	891	456
Divers	1 948	1 933
Collectivités	5 346	5 044
Total brut	21 363	19 988
Ducroire	- 386	- 491
Total net	20 977	19 497

L'état des créances sur livraisons et prestations de services est supérieur à l'exercice précédent.

L'augmentation pour les caisses-maladie et assurances résulte d'arriérés de paiements accrus pour des prestations médicales. C'est également la cause de l'augmentation des créances envers les collectivités.

Les créances sur livraisons et prestations de services ont également augmenté dans le domaine Hôtellerie/Gastronomie/Installations sportives/Centre de rencontre, en raison de l'évolution positive des affaires d'Hotel Sempachersee SA.

Le ducroire au cours de l'exercice précédent inclut une créance en souffrance élevée qui a été remboursée dans l'intervalle. Ainsi, le ducroire s'est réduit durant l'exercice considéré.

3. Autres créances à court terme

1 000 CHF	31.12.19	31.12.18
Avoirs TVA, impôts anticipés	45	46
Paiements anticipés	134	42
Décomptes des frais accessoires	0	2
Divers	123	46
Total brut	302	137
Ducroire	0	0
Total net	302	137

Les paiements anticipés incluent notamment les avoirs vis-à-vis des organismes d'assurance sociale.

4. Stocks, travaux en cours et prestations de services non facturées

1 000 CHF	31.12.19	31.12.18
Matériel médical, médicaments	1 134	1 201
Matériel mécanique et moyens auxiliaires	1 860	2 417
Produits alimentaires, shop, articles d'expédition	453	425
Moyens auxiliaires électroniques	453	0
Matériel utilitaire et d'exploitation, énergie	128	119
Travaux en cours	1 399	1 044
Produits semi-finis et finis	170	122
Prestations de services non facturées	3 242	3 883
Total brut	8 840	9 211
Correction de valeur	- 466	- 399
Total net	8 375	8 812

Globalement, les stocks, travaux en cours et prestations de services non facturées se sont légèrement réduits.

Les moyens auxiliaires électroniques ont été comptabilisés, durant l'exercice précédent, sous Matériel mécanique et moyens auxiliaires et forment, durant l'exercice considéré, un groupe à part entière.

L'augmentation des travaux en cours est principalement due aux traitements encore en cours et non facturés à la date de référence au Centre suisse des paraplégiques Nottwil SA.

Les prestations de services non encore facturées ont pu être réduites durant l'exercice considéré. D'une part, l'arriéré de factures auprès de diverses sociétés a pu être résorbé par rapport à l'exercice précédent et, d'autre part, les garanties de paiement subsidiaires pour les soutiens directs ont pu être effectivement refacturées.

5. Actifs de régularisation

1 000 CHF	31.12.19	31.12.18
Donations par legs	3 179	2 468
Charges payées d'avance	1 720	1 611
Produits transitoires	768	1 982
Total	5 667	6 060

Les donations par legs ont augmenté.

Les charges payées d'avance consistent principalement dans les paiements pour des contrats de service et d'informatique pluriannuels du Centre suisse des paraplégiques.

Pour des raisons liées au système, en 2018, aucunes prestations ambulatoires n'ont pu être facturées. Elles ont donc été régularisées, ce qui explique les produits transitoires relativement élevés.

6. Immobilisations financières

6.1 Exercice considéré

1 000 CHF

	Prêts à des tiers et à des organi- sations proches	Prêts à des para- lysés médullaires	Prêts à des orga- nisations d'utilité pu- blique	Total
Valeurs d'acquisition				
État au 01.01.19	3 091	2 022	200	5 313
Augmentations	114	120	0	234
Diminutions	- 19	- 66	0	- 85
État au 31.12.19	3 186	2 076	200	5 462
Correction de valeur cumulé				
État au 01.01.19	0	- 977	0	- 977
Diminutions	0	38	0	38
État au 31.12.19	0	- 940	0	- 940
Valeurs comptables nettes au 31.12.19	3 186	1 136	200	4 522
Valeurs comptables nettes au 31.12.18	3 091	1 045	200	4 335
dont gagés	0	0	0	0
dont garanties sous forme hypothécaire	3 400	1 136	220	4 756

Les prêts à des tiers et à des organisations proches incluent les prêts à Swiss Alp Resort (CHF 1,6 mio) ainsi qu'à Awono SA (CHF 1,3 mio). Les augmentations consistent dans des intérêts capitalisés.

Les prêts à des paralyés médullaires sont octroyés sans intérêts. Ils sont actualisés à un taux de 3 % p. a. Sur demande ou selon nécessité, le Conseil de fondation décide au cas par cas des prêts octroyés.

Ces octrois sont inscrits comme soutiens directs dans le compte d'exploitation. En 2019, des prêts d'un volume de CHF 0.05 mio ont été octroyés.

Le poste Prêts à des organisations d'utilité publique se rapporte au prêt accordé à la Stiftung Wohnen im Alter, Zofingue.

6.2 Exercice précédent

1 000 CHF

Prêts à des tiers
et à des organi-
sations proches

Prêts à des para-
lysés médullaires

Prêts à des orga-
nisations
d'utilité pu-
blique

Total

Valeurs d'acquisition

État au 01.01.18	3 022	2 222	200	5 445
Augmentations	90	0	0	90
Diminutions	- 21	- 201	0	- 222
État au 31.12.18	3 091	2 022	200	5 313

Correction de valeur cumulé

État au 01.01.18	0	- 1 150	0	- 1 150
Variation de l'escompte	0	172	0	172
État au 31.12.18	0	- 977	0	- 977

Valeurs comptables nettes au 31.12.18	3 091	1 045	200	4 335
Valeurs comptables nettes au 31.12.17	3 022	1 073	200	4 295
dont gagés	0	0	0	0
dont garanties sous forme hypothécaire	3 400	1 037	220	4 657

7. Participations

1 000 CHF	2019	2018
Valeurs d'acquisition		
État au 01.01.	147	141
Produits des participations minoritaires	0	6
État au 31.12.	148	147
Correction de valeur cumulé		
État au 01.01.	0	0
État au 31.12.	0	0
Valeurs comptables nettes au 31.12.	148	147
dont gagés	0	0
dont garanties sous forme hypothécaire	0	0

Avec la commune de Nottwil (45 %) et la coopérative immobilière Orbano (10 %), la Fondation suisse pour paraplégiques détient une participation de 45 % au sein d'Awono SA, habitat accessible pour seniors.

Les participations sont comptabilisées dans les comptes annuels du groupe selon la méthode de la mise en équivalence (Equity Method). L'augmentation de la valeur des participations correspond donc à un bénéfice ou à une perte au prorata éventuels.

8. Immeubles de placement

Les immeubles de placement consistent en deux domaines agricoles à Nottwil et Oberkirch qui ont été affermés au même locataire.

Les coûts d'acquisition cumulés demeurent inchangés. L'évaluation actualisée fait ressortir une valeur marchande supérieure d'environ CHF 1,2 mio à la valeur d'acquisition (exercice précédent CHF 1,0 mio). La valeur d'assurance incendie demeure inchangée par rapport à l'exercice précédent, à CHF 5,7 mio.

9. Immobilisations corporelles

9.1 Exercice considéré

1 000 CHF	Terrains	Bâtiments	Installations, équipements	Immobilisations en construction	Mobilier, machines, œuvres d'art	Matériel informatique	Véhicules	Total
Valeurs d'acquisition								
État au 01.01.19	34 415	197 151	237 259	32 820	23 374	5 279	3 555	533 852
Augmentations	0	0	2 664	53 571	2 285	1 208	358	60 085
Diminutions	- 2 757	- 2 411	- 33 515	0	- 1 094	- 1 347	- 245	- 41 369
Reclassements	0	22 088	27 910	- 53 394	2 242	1 154	0	1
Variation du périmètre du groupe	0	0	- 169	0	- 175	0	- 108	- 452
État au 31.12.19	31 658	216 827	234 149	32 997	26 632	6 294	3 561	552 118
Amortissements cumulés								
État au 01.01.19	0	- 47 538	- 155 980	0	- 11 643	- 3 154	- 2 586	- 220 901
Amortissements	0	- 7 029	- 8 655	0	- 2 182	- 1 379	- 312	- 19 556
Dépréciations de valeur	0	0	- 1	0	0	- 18	- 7	- 26
Diminutions	0	2 411	33 443	0	1 066	1 346	139	38 405
Variation du périmètre du groupe	0	0	147	0	76	0	59	283
État au 31.12.19	0	- 52 156	- 131 045	0	- 12 682	- 3 205	- 2 707	- 201 795
Valeurs comptables nettes au 31.12.19	31 658	164 672	103 104	32 997	13 950	3 088	854	350 323
Valeurs comptables nettes au 31.12.18	34 415	149 613	81 279	32 820	11 730	2 124	970	312 951
dont crédit-bail financier	0	0	0	0	0	0	0	0
dont gagés	10 000	47 000	75 300	0	0	0	0	132 300
Valeurs d'assurances								643 269

La diminution dans la catégorie Terrains consiste dans la vente de la parcelle du Marbacherhof à Nottwil.

Les augmentations, reclassements et diminutions de la catégorie Bâtiments, installations, équipements et immobilisations en construction englobent tous la mise en service active de l'aile sud de l'édifice de la clinique et de l'espace visiteurs ParaForum. Viennent s'y ajouter l'activation partielle du nouveau groupe de secours, la halle d'entraînement pour le sport en fauteuil roulant ainsi que des adaptations au sein de l'ancien hôpital militaire.

Les diminutions au sein des classes de placement sont principalement dues à des démantèlements liés aux transformations et agrandissements sur le campus de Nottwil.

Les augmentations au niveau du matériel informatique sont liées au développement de chambres de patients, de l'infrastructure de réseau ainsi qu'au remplacement de serveurs de données. Les diminutions résultent principalement du nouvel équipement de la clinique.

9.2 Exercice précédent

1 000 CHF	Terrains	Bâtiments	Immobilisations équipements	Immobilisations en construction	Mobilier, machines, œuvres d'art	Matériel informatique	Véhicules	Total
Valeurs d'acquisition								
État au 01.01.18	34 415	161 042	216 297	76 313	18 822	5 760	3 570	516 220
Augmentations	0	25	3 323	48 076	3 676	817	251	56 168
Diminutions	0	- 4 310	- 30 683	0	- 1 595	- 1 681	- 266	- 38 535
Reclassements	0	40 395	48 321	- 91 570	2 470	383	0	- 1
État au 31.12.18	34 415	197 151	237 259	32 820	23 374	5 279	3 555	533 852
Amortissements cumulés								
État au 01.01.18	0	- 42 156	- 180 584	0	- 11 361	- 3 777	- 2 446	- 240 324
Amortissements	0	- 9 692	- 6 094	0	- 1 574	- 1 019	- 307	- 18 686
Dépréciations de valeur	0	0	- 7	0	- 55	- 15	0	- 77
Diminutions	0	4 310	30 684	0	1 353	1 672	167	38 186
Reclassements	0	0	22	0	- 7	- 15	0	0
État au 31.12.18	0	- 47 538	- 155 980	0	- 11 643	- 3 154	- 2 586	- 220 901
Valeurs comptables nettes au 31.12.18	34 415	149 613	81 279	32 820	11 730	2 124	970	312 951
Valeurs comptables nettes au 31.12.17	34 415	118 885	35 713	76 313	7 461	1 982	1 125	275 895
dont crédit-bail financier	0	0	0	0	0	0	0	0
dont gagés	10 000	47 000	75 300	0	0	0	0	132 300
Valeurs d'assurances								524 372

La présentation a été adaptée à celle de l'exercice considéré.

10. Valeurs immatérielles

10.1 Exercice considéré

1 000 CHF	Logiciel d'exploitation	Informatique, logiciel en déve- loppement	Marques, bre- vets, divers	Total
Valeurs d'acquisition				
État au 01.01.19	16 935	1 346	252	18 534
Augmentations	51	1 719	0	1 769
Diminutions	- 2 117	0	0	- 2 117
Reclassements	833	- 762	- 72	- 1
Variation du périmètre du groupe	- 48	0	- 0	- 49
État au 31.12.19	15 654	2 302	180	18 136
Amortissements cumulés				
État au 01.01.19	- 12 131	0	- 270	- 12 400
Amortissements	- 2 126	0	0	- 2 126
Dépréciations de valeur	- 97	0	0	- 97
Diminutions	2 098	0	0	2 098
Reclassements	- 89	0	89	0
Variation du périmètre du groupe	48	0	0	48
État au 31.12.19	- 12 298	0	- 180	- 12 478
Valeurs comptables nettes au 31.12.19	3 356	2 302	0	5 658
Valeurs comptables nettes au 31.12.18	4 805	1 346	- 18	6 133
dont crédit-bail financier	0	0	0	0
dont gagés	0	0	0	0

Les augmentations ou reclassements pour le logiciel d'exploitation s'inscrivent dans le contexte du gros projet de mise à niveau sur Windows 10 / Office 2016, de la mise en service d'autres modules du SIH Polypoint ainsi que du système CubeCode. Les diminutions englobent pour l'essentiel la mise hors service générale du cockpit de gestion des patients PMC.

Les augmentations de même que la majeure partie des reclassements au niveau logiciel informatique en construction concernent avant tout des investissements dans le SIH Polypoint.

10.2 Exercice précédent

1 000 CHF	Logiciel d'exploitation	Informatique, logiciel en dé- veloppement	Marques, bre- vets, divers	Goodwill	Total
Valeurs d'acquisition					
État au 01.01.18	14 615	1 947	252	876	17 690
Augmentations	1 428	1 128	0	0	2 556
Diminutions	- 837	0	0	0	- 837
Reclassements	1 730	- 1 729	0	0	1
État au 31.12.18	16 935	1 346	252	876	19 410
Amortissements cumulés					
État au 01.01.18	- 10 455	0	- 227	- 438	- 11 120
Amortissements	- 2 414	0	- 37	- 438	- 2 889
Dépréciations de valeur	- 99	0	- 5	0	- 104
Diminutions	837	0	0	0	837
État au 31.12.18	- 12 131	0	- 270	- 876	- 13 277
Valeurs comptables nettes au 31.12.18	4 805	1 346	- 18	0	6 133
Valeurs comptables nettes au 31.12.17	4 159	1 947	25	438	6 570
dont crédit-bail financier	0	0	0	0	0
dont gagés	0	0	0	0	0

11. Placements liés à l'objet

11.1 Exercice considéré

1 000 CHF	Situation initiale au 01.01.19	Résultat	Prélève- ment	Transfert aux liquidi- tés	Affecta- tion	Transfert liquidités (prêts IC) / Reclassifi- cation	Reclassifi- cation	Situation finale au 31.12.19
de fonds de tiers								
Fonds « Dr. Albert Rinderknecht »	1 800	247	- 247	0	0	0	0	1 800
Fonds « Heinrich Bühler »	2 009	275	- 275	0	0	0	0	2 009
Fonds « Hermann et Kornelia Winkler »	180	21	- 49	0	0	0	0	151
Fonds « C. K. K. »	2 500	308	- 1 808	0	1 000	0	0	2 000
Sous-total fonds nominatifs	6 489	850	- 2 378	0	1 000	0	0	5 961
Fonds « Bâtiments et infrastructure de la clinique »	2 474	0	- 1 531	0	731	0	0	1 674
Fonds « Bâtiments et infrastruc- ture en général »	4	0	- 4 757	0	4 753	0	0	0
Fonds « Bâtiments et infrastruc- ture Fondation »	1 508	0	- 3 156	0	1 648	0	0	0
Fonds « Enfants et adolescents »	83	0	- 223	0	378	0	0	238
Fonds « Recherche et innovation - recherche clinique »	100	0	- 100	0	40	0	0	40
Fonds « Recherche et innovation - recherche technologique »	0	0	- 375	0	375	0	0	0
Fonds « Intégration en général »	0	0	0	0	15	0	0	15
Fonds « Formation et travail »	0	0	- 129	0	182	0	0	52
Fonds « Âge en général »	0	0	- 2	0	2	0	0	0
Fonds « Médecine hippothéra- pie »	10	0	- 10	0	0	0	0	0
Fonds « Médecine en général »	500	0	- 598	0	155	0	0	58
Sous-total fonds thématiques	4 679	0	- 10 881	0	8 278	0	0	2 076
Sous-total fonds Aide directe	200	0	- 1 364	0	1 214	0	0	50
Sous-total fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs »	112 597	15 592	- 15 592	8 635	0	0	0	121 232
Fonds « Dons affectés »	15	3	- 11	0	11	0	0	19

Fonds « Sport »	94	17	- 15	0	0	0	0	96
Fonds « Cas de rigueur »	263	18	0	0	0	0	0	281
« Fonds de fluctuation selon l'art. 74 LAI »	143	0	0	0	0	0	- 143	0
Sous-total fonds de tiers auprès de l'Association suisse des paraplégiques	514	39	- 26	0	11	0	- 143	395
Fonds de tiers	124 479	16 480	- 30 240	8 635	10 502	0	- 143	129 714
de capital lié à des proches								
« Intégration » auprès de l'Association suisse des paraplégiques	11 714	1 692	- 2 033	0	0	0	143	11 516
Capital lié à des proches	11 714	1 692	- 2 033	0	0	0	143	11 516
Total	136 193	18 172	- 32 273	8 635	10 502	0	0	141 230

11.2 Exercice précédent

1 000 CHF	Situation initiale au 01.01.18	Résultat	Prélèvement	Transfert aux liquidités	Affectation	Transfert liquidités (prêts IC) / Reclassification	Reclassification	Situation finale au 31.12.18
de fonds de tiers								
Fonds « Dr. Albert Rinderknecht »	1 800	- 84	0	0	84	0	0	1 800
Fonds « Heinrich Bühler »	2 009	- 94	0	0	94	0	0	2 009
Fonds « Hermann et Kornelia Winkler »	240	- 11	- 49	0	0	0	0	180
Fonds « fondation Elisabeth Hilli »	237	- 11	- 226	0	0	0	0	0
Fonds « C. K. K. »	4 863	- 173	- 3 191	0	1 000	0	0	2 500
Sous-total fonds nominatifs	9 151	- 374	- 3 467	0	1 179	0	0	6 489
Fonds « Bâtiments et infrastructure de la clinique »	6 126	0	- 6 715	0	3 062	0	0	2 474
Fonds « Bâtiments et infrastructure en général »	0	0	0	0	4	0	0	4
Fonds « Bâtiments et infrastructure Fondation »	0	0	- 3 957	0	5 465	0	0	1 508
Fonds « Enfants et adolescents »	111	0	- 236	0	207	0	0	83
Fonds « Recherche et innovation - recherche clinique »	0	0	0	0	100	0	0	100
Fonds « Recherche et innovation - recherche technologique »	0	0	- 703	0	703	0	0	0
Fonds « Formation et travail »	0	0	- 96	0	96	0	0	0
Fonds « Médecine hippothérapie »	0	0	0	0	10	0	0	10
Fonds « Médecine en général »	0	0	0	0	500	0	0	500
Sous-total fonds thématiques	6 238	0	- 11 707	0	10 148	0	0	4 679
Sous-total fonds Aide directe	250	0	- 350	0	300	0	0	200
Sous-total fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs »	104 556	- 6 358	0	8 041	6 358	0	0	112 597
Fonds « Dons affectés »	16	- 1	- 13	0	13	0	0	15
Fonds « Sport »	98	- 5	0	0	0	0	0	94
Fonds « Cas de rigueur »	271	0	- 9	0	0	0	0	263

« Fonds de fluctuation selon l'art. 74 LAI »	1 966	0	0	0	0	0	- 1 823	143
Sous-total fonds de tiers auprès de l'Association suisse des paraplégiques	2 351	- 5	- 22	0	13	0	- 1 823	514
Fonds de tiers	122 546	- 6 737	- 15 545	8 041	17 998	0	- 1 823	124 479
de capital lié à des proches								
« Intégration » auprès de l'Association suisse des paraplégiques	20 464	- 856	- 2 716	0	0	- 7 000	1 823	11 714
Capital lié à des proches	20 464	- 856	- 2 716	0	0	- 7 000	1 823	11 714
Total	143 009	- 7 593	- 18 261	8 041	17 998	- 7 000	0	136 193

La présentation de l'exercice précédent a été adaptée à celle de l'exercice considéré.

Commentaire au sujet des notes explicatives 11.1 et 11.2

Les motifs des reclassifications figurent à la [note explicative 19](#).

Les affectations des fonds de tiers et des capitaux liés ou restrictions de cession sont expliquées en détail dans les principes de présentation des comptes et d'évaluation.

Au cours de l'exercice considéré, les campagnes de dons visant à soutenir les projets de construction, comme par exemple l'espace visiteurs ou la halle d'entraînement pour le sport en fauteuil roulant, ont, en particulier, fait l'objet de dons généreux.

Le fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs » inclut les paiements anticipés de membres annuels ainsi que de membres permanents.

La commission d'audit du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques surveille la gestion de fortune. Le fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs » est géré, en collaboration avec les gestionnaires de fortune sélectionnés, par un dépositaire central (Global Custodian) qui rend compte une fois par mois au sujet de la performance et une fois par trimestre au sujet du respect des directives de compliance à la direction de la Fondation suisse pour paraplégiques.

La stratégie de placement définie, « avec garantie du capital selon l'OPP 2 », est consignée dans la politique des finances et des réserves et régulée par les fourchettes des catégories de placement dans le règlement sur les placements, lequel est identique pour tous les fonds.

11.3 Répartition des placements liés à l'objet

1 000 CHF	31.12.19	en %	31.12.18	en %	Marges 2019
Cash, argent au jour le jour	- 1 473	- 1%	8 067	6%	0-3%
Actions nationales	30 864	22%	25 872	19%	15-25%
Actions étrangères	30 758	22%	25 521	19%	15-25%
Obligations en CHF	53 351	38%	51 634	38%	20-40%
Obligations en devises étrangères	5 694	4%	5 889	4%	5-15%
Placements alternatifs	7 159	5%	7 426	5%	0-15%
Immeubles tenus indirectement	14 877	11%	11 785	9%	0-15%
Total	141 230	100%	136 194	100%	

Tous les actifs immobilisés liés à l'objet sont gérés de façon uniforme selon le règlement sur les placements de la Fondation suisse pour paraplégiques. Le règlement a été révisé et peut être consulté sur www.paraplegie.ch. Lors de la révision, les directives ont notamment été complétées par des critères de durabilité.

En ce qui concerne l'utilisation à court terme des fonds thématiques par projet, à la fin de l'année, la fourchette du poste Liquidités a été dépassée négativement, ce qui est dû à une réaffectation de liquidités en circulation. Au cours de l'exercice considéré, les mandats de gestion de patrimoine existants ont en outre été résiliés, et de nouveaux ont été attribués. D'éventuels écarts dans les fourchettes peuvent y être attribués. Il en résulte un rendement de portefeuille net positif de +14,3 % (exercice précédent -5,5 %).

12. Dettes sur livraisons et prestations de services

1 000 CHF	31.12.19	31.12.18
Fournisseurs	9 108	14 243
Assurances et caisses-maladie	1	136
Soutiens à bienfaiteurs	4 500	5 545
Collectivités / hôpitaux publics	347	362
Total	13 955	20 286

Le haut niveau des dettes sur livraisons et prestations de services de l'exercice précédent était dû, à la fin de l'année, à un grand nombre de factures liées aux transformations et agrandissements. Cette situation s'est donc normalisée au cours de l'exercice considéré.

Au niveau des soutiens à bienfaiteurs, les demandes en cours ont été réduites par rapport à l'exercice précédent.

13. Dettes financières rémunérées à court terme

Le poste englobe un prêt à court terme de la Fondation suisse pour paraplégiques d'un montant de CHF 10 mio qui a été souscrit en lien avec le grand projet de construction. De plus, le prêt d'Active Communication SA, d'un montant de CHF 0,5 mio, arrivant à échéance le 30 juin 2019, a été remboursé.

14. Autres dettes et paiements anticipés à court terme

1 000 CHF	31.12.19	31.12.18
Acomptes de clients, dépôts de patients	2 978	1 722
Caisses de pension et fonds patronal	1 760	2 177
Autres engagements pour charges sociales	961	849
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	300	422
Divers	4	3
Collectivités / hôpitaux publics	18	96
Total	6 021	5 270

Les acomptes de clients, dépôts de patients englobent des montants importants de dépôts de patients non encore facturés au Centre suisse des paraplégiques ainsi que des fonds de recherche liés à l'objet de projets en cours ou déjà terminés.

15. Passifs de régularisation

1 000 CHF	31.12.19	31.12.18
Prestations de soutien	178	175
Rapport financier et annuel	55	111
Frais de révision	152	128
Avoirs congés et heures supplémentaires	2 538	3 456
Salaires non encore payés	695	483
Autres livraisons et prestations non facturées	495	360
Autre délimitation passive	801	673
Total	4 914	5 387

Les avoirs congés et heures supplémentaires ont diminué, notamment au Centre suisse des paraplégiques et à l'Hotel Sempachersee.

16. Provisions à court terme

16.1 Exercice considéré

1 000 CHF	Aide directe	Litiges juridiques	Primes d'ancienneté	Retraites anticipées	Autres provisions	2019
État au 01.01.	8 326	816	581	724	1 692	12 139
Utilisation	- 8 326	- 185	- 577	- 831	- 279	- 10 199
Dissolution avec effet sur le compte de résultats	0	- 338	0	- 30	- 1 165	- 1 534
Constitution avec effet sur le compte de résultats	7 695	60	29	0	1 443	9 228
Reclassements des provisions à long terme	0	0	736	1 305	188	2 229
Variation du périmètre du groupe	0	0	- 4	0	0	- 4
État au 31.12.	7 695	352	765	1 168	1 879	11 859

Durant l'exercice considéré, comme les exercices précédents, des provisions pour demandes d'aide directes en cours ainsi que garanties de paiement à des paralysés médullaires en cours d'examen ont été représentées. Grâce à des processus optimisés, davantage de demandes en cours ont été traitées.

La provision pour litiges juridiques a pu être réduite suite au règlement d'affaires juridiques.

Les catégories « Primes d'ancienneté » et « Retraites anticipées » ont été examinées et adaptées à la situation. Les variations concernent principalement le Centre suisse des paraplégiques. Le modèle de calcul existant pour la retraite anticipée y a été révisé.

Les autres provisions reflètent principalement les risques de tarifs et de produits du Centre suisse des paraplégiques ainsi que les demandes adressées au Comité de recherche de la Fondation suisse pour paraplégiques.

16.2 Exercice précédent

1 000 CHF	Aide directe	Litiges juridiques	Primes d'ancienneté	Retraites anticipées	Autres provisions	2018
État au 01.01.	10 422	382	682	1 146	303	12 934
Utilisation	- 10 403	- 10	- 669	- 1 106	- 162	- 12 349
Dissolution avec effet sur le compte de résultats	0	- 6	0	0	- 17	- 23
Constitution avec effet sur le compte de résultats	8 307	450	2	30	1 568	10 358
Reclassements des provisions à long terme	0	0	566	653	0	1 219
Variation du périmètre du groupe	0	0	0	0	0	0
État au 31.12.	8 326	816	581	724	1 692	12 139

17. Engagements et charges de prévoyance

17.1 Exercice considéré

1 000 CHF	Excédent/ découvert		Part économique des organisa- tions			Frais de prévoyance dans les frais de per- sonnel	
	31.12.19	31.12.19	31.12.18	Variation	Cotisa- tions limi- tées à la période	31.12.19	31.12.18
Caisse de pension Groupe suisse pour paraplé- giques	0	0	0	0	12 301	12 301	11 964
Caisse de pension ASMAC (Centre suisse des para- plégiques)	0	0	0	0	265	265	278
Caisse de pension AXA (Active Communication)	0	0	0	0	224	224	92
Caisse de pension Profond (Active Communication)	0	0	0	0	58	58	53
Caisse de pension Tellco pkPRO (Hotel Sempacher- see)	0	0	0	0	139	139	148
Caisse de pension Hotela (Hotel Sempachersee)	0	0	0	0	105	105	101
Plans de prévoyance sans excédents	0	0	0	0	13 093	13 093	12 636
Fonds patronal de prévoyance du Groupe suisse pour paraplégiques	4 007	0	0	0	0	0	0
Total	4 007	0	0	0	13 093	13 093	12 636

* Cotisations limitées à la période

Pour autant que les caisses de pension présentent des excédents de couverture, les sociétés du Groupe n'ont pas droit à cet excédent. Comme l'exercice précédent, il n'y a pas, à la fin 2019, de réserves de cotisations des employeurs au niveau des caisses de pension.

Les sociétés du Groupe (à l'exception d'Active Communication SA) sont affiliées à la fondation strictement patronale « Fonds patronal de prévoyance du Groupe suisse pour paraplégiques ». Leurs collaborateurs sont les destinataires du fonds de prévoyance du Groupe suisse pour paraplégiques. Le fonds de prévoyance présente, à la fin de 2019, des fonds libres de CHF 4,0 mio (exercice précédent CHF 3,7 mio). La fortune de fondation du fonds de prévoyance n'a pas d'utilité économique pour les destinataires et n'est donc pas activée.

17.2 Exercice précédent

1 000 CHF	Excédent/ découvert		Part économique des organisa- tions			Frais de prévoyance dans les frais de per- sonnel	
	31.12.18	31.12.18	31.12.18	Variation	Cotisa- tions limi- tées à la période	31.12.18	31.12.17
Caisse de pension Groupe suisse pour paraplé- giques	0	0	0	0	11 964	11 964	11 727
Caisse de pension ASMAC (Centre suisse des para- plégiques)	0	0	0	0	278	278	205
Caisse de pension AXA (Active Communication)	0	0	0	0	92	92	17
Caisse de pension Profond (Active Communication)	0	0	0	0	53	53	31
Caisse de pension Tellco pkPRO (Hotel Sempacher- see)	0	0	0	0	148	148	102
Caisse de pension Hotela (Hotel Sempachersee)	0	0	0	0	101	101	96
Plans de prévoyance sans excédents	0	0	0	0	12 636	12 636	12 177
Fonds patronal de prévoyance du Groupe suisse pour paraplégiques	3 671	0	0	0	0	0	0
Total	3 671	0	0	0	12 636	12 636	12 177

* Cotisations limitées à la période

Degrés de couverture et fondements actuariels

	31.12.19			31.12.18		
	Degré de couverture	Taux d'intérêt technique	Table	Degré de couverture	Taux d'intérêt technique	Table
Caisse de pension						
Caisse de pension Groupe suisse pour paraplégiques	115%	2%	LPP 2015, table des générations	106%	2%	LPP 2015, table des générations
Caisse de pension ASMAC	113%	2%	LPP 2015, table des générations	106%	2%	LPP 2015, table des générations
Caisse de pension AXA	113%	2%	Propre table	>100%	2%	Propre table
Caisse de pension Profond	111%	3%	LPP 2015	103%	3%	LPP 2015
Caisse de pension Tellco pkPRO	105%	2%	LPP 2016	98%	2%	LPP 2016
Caisse de pension Hotela	107%	3%	LPP 2015	>100%	4%	LPP 2015

Les degrés de couverture indiqués à la date du 31 décembre 2019 ont été déterminés avec soin. Il s'agit toutefois de valeurs non encore contrôlées et donc non confirmées de façon définitive.

18. Provisions et paiements anticipés à long terme

18.1 Exercice considéré

1 000 CHF	Retraites anticipées	Primes d'ancienneté	Autres provisions à long terme	2019
État au 01.01	6 079	2 352	304	8 735
Dissolution avec effet sur le compte de résultat	- 1 179	- 11	0	- 1 190
Constitution avec effet sur le compte de résultats	885	609	46	1 540
Reclassements en provisions à court terme	- 1 305	- 736	- 188	- 2 229
Variation du périmètre du groupe	0	- 11	0	- 11
État au 31.12	4 480	2 203	162	6 845

Les provisions à long terme concernent la part à long terme des provisions pour retraites anticipées ou cadeaux d'ancienneté. La part correspondant à l'exercice suivant est reclassée dans les provisions à court terme.

18.2 Exercice précédent

1 000 CHF	Retraites anticipées	Primes d'ancienneté	Autres provisions à long terme	2018
État au 01.01.	5 267	2 288	0	7 555
Dissolution avec effet sur le compte de résultat	- 362	- 26	0	- 388
Constitution avec effet sur le compte de résultats	1 827	657	304	2 788
Reclassements en provisions à court terme	- 653	- 566	0	- 1 219
État au 31.12.	6 079	2 352	304	8 735

19. Capital de fonds de fonds de tiers

19.1 Exercice considéré

1 000 CHF	Situation initiale au 01.01.19	Bénéfice inscrit au passif	Prélèvement	Affectation	Reclassification	Variation paiements anticipés	Situation finale au 31.12.19
Fonds « Dr. Albert Rinderknecht »	1 800	247	- 247	0	0	0	1 800
Fonds « Heinrich Bühler »	2 009	275	- 275	0	0	0	2 009
Fonds « Hermann et Kornelia Winkler »	180	21	- 49	0	0	0	151
Fonds « C. K. K. »	2 500	308	- 1 808	1 000	0	0	2 000
Sous-total fonds nominatifs	6 489	850	- 2 378	1 000	0	0	5 961
Fonds « Bâtiments et infrastructure de la clinique »	2 474	0	- 1 531	731	0	0	1 674
Fonds « Bâtiments et infrastructure en général »	4	0	- 4 757	4 753	0	0	0
Fonds « Bâtiments et infrastructure Fondation »	1 508	0	- 3 156	1 648	0	0	0
Fonds « Enfants et adolescents »	83	0	- 223	378	0	0	238
Fonds « Recherche et innovation - recherche clinique »	100	0	- 100	40	0	0	40
Fonds « Recherche et innovation - recherche technologique »	0	0	- 375	375	0	0	0
Fonds « Intégration en général »	0	0	0	15	0	0	15
Fonds « Formation et travail »	0	0	- 129	182	0	0	52
Fonds « Âge en général »	0	0	- 2	2	0	0	0
Fonds « Médecine hippothérapie »	10	0	- 10	0	0	0	0
Fonds « Médecine en général »	500	0	- 598	155	0	0	58
Sous-total fonds thématiques	4 679	0	- 10 881	8 278	0	0	2 076
Sous-total fonds Aide directe	200	0	- 1 364	1 214	0	0	50

Sous-total fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs »	112 597	15 592	- 15 592	0	0	8 635	121 232
Fonds « Dons affectés »	15	3	- 11	11	0	0	19
Fonds « Sport »	93	17	- 15	0	0	0	96
Fonds « Cas de rigueur »	263	18	0	0	0	0	281
« Fonds de fluctuation selon l'art. 74 LAI »	143	0	0	0	- 143	0	- 0
Sous-total fonds de tiers ASP	514	39	- 26	11	- 143	0	395
Total	124 479	16 480	- 30 240	10 502	- 143	8 635	129 714

Les engagements inscrits au passif des fonds « Dr. Albert Rinderknecht » et « Heinrich Bühler » indiquent les cotisations perçues sous forme de fonds de legs, qui ne peuvent être utilisées qu'à l'échéance de la période de conservation minimum, ainsi que les produits.

En 2019, un montant de CHF 1,0 mio a été de nouveau donné au profit du fonds nominatif « C. K. K. ». Durant l'exercice considéré, la somme de CHF 1,8 mio a été prélevée dans ce fonds pour l'aide directe.

Dans le fonds « Bâtiments et infrastructure clinique », des dotations de l'ordre de CHF 1,5 mio ont été prélevées pour l'acquisition d'instruments destinés à la salle d'opération. Ce fonds inclut de surcroît des donations au profit de l'orthothérapie et du Lokomat qui seront utilisées en 2020.

Les dons liés à l'objet inscrits au passif dans le fonds thématique « Bâtiments et infrastructure en général » ont pu être intégralement utilisés au profit de la halle d'entraînement pour le sport en fauteuil roulant au moment de la mise en service.

L'espace visiteurs ParaForum a également été mis en service durant l'exercice considéré. Il a été intégralement couvert par des dotations reçues. Celles-ci sont reflétées dans le fonds « Bâtiments et infrastructure Fondation ». L'excédent réalisé dans ce contexte a pu être utilisé pour d'autres modifications structurales du complexe de bâtiments ainsi que des abords.

Le fonds « Enfants et adolescents » inscrit au passif les dons liés à l'objet au profit des semaines de vacances rééducation jeunesse et pour le programme de transition. Ce programme vise à assurer un transfert ciblé de la pédiatrie à la médecine de l'adulte.

Le fonds « Recherche et innovation – recherche clinique » inclut les projets « Imagerie par résonance magnétique en cas de lésions de la moelle épinière » et « Diagnostic de la fonction rénale chez les personnes présentant une lésion de la moelle épinière ».

Les donations au profit des projets du Centre d'innovation pour les technologies d'assistance ont été intégrées dans le fonds « Recherche et innovation – recherche technologique ». Les dotations ont pu être intégralement prélevées, à la fin de l'année, pour les prestations d'innovation fournies.

Le fonds thématique « Formation et travail » inclut les donations au profit de ParaWork du Centre suisse des paraplégiques.

Les donations au profit de la chirurgie de la main tétraplégique figurent dans le « fonds Médecine en général » et ont été intégralement utilisées durant l'exercice considéré. L'état final est constitué par des donations au profit du « soin intensif thérapie d'activation ».

Les autres fonds thématiques incluent des donations aux fins suivantes : hippothérapie, paracoloc, fourniture d'appareils sportifs de location et donations au profit de ParaHelp.

L'utilisation se base sur les règlements respectifs. Les patrimoines des fonds liés à l'objet ainsi que les fourchettes sont énumérés dans la note [explicative 11](#).

L'augmentation de la variation des paiements anticipés est due, pour une grande majorité, au versement des affiliations permanentes, qui ont été payées de manière anticipée, en moyenne, pour quelque 40 années de cotisation restantes.

Note explicative au sujet de la colonne Reclassification :

Le dépôt dans le fonds de fluctuation selon art. 74 LAI a été rendu nécessaire par le fait que l'Office fédéral des affaires sociales OFAS a établi, en 2017, le compte de coûts pour 2015 et 2016 selon les nouvelles ordonnances et a retenu un excédent de couverture de CHF 2,02 mio pour 2015 et une insuffisance de couverture de CHF 0,06 mio pour 2016, soit un montant net de CHF 1,96 mio. Le transfert nécessaire provient du capital lié « Intégration » ou sous-capital lié « Réseau de prestations Association suisse des paraplégiques » selon le rapport financier de l'Association suisse des paraplégiques. La colonne Reclassification inclut les fonds utilisés durant l'exercice considéré, jusqu'à ce qu'ils aient été définitivement mis en consultation par l'OFAS. Au cours de l'exercice considéré, l'ensemble des montants du fonds de fluctuation ont été épuisés.

19.2 Exercice précédent

1 000 CHF	Situation initiale au 01.01.18	Bénéfice inscrit au passif	Prélèvement	Affectation	Reclassification	Variation paiements anticipés	Situation finale au 31.12.18
Fonds « Dr. Albert Rinderknecht »	1 800	- 84	0	84	0	0	1 800
Fonds « Heinrich Bühler »	2 009	- 94	0	94	0	0	2 009
Fonds « Hermann et Kornelia Winkler »	240	- 11	- 49	0	0	0	180
Fonds « Fondation Elisabeth Hilti »	237	- 11	- 226	0	0	0	0
Fonds « C. K. K. »	4 863	- 173	- 3 191	1 000	0	0	2 500
Sous-total fonds nominatifs	9 151	- 374	- 3 467	1 179	0	0	6 489
Fonds « Bâtiments et infrastructure de la clinique »	6 126	0	- 6 715	3 062	0	0	2 474
Fonds « Bâtiments et infrastructure en général »	0	0	0	4	0	0	4
Fonds « Bâtiments et infrastructure Fondation »	0	0	- 3 957	5 465	0	0	1 508
Fonds « Enfants et adolescents »	111	0	- 236	207	0	0	83
Fonds « Recherche et innovation - recherche clinique »	0	0	0	100	0	0	100
Fonds « Recherche et innovation - recherche technologique »	0	0	- 703	703	0	0	0
Fonds « Formation et travail »	0	0	- 96	96	0	0	0
Fonds « Médecine hippothérapie »	0	0	0	10	0	0	10
Fonds « Médecine en général »	0	0	0	500	0	0	500
Sous-total fonds thématiques	6 238	0	- 11 707	10 148	0	0	4 679
Sous-total fonds Aide directe	250	0	- 350	300	0	0	200
Sous-total fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs »	104 556	- 6 358	0	6 358	0	8 041	112 597
Fonds « Dons affectés »	16	- 1	- 13	13	0	0	15

Fonds « Sport »	98	- 5	0	0	0	0	93
Fonds « Cas de rigueur »	271	0	- 9	0	0	0	263
« Fonds de fluctuation selon l'art. 74 LAI »	1 966	0	0	0	- 1 823	0	143
Sous-total fonds de tiers ASP	2 351	- 5	- 22	13	- 1 823	0	514
Total	122 545	- 6 737	- 15 545	17 998	- 1 823	8 041	124 479

La présentation de l'exercice précédent a été adaptée à celle de l'exercice considéré.

20. Produits des cotisations des membres et du fundraising

1 000 CHF	2019	2018
Cotisations des membres versées affiliations annuelles brutes	69 272	70 406
Variation délimitation de périodes	- 1 063	- 1 410
Sous-total Affiliations annuelles (Association des bienfaiteurs)	68 209	68 995
Cotisations des membres versées affiliations permanentes brutes	9 384	8 360
Variation délimitation de périodes	- 7 572	- 6 630
Sous-total Affiliations permanentes (Association des bienfaiteurs)	1 811	1 730
Sous-total Cotisations des membres (Association des bienfaiteurs)	70 021	70 725
Dons affectés (Association des bienfaiteurs) construction clinique	6 175	5 211
Dons affectés construction clinique	1 119	3 832
Dons affectés promotions	2 972	2 354
Legs affectés	236	64
Sous-total Dons affectés	10 502	11 461
Dons libres	2 853	1 974
Legs	3 396	3 358
Sous-total Dons libres	6 249	5 332
Contributions d'associations Association suisse des paraplégiques	51	51
Contributions à la recherche du secteur privé	221	316
Sous-total Contributions d'associations et de recherches privées	272	367
Total	87 044	87 885
Affiliations annuelles		
Nombre de ménages le 31.12.	1 115 301	1 120 132
Moyenne en CHF	61.16	61.60
Membres permanents		
Nombre de personnes le 31.12.	88 697	79 452
Moyenne en CHF	20.42	21.77
Total membres		
Nombre d'affiliations	1 203 998	1 199 584
Moyenne en CHF	58.16	58.96

L'Association des bienfaiteurs transfère 100 % des cotisations des membres, avec d'éventuels arrondis, à la Fondation suisse pour paraplégiques. Durant l'exercice considéré, les produits ont diminué. Alors que le nombre d'affiliations annuelles a poursuivi sa croissance, de près de 12 %, le nombre de membres annuels s'est réduit à 1,115 mio de ménages.

Les donations libres ont augmenté, atteignant CHF 6,2 mio, tandis que les dons liés à l'objet ont baissé pour s'établir à CHF 10,5 mio.

Les donations par legs, constituant un segment partiel des donations libres, sont enregistrées comme produits à la date d'ouverture du testament ou après l'évaluation de la succession respective. L'état des donations par legs non encore rentrées est explicité dans la [note explicative 5](#).

21. Produits nets résultant de livraisons et prestations de services

21.1 Produits des prestations de services et du commerce

1 000 CHF	2019	2018
Produits des prestations résidentielles	95 479	95 452
Prestations individuelles médicales	3 260	3 303
Autres prestations individuelles hospitalières	12 480	12 634
Prestations médicales	111 220	111 389
Articles de bienfaiteurs	1	25
Produits orthopédiques	2 314	5 427
Technique de rééducation	1 039	974
Articles pour l'incontinence	9 304	10 079
Mécanique du fauteuil roulant	6 412	5 354
Moyens auxiliaires électroniques	3 880	178
Revenus locatifs des moyens auxiliaires électroniques	9	0
Véhicules adaptés	2 578	2 132
Produits des prestations de services	3 854	0
Commerce et prestations de services	29 391	24 169
Formation et cours	2 438	4 321
Conseils sociaux, juridiques et vie	1 999	1 682
Conseil en recherche	21	1
Formation et conseil	4 458	6 004
Sport suisse en fauteuil roulant	572	462
Construire sans obstacles	375	507
Culture et loisirs	721	585
Adaptations des moyens auxiliaires électroniques, autres	16	3 129
Autres prestations	1 684	4 683
Total	146 753	146 246

Les produits nets résultant de livraisons et prestations de services se situent au niveau de l'exercice précédent.

Sur le plan des prestations médicales, la légère augmentation des produits au niveau hospitalier a été neutralisée par la baisse des produits au niveau ambulatoire.

Dans le domaine « Vente et prestations de services », des reclassements entraînent des écarts au niveau de chaque segment. Dans l'ensemble, ce domaine a connu une évolution positive. Active Communication SA dans les domaines des prestations de services et de la vente ainsi qu'Orthotec SA dans les domaines des véhicules adaptés et des fauteuils roulants adaptés y ont principalement contribué. Orthotec SA a ainsi pu compenser l'effondrement tarifaire dans le domaine des produits pour l'incontinence.

En raison de la participation de 50 % d'Airmed AG au sein du SIRMED, ses produits sont pris en compte au prorata à partir de l'exercice considéré sous « Formation et conseil » et donc inférieurs à la même période de l'exercice précédent. Ce point reflète également les produits de ParaWork – Conseils sociaux, juridiques et vie.

Le recul des « Autres prestations » concerne Active Communication SA. Le chiffre d'affaires correspondant a été comptabilisé différemment durant l'exercice considéré et figure désormais sous les produits des prestations de services et de la vente.

21.2 Produits des prestations de services pour les pouvoirs publics

1 000 CHF	2019	2018
Contributions FNS et UE	739	758
Subventions fédérales selon l'art. 15 LERI	599	577
Subventions du canton de Lucerne	552	552
Sous-total Contributions pour la recherche	1 890	1 888
Compensation des coûts OFAS, Autres	3 183	3 167
Total	5 073	5 055

Les contributions pour la recherche incluent principalement les fonds de tiers compétitifs obtenus de subsides du Fonds national suisse ainsi que de divers programmes d'encouragement de l'UE.

Les produits résultant d'autres prestations sont principalement des compensations de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) en faveur de l'Association suisse des paraplégiques.

21.3 Autres produits

1 000 CHF	2019	2018
Gastronomie	10 210	10 130
Hôtellerie	4 149	3 903
Remboursements de prestations anticipées fournies à titre subsidiaire	2 779	2 594
Locations	2 681	2 646
Parking souterrain et places de stationnement	790	766
Autres produits	1 983	1 743
Total	22 592	21 782

Les autres produits ont connu une évolution positive.

L'évolution positive de l'hôtellerie à l'Hotel Sempachersee, d'une part, l'augmentation des remboursements de prestations anticipées fournies à titre subsidiaire ainsi que les hébergements en rapport avec les prestations de ParaWork figurant parmi les autres produits, d'autre part, y ont contribué.

21.4 Réductions des recettes

1 000 CHF	2019	2018
Escomptes, rabais et frais	- 1 756	- 1 855
Différences d'arrondis et de paiements	- 20	- 6
Pertes sur débiteurs et frais d'encaissement	- 334	- 32
Remboursements	- 98	- 169
Frais d'envoi	- 62	0
Charges liées aux garanties	- 21	0
Constitution / dissolution de ducroire	103	- 160
Total	- 2 189	- 2 221

Les réductions des recettes correspondent à celles de l'exercice précédent.

La plus grande partie des escomptes et rabais concerne des chiffres d'affaires dans la gastronomie et l'hôtellerie et a été accordée à divers groupes de parties prenantes tels que les organisations à but non lucratif (à l'exclusion des associations proches), les partenaires commerciaux et de coopération. Les rabais aux paralysés médullaires sont comptabilisés sous forme d'aide directe (voir [note explicative 23](#)).

22. Variations de stock et prestations propres

1 000 CHF	2019	2018
Prestations médicales	332	- 179
Technique orthopédique	92	12
Technique de rééducation	- 38	44
Articles pour l'incontinence	35	12
Mécanique du fauteuil roulant	- 62	119
Véhicules adaptés	- 90	172
Formations et conseils	- 8	- 42
Moyens auxiliaires électroniques	- 68	0
Sous-total Variation de stocks	193	137
Propres prestations de services activées OT	438	548
Total	631	685

Les variations de stocks se sont légèrement réduites.

L'augmentation des prestations médicales se réfère aux patient-es présent-es à la date de clôture du bilan (patient-es à cheval sur deux années) au Centre suisse des paraplégiques ainsi qu'aux prestations non encore fournies de ParaWork. Les autres prestations concernent des variations chez Orthotec SA, dont les valeurs de l'exercice précédent étaient très élevées en raison d'absences de membres du personnel.

Les prestations propres inscrites à l'actif d'Orthotec SA englobent, durant l'exercice considéré, avant tout l'équipement de l'atelier dans la nouvelle halle d'entraînement du sport en fauteuil roulant, dont une plateforme de levage construite par ses propres moyens. L'inscription à l'actif s'effectue au coût de revient.

23. Aide directe et soutiens versés aux bienfaiteurs

CHF	2019	2018
Aide directe aux blessés médullaires pour		
Soutien membres accidentés par AdB	6 419	6 600
Autre aide directe financée	1 090	1 789
Solidarité via institutions	358	318
Aide directe dans le champ de prestations Solidarité	7 867	8 707
Prestations médicales	2 827	2 756
Prestations médicales via institutions	1 400	930
Aide directe dans le champ de prestations Médecine	4 227	3 686
Sport	2 174	1 923
Mobilité	4 218	4 041
Mobilité via institutions	3	16
Logements	3 568	4 153
Vacances et loisirs	754	559
Formations et divers	1 033	- 935
Aide directe dans le champ de prestations Intégration et accompagnement à vie	11 751	9 757
Total	23 845	22 149

L'aide directe totale aux paralyés médullaires se situe, avec CHF 23,8 mio, au-dessus du niveau de l'exercice précédent. D'éventuels remboursements de prestations anticipées fournies à titre subsidiaire sont décrits plus en détail dans la [note explicative 21.3](#). Au cours de l'exercice considéré, ces prestations se sont élevées à CHF 2,8 mio (exercice précédent CHF 2,6 mio).

Le montant des prestations au profit de membres bienfaiteurs nouvellement accidentés a été, durant l'exercice considéré, de CHF 6,4 mio (exercice précédent CHF 6,6 mio).

L'aide directe dans le champ de prestations Médecine inclut les soutiens subsidiaires pour les taxes d'hospitalisation, qui peuvent varier considérablement d'une année sur l'autre.

Le champ de prestations « Intégration et accompagnement à vie » englobe plusieurs domaines. Durant l'exercice considéré, d'une part, les coûts dans le domaine du sport ont augmenté – principalement en raison de deux patronages de compétitions à titre et championnats – ainsi que la mobilité. D'autre part, les prestations de soutien dans le domaine Logements ont affiché un recul. Dans le domaine Formation et divers, au cours de la période de l'exercice précédent 2018, les provisions de demandes de soutien ont été réévaluées, ce qui a entraîné une dissolution et donc un effet positif unique.

24. Contributions pour formation, recherche, innovation

Tout comme durant l'exercice précédent, des projets de recherche externes de l'International Foundation for Research in Paraplegia (IRP) ont été soutenus au cours de l'exercice considéré. En outre, le lancement du Centre d'innovation pour les technologies d'assistance de la Fondation suisse pour paraplégiques à partir de 2018, a occasionné des coûts de développement et de matériel externes. De même, d'autres projets internes et externes du Comité de recherche de la Fondation suisse pour paraplégiques ont été pris en compte.

La dissolution d'une provision plus requise de la période de l'exercice précédent a en outre entraîné un effet positif et réduit ainsi les charges.

25. Charges de matériel et de prestations de services

1 000 CHF	2019	2018
Articles du shop	3	0
Produits médicaux	16 450	17 346
Moyens auxiliaires électroniques	3 297	0
Charges liées aux patients	268	258
Orthopédie et technique de véhicules	4 205	7 079
Hôtellerie / restaurants	4 638	5 151
Achats de marchandises	28 862	29 835
Variation de stocks	138	- 64
Frais de marchandises	29 000	29 771
Prestations médicales	1 625	1 759
Autres prestations de services	1 333	1 249
Charges pour prestations de services voyages	76	92
Charges de prestations de services	3 034	3 100
Total	32 034	32 872

Les charges de matériel et de prestations de services se situent en-dessous du niveau de l'exercice précédent.

La diminution des besoins médicaux est due à une réduction des dépenses en matériel d'implantation et à une amélioration de la qualité des médications, ce qui a également entraîné une réduction des charges de médicaments.

Durant l'exercice considéré, le nouveau poste des moyens auxiliaires électroniques pour Active Communication SA a été créé. Au cours de l'exercice précédent, ce poste figurait dans le groupe Orthopédie et véhicules, ce qui explique le recul dans la dernière catégorie mentionnée.

Une gestion des coûts avisée au sein d'Hotel Sempachersee SA a entraîné des réductions de coûts dans le domaine de l'hôtellerie/restauration.

L'augmentation des autres prestations de services est principalement due aux honoraires pour prestations de tiers au sein de l'Association suisse des paraplégiques.

26. Charges de personnel

1 000 CHF	2019	2018
Salaires	116 421	116 066
Assurances sociales	10 204	10 001
Prévoyance professionnelle	13 093	12 636
Personnel temporaire	712	628
Autres frais de personnel	2 560	2 913
Total	142 991	142 242
Emplois en moyenne	1 396.4	1 342.9
(équivalents à plein temps)		
Frais de personnel en moyenne	102.4	105.9
Emplois par champ de prestations		
(équivalents à plein temps)	2019	2018
Solidarité	159.9	154.9
Médecine	992.2	952.6
Intégration et accompagnement à vie	149.5	143.7
Formation, recherche, innovation	94.8	91.7
Total	1 396.4	1 342.9

Bien que le nombre d'employés ait augmenté de 4 %, les charges de personnel ne sont que légèrement supérieures à ceux de l'exercice précédent. Une cause majeure réside dans la réduction des soldes d'heures et de vacances, principalement au Centre suisse des paraplégiques et à l'Hotel Sempachersee ainsi que dans la participation de 50 % d'Airmed AG au sein du SIRMED.

Emplois par fonction		
(équivalents à plein temps)	2019	2018
Médecins et recherche	83.8	80.7
Personnel scientifique	80.0	76.6
Soins	383.1	367.2
Personnel médical technique	43.8	43.9
Personnel médical thérapeutique	121.2	115.0
Sous-total personnel médical/scientifique	712.5	683.3
Administration	363.9	341.9
Gastronomie, hôtellerie, services domestiques	203.5	203.2
Services techniques	79.5	78.7
Services sociaux	23.6	22.6
Formateurs	13.5	13.0
Sous-total personnel administratif/support	683.9	659.5
Total	1 396.4	1 342.8
dont apprentis	169.6	169.3
Collaborateurs		
(Nombre de personnes)	2019	2018
Médecins et recherche	99	96
Personnel scientifique	108	99
Soins	477	464
Personnel médical technique	58	59
Personnel médical thérapeutique	167	154
Sous-total personnel médical/scientifique	912	871
Administration	487	459
Gastronomie, hôtellerie, services domestiques	287	277
Services techniques	88	87
Services sociaux	34	31
Formateurs	19	19
Sous-total personnel administratif/support	915	872
Total	1 827	1 744
dont apprentis	184	182

Le personnel médical/scientifique a augmenté de 29,2 EPT pour atteindre 712,5 EPT. Le personnel administratif/d'assistance représente désormais 683,9 EPT, ce qui représente une croissance de 24,4 EPT. Avec 169,6 EPT, la part des apprentis se situe au niveau de l'exercice précédent.

Les autres frais de personnel incluent l'encouragement des collaborateurs, qui s'élève à CHF 1,6 mio.

27. Charges d'exploitation et d'entretien

1 000 CHF	2019	2018
Ménage	2 050	2 293
Entretien et réparations	2 675	2 299
Petit matériel	370	453
Véhicules	539	557
Energie, eau et déchets	82	92
Total	5 717	5 693

Les charges d'exploitation et d'entretien sont, avec CHF 5,7 mio, un peu plus élevés que l'exercice précédent.

La diminution des frais de ménage est due à la suppression de l'externalisation des prestations de blanchisserie intervenue en 2018 en raison de la fermeture temporaire de la lingerie.

L'augmentation des frais d'entretien et réparations est due à l'accroissement des surfaces résultant de l'avancement des travaux.

28. Charge de locaux

1 000 CHF	2019	2018
Loyers	496	520
Nettoyage	410	383
Entretien technique	36	99
Frais accessoires	2 382	2 493
Total	3 324	3 495

Les frais de locaux à l'échelon du groupe se situent au niveau de l'exercice précédent.

29. Charges de gestion et d'informatique

1 000 CHF	2019	2018
Matériel de bureau, imprimés	999	1 010
Communication	856	844
Conseil	2 097	2 390
Révision	316	313
Informatique	4 804	5 018
Assurances	280	582
Débours	1 027	1 201
Comptabilité publique	- 1	86
Total	10 378	11 443

Les frais de gestion et d'informatique se sont réduits de CHF 1,1 mio.

D'une part, les charges de conseil ont baissé aussi bien au Centre suisse des paraplégiques qu'à la Fondation suisse pour paraplégiques, grâce à une baisse des honoraires d'architectes et de bureaux d'études. D'autre part, les coûts correspondant aux prestations de services de logiciels existants ont également été réduits. Durant l'exercice précédent, un paiement supplémentaire pour non-exécution avait pesé de façon supplémentaire sur les charges de débours. Durant l'exercice considéré, les prescriptions y afférentes ont été respectées.

Au titre de la présentation des comptes publique, des provisions pour le rapport annuel numérique ont pu être dissoutes.

30. Relations publiques, marketing et fundraising

1 000 CHF	2019	2018
Paraplégie et envois	2 814	2 895
Autres publications	78	30
Expositions	174	163
Sponsoring et manifestations	495	401
Production de moyens publicitaires	2 651	2 561
Anniversaires, distinctions et journée des portes ouvertes	20	0
Voyages et représentations	628	708
Marketing et communication	4 403	4 451
Autres charges de fundraising	356	587
Total	11 620	11 795

Les charges de relations publiques, marketing et fundraising sont légèrement inférieures à l'exercice précédent.

31. Autres charges d'exploitation

Durant l'exercice considéré, le grand événement « Para Athletics Junior Championships » a eu lieu à Nottwil. Les charges correspondantes ont été comptabilisées sous ce poste.

32. Amortissements et dépréciations de valeur

1 000 CHF	2019	2018
Amortissements des immobilisations corporelles	19 556	18 686
Amortissements des valeurs immatérielles	2 126	2 889
Dépréciations des valeurs immobilisations corporelles	23	77
Dépréciations des valeurs immobilisations incorporelles	100	104
Total	21 806	21 756

Les amortissements et dépréciations de valeur sont légèrement supérieurs à l'exercice précédent. Les amortissements sur immobilisations corporelles ont principalement augmenté en raison du nouveau bâtiment et de la transformation du Centre suisse des paraplégiques.

33. Charges financières et produits financiers

1 000 CHF	2019	2018
Frais bancaires et d'intérêts sur prêts	- 28	- 16
Frais de compte et commissions	- 59	- 73
Moins-values sur les cours et corrections de valeurs	- 274	- 1 201
Charges financières	- 361	- 1 290
Produits financiers, dividendes	83	393
Plus-values sur les cours et corrections de valeurs	1 793	151
Produits financiers	1 876	544
Total	1 515	- 747

La présentation de l'exercice précédent a été adaptée à celle de l'exercice considéré.

Sous la rubrique Plus-values sur les cours et corrections de valeurs, les plus-values résultant de placements liés à l'objet de l'Association suisse des paraplégiques sont comptabilisées à titre principal. La mauvaise année boursière 2018 a suscité, durant l'exercice précédent, des pertes élevées au niveau de ces placements.

34. Charges et produits des immeubles de placement

1 000 CHF	2019	2018
Administration	- 2	- 0
Entretien	- 51	- 24
Assurances et taxes	- 3	- 4
Charges	- 57	- 29
Produits des locations	95	96
Réductions des recettes dues aux surfaces vacantes	- 15	0
Produits	80	96
Total	23	67

Deux fermes à Nottwil et Oberkirch sont détenues en tant qu'immeubles de placement.

35. Résultat extraordinaire, unique ou antérieur

1 000 CHF	2019	2018
Produits extraordinaires	659	331
Charges extraordinaires	- 458	- 1 816
Charges et produits extraordinaires	202	- 1 485
Produits hors période	3 249	1 033
Charges hors période	- 268	- 288
Charges et produits hors période	2 981	745
Total	3 183	- 740

Les charges extraordinaires 2019 incluent avant tout la constitution de provisions tarifaires pour les prestations de l'année précédente. Durant l'exercice précédent, cette position incluait principalement les coûts de projet en amont de la salle d'entraînement sur rouleaux, de l'optimisation des locaux de l'Institut Guido A. Zäch ainsi que des coûts pour les retraites anticipées et solutions transitoires.

Les produits hors période 2019 incluent principalement le bénéfice sur vente du terrain du Marbacherhof à Nottwil ainsi que l'effet de la correction de niveau de la provision pour retraites anticipées qui ne concernent pas l'exercice considéré.

36. Charges fiscales et produit d'impôts

1 000 CHF	2019	2018
Impôts sur le résultat	26	- 2
Charges fiscales	26	- 2
Produits d'impôts	0	0
Total	26	- 2

37. Variation du capital de fonds

37.1 Exercice considéré

1 000 CHF	Produits	Charges	Bénéfice inscrit au passif	Réduction	Affectation	Reclassification	2019
Fonds « Dr. Albert Rinderknecht »	353	- 106	- 247	247	0	0	247
Fonds « Heinrich Bühler »	393	- 119	- 275	275	0	0	275
Fonds « Hermann et Kornelia Winkler »	30	- 9	- 21	49	0	0	49
Fonds « C. K. K. »	441	- 133	- 308	1 808	- 1 000	0	808
Sous-total fonds nominatifs	1 217	- 367	- 850	2 378	- 1 000	0	1 378
Fonds « Bâtiments et infrastructure de la clinique »	0	0	0	1 531	- 731	0	800
Fonds « Bâtiments et infrastructure en général »	0	0	0	4 757	- 4 753	0	4
Fonds « Bâtiments et infrastructure Fondation »	0	0	0	3 156	- 1 648	0	1 508
Fonds « Enfants et adolescents »	0	0	0	223	- 378	0	- 155
Fonds « Recherche et innovation - recherche clinique »	0	0	0	100	- 40	0	60
Fonds « Recherche et innovation - recherche technologique »	0	0	0	375	- 375	0	0
Fonds « Intégration en général »	0	0	0	0	- 15	0	- 15
Fonds « Formation et travail »	0	0	0	129	- 182	0	- 52
Fonds « Âge en général »	0	0	0	2	- 2	0	0
Fonds « Médecine hippothérapie »	0	0	0	10	0	0	10
Fonds « Médecine en général »	0	0	0	598	- 155	0	443
Sous-total fonds thématiques	0	0	0	10 881	- 8 278	0	2 603
Sous-total fonds Aide directe	0	0	0	1 364	- 1 214	0	150
Sous-total fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs »	24 870	- 9 279	- 15 592	15 592	0	0	15 592

Fonds « Dons affectés »	3	-0	-3	11	-11	0	0
Fonds « Sport »	18	-1	-17	15	0	0	15
Fonds « Cas de rigueur »	18	-1	-18	0	0	0	-1
« Fonds de fluctuation selon l'art. 74 LAI »	0	0	0	0	0	143	143
Sous-total fonds de tiers pour Association suisse des paraplégiques	39	-2	-39	26	-11	143	157
Total	26 127	- 9 648	- 16 480	30 240	- 10 502	143	19 880

Les notes explicatives relatives aux fonds figurent dans les [principes de présentation des comptes](#) ainsi que dans la [note explicative 19](#). Le relevé de fortune figure à la [note explicative 11](#).

37.2 Exercice précédent

1 000 CHF	Produits	Charges	Bénéfice inscrit au passif	Réduction	Affectation	Reclassification	2018
Fonds « Dr. Albert Rinderknecht »	97	- 181	84	0	- 84	0	- 84
Fonds « Heinrich Bühler »	108	- 202	94	0	- 94	0	- 94
Fonds « Hermann et Kornelia Winkler »	13	- 24	11	49	0	0	49
Fonds « fondation Elisabeth Hilti »	13	- 24	11	226	0	0	226
Fonds « C. K. K. »	198	- 371	173	3 191	- 1 000	0	2 191
Sous-total fonds nominatifs	429	- 803	374	3 467	- 1 179	0	2 288
Fonds « Bâtiments et infrastructure de la clinique »	0	0	0	6 715	- 3 062	0	3 653
Fonds « Bâtiments et infrastructure en général »	0	0	0	0	- 4	0	- 4
Fonds « Bâtiments et infrastructure Fondation »	0	0	0	3 957	- 5 465	0	- 1 508
Fonds « Enfants et adolescents »	0	0	0	236	- 207	0	28
Fonds « Recherche et innovation - recherche clinique »	0	0	0	0	- 100	0	- 100
Fonds « Recherche et innovation - recherche technologique »	0	0	0	703	- 703	0	0
Fonds « Formation et travail »	0	0	0	96	- 96	0	0
Fonds « Médecine hippothérapie »	0	0	0	0	- 10	0	- 10
Fonds « Médecine en général »	0	0	0	0	- 500	0	- 500
Sous-total fonds thématiques	0	0	0	11 707	- 10 148	0	1 559
Sous-total fonds Aide directe	0	0	- 0	350	- 300	0	50
Sous-total fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs »	12 501	- 18 859	6 358	0	- 6 358	0	- 6 358
Fonds « Dons affectés »	0	- 1	1	13	- 13	0	0
Fonds « Sport »	1	- 6	5	0	0	0	0

Fonds « Cas de rigueur »	0	0	0	9	0	0	9
« Fonds de fluctuation selon l'art. 74 LAI »	0	0	0	0	0	1 823	1 823
Sous-total fonds de tiers pour Association suisse des paraplégiques	2	- 7	5	22	- 13	1 823	1 832
Total	12 932	- 19 669	6 737	15 545	- 17 998	1 823	- 630

La présentation de l'exercice précédent a été adaptée à celle de l'exercice considéré.

38. Affectation/utilisation du résultat annuel

1 000 CHF	2019	2018
Retrait de capital d'association d'organisations proches	- 28	- 63
Affectation de capital lié d'organisations proches	8 111	6 600
Reclassification du fonds de fluctuation selon l'art. 74 LAI	143	1 823
Retrait de capital lié d'organisations proches	- 8 452	- 10 181
Retrait de capital lié	- 4 229	- 2 033
Affectation au capital libre	35 081	6 098
Total	30 626	2 244

Les effets des affectations/utilisations sont visibles dans le [tableau de variation du capital du groupe](#).

Les prélèvements sur le capital lié concernent avant tout le Centre suisse des paraplégiques Nottwil SA, Orthotec SA et Recherche suisse pour paraplégiques SA.

L'affectation au capital libre découle essentiellement du résultat annuel positif.

39. Charges selon la Swiss GAAP RPC 21.22

1 000 CHF	2019	%	2018	%
Total frais d'exploitation Groupe suisse pour paraplégiques non commercial	244 473		244 935	
Charges du fundraising	14 076	5.5%	13 792	5.4%
Frais administratifs	2 238	0.9%	3 680	1.4%
Frais part commerciale Hotel Sempachersee	9 438	3.7%	10 200	4.0%
Sous-total frais administratifs Fondation suisse pour paraplégiques / frais commerciaux Hotel Sempachersee	11 676	4.6%	13 880	5.4%
Total frais de fundraising et administratifs	25 751	10.1%	27 671	10.8%
Frais de projet	228 159	89.9%	227 463	89.2%
Total frais d'exploitation Groupe suisse pour paraplégiques	253 911	100.0%	255 135	100.0%

La méthode appliquée pour le calcul des frais de fundraising et administratifs par rapport aux charges d'exploitation se fonde sur les directives de la Zewo et est basée sur l'affectation de tous les centres de coûts du groupe selon les prescriptions définies. Sous « Frais administratifs », seuls les coûts de projet de la Fondation suisse pour paraplégiques sont pris en compte.

Le respect de la directive de la Zewo ne fait pas l'objet de l'audit légal effectué par l'organe de révision.

40. Limites de crédit ouvertes

Pour les investissements de construction et les crédits d'exploitation en cours, en 2018, des contrats de crédit individuels d'un volume total de CHF 82 mio ont été conclus par la Fondation suisse pour paraplégiques. En 2019, un contrat de crédit individuel a été résilié. À la date du 31 décembre 2019, il existe donc des contrats de crédit cadres d'un volume de CHF 68 mio, dont CHF 10 mio (exercice précédent CHF 0 mio) sont utilisés à la date de clôture du bilan.

De plus, il existe, pour le « cash pooling » virtuel chez PostFinance, à la date du 31 décembre 2019, une limite de découvert de CHF 10,9 mio (exercice précédent CHF 17,9 mio). La limite de découvert n'a pas été utilisée en 2019.

41. Obligations conditionnelles, obligations d'achat et de location ouvertes, autres obligations ouvertes

1 000 CHF	31.12.19	31.12.18
Lettres de patronage	68 000	82 000
Garanties et cautions	0	1 100
Négociations en cours avec la SUVA	120	0
Conventions de collaboration avec ParaHelp	10	10
Rabais sur prestations de services fournies, Horizons 360 GmbH	5	0
Obligations d'achat et de livraison (y c. construction) < 1 an	33 119	56 101
Obligations d'achat et de livraison 1 à 5 ans	5 421	5 544
Engagements sur loyer < 1 an	182	172
Engagements sur loyer 1 à 5 ans	120	597
Contrats d'entretien < 1 an	206	162
Contrats d'entretien > 1 an	1 021	770
Obligations d'aide directe < 1 an	2 334	2 664
Obligations d'aide directe 1 à 5 ans	2 222	4 230

Les obligations d'achats et de livraisons consistent avant tout dans des obligations de construction correspondant à des étapes de chantier non réalisées ou inspectées. Il existe en outre des obligations de paiement fondées sur des projets d'investissement du Centre suisse des paraplégiques.

Le comité directeur de l'Association des bienfaiteurs, en tant qu'organisation proche de la Fondation suisse pour paraplégiques, a établi des déclarations de patronage de CHF 68 mio aux banques émettrices de crédit afin d'assurer les contrats de crédit pour le financement des nouveaux bâtiments et agrandissements à Nottwil avec la Fondation suisse pour paraplégiques.

Les obligations de location consistent dans la location des locaux commerciaux et places de stationnement de la succursale d'Orthotec à Cugy (VD).

42. Droits de gage

Il existe des droits de gage immobiliers sur les biens immobiliers commerciaux à Nottwil d'une valeur totale de CHF 76,8 mio (exercice précédent CHF 132 mio) pour les limites de crédit octroyées.

43. Instruments financiers dérivés ouverts

Durant l'exercice considéré, aucune opération de couverture de change n'a été effectuée, et il n'y avait aucun instrument financier dérivé ouvert à la fin de l'année.

Le Conseil de fondation et les conseils d'administration des filiales ont réglé par écrit le négoce de produits dérivés conformément à la LIMF et à l'OIMF au sein du Groupe suisse pour paraplégiques.

44. Leasing opérationnel

1 000 CHF	31.12.19	31.12.18
Engagements		
– échus jusqu'à 1 an	313	268
– échus à plus d'1 an	326	318
Total engagements sur crédit-bail	639	587
Total des charges de crédit-bail de l'année	285	272

Les obligations de leasing se réfèrent aux installations informatiques, aux réservoirs d'eau, aux appareils multifonctions (imprimantes, fax, copieurs, scanners), aux parcs de véhicules de ParaHelp ainsi que d'Active Communication SA.

45. Affectations reçues à titre gracieux

	31.12.19	31.12.18
Annonces gratuites (nombre)	167	292
Stagiaires scientifiques (mois)	84	149
Professeurs invités (mois)	40	12
Bénévolat (veillées, visites, etc.) (heures)	2 885	1 949
Bénévolat (veillées, visites, etc.) (postes à plein temps)	1.4	0.9
Bénévolat événements sportifs (heures)	47 493	46 969
Restaurations sponsorisées (nombre de personnes)	0	13
Soutien à la participation aux congrès (en CHF)	7 819	3 500
Engagement chiens de thérapie (en heures)	34	54
Durée d'affichage plus longue que réservée (semaines)	147	1 658

Ce tableau ne fait pas l'objet de l'audit de l'organe de révision.

46. Obligations de financement

1 000 CHF	31.12.19	31.12.18
Engagements dans des projets de tous les projets SwiSCI	1 333	2 900
Total	1 333	2 900

47. Transactions avec des parties liées

On entend par personnes proches (morales mais aussi physiques) toutes les organisations relevant du périmètre de consolidation et de combinaison. Les associations Association suisse des paraplégiques et Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques sont incluses au sein du Groupe suisse pour paraplégiques. Les transactions entre ces sociétés ainsi que d'éventuelles plus-values intermédiaires en résultant ont donc été éliminées dans la consolidation.

48. Indemnisations accordées aux membres des organes directeurs

Les indemnisations du Conseil de fondation, de la direction et des parties liées sont publiées en détail sous [Indemnisations](#) dans le rapport Nonprofit Governance 2019.

49. Événements postérieurs à la date du bilan

Entre la date de clôture du bilan et celle de la publication de ces comptes annuels, aucun événement ayant une influence marquante sur les comptes annuels 2019 ne s'est produit dans le rapport externe du Groupe suisse pour paraplégiques.

Il convient d'attendre avant de constater dans quelle mesure la pandémie du coronavirus qui s'est déclarée en Suisse à la fin février 2020 influencera l'exercice 2020.

50. Honoraires de révision

Les honoraires de l'auditeur du groupe PricewaterhouseCoopers SA (PwC) se sont montés, pour 2019, à CHF 189 059 (TVA incl.). Deux filiales sont auditées par BDO SA. Leurs honoraires se sont élevés, durant l'exercice considéré, à CHF 19 925 (TVA incl.).

Les deux auditeurs ont facturé en 2019 des honoraires de conseil supplémentaires : PwC d'un montant de CHF 68 530 (TVA incl.) pour des audits spéciaux (processus de construction, réduction du capital-actions du Centre suisse des paraplégiques Nottwil SA, révision du codage, conseil en coaching nouvelle organisation informatique). BDO SA a facturé CHF 10 016 (incl. TVA) pour divers conseils fiscaux.

51. Approbation des comptes annuels du groupe

Le Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques a approuvé les présents comptes annuels du Groupe suisse pour paraplégiques le 28 avril 2020 – sous réserve de l'approbation des comptes annuels 2019 de l'Association des bienfaiteurs par l'assemblée générale – et les a validés en vue de la remise à la Surveillance fédérale des fondations à Berne ainsi que de la publication.

Le Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques demande à la Surveillance fédérale des fondations de prendre connaissance des présents comptes annuels du Groupe suisse pour paraplégiques.

Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de Fondation suisse pour paraplégiques, Nottwil



Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de Fondation suisse pour paraplégiques, Nottwil

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Fondation suisse pour paraplégiques, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe (pages 152 - 252) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance (pages 147 - 151) n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément à Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur en-

semble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les dispositions de Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Rodolfo Gerber
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Barbara Mebold
Expert-réviseur

Lucerne, le 28 avril 2020

PricewaterhouseCoopers AG, Robert-Zünd-Strasse 2, Postfach, 6002 Luzern
Telefon: +41 58 792 62 00, Telefax: +41 58 792 62 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG ist Mitglied eines globalen Netzwerks von rechtlich selbständigen und voneinander unabhängigen Gesellschaften.

Nonprofit Governance



Principes	255
Structure, objet et objectifs	257
Organes stratégiques et autres organes	263
Organes opérationnels	274
Rémunérations	278
Gestion des risques et système de contrôle interne	284
Révision	285
Surveillance externe	286
Politique d'information	287
Récapitulatif des personnes	288

Principes

Le terme Nonprofit Governance

De manière générale, on entend par Nonprofit Governance, également appelé NPO governance, le contrôle global des organisations à but non lucratif allant au-delà des fonctions de gestion. Il s'agit des mesures, d'instruments et de mécanismes soutenant l'organe directeur suprême (en l'occurrence, le Conseil de fondation) d'une organisation à but non lucratif ou d'un groupement d'organisations à but non lucratif dans l'exercice de ses devoirs, garantissant la réalisation de l'objet, la légitimité et la responsabilité de l'organisation ainsi que la préservation des intérêts des parties prenantes.

Si la gouvernance d'entreprise désigne essentiellement les structures hiérarchiques et administratives dans les sociétés de capitaux, la Nonprofit Governance regroupe quant à elle plusieurs formes d'organisation à but non lucratif. Par ailleurs, différentes formes d'institutionnalisation de ce que l'on nomme les « nonprofit boards » sont envisageables dans le cadre de la Nonprofit Governance alors que dans les organisations à but lucratif, la gouvernance d'entreprise est généralement institutionnalisée par un conseil d'administration.

En outre, la Nonprofit Governance s'intéresse avant tout aux objectifs pluridimensionnels, à la prise en compte des intérêts des tiers ainsi qu'à l'exécution de la mission de la fondation, tandis que la gouvernance d'entreprise poursuit principalement des objectifs économiques et financiers dans un souci de protection des propriétaires / investisseurs.

Dans le domaine de la Nonprofit Governance, il est donc de plus en plus important, dans les organisations à but non lucratif qui sont grandes et complexes, de remplacer la fonction honorifique souvent restrictive des organes directeurs par des professionnels, en raison de l'accroissement de la complexité et des exigences grandissantes.

Nonprofit Governance au sein du Groupe suisse des paraplégiques

Le Groupe suisse pour paraplégiques est dirigé, conformément aux lignes directrices des règles de Nonprofit Governance communément appliquées en Suisse. Les déclarations ci-après ont pour but d'offrir une vue d'ensemble complète et la plus actuelle possible de la Nonprofit Governance du Groupe suisse pour paraplégiques. Toutes les informations fournies ont comme date de référence le 29 février 2020. Les principes énumérés ci-après sont appliqués.

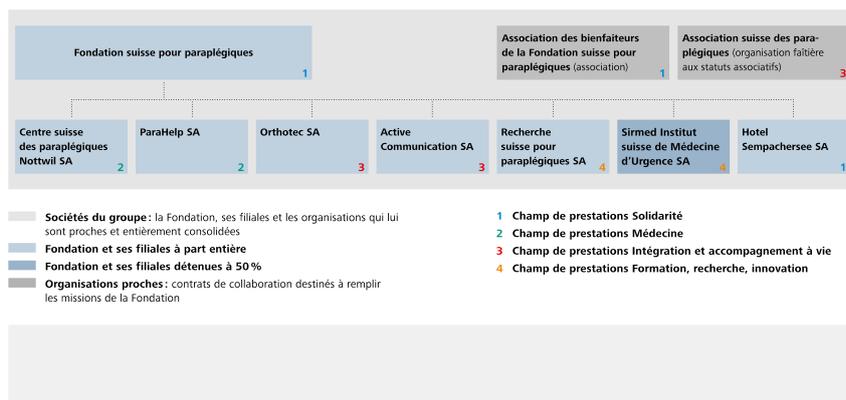
- Les organes directeurs garantissent une séparation stricte des compétences en matière de surveillance, de direction et d'exécution, dans le respect de la loi et des statuts. Ils assurent l'équilibre entre la gestion, la direction et le contrôle (checks and balances).
- Les organes directeurs dirigent l'organisation de manière responsable, efficace et durable. Ils tiennent compte en particulier des valeurs fondamentales de l'organisation.
- Les organes directeurs définissent la politique d'information. Ils assurent une information transparente, au jour le jour, tant en interne qu'en externe, sur la structure et les activités de l'organisation, ainsi que sur l'utilisation de ses fonds.
- Les organes directeurs défendent les intérêts et les droits des bienfaiteurs, des membres et des collaborateurs. Ils garantissent l'efficacité de la coopération entre les collaborateurs honoraires, bénévoles et salariés.
- Les organes directeurs défendent les intérêts des donateurs. Ils ont notamment la responsabilité de collecter les fonds équitablement et de veiller à une utilisation conforme au but poursuivi.

Structure, objet et objectifs

Le Groupe suisse pour paraplégiques

Outre les services de la Fondation, le Groupe suisse pour paraplégiques se compose d'un groupement d'entités juridiquement indépendantes. En font partie ses filiales (sociétés anonymes d'utilité publique dont les actions sont détenues à 100 % par la Fondation suisse pour paraplégiques, à l'exception d'une société) ainsi que l'organisation proche liée par un contrat de collaboration stratégique, à savoir l'Association suisse des paraplégiques (association essentiellement financée par la Fondation suisse pour paraplégiques). Enfin, il convient aussi d'évoquer l'Association des bienfaiteurs, créée par la Fondation suisse pour paraplégiques, qui collecte les fonds pour la Fondation en prélevant les cotisations des membres et procède au versement sans aucune bureaucratie du montant de soutien en faveur des bienfaiteurs.

Configuration du Groupe suisse pour paraplégiques



Fondation suisse pour paraplégiques

Structure sociale

La Fondation suisse pour paraplégiques est une fondation au sens de l'article 80 et suivants (patrimoine personnifié) du Code civil suisse, dont le siège se trouve à 6207 Nottwil (LU).

Participation des organisations proches

Pour atteindre son but, la Fondation suisse pour paraplégiques a mis en place et initié la création de diverses organisations. Le Groupe suisse pour paraplégiques est composé d'une fondation, de sept sociétés anonymes reconnues d'utilité publique et de deux associations.

Les deux associations que sont l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques et l'Association suisse des paraplégiques sont des « organisations proches ». Les associations sont indépendantes sur le plan juridique et ont une direction autonome. Il existe un lien contractuel très étroit au niveau opérationnel entre les organisations proches et la Fondation suisse pour paraplégiques.

Afin de présenter la mise en œuvre de la rééducation intégrale des paralyse-es médullaires, il a été convenu avec les comités directeurs des associations mentionnées qu'elles seraient intégrées au périmètre de consolidation du Groupe suisse pour paraplégiques et prises en compte dans la publication du rapport de Nonprofit Governance. Cela ne signifie pas pour autant que la Fondation suisse pour paraplégiques contrôle ces organisations proches.

Les organisations proches disposent de leurs propres directives en matière de Nonprofit Governance, lesquelles ne sont cependant pas en contradiction avec les directives générales du Groupe suisse pour paraplégiques.

Objet de l'organisation

La Fondation suisse pour paraplégiques a pour but la rééducation intégrale des paralyse-es médullaires. Elle prend et soutient toutes les mesures visant à réaliser cet objectif selon les dernières avancées scientifiques et technologiques.

Objectifs et prestations fournies

L'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques garantit le financement de l'objet de la Fondation grâce aux cotisations des bienfaiteurs et verse au bienfaiteur ou à la bienfaitrice touché-e un montant de soutien de CHF 250 000 en cas de paralysie médullaire consécutive à un accident avec dépendance permanente du fauteuil roulant.

La Fondation suisse pour paraplégiques soutient les blessé-es médullaires en situation de détresse en participant aux frais liés aux moyens auxiliaires, appareils et équipements, ainsi qu'aux taxes de soins non couvertes. Par ailleurs, elle aide les paralyse-es médullaires, de même que leurs proches, dans le besoin.

La Fondation suisse pour paraplégiques favorise les objectifs de l'Association suisse des paraplégiques.

La Fondation suisse pour paraplégiques procure les moyens financiers pour :

- le développement, l'entretien et l'exploitation du Centre suisse des paraplégiques (CSP) de Nottwil,
- le développement, l'entretien et l'exploitation de son centre de recherche et de formation qu'est l'Institut Guido A. Zäch (GZI) de Nottwil,
- la constitution, le développement et l'exploitation des autres institutions propres à la Fondation exerçant diverses activités bénéficiant aux blessé-es médullaires et aux personnes ayant des restrictions physiques similaires, notamment en vue de la recherche, le développement, la translation et la fourniture de moyens auxiliaires de tous types.

La Fondation suisse pour paraplégiques encourage la formation de base et le perfectionnement des personnels spécialisés et soutient la recherche scientifique appliquée à la rééducation intégrale des paralysé-es médullaires.

La Fondation suisse pour paraplégiques renseigne sur l'état actuel de ses activités et sensibilise le grand public à la cause des personnes blessées médullaires, par le biais de son travail d'information.

La Fondation suisse pour paraplégiques peut soutenir ou organiser des activités en faveur de personnes ayant des restrictions, affections ou maladies physiques ; activités qui sont susceptibles d'améliorer directement ou indirectement la qualité de vie des paralysé-es médullaires, notamment dans les domaines de la prise en charge médicale, la fourniture de moyens auxiliaires ainsi que la formation, la recherche et l'innovation.

Biens de la Fondation

Les biens de la Fondation ont été accumulés grâce :

- à l'organisation des bienfaiteurs,
- aux collectes publiques,
- aux donations et les legs,
- à d'autres mesures jugées appropriées.

Hormis les intérêts sur les biens de la Fondation, le capital peut être utilisé en cas de nécessité.

Contrats de collaboration avec les organisations proches

Contrat de collaboration avec l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques

Dans le contrat de collaboration daté de janvier 2011, l'Association des bienfaiteurs a délégué l'exercice des activités journalières de l'Association des bienfaiteurs (communication, marketing, collecte de fonds, administration des bienfaiteurs, aides directes, finances et controlling) à la Fondation suisse pour paraplégiques. Celle-ci s'engage à prendre en charge la totalité des coûts liés à l'ensemble de l'infrastructure, au personnel, au matériel d'exploitation et aux frais d'exploitation. L'Association des bienfaiteurs verse en contrepartie toutes les cotisations des membres et dons à la Fondation suisse pour paraplégiques, dans le but de satisfaire la volonté du fondateur. Par conséquent, toutes les activités de communication, de collecte de fonds et de marketing affiliations ainsi que les tâches administratives qui en découlent pour l'Association des bienfaiteurs et la Fondation suisse pour paraplégiques sont regroupées au sein de celle-ci pour des raisons d'efficacité. En cas de paralysie médullaire consécutive à un accident avec dépendance permanente du fauteuil roulant, l'Association des bienfaiteurs verse un montant de soutien de CHF 250 000 à la bienfaitrice ou au bienfaiteur concerné-e.

Contrat de collaboration avec l'Association suisse des paraplégiques

Le 18 novembre 2015, un contrat de prestations d'une durée de cinq ans a été conclu avec l'Association suisse des paraplégiques. Le 24 janvier 2018, l'accord a été complété, entre autres, par le point prescrivant que les salaires du directeur et des membres de la direction doivent être approuvés par le Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques. Conforme à l'esprit de la Fondation, ce contrat régit les décisions quant aux intentions des deux organisations en vue d'une évolution sur le long terme du champ de prestations Intégration et accompagnement à vie. Par ailleurs, cela permet une planification sûre pour les deux parties.

avec les filiales

En fonction de la stratégie adoptée, la Fondation suisse pour paraplégiques conclut des contrats de prestations avec les filiales, généralement pour quatre ans, en tenant compte des révisions stratégiques. À partir de ces mandats, les filiales établissent leur plan d'affaires en continu et fixent ainsi la mise en œuvre de leur stratégie partielle.

avec des tiers

Partenaires du réseau du Groupe suisse pour paraplégiques avec des contrats de collaboration

Les sociétés opérationnelles du groupe ont conclu au moins un contrat de collaboration avec les partenaires du réseau ci-dessous afin d'optimiser le réseau de prestations en faveur des blessé-es médullaires et de leur entourage.

- American Heart Association (AHA)
- Association Suisse de Tir à l'Arc
- BeSic, centre de simulation de Berne, centre universitaire de l'île, Berne
- Office fédéral des assurances sociales (OFAS)
- Office fédéral du sport (OFSP)
- CRR – Clinique romande de Réadaptation, Sion
- Der Balgrist, hôpital universitaire Balgrist, centre paraplégique, Zurich
- Différents corps de sapeurs-pompiers
- École polytechnique fédérale (EPF) de Zurich
- European Resuscitation Council (ERC)
- Fachhochschule Nordwestschweiz, Hochschule für Soziale Arbeit, Institut Integration und Partizipation, Olten
- Globetrotter
- Hochschule Luzern, Soziale Arbeit, Institut für Sozialpädagogik und Bildung, Luzern
- Höhere Fachschule für Rettungsberufe, Schutz und Rettung Zürich
- Hotelleriesuisse
- Institution de Lavigny, Lausanne
- Interkantonale Polizeischule Hitzkirch
- IRP – International Foundation for Research in Paraplegia, Genève

- Hôpital cantonal d'Aarau, Aarau
- Kooperation Stiftung Schulungs- und Wohnheime Rossfeld, Bern
- Hôpital cantonal de Lucerne, Lucerne
- Police cantonale de Lucerne
- Service psychiatrique de Lucerne, service de consultation et de liaison, St. Urban
- Medphone
- Orthopädische Klinik, Ulm
- Ospedale Regionale San Giovanni Bellinzona e Valli, Bellinzona
- Pro Infirmis
- Clinique de neuroréhabilitation et paraplégiologie, REHAB, Bâle
- Services d'organisation de sauvetage à Morat, Lausanne et au Tessin
- Garde aérienne suisse de sauvetage Rega
- Fondation Pro Handicap, Berlingen
- SuvaCare, Lucerne
- Swiss Olympic Association
- Swiss Paralympic, Ittigen b. Bern
- SwissBadminton
- SwissCurling Association (SCA)
- Université de Lucerne
- Universitäts- und Rehabilitationskliniken Ulm GmbH
- Hôpital universitaire de Bâle, chirurgie plastique, Bâle
- Hôpital universitaire de l'Île, chirurgie, urologie, Berne
- Hôpital universitaire de Zurich, traumatologie, Zurich
- Association ALS
- Association Le Copain, Grône

Organes stratégiques et autres organes

Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Organisation et composition

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Fondation suisse pour paraplégiques. Il compte au moins sept membres, sachant qu'il peut en comprendre neuf au maximum. Les conditions, l'éligibilité, la composition, l'élection et la constitution, la durée des fonctions et la réélection ainsi que les tâches et les compétences du Conseil de fondation et de ses commissions éventuelles sont définies dans le règlement d'organisation de la Fondation suisse pour paraplégiques du 24 avril 2019. Il y a un délai de transition jusqu'au 31 décembre 2020 pour la composition, les conditions et l'éligibilité ainsi que la durée des mandats et la réélection du Conseil de fondation. Le règlement d'organisation peut être consulté sur demande au siège de la société.

Les organes compétents des filiales de la FSP ont édicté un règlement d'organisation qui leur est propre.

Autres activités et liens avec des groupes d'intérêts

Des renseignements sur les activités professionnelles, de même que l'intégralité des liens d'intérêts de chaque membre du Conseil de fondation, des personnes affiliées aux organes directeurs du groupe ainsi que des organisations proches se trouvent au [récapitulatif des personnes](#).

Liens croisés avec les organisations proches

Les membres du Conseil de fondation Heinz Frei, Daniel Joggi et Barbara Moser Blanc font également partie du comité directeur de l'Association des bien-faiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques. De plus, deux collaborateurs de la Fondation suisse pour paraplégiques font en même temps partie de l'organe.

Élection et durée des mandats

Le Conseil de fondation élit ses membres suite aux propositions de la Commission de nomination. Il peut refuser ces propositions sans justification. Le choix des membres doit se faire selon des critères et compétences objectives. Le Conseil de fondation se constitue lui-même. Il élit un-e président-e et un-e vice-président-e parmi ses membres.

Les élections ordinaires ont lieu tous les ans. La durée des mandats est d'un an, la durée maximale est fixée à 12 ans. Si une personne est élue présidente en plus, la durée du mandat est de 16 ans au maximum. Arrivé à l'âge de 70 ans, le membre du Conseil de fondation quitte le Conseil de fondation à la fin de la période en cours.

Les membres des commissions (sauf Comité de recherche) sont aussi élus chaque année.

Incompatibilité

Les membres du Conseil de fondation, des conseils d'administration, des comités directeurs et de la direction de toutes les sociétés du groupe ne sont ni mariés entre eux, ni proches parents ou parents par alliance ni en partenariat durable.

Fréquence des réunions

Le Conseil de fondation siège aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins cinq fois par an. Le comité d'audit siège aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins trois fois par an. La commission Demande de soutien en cas de besoin, sur convocation du président.

Instruments d'information et de contrôle

Le Conseil de fondation est régulièrement informé des activités des sociétés du groupe et des organisations proches, par le biais de rapports tous les quatre mois, budgets, plans pluriannuels, informations ad hoc, etc. Il est immédiatement fait état de tout événement particulier. Le Conseil de fondation est responsable de la réalisation de la volonté du fondateur. Il définit la stratégie du groupe en conséquence et supervise la mise en œuvre de celle-ci. Le règlement d'organisation s'y rapportant comprend le détail des compétences et attributions.

Membres

Membres du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Joggi Daniel	Dr ès sc. tech.	Président jusqu'à fin mai 2020
Betl Christian		Membre jusqu'à fin mai 2020
Blanc Jacqueline		Membre
Frei Heinz		Membre
Isoz Aline		Membre
Moser Blanc Barbara		Membre
Schedler Kuno	Prof. Dr oec.	Membre
Stäger Luca	Dr oec. HSG	Membre jusqu'à fin 2019
Werfeli Martin		Membre

Commissions

Comité d'audit

Le comité d'audit soutient le Conseil de fondation en ce qui concerne la publication des comptes annuels et est l'interlocuteur compétent pour l'organe de révision externe. Le comité d'audit est en outre chargé de l'élaboration et de l'observation des directives de Corporate Governance ainsi que du règlement des compétences et assume la gestion des risques financiers, le contrôle interne (SCI) et la révision.

Membres de la Commission d'audit du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Betl Christian		Président jusqu'à fin mai 2020
Werfeli Martin		Membre

Comité demandes de soutien

La Commission demandes de soutien résout en particulier les questions fondamentales en matière d'octroi des prestations de soutien, en phase avec le directeur de la Fondation suisse pour paraplégiques. Les directives de la Fondation suisse pour paraplégiques concernant l'octroi de prestations de soutien règlent l'attribution des aides directes aux paralysés médullaires et aux institutions d'utilité publique poursuivant les mêmes objectifs que la Fondation suisse pour paraplégiques ou des objectifs semblables.

Membre de la Commission de soutien du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Joggi Daniel	Dr ès sc. tech.	Président jusqu'à fin mai 2020
Frei Heinz		Membre / suppléant
Hofstetter Joseph	Dr jur.	Membre

Commissions ad hoc

Commission de construction du Campus de Nottwil

Une commission composée de membres du Conseil de fondation et de cadres opérationnels a été créée avec pour vocation la gestion du projet d'extension et de rénovation à Nottwil. L'organisation, les devoirs et obligations s'y rapportant sont spécifiés dans le cahier des charges du projet.

Membres de la Commission de construction du campus de Nottwil du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Joggi Daniel	Dr ès sc. tech.	Président
Gmünder Hans Peter	Dr méd.	Membre
Stäger Luca	Dr oec. HSG	Membre jusqu'à fin 2019
Hofstetter Joseph	Dr jur.	Membre

Commission de nomination et de rémunération

La commission ad hoc Commission de nomination et de rémunération soutient le Conseil de fondation dans la préparation des propositions concernant la nomination, le remplacement ou la sortie de fonctionnaires (notamment l'élection des membres des conseils d'administration).

Membres de la Commission de nomination et de rémunération du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Joggi Daniel	Dr ès sc. tech.	Président jusqu'à fin mai 2020
Moser Blanc Barbara		Membre
Stäger Luca	Dr oec. HSG	Membre jusqu'à fin 2019

Filiales

Membres des conseils d'administration

Le Conseil de fondation assume la direction stratégique du groupe à travers les conseils d'administration des différentes organisations.

La mise en œuvre des stratégies partielles respectives et la direction opérationnelle s'effectuent par le biais des conseils d'administration. Ils se réunissent trois à six fois par an.

Centre suisse des paraplégiques Nottwil SA

Membres du conseil d'administration de Centre suisse des paraplégiques Nottwil SA

Béchir Markus	Prof. Dr méd.	Président
Buchmann Beatrice		Vice-présidente
Fuchs Benno		Membre
Joggi Daniel	Dr ès sc. tech.	Membre jusqu'à l'AG 2020
Moritz Inka		Membre

Recherche suisse pour paraplégiques SA

Membres du conseil d'administration de Recherche suisse pour paraplégiques SA

Ritz Adrian	Prof. Dr rer. oec.	Président
Salmerón Diego		Vice-président
Betl Christian		Membre
Gmür Andrea		Membre
Steiger Jürg	Prof. Dr méd.	Membre

Orthotec SA

Membres du conseil d'administration d'Orthotec SA

Biedermann Christian		Président jusqu'à l'AG 2020
Burgener Andreas		Vice-président
Joggi Daniel	Dr ès sc. tech.	Membre jusqu'à l'AG 2020
Reis Christoph		Membre
Suter Roger		Membre

SIRMED Institut suisse de médecine d'urgence SA

Membres du conseil d'administration de SIRMED Institut suisse de médecine d'urgence SA

Supersaxo Zeno	Dr méd.	Président
Albrecht Roland	Dr méd.	Vice-président
Béchir Markus	Prof. Dr méd.	Membre
Bürgi Ulrich	Dr méd.	Membre
Lüthi Andreas		Membre
Simmen Philipp		Membre

Hotel Sempachersee SA

Membres du conseil d'administration de Hotel Sempachersee SA

Kurmann Stephan		Président
Pinösch Annatina		Membre jusqu'à l'AG 2020
Smithuis Michael		Membre

ParaHelp SA

Membres du conseil d'administration de ParaHelp SA

Bietenhard Sonja		Présidente
Fischer-Bise Marie-Thérèse		Membre
Glanzmann Ida		Membre
Michel Franz	Dr méd.	Membre

Active Communication SA

Membres du conseil d'administration d'Active Communication SA

Bernet Pius		Président
Biedermann Christian		Membre jusqu'à l'AG 2020
Bonjour Pierre-André		Membre jusqu'à l'AG 2020
Greuter Tobias		Membre
Joggi Daniel	Dr ès sc. tech.	Membre jusqu'à l'AG 2020

Autres organes de la Fondation suisse pour paraplégiques

Commission de nomination du Conseil de fondation

La Commission de nomination du Conseil de fondation est responsable pour la recherche et la présélection de candidat-es afin de désigner les futurs membres du Conseil de fondation. Le règlement de la Commission de nomination règle l'organisation précise.

Membres de la Commission de nomination du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Rickenbacher Iwan, Prof. Dr	Conseiller en communication	Dirigeant
Celio Marco, Prof. Dr	Champ de prestations Recherche	Membre
Meystre-Geiger Annick	Membre du comité central Association suisse des paraplégiques	Membre
Moser Blanc Barbara	Membre du Conseil de fondation/de la Commission de nomination et de rémunération Fondation suisse pour paraplégiques	Membre
Tobler Sebastian	Membre du comité directeur Association des bien-faiteurs	Membre
Villiger Beat, Dr méd.	Champ de prestations Médecine	Membre
poste vacant	Membre du comité directeur d'un club en fauteuil roulant	Membre
Hofstetter Joseph, Dr jur.	Directeur Fondation suisse pour paraplégiques	Membre (avec vote consultatif)

Commission de recherche

La Commission de recherche examine les demandes de financement de projets de recherche, d'appareils scientifiques ainsi que les demandes pour des bourses de recherche financées par les moyens des fonds. Le Conseil de fondation peut consulter la Commission de recherche dans les questions relatives à la formation, la recherche et l'innovation. Elle est composée d'un ou deux représentants de la Fondation suisse pour paraplégiques comme intermédiaire au Conseil de fondation ainsi que deux à cinq expert-es externes. Le règlement de la Commission de recherche règle l'organisation précise.

Membres de la Commission de recherche

Schedler Kuno, Prof. Dr	Membre du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques	Président
Gutenbrunner Christoph, Prof. Dr	Haute école de médecine de Hanovre	Membre
Joggi Daniel, Dr ès sc. tech.	Président du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques jusqu'à fin mai 2020	Membre
Koch-Gromus Uwe, Prof. Dr	Doyen de la faculté de médecine du CHU de Hamburg-Eppendorf	Membre
Kriemler Susi, Prof. Dr	Université de Zurich	Membre
Scheidegger Daniel, Prof. Dr	Prof. ém. de l'Université de Bâle	Membre

Conseil consultatif politique

Afin de promouvoir un échange régulier avec la sphère politique, la Fondation suisse pour paraplégiques a créé un conseil consultatif politique.

Ce conseil est constitué d'hommes et femmes parlementaires de tous groupes du Parlement et des deux conseils, en mettant un accent sur la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS). Il est complété par des parlementaires ayant un siège dans un organe directeur du Groupe suisse pour paraplégiques et/ou qui ont un rapport régional avec celui-ci.

Membres du conseil consultatif politique de la Fondation suisse pour paraplégiques

Gmür Andrea	Conseillère des Etats PDC / membre du conseil d'administration Recherche suisse pour paraplégiques	Présidente
Arslan Sibel	Conseillère nationale Les Verts	Membre
De Courten Thomas	Conseiller national UDC	Membre
Ettlin Erich	Conseiller des Etats PDC	Membre
Glanzmann Ida	Conseillère nationale PDC / membre du conseil d'administration ParaHelp	Membre
Gysi Barbara	Conseillère nationale PS	Membre
Hess Lorenz	Conseiller national PBD	Membre
Kuprecht Alex	Conseiller des Etats UDC	Membre
Müller Leo	Conseiller national PDC	Membre
Vitali Albert	Conseiller national PLR	Membre

Conseil consultatif du Centre d'innovation pour les technologies d'assistance (IAT) de la Fondation suisse pour paraplégiques

Le conseil consultatif du Centre d'innovation pour les technologies d'assistance (IAT) de la Fondation suisse pour paraplégiques est le comité d'experts qui vérifie, en sa qualité d'instance spécialisée, les demandes de projet du centre IAT et en recommande son approbation. Le conseil consultatif vérifie le projet de budget du responsable en question. Il est informé régulièrement du progrès des projets en cours et accorde son soutien technique en cas de problème. Il montre au centre IAT les tendances technologiques et soutient les responsables dans l'élaboration d'une stratégie et le développement d'un réseau avec les hautes écoles spécialisées, université, partenaires industriels, investisseurs et philanthropes.

Membres du conseil consultatif du Centre d'innovation pour les technologies d'assistance (IAT) de la Fondation suisse pour paraplégiques

Joggi Daniel, Dr ès sc. tech.	Président de la Fondation suisse pour paraplégiques jusqu'à fin mai 2020	Président
Gassert Roger, Prof.	EPF Zurich, Rehabilitation Engineering	Membre
Hofer David, Mag.	LIFETool gemeinnützige GmbH, Linz	Membre
Joder Christoph Matthias	CSEM Centre Muttenz	Membre
Tobler Sebastian	Membre du comité direc- teur Association des bien- faiteurs	Membre

Organisations proches

Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques

Membres du comité directeur de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques

Frei Heinz		Président jusqu'à l'AG 2020
Koch Hans Georg	Dr méd.	Vice-président jusqu'à l'AG 2020 ¹⁾
Bernet Pius		Membre
Joggi Daniel	Dr ès sc. tech.	Membre jusqu'à l'AG 2020
Moser Blanc Barbara		Membre
Suter Roger		Membre
Tobler Sebastian		Membre
Zimmermann Stephan	Dr jur.	Membre

1) Assemblée générale

Association suisse des paraplégiques

Membres du comité central de l'Association suisse des paraplégiques

Moerch Philippe	Président
Manfredi Olga	Vice-présidente
Schneider Thomas	Vice-président
Bachmann Stephan	Membre
Hüttenmoser-Pfister Claudia	Membre
Lisetto Walter	Membre
Meystre-Geiger Annick	Membre

Participation minoritaire

AWONO SA

Membres du conseil d'administration d'AWONO SA, habitat accessible pour seniors à Nottwil

Steffen Walter	Conseiller communal de Nottwil	Président et délégué
Hofstetter Joseph, Dr jur.	Directeur de la Fondation suisse pour paraplégiques	Vice-président
Müller Beatrice	Cheffe des finances de la Fondation suisse pour paraplégiques	Membre
Sigrist Disler Renée	Conseillère communale de Nottwil	Membre
Sonderegger Jörg	Coopérative immobilière Orbano	Membre

Organes opérationnels

Directeur de la Fondation suisse pour paraplégiques

Le directeur de la Fondation suisse pour paraplégiques est en charge de la gestion de la Fondation et de la collaboration entre celle-ci, ses filiales, les organisations proches et les entreprises partenaires. Il assume les activités opérationnelles de l'Association des bienfaiteurs conformément au contrat de collaboration conclu.

Il est à la tête des domaines suivants: Aide directe, Service juridique, Marketing et communication d'entreprise, Finances et controlling, Immeubles, Développement d'entreprise de la Fondation pour paraplégiques et le Centre d'innovation pour les technologies d'assistance.

Le directeur participe à toutes les réunions du Conseil de fondation et de ses commissions.

Conférence des directeurs du Groupe suisse pour paraplégiques

La conférence des directeurs coordonne les activités au sein du Groupe suisse pour paraplégiques. Elle prend des décisions au niveau opérationnel dans les domaines de support (ressources humaines, finances et controlling, communication d'entreprise et marketing, développement de l'entreprise, informatique, service technique, hôtellerie) et au niveau transversal, à savoir le règlement de la formation continue, le règlement des frais, l'utilisation des bâtiments et installations sur le site, l'organisation des événements, le issue management. Elle définit et réalise des projets impliquant plusieurs organisations ainsi que l'imputation des prestations interne. C'est le directeur de la Fondation suisse pour paraplégiques qui conduit la conférence des directeurs.

Sociétés du Groupe suisse pour paraplégiques

Fondation suisse pour paraplégiques

Membres de la direction de la Fondation suisse pour paraplégiques

Hofstetter Joseph ¹⁾	Dr jur.	Directeur
Michel Stephan		Responsable Communication d'entreprise et marketing ²⁾
Müller Beatrice ¹⁾		Cheffe des finances ²⁾

1) Détails au récapitulatif des personnes

2) y c. fonctions de support pour les filiales

Membres de la direction et de la direction élargie de Centre suisse des paraplégiques Nottwil SA

Gmünder Hans Peter ¹⁾	Dr méd.	Directeur
Schmitt Klaus		Responsable Médecine aiguë
Sigrist-Nix Diana		Responsable Rééducation
Pannek Jürgen	Prof. Dr méd.	Responsable Médecine ambulatoire et médecin chef Neuro-urologie
Künzli René		Responsable Services ²⁾
Staubli Stefan		Responsable Intégration sociale et professionnelle
Frotzler Angela	Dr ès mer. biol. hum	Responsable Recherche, connaissances, innovation
Unterasinger Marcel		Responsable Ressources humaines ²⁾
Plötz Tina		Responsable Gestion de soins rééducation
Hansen Tom		Responsable Gestion des soins médecine aiguë
Baumberger Michael	Dr méd.	Médecin chef Paraplégiologie et médecine de rééducation
Jungen Phil	Dr méd.	Médecin chef Médecine ambulatoire et Médecine du sport
Reck Tim	Dr méd.	Responsable Médecine interventionnelle de la douleur
Oberson Pirmin		Co-responsable Gestion des thérapies
Metzger Stefan		Responsable Gestion prestations / Développement d'entreprise
Deffner Manuel	Dr rer. pol	Responsable Finances et controlling
Landtwing Myriam		Responsable Développement du personnel

1) Détails au récapitulatif des personnes

2) y c. fonctions de support pour les filiales

Recherche suisse pour paraplégiques SA

Membres de la direction de Recherche suisse pour paraplégiques SA

Stucki Gerold ¹⁾	Prof. Dr méd.	Directeur
Brach Mirjam ¹⁾		Gérante

1) Détails au récapitulatif des personnes

Orthotec SA

Membres de la direction d'Orthotec SA

Dürger Stefan ¹⁾		Gérant
Baumann Stefan		Responsable Véhicules adaptés
Gerrits Philipp		Responsable Production
Peter Renate		Responsable Administration
Reichmuth Peter		Responsable Vente

1) Détails au récapitulatif des personnes

SIRMED Institut suisse de médecine d'urgence SA

Direction et responsables chez SIRMED Institut suisse de médecine d'urgence SA

Regener Helge ¹⁾		Gérant
Hunziker Christine		Responsable Haute école spécialisée
Kranz Kai		Responsable Continuous Medical Education
Oberlin Katrin		Responsable Administration
Oehen Anja		Responsable Premiers secours

1) Détails au récapitulatif des personnes

Hotel Sempachersee SA

Membres de la direction de Hotel Sempachersee SA

Pinter Torsten ¹⁾		Directeur
Herkner Kati		Vice-directrice
Garibovic Edin		Responsable Operations

1) Détails au récapitulatif des personnes

ParaHelp SA

Membres de la direction de ParaHelp SA

Münzel Bayard Nadja ¹⁾	Gérante
Richli Susanna	Responsable de groupe Suisse alémanique / Tessin
André-Bühlmann Christine	Responsable de groupe Ro- mandie

1) Détails au récapitulatif des personnes

Active Communication SA

Membres de la direction d'Active Communication SA

Capone Fiore ¹⁾	Gérant
Gilles Christina	Responsable Conseils
Müller Dominik	Responsable Service après- vente

1) Détails au récapitulatif des personnes

Association suisse des paraplégiques

Membres de la direction de l'Association suisse des paraplégiques

Styger Urs ¹⁾	Directeur intérimaire
Getzmann Roger	Responsable Sport suisse en fauteuil roulant
Schärer Felix	Responsable Centre construire sans obstacles
Müller Tanja	Responsable Culture et loi- sirs
Bütikofer Michael	Responsable Institut de conseils juridiques
Suter Harald	Responsable intérimaire Conseils vie

1) Détails au récapitulatif des personnes

AWONO SA

Gérant d'AWONO SA

Bättig Nik	Gérant
------------	--------

Rémunérations

Soucieuse d'instaurer une gouvernance d'entreprise plus rigoureuse, la Fondation suisse pour paraplégiques publie, depuis 2017, les salaires des directeurs et des gérant-es du groupe. C'est la politique du personnel qui constitue la base des rémunérations. En vue d'équilibrer les écarts entre les rémunérations du marché et l'objet de la fondation, le Conseil de fondation fixe la fourchette des salaires. Cette fourchette est établie régulièrement avec des spécialistes indépendant-es externes.

Contenu et procédure de détermination

Le temps de travail des organes directeurs a considérablement augmenté en raison de la taille et de la complexité du Groupe suisse pour paraplégiques. Les indemnités mentionnées ci-dessous découlent du barème de rémunération actuellement en vigueur. Sont concernés le Conseil de fondation, les conseils d'administration des filiales de la Fondation suisse pour paraplégiques et – comme cela est préconisé – le comité directeur de l'Association des bien-faiteurs. Les conditions d'emploi des membres du Conseil de fondation (emploi à temps complet ou partiel) pour les fonctions opérationnelles au sein du Groupe suisse pour paraplégiques sont convenues séparément, d'après les conditions habituelles du marché, selon des critères quantifiables bien définis et conformément aux conditions d'emploi générales du Groupe suisse pour paraplégiques.

Membres en exercice du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

En 2019, les membres du Conseil de fondation ont touché pour leur activité au sein du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques et dans les commissions les indemnités suivantes, y compris les frais généraux et tout type de prestation pécuniaire directe et indirecte.

Joggi Daniel, Dr ès sc. tech.	CHF	116 377
Betl Christian	CHF	20 035
Blanc Jacqueline	CHF	27 138
Frei Heinz	CHF	23 234
Isoz Aline	CHF	19 830
Moser Blanc Barbara	CHF	26 363
Schedler Kuno, Prof. Dr oec.	CHF	21 861
Stäger Luca, Dr oec.	CHF	23 959
Werfeli Martin	CHF	24 276
Total	CHF	303 074

La composition du montant du président, Dr ès sc. tech. Daniel Joggi, est décrite ici.

Les détails concernant les fonctions figurent au [récapitulatif des personnes](#).

En 2019, le Conseil de fondation s'est réuni neuf fois.

Outre le président, un membre du Conseil de fondation est en sus rémunéré par la société du groupe respective en 2019, comme il est d'usage dans sa fonction et sur le marché, en raison de son emploi à temps partiel représentant au total 0,5 poste.

Président du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Dr ès sc. tech. Daniel Joggi est employé à 20 % jusqu'au 31 mai 2020 comme président du Conseil de fondation et à 30 % comme responsable de projet, essentiellement comme président de la Commission de construction du campus de Nottwil. Il a touché une rémunération à hauteur de CHF 100 520 au total, plus frais de CHF 15 857, pour les deux fonctions. Il n'a pas exercé d'activité professionnelle en parallèle. En 2019, il a en outre perçu un total de CHF 26 000 en sa qualité de membre du conseil d'administration du Centre suisse des paraplégiques Nottwil SA, d'Orthotec SA et d'Active Communication. Il n'a pas touché d'honoraires en tant que membre du comité directeur de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques, ce en raison de son emploi.

Les indemnités totales du président du Conseil de fondation se sont élevées en 2019 à CHF 142 377, frais inclus.

Anciens membres du Conseil de fondation

Au cours des deux dernières années, aucune indemnité n'a été versée à d'anciens membres du Conseil de fondation.

Commission de nomination du Conseil de fondation

En 2019, les membres de la Commission de nomination du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques ont touché au total des indemnités de CHF 7114.

De plus, Iwan Rickenbacher a touché CHF 10 238, pour les charges réelles du travail de formation de la Commission de nomination et pour diriger celle-ci.

Commission de recherche

Des indemnités à hauteur de CHF 25 227 au total ont été versées aux membres de la commission de recherche en 2019.

Conseil consultatif politique

Des indemnités à hauteur de CHF 5132 au total ont été versées aux membres du conseil consultatif politique en 2019.

Conseil consultatif du Centre d'innovation pour les technologies d'assistance

Le conseil consultatif du Centre d'innovation pour les technologies d'assistance a touché en 2019 des indemnités à hauteur de CHF 9197 au total.

Direction de la Fondation suisse pour paraplégiques

La totalité des indemnités de la direction de la Fondation suisse pour paraplégiques s'est élevée à CHF 697 766 pour trois équivalents à temps plein, dont l'indemnisation du directeur à hauteur de CHF 275 730.

Conseils d'administration des filiales

L'indemnisation est basée sur le barème de rémunération susmentionné. Les indemnités sont composées de l'honoraire de base lié à la fonction, des forfaits de réunion et des frais.

Les indemnités suivantes ont été versées aux membres du conseil d'administration des filiales :

Conseil d'administration Centre suisse des paraplégiques, 5 membres	CHF	65 053
Conseil d'administration Recherche suisse pour paraplégiques, 5 membres	CHF	61 886
Conseil d'administration Orthotec, 5 membres	CHF	48 267
Conseil d'administration SIRMED, 6 membres ¹⁾	CHF	24 458
Conseil d'administration Hotel Sempachersee, 3 membres	CHF	31 250
Conseil d'administration Active Communication, 5 membres	CHF	52 037
Conseil d'administration ParaHelp, 4 membres	CHF	28 299
Total	CHF	311 250

¹⁾ Trois membres du conseil d'administration de SIRMED ont un contrat de travail avec la Rega et ne sont pas indemnisés séparément.

Dans cette somme, les indemnités totales pour les membres du Conseil de fondation ayant un siège au sein des conseils d'administration se sont élevées à CHF 46 271.

Les indemnités suivantes ont été versées aux président-es actuel-les des conseils d'administration respectives des filiales :

Président conseil d'administration Centre suisse des paraplégiques	CHF	22 127
Président conseil d'administration Recherche suisse pour paraplégiques	CHF	17 098
Président conseil d'administration Orthotec	CHF	12 756
Président conseil d'administration SIRMED	CHF	11 504
Président conseil d'administration Hotel Sem- pachersee	CHF	13 250
Président conseil d'administration Active Communication	CHF	14 981
Présidente conseil d'administration ParaHelp	CHF	11 318

En 2019, les conseils d'administration ont siégé chacun entre quatre et six fois.

Indemnités du comité directeur des organisations proches

L'indemnisation est définie en tant que recommandation par le barème de rémunération susmentionné.

Les indemnités suivantes ont été versées aux membres du comité directeur des organisations proches.

Comité directeur Associa- tion des bienfaiteurs, 8 membres	CHF	17 697
Comité central Association suisse des paraplégiques, 7 membres	CHF	20 200
Total	CHF	37 897

Le Comité directeur de l'Association des bienfaiteurs s'est réuni six fois en 2019.

Le central de l'Association suisse des paraplégiques s'est réuni sept fois en 2019. Il s'ajoute différentes réunions exigeant la présence du vice-président.

Les indemnités totales pour les membres du Conseil de fondation ayant un siège au sein des comités directeurs se sont élevées à CHF 3000.

Les indemnités suivantes ont été versées aux présidents, ou des vice-président-es, du comité directeur respectif des organisations proches :

Présidence et vice-présidence comité central Association suisse des paraplégiques	CHF	9 400
---	-----	-------

Directeurs, gérant-es des filiales et de l'Association suisse des paraplégiques

C'est le Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques qui adopte chaque année les salaires de tous les directeurs et gérant-es du Groupe suisse pour paraplégiques ainsi que des membres de la direction de la Fondation suisse pour paraplégiques, du Centre suisse des paraplégiques et de l'Association suisse des paraplégiques.

Les indemnités suivantes, y compris les prestations pécuniaires (salaire brut selon le certificat de salaire) ont été versées aux directeurs et à la personne ayant le plus haut revenu des filiales.

Directeur Centre suisse des paraplégiques	CHF	483 015
Plus haut revenu Centre suisse des paraplégiques ¹⁾	CHF	502 239
Directeur Recherche suisse pour paraplégiques (taux d'emploi 50 %)	CHF	191 620
Gérante Recherche suisse pour paraplégiques	CHF	215 200
Gérant Orthotec	CHF	186 901
Gérant SIRMED	CHF	182 559
Directeur Hotel Sempachersee (depuis le 01.02.2019)	CHF	196 668
Gérant Active Communication	CHF	203 754
Gérante ParaHelp ¹⁾	CHF	141 845
Directeur Association suisse des paraplégiques (depuis le 01.05.2019)	CHF	134 333

1) Déduction pour semaine de vacances rachetée prise en compte

Conseils d'administration participations minoritaires

L'indemnité d'un membre du conseil d'administration d'AWONO SA s'est élevée à CHF 630 en 2019. Les membres du conseil d'administration avec un contrat de travail ne sont pas indemnisés.

Honoraires et rémunérations supplémentaires en 2019

Pour le mandat du responsable intérimaire du Centre d'innovation pour les technologies d'assistance, des honoraires à hauteur de CHF 109 854 ont été versés à l'entreprise Celsus GmbH de Roger Suter, membre du conseil d'administration d'Orthotec et membre du comité directeur de l'Association des bienfaiteurs.

Pour l'évaluation d'une certification pour le Centre d'innovation pour les technologies d'assistance (IAT), l'entreprise individuelle de Christian Biedermann, président du conseil d'administration d'Orthotec, membre du conseil d'administration d'Active Communication et conseiller consultatif IAT, a bénéficié d'un honoraire de CHF 898 en 2019.

Pour la gestion de projet et le suivi du projet de rénovation de l'Hotel Sempachersee / GZI, Katag & Partners AG a touché des honoraires à hauteur de CHF 6922. Le président du conseil d'administration de l'Hotel Sempachersee, Stephan Kurmann, est également président du conseil d'administration de Katag Treuhand AG.

Pour le financement du projet Innovation Trike Easy (e-bike/e-trike pour personnes à mobilité réduite) par le Centre d'innovation pour les technologies d'assistance (IAT), des montants totaux de CHF 160 000 et CHF 5000 pour un Trike Easy pour Sebastian Tobler ont été versés en 2018 et 2019 à l'entreprise GBY SA de laquelle Sebastian Tobler est le cofondateur et président du conseil d'administration. Sebastian Tobler est membre du comité directeur de l'Association des bienfaiteurs, conseiller consultatif IAT et membre de la Commission de nomination du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques.

Pour l'achat des archives historiques ddu fondateur, Dr méd. Dr rer. nat. h.c. Guido A. Zäch, le montant de CHF 53 850 a été versé à son entreprise, Consultenax AG.

Aucun autre honoraire ni rémunération pour d'autres services rendus par les membres du Conseil de fondation ou les membres du comité directeur n'a été versé que ceux déclarés ici.

Prêts

Les organes n'accordent aucun prêt aux membres du Conseil de fondation, aux membres des comités directeurs des organisations proches, aux membres des conseils d'administration ou aux membres de la direction des différentes sociétés.

Gestion des risques et système de contrôle interne

Organisation, compétences et instruments de la gestion des risques

Dans sa politique générale, le Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques détermine comment les sociétés du groupe (à l'exception de l'Association suisse des paraplégiques) doivent gérer les risques de manière effective et efficace.

Le Conseil de fondation évalue chaque année les risques selon une méthode appliquée à l'ensemble du groupe, fondée sur le modèle COSO. Il est responsable de l'évaluation des risques et de l'application des mesures. La responsable Compliance de la Fondation suisse pour paraplégiques appuie les sociétés du groupe en vue d'une application harmonisée de la méthode et des comptes rendus. L'évaluation des risques et la mise à jour des mesures visant à maîtriser les risques s'effectuent séparément. Le Conseil de fondation reçoit un rapport avec les risques priorités de l'ensemble du groupe et leur variation par rapport à l'année précédente.

Lorsqu'il s'est réuni le 18 décembre 2019, le Conseil de fondation a pris acte de l'évaluation annuelle des risques mise à jour pour l'ensemble du groupe ainsi que des mesures d'amélioration proposées.

Évaluation du système de contrôle interne

Il existe un système de contrôle interne (SCI) conforme aux plafonds légaux dans les sociétés Fondation suisse pour paraplégiques, Association des bienfaiteurs, Centre suisse des paraplégiques et Orthotec. Occasionnellement, les autres sociétés du groupe sont intégrées au SCI si cela s'avère utile. Il incombe aux supérieurs hiérarchiques compétents de surveiller le respect des contrôles imposés. La responsable Compliance contrôle ponctuellement la mise en œuvre du SCI.

Le SCI de la Fondation suisse pour paraplégiques, de l'Association des bienfaiteurs, du Centre suisse des paraplégiques et d'Orthotec a été mis à jour et vérifié en 2019. Dans son dernier rapport, la responsable Compliance du groupe a estimé l'efficacité du SCI comme étant suffisante et productive.

Le SCI repose sur le système de qualité (ISO 9001) et y est intégré.

Révision

Organe de révision et durée des mandats

L'organe de révision de la Fondation suisse pour paraplégiques et le vérificateur des comptes du groupe est PricewaterhouseCoopers SA (PwC), Lucerne. Rodolfo Gerber, réviseur expert exerce ce mandat depuis 2015. L'organe de révision est élu par le Conseil de fondation pour une durée d'un an à la demande du comité d'audit et en concertation avec les conseils d'administration des filiales. L'organe de révision des organisations proches est élu par leur assemblée de délégués ou de membres. En règle générale, il s'agit du même organe que pour la Fondation suisse pour paraplégiques. Hotel Sempachersee SA et Active Communication SA ont désigné BDO SA Lucerne en tant qu'organe de révision. Cette société a remis ses constatations au vérificateur des comptes du groupe. L'organe de révision exerce ses activités dans le respect des dispositions légales, conformément aux principes déontologiques de la profession et aux dispositions nationale de la norme d'appréciation.

Honoraires de révision

L'honoraire du vérificateur des comptes PwC était de CHF 189 059, TVA incl., en 2019. Deux filiales du Groupe sont vérifiées par BDO. L'honoraire de cette dernière s'est élevé à CHF 19 925 (TVA incl.) en 2019.

Les deux vérificateurs ont touché les honoraires de consultation supplémentaires suivantes en 2019 : PwC CHF 68 530 (TVA incl.) pour des vérifications spéciales (examen de chantier, réduction du capital-actions Centre suisse des paraplégiques Nottwil SA, révision de codage, conseil Coaching New IT Organisation). BDO a facturé CHF 10 016 (TVA incl.) pour différents conseils fiscaux.

Instruments de surveillance et de contrôle

L'organe de révision dresse un rapport complet à l'attention du Conseil de fondation concernant les révisions ordinaires de la Fondation suisse pour paraplégiques, de l'Association des bienfaiteurs, du Centre suisse des paraplégiques et d'Orthotec ainsi qu'un récapitulatif des constatations des autres sociétés du groupe soumises à une obligation de révision restreinte.

Surveillance externe

Autorité fédérale de surveillance

La Fondation suisse pour paraplégiques se présente sous la forme d'une fondation dite classique, placée sous la surveillance de la Confédération, c'est-à-dire soumise à la Surveillance fédérale des fondations sise à Berne. Les activités de surveillance reposent sur les pratiques du tribunal fédéral visées à l'article 84, al. 2 du Code civil qui stipule : « L'autorité de surveillance est tenue de veiller à ce que les biens des fondations soient employés conformément à leur destination. » Les principales activités de l'autorité de surveillance comprennent la vérification préliminaire (facultative) des projets de la Fondation (actes officiels, règlements, investissements), la reprise de fondations, le contrôle annuel des comptes établis, les modifications des statuts ainsi que les dissolutions. Les documents suivants sont remis chaque année à la Surveillance fédérale des fondations pour contrôle :

- le rapport d'activité ;
- les comptes annuels composés du bilan, du compte d'exploitation et son annexe, du rapport de l'organe de révision ;
- la liste actuelle des membres du Conseil de fondation.

Politique d'information

Les bienfaitrices et bienfaiteurs et autres personnes intéressées reçoivent tous les trimestres le magazine « Paraplégie » (revue de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques). Ce magazine livre un rapport complet des activités du Groupe suisse pour paraplégiques. Les différentes organisations présentent leurs prestations et offres spécifiques dans leurs propres publications.

Les collaborateurs du Groupe suisse pour paraplégiques sont informés des évolutions, projets, nouveautés principales etc. via intranet, les magazines du personnel « à jour » et « persönlich » et lors des réunions d'information du personnel.

Les chiffres et déclarations les plus importants du rapport annuel 2019 du Groupe suisse pour paraplégiques sont publiés dans le magazine « Paraplégie ».

Récapitulatif des personnes

État au 29 février 2020



Albrecht, Roland, Dr méd., 1963
de Müllheim (TG), habitant à Kreuzlingen (TG)

Membre conseil d'administration SIRMED

Études de médecine (Université de Bâle) avec doctorat, spécialiste FMH en anesthésiologie et médecine intensive, attestation de formation complémentaire de médecin d'urgence SSMUS. Actif de 1989 à 2000 dans différents hôpitaux de Suisse. De 2000 à 2005, médecin chef de clinique au département anesthésie et médecine intensive opératoire (Université de Bâle). De 2005 à 2008, médecin adjoint à l'hôpital cantonal de Münsterlingen (TG), service d'anesthésie/médecine intensive. Depuis 2008, médecin-chef de la Rega et membre de la direction ainsi que médecin-chef et membre du CF du Secours Alpin Suisse (SAS).



Bachmann, Stephan, 1967
de Lucerne, habitant à Bâle

Membre du comité central Association suisse des paraplégiques

Diplôme d'économiste HES / Executive MBA. Directeur de la Clinique de neuroréhabilitation et paraplégiologie, REHAB, Bâle depuis 2011. Parcours : responsable du personnel du Centre suisse des paraplégiques de Nottwil, directeur de la Fondation pour handicapés sévères à Lucerne, directeur de l'hôpital d'Affoltern, Activités secondaires : président de l'Association centres des paraplégiques de Suisse, membre du comité directeur de Swiss Association of Rehabilitation (SAR) et de l'Association suisse des directeurs d'hôpital, membre du conseil / de la commission de fondation l'Organisation suisse des patients OSP, membre du conseil de fondation du centre d'accueil pour enfants Hubelmatt à Lucerne.



Béchir Markus, Prof. Dr méd., 1969
de Zurich et Courchavon (JU), habitant à Aarau (AG)

Président du conseil d'administration Centre suisse des paraplégiques, membre du conseil d'administration SIR-MED

Laborantin en physique, étude en médecine à l'Université de Zurich et Sydney, carrière avec accent sur la médecine intensive interniste et chirurgicale, médecine interne avec cardiologie et pneumologie. Depuis juillet 2017, médecin-chef pour la médecine interne au centre de la médecine interne, Aarau. De 2013 à juin 2017, médecin-chef et responsable du groupe de processus pour la médecine intensive, la médecine de la douleur et la médecine opératoire au Centre suisse des paraplégiques de Nottwil. De 2005 à 2013, travail à l'hôpital universitaire de Zurich, le dernier poste comme médecin responsable et responsable suppl. du département unité de soins intensifs chirurgicale. Médecin spécialiste en médecine interne et médecine intensive. Habilitation à l'université de Zurich en médecin intensive, particulièrement cardiologie. Diplôme EMBA avec accent Medical Manager. Professeur titulaire à l'Université de Zurich depuis 2018.



Bernet, Pius, 1957
de Egolzwil (LU), habitant à Egolzwil

Président du conseil d'administration Active Communication, membre du comité directeur de l'Association des bienfaiteurs

Diplôme d'économiste HES, contrôleur de gestion diplômé de la SIB, diplôme d'expert-comptable IFRS / IAS, diplôme manager VMI d'association / NPO, MBA en Nonprofit-Management, Université de Fribourg ; directeur de la SSBL (fondation pour personnes lourdement handicapées Lucerne). De 2009 à juin 2018, chef des finances de la Fondation suisse pour paraplégiques. Membre du conseil d'administration Zentrum Eymatt AG ; président du conseil d'administration de Pflegezentrum Riedbach AG ; membre du comité directeur de la Croix-Rouge suisse, canton de Lucerne ; président de NPO Finanzforum (association) ; président du parti PDC d'Egolzwil ; membre du comité d'experts de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC.



Betl, Christian, 1971

de nationalité autrichienne, habitant à Steinach SG

Membre du Conseil de fondation et président de la Commission d'audit du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques jusqu'à fin mai 2020, **membre du conseil d'administration Recherche suisse pour paraplégiques**

Agent commercial, formation continue en fiducie avec certificat fédéral. En activité pour le compte de KPMG AG, St Gall depuis 1991 et copropriétaire de BTL GmbH.



Biedermann, Christian, 1951

de Bâle-Ville, habitant à Wettswil (ZH)

Président du conseil d'administration Orthotec jusqu'à l'assemblée générale de 2020, **membre du conseil d'administration Active Communication** jusqu'à l'assemblée générale de 2020

Formation d'employé de commerce, physiothérapeute diplômé. De 1978 à 1979, physiothérapeute au Centre suisse des paraplégiques de Bâle et de 1979 à 1989, chez SACON AG. Depuis 1990, conseiller d'entreprise indépendant dans la branche MedTech, en particulier en matière de techniques de rééducation et de biens d'investissement pour les hôpitaux et les foyers ; spécialiste en matière de réglementation des dispositifs médicaux. Propriétaire de l'entreprise individuelle Ch. Biedermann, Marketing & Vertriebsberatungen ; copropriétaire et membre de la direction de Marcon Medical GmbH.



Bietenhard, Sonja, M Sc Economics, 1957

de Trachselwald (BE), habitant à Berne

Présidente du conseil d'administration ParaHelp

Master of sciences en économie politique, d'économie d'entreprise et de politologie (Université de Berne). Certified Board Member Universität Rochester – Berne. Différentes activités dans l'économie privée (cabinet médical, caisse-maladie, informatique et télécommunication) ainsi qu' au service de l'armée. Parallèlement, de 1998 à 2011, entre autres collaboratrice personnelle des conseillers fédéraux Adolf Ogi et Samuel Schmid, cheffe de communication de la BLS Lötschbergbahn AG, directrice du Forum Mobil et secrétaire générale du Département fédéral de justice et police. De 2012 à 2018, directrice de la Ligue pulmonaire suisse. Membre du CF de Steinhölzli Berufsbildung.



Blanc, Jacqueline, 1950

de Villaz-Saint-Pierre (FR), habitant à Grand-Lancy (GE)

Membre du Conseil de fondation Fondation suisse pour paraplégiques

Diplômée en techniques administratives En activité à l'hôpital universitaire de Genève jusqu'en 2006, notamment à la direction du service de soins, aujourd'hui à temps partiel pour un médecin spécialiste. Sportive en fauteuil roulant ayant remporté nombre de victoires. A dirigé de 2001 à 2012 le TK Tennis de table de l'Association suisse des paraplégiques. Membre du Conseil de fondation fondation Handisport Genève.



Bonjour, Pierre-André, 1949
de Lignières (NE), habitant à Vandoeuvres (GE)

Membre du conseil d'administration Active Communication jusqu'à l'assemblée générale de 2020
Maturité gymnasiale, école de commerce à Neuchâtel. Depuis 2004, propriétaire et directeur de ComBonjour SA. De 2001 à 2003, copropriétaire et COO de The Creative Factory ; de 1984 à 2001, directeur général de McCann-Erickson. Auparavant, a travaillé chez Young & Rubicam, Berne; Zenith, Le Locle; SSIH (Société Suisse pour l'Industrie Horlogère), Bienne.



Brach, Mirjam, 1959
de nationalité allemande, habitant à Egolzwil (LU)

Gérante Recherche suisse pour paraplégiques, membre du conseil de fondation Pensionskasse der Schweizer Paraplegiker-Gruppe Nottwil
Économie d'entreprise et Master of Public Health à l'Université Ludwig-Maximilian (LMU) de Munich. Cheffe de projet au sein de l'association Bayerischer Forschungsverbund für Public Health (Munich), manager de la clinique et polyclinique de médecine physique et de rééducation de l'Université LMU. Infirmière et responsable d'unité dans différentes cliniques, membre du CF et de la commission de placement de la caisse de pension du Groupe suisse pour paraplégiques. Membre de la direction au Séminaire pour les sciences de la santé et la politique sanitaire, Université de Lucerne.



Buchmann, Beatrice, 1957
de Mettmenstetten (ZH), habitant à Zoug

Vice-présidente du conseil d'administration Centre suisse des paraplégiques
Infirmière diplômée avec certificat de capacité en soins intensifs, diplôme IMAKA en économie d'entreprise et gestion, cours de développement d'entreprise et organisationnel (Trigon), différents CAS communication et gestion de conflit. Directrice marketing et ventes, Zeneca (Pharma), directrice soins / MTT à l'hôpital universitaire de Berne, fondation en 2010 de Buchmann Consulting, développement d'entreprise et organisationnel dans le domaine de la santé. Membre du conseil d'administration du centre hospitalier de Bienne. Membre du conseil de l'hôpital de la Integrierte Psychiatrie Winterthur – Zürich Unterland.



Burgener, Andreas, 1959
de Grindelwald (BE), habitant à Bellach (SO)

Vice-président du conseil d'administration Orthotec
Formation de mécanicien véhicules lourds, formation continue d'ingénieur automobile à Bienne et Executive MBA à l'Université de St-Gall. Jusqu'en 2003, responsable sécurité passive et ingénierie au Dynamic Test Center Vauffelin. Depuis, directeur de auto-schweiz (association des importateurs suisses d'automobiles). Vice-président du conseil d'administration de Dynamic Test Center AG, membre du conseil de fondation de Auto Recycling Schweiz et de la Fondation Cerebral à Berne.



Bürgi, Ulrich, Dr méd., 1957
de Erlinsbach (AG), habitant à Aarau

Membre du conseil d'administration SIRMED

Médecin spécialiste en anesthésiologie et en soins intensifs. Certificat de capacité de médecin urgentiste et de médecine d'urgence en milieu hospitalier. Études de médecine à l'Université de Berne. Formation continue : hôpital cantonal d'Aarau, clinique Barmelweid, hôpital universitaire de Zurich, hôpital universitaire pédiatrique de Zurich, base d'intervention de la Rega à Zurich, service de santé municipal de Zurich. De 1996 à 2001, chef de clinique du service de médecine de chirurgie intensive à l'hôpital universitaire de Zurich. Chef de service entre 2001 et 2003, puis médecin-chef au centre d'urgence interdisciplinaire de l'hôpital cantonal d'Aarau. Également vice-président de l'Association des médecins d'Argovie (AAV), membre du Grand Conseil du canton d'Argovie (PRD) et président de la Commission de la santé et des affaires sociales au Grand Conseil, membre du conseil d'administration de Praxiszentrum Bahnhof AG, Aarau.



Capone, Fiore, 1974
de nationalité italienne, habitant à Immensee (SZ)

Gérant Active Communication

Ingénieur diplômé en électronique HES ; diplôme d'ingénieur en économie HES. Depuis 1999, fondateur et directeur d'Active Communication SA ; de 2005 à 2017, fondateur et directeur de Rednet AG ; de 2012 à 2017, fondateur et directeur d'Active Solutions AG ; de 2012 à 2016, initiateur et membre de la direction du salon Swiss Handicap AG à Lucerne. Membre du conseil d'administration de Swiss Handicap AG. Membre du comité directeur de l'association de soutien Swiss Handicap.



Dürger, Stefan, 1965

de Emmen (LU), habitant à Ballwil (LU)

Gérant Orthotec

Diplôme d'ingénieur-mécanicien ; directeur général de BOA AG de 2011 à 2014 et membre de la direction du BOA Group et divers mandats de membre de CA ; conseiller indépendant en management international entre 2014 et 2016 (transfert de technologie, prospection pour l'acquisition de participations, joint ventures) incluant mandats en Allemagne, Autriche, Pologne, aux États-Unis, au Japon, en République Tchèque et en Italie ; travail de normalisation en sa qualité d'expert technique nommé par la Suisse au CEN/TC342, groupe de travail 1, de 2005 à 2015 ; chairman du comité technique CEN/TC342 de 2009 à 2015 ; depuis août 2016, gérant d'Orthotec. Membre du CA de BOAGAZ Management GmbH avec siège à St. Pölten, Autriche.



Fischer-Bise, Marie-Thérèse, 1957

de Schmitten (FR) et Murist (FR), habitant Le Crêt-près-Sem-sales (FR)

Membre du conseil d'administration ParaHelp

Infirmière spécialisée en soins intensifs, médecine complémentaire, pédagogie et hygiène hospitalière. Plus tard, études d'économie d'entreprise HES. Activité d'enseignante en établissement de formation professionnelle directrice adjointe du service de soins et responsable des formations à l'hôpital cantonal de Fribourg ainsi que responsable des stages à la Haute École de santé de Fribourg.



Frei, Heinz, 1958

de Niederbipp (BE) et Etziken (SO), habitant à Oberbipp (BE)

Membre du Conseil de fondation et membre de la commission demandes de soutien du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques, président du Comité directeur Association des bienfaiteurs, ambassadeur Fondation suisse pour paraplégiques et coach espoirs

Géomaticien. L'un des sportifs en fauteuil roulant ayant remporté le plus de titres au monde, membre de la commission des sports du canton de Soleure, membre du conseil de fondation de la fondation Daniela Jutzeler et de la fondation Joseph Voegeli, représentant des athlètes au comité directeur du conseil des athlètes Swiss Olympic SOAC pour la branche sport paralympique.



Fuchs, Benno, 1962

de Lucerne, habitant à Lucerne

Membre du conseil d'administration Centre suisse des paraplégiques

Expert-comptable diplômé, Executive MBA, économiste d'entreprise diplômé HES et contrôleur de gestion diplômé de la SIB. Début de carrière dans une entreprise de fiducie, puis directeur adjoint au contrôle financier du canton de Lucerne. Directeur de l'hôpital cantonal de Wolhusen de 1996 à 1999 et de l'hôpital cantonal de Sursee-Wolhusen jusqu'en 2003. Puis directeur de l'hôpital cantonal de Lucerne et depuis 2008, président directeur général de l'hôpital cantonal de Lucerne (LUKS) avec les sites de Lucerne, Sursee, Wolhusen et Montana. Depuis 2012, également directeur de l'hôpital cantonal de Nidwald comprenant la région hospitalière de Lucerne-Nidwald. Membre du conseil d'administration de Medidata AG, Medbase Group, Augenärzte Zentralschweiz AG, Hosp-IT AG et MIL Holding AG. Membre du comité directeur de la caisse de pension lucernoise. Membre de l'association de Suisse alémanique des directeurs des hôpitaux, de la Zentralschweizer Spitalkonferenz (Conférence des hôpitaux de Suisse centrale).



Glanzmann-Hunkeler, Ida, 1958
de Altishofen (LU), habitant à Altishofen

Membre du conseil d'administration ParaHelp, membre du conseil consultatif politique

Infirmière spécialisée et employée de commerce, service de rédaction et d'écriture indépendant de 1994 à 2003, collaboratrice de l'Office du tourisme régional de 2004 à 2008. De 1995 à 2006, députée du Grand Conseil du canton de Lucerne. Conseillère nationale depuis 2006, présidente de la Commission de la politique de sécurité, membre de l'AP OTAN, membre de l'OSCE, membre de la présidence du PDC Suisse depuis 2001, vice-présidente depuis 2008. Présidente de Pro Senectute canton de Lucerne, présidente du conseil d'administration de LU Couture AG, présidente de l'association Fashion-Day, présidente de la fondation Danner Seematt, Eich, présidente de Club 66 (Pro Senectute), membre du conseil de fondation de pro jungwacht blauring, membre du conseil d'administration d'IW Glanzmann AG, membre du comité directeur d'AWG du canton de Lucerne. Membre du conseil consultatif du centre de compétence suisse pour les droits humains (CSDH), présidente de Luzerner Forum, présidente du comité d'organisation Seilzieh-WM 2022., présidente de l'association des bienfaiteurs MGA.



Gmünder, Hans Peter, Dr méd., 1959
de nationalité allemande et belge, habitant à Nottwil (LU)

Directeur Centre suisse des paraplégiques, membre du conseil de fondation du Fonds patronal de prévoyance du Groupe suisse pour paraplégiques

Études de médecine (Freie Universität Berlin / D) avec doctorat. Spécialiste en médecine interne ; autres titres : spécialiste en rééducation, gériatrie, bronchoscopie, chirothérapie et lymphologie. Début de carrière à la clinique universitaire de Berlin, plus tard à l'hôpital de Soleure, à Friedrichshafen (D) ainsi qu'au Centre suisse des paraplégiques de Nottwil (médecin assistant et chef de clinique de 1991 à 1994, chef de service et médecin-chef adjoint de 1998 à 2001). Médecin-chef et directeur médical de la clinique de réadaptation de Bellikon (2001 à 2011). Études d'économie appliquées à la santé, avec diplôme d'économiste SRH / HB en 2010, également assesseur AFQM. Membre de sociétés médicales nationales et internationales, président adjoint de SWISS REHA (association des principales cliniques de rééducation de Suisse), membre du CD du GSR (Groupe suisse de travail pour la réadaptation).



Gmür-Schönenberger, Andrea, 1964

de Lucerne, Amden (SG) et Kirchberg (SG), habitant à Lucerne

Membre du conseil d'administration Recherche suisse pour paraplégiques, présidente du conseil consultatif politique

Études d'anglais et de lettres à l'Université de Fribourg, licence ès lettres, diplôme d'aptitude à l'enseignement secondaire à l'Université de Fribourg. Enseignante d'anglais et de français à l'école normale cantonale de Lucerne, à l'école cantonale de Sursee et à l'école de l'abbaye de Engelberg. Depuis 2007, gérante de la fondation Josi J. Meier, Lucerne. Députée au Grand Conseil de 2007 à 2015. De 2015 à 2019, conseillère nationale PDC, depuis décembre 2019 conseillère des États PDC et membre de la commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) ainsi que de la Commission de politique extérieure (CPE) et de la Commission de la politique de sécurité (CPS). Membre du conseil de l'Université de Lucerne.



Greuter, Tobias, 1981

de Zürich-Höngg, habitant à Zurich

Membre du conseil d'administration Active Communication

Diplôme d'ingénieur électrotechnique EPFL, études à l'EPFL à Lausanne avec Master en Génie Électrique et Électronique, formation continue DAS en technologie IRM à l'EPFL de Zurich. A travaillé dans le développement et la gestion de projet pour les appareils de diagnostic et l'automatisation de laboratoire chez Roche, Bruker Biospin et Tecan. Actuellement, chef de projet technique chez Gardena (Husqvarna).



Hofstetter, Joseph, Dr. iur., 1960
de Doppleschwand (LU), habitant à Nottwil (LU)

Directeur Fondation suisse pour paraplégiques, membre du conseil d'administration AWONO SA, membre du Conseil de fondation Fonds patronal de prévoyance du Groupe suisse pour paraplégiques

Études de droit (Université de Berne) avec doctorat et admission au barreau des avocats (canton de Lucerne). A travaillé au département de justice du canton de Lucerne jusqu'en 2000. À partir de 2000, il a été consultant juridique pour l'Association suisse des paraplégiques et le Centre suisse des paraplégiques, dès 2006 responsable du service juridique de la Fondation suisse pour paraplégiques et du Centre suisse des paraplégiques. Secrétaire général de la Fondation suisse pour paraplégiques et directeur du service juridique à partir de 2010. Depuis 2012, directeur de la Fondation suisse pour paraplégiques. Membre du conseil de fondation de la fondation Stiftung Clara und Walter Burkhardt-Gloor. Membre du conseil de fondation de la fondation Jolanda Frey-Stiftung. Membre du conseil d'administration de medkey AG. Membre du CD du Luzerner Forum für Sozialversicherungen und Soziale Sicherheit.



Hüttenmoser-Pfister, Claudia, 1967
de Goldach (SG), habitant à Goldach

Membre du comité central Association suisse des paraplégiques

École spécialisée de tourisme St-Gall. Actuellement, juge suppléante. Auparavant, différentes activités comme employée commerciale dans le tourisme et pour des entreprises de conseil. Paraplégique depuis 2003, membre actif du club en fauteuil roulant de St-Gall. A été un membre de longue date de l'équipe nationale de curling et a participé aux Jeux paralympiques.



Isoz, Aline, 1975

de Château d'Oex (VD), habitant à Allens (VD)

Membre du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Licence en communication, RP et Marketing. Experte en transformation digitale. Consultante indépendante en communication de 2001 à 2007, Creative Director en agence en 2008, directrice des stratégies digitales en agence en 2009, fondation de Blackswan Sàrl en 2010, spécialisée dans la transformation numérique. Depuis octobre 2019, directrice pour la stratégie et la transformation numérique chez Mazars AG. Membre de SwissBoardForum. Vice-présidente du conseil d'administration de Globaz SA, membre du conseil d'administration de Services Industriels Genevois, membre du conseil d'administration de VO Energies.



Joggi, Daniel, Dr ès sc. tech., 1949

de Bätterkinden (BE), habitant à Trélex (VD)

Président du Conseil de fondation, président de la Commission demandes de soutien et de construction du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques jusqu'à fin mai 2020 ; **président de la Commission de nomination et de rémunération du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques** jusqu'à fin mai 2020 ; **membre du conseil d'administration Active Communication** jusqu'à l'assemblée générale 2020 ; **membre du conseil d'administration Centre suisse des paraplégiques** jusqu'à l'assemblée générale 2020 ; **membre du conseil d'administration Orthotec** jusqu'à l'assemblée générale 2020 ; **membre du comité directeur de l'Association des bienfaiteurs** jusqu'à l'assemblée générale 2020 ; **président de la Commission de recherche, président du conseil consultatif Centre d'innovation pour les technologies d'assistance**

Études d'ingénieur agronome (EPF Zurich). Ensuite, activité à l'institut d'horticulture de l'EPF Zurich et à l'Agroscope. Puis, jusqu'en 2010, responsable informatique à l'établissement fédéral de recherche Agroscope Changins-Wädenswil (ACW), Nyon (VD). De 2010 à 2012, directeur a.i. de la Fondation suisse pour paraplégiques. Vice-président de la Fondation Rotary-Esperanza Lausanne, membre du conseil de fondation de la Fondation internationale pour la recherche en paraplégie (IRP) et de la Fondation Montreux en 2006, membre de l'International Spinal Cord Society (ISCoS).



Koch, Hans Georg, Dr méd., 1955
de Ziefen (BL), habitant à Grosswangen (LU)

Vice-président comité directeur Association des bienfaiteurs jusqu'à l'assemblée générale 2020
Études de médecine (Université de Bâle) avec doctorat. Spécialisation en médecine générale (FMH). Exerce dans diverses cliniques en Suisse, notamment à l'hôpital cantonal de Liestal, au Felix Platter Spital (Bâle) et à l'hôpital pédiatrique de Bâle. De 1990 à juillet 2013, il exerce au Centre suisse des paraplégiques de Nottwil à titre de spécialiste en informatique médicale et en tant que chef de clinique à partir de 1994. De 2013 à 2018, responsable du transfert de connaissances appliqué à l'Association suisse des paraplégiques en partenariat avec le séminaire de « Health Sciences and Health Policy » de l'université de Lucerne où il est chargé de cours. À la retraite depuis le 30.09.2018. Propriétaire de l'entreprise « Paraconsult Dr Koch ». Activité de conseil avec spécialisation paralysie médullaire. Membre ordinaire de la FMH (Fédération des médecins suisses) et de l'ASMAC (Association suisse des médecins-assistants et chefs de clinique), membre de la DMGP (Association médicale germanophone pour la paraplégie), membre de la SSoP (Société suisse de paraplégie) et de la Société des médecins du canton de Lucerne, section Gäu.



Kurmann, Stephan, 1958
de Reiden (LU), habitant à Hirzel (ZH)

Président conseil d'administration Hotel Sempachersee
Diplôme fédéral d'agent fiduciaire en immobilier, économiste d'entreprise HEG / MBA. En activité au sein des ICS (International Catering Services) de 1985 à 1991, puis chez Katag Treuhand AG depuis 1991, tout d'abord, au poste de conseiller d'entreprise et de spécialiste immobilier. Gérant depuis 1997 et partenaire ainsi que copropriétaire depuis 2002. Membre du conseil de fondation Fondation suisse pour le tourisme social (FSTS), membre du Président du conseil d'administration de la chaîne de restaurants de Remimag Gastronomie AG comprenant une trentaine d'établissements. Président du conseil d'administration de Kata Treuhand AG et membre du conseil d'administration d'autres sociétés du groupe Katag, président du comité directeur de l'association Auberges de jeunesse suisses (AJS) et vice-président de la Fédération internationale des auberges de jeunesse.



Lisetto, Walter, 1973
de Lugano (IT), habitant à Lugano

Membre du comité central Association suisse des paraplégiques

Agent commercial technique, analyste financier (CIIA, AZEK-Suisse). Chief Investment Officer chez Axion SWISS Bank, Lugano, auparavant co-directeur du Credit Agricole Group, Lugano. Au début, différentes activités dans le secteur bancaire à Milan, Italie. Président du clubs en fauteuil roulant InSuperAbili, membre du comité d'organisation de StraLugano, Membre de la European Handcycling Federation et du Panathlon Club Lugano.



Lüthi, Andreas, 1960
de Lauperswil (BE), habitant à Worblaufen (BE)

Membre du conseil d'administration SIRMED

Ingénieur mécanique et informatique. Depuis 2008, CFO et membre de la direction de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega. Président du conseil de fondation de la fondation Ilse und Kurt Rüdiger ; membre du conseil de fondation de la fondation Secours Alpin Suisse ; président du conseil d'administration Flugplatz Dübendorf AG ; membre du conseil d'administration Cartel AG ; membre du conseil de fondation fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega ; membre du conseil d'administration Alp Air AG ; secrétaire en dehors du conseil d'administration Airmed AG ; fondé de pouvoir Schweizerische Luft-Ambulanz AG.



Manfredi, Olga, 1965
de Wald (ZH), habitant à Wald

Vice-présidente comité central Association suisse des paraplégiques

Juriste, juge d'arrondissement depuis 2019, conseillère indépendante en droit social et de l'égalité (depuis 2016) et chargée d'enseignement à l'Université de Zurich (depuis 2008). Paraplégique depuis 1994, au comité directeur du club en fauteuil roulant Züri Oberland depuis 1996, actuellement présidente du RCZO. Co-présidente du PS de Wald.



Meystre-Geiger, Annick, 1985
de Guttet-Feschel (VS), habitant à Saxon (VS)

Membre du comité central Association suisse des paraplégiques, membre de la commission de nomination du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Bachelor of Arts in Social Work (pédagogue social, haute école de Sierre. Depuis 2009, partenaire dirigeante chez Défisport, S. & A. Meystre, import, distribution et conseil en matière de fauteuils roulants et appareils de handisport. Pilote et formatrice pour équipement handiski et outdoor TESSIER. Activités auxiliaires : responsable sportive pour différents cours de sport en fauteuil roulant dès 2004. Cofondatrice et responsable technique de l'association Défisport (fondée en 2012) et responsable technique de l'association Verbier4All (fondée en 2019).



Michel, Franz, Dr méd., 1952
de Lucerne et Netstal (GL), habitant à Lucerne

Vice-président du conseil d'administration ParaHelp
Études de médecine (Université de Bâle) avec doctorat, spécialisation en médecine interne et pneumologie (FMH). Brevet de médecine de plongée. En parallèle à son activité dans son propre cabinet, il a été médecin agréé à la clinique St-Anna (Lucerne), médecin officiel et adjoint du médecin cantonal jusqu'en 2002. Également actif comme médecin consultant en pneumologie de 1990 à 2002, comme médecin-chef de l'ambulatorio de 2002 à 2012 et, de 2013 à fin 2015, médecin adjoint Respiration et nutrition au Centre suisse des paraplégiques. Depuis 2016, médecin spécialisé en pneumologie à la REHAB à Bâle. Collaboration pour des consultations communes pour patients ayant une insuffisance respiratoire ou des troubles respiratoires durant le sommeil. Membre du groupe d'intérêt spécial Ventilatin&O2 der Schweiz. Société suisse de pneumologie et vice-président de la Société Suisse de Médecine Subaquatique et Hyperbare (SSMSH), membre du conseil scientifique du groupe de travail AK BeAtmung de la communauté médicale germanophone pour la paraplégologie, membre de la Société suisse de pneumologie, de la European Respiratory Society et Fellow de l'American College of Chest Physicians.



Moritz, Inka, 1969
de Corseaux (VD), habitant à Cully (VD)

Membre du conseil d'administration Centre suisse des paraplégiques
Master of Arts en sciences politiques, Master of Advanced Studies en économie et gestion de la santé, physiothérapeute diplômée. Aujourd'hui, directrice générale de la Haute École de Santé Vaud (HESAV). Auparavant, entre autres secrétaire générale adjointe de la Société vaudoise de médecine, directrice de l'Hôpital orthopédique de la Suisse romande à Lausanne, secrétaire générale du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV). Membre de la fondation du CHUV.



Moser Blanc, Barbara, 1954

de Röthenbach i. E. (BE), habitant à Rheinfelden (AG)

Membre du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques, membre du comité directeur Association des bienfaiteurs, membre de la commission de nomination du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques, membre de la Commission de nomination et de rémunération du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Études d'économie d'entreprise, diplôme fédéral de direction marketing et diplôme de « coaching systémique ». Études post-grades en développement d'entreprise / change management et psychologie. Plusieurs années d'expérience comme responsable de marketing et membre de la direction, conseillère d'entreprise indépendante, enseignante de marketing. Freelance comme assesseur et coach pour cadres supérieurs.



Müller, Beatrice, 1970

de Flühli (LU), habitant à Hütten (ZH)

Cheffe des finances Fondation suisse pour paraplégiques, membre du conseil d'administration AWONO SA

Économiste d'entreprise ES et MAS en controlling. De 2012 à septembre 2018, responsable Finances et administration ainsi que directrice suppl. de l'hôpital universitaire Balgrist. Auparavant, 8 ans comme responsable Finances et controlling de l'hôpital d'Einsiedeln. Membre du conseil d'administration l'autorité de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations du canton de Zurich.



Münzel Bayard, Nadja, 1972

de Meilen (ZH) et Eischoll (VS), habitant à Schenkon (LU)

Gérante ParaHelp

Formation d'employée de commerce, puis formation en soins généraux, soins intensifs et réanimation. En 2013, Master of Advanced Studies in Managing Healthcare Institutions. De 2007 à juin 2014, cheffe d'équipe de Home Care et cadre chez Galenica, MediService AG, Zuchwil. Membre du comité consultatif scientifique de la Société suisse de la sclérose en plaques et membre du comité directeur de SwiSCI.



Pinösch, Annatina, 1950

de Ardez (GR) et Ftan (GR), habitant à Lupfig (AG)

Membre du conseil d'administration Hotel Sempachersee jusqu'à l'assemblée générale 2020

Cours d'hôtellerie suisse Coire, certificat de capacité A ; diplôme de gestion d'entreprise SHV ; formations dans le domaine des finances, du marketing, du personnel et de l'administration. Depuis 2018, travaille à son propre compte. De 2015 à 2017, directrice d'AP Management AG. Entre 2004 et 2015, différents mandats de collaboration pour l'élaboration de projets en Suisse et à l'étranger dans le but de trouver des investisseurs et des sociétés exploitantes. Présidente du conseil d'administration de Hotel Zofingen Management AG, membre du conseil d'administration d'ADA Hotel Immobilien AG, de l'Hotel Bären à Berne, de Steigenberger Hotels Schweiz AG, de Blue City Hotel AG à Baden, de Trafo Hotel AG à Baden, de Limmathof AG à Baden, de Kettenbrücke AG Aarau à Aarau.



Pinter, Torsten, 1970

de nationalité allemande, habitant à Schenkon (LU)

Directeur Hotel Sempachersee

Master of Science in Hospitality Management à la Strathclyde University, Glasgow, compagnon boulanger et maître pâtisier. Formation continue aux écoles hôtelières à Lausanne, Heidelberg / Allemagne et à la Cornell University Ithaca/USA. Depuis février 2019, directeur de l'Hotel Sempachersee. Auparavant, directeur à l'hôtel Oberwaid à Saint-Gall. De 2012 à 2016, directeur de Swissôtel à Zurich ; de 2009 à 2012, directeur de Swissôtel à Foshan/Chine ; de 2007 à 2009, directeur de Swissôtel à Bangkok. De 1990 à 2004, différentes activités dans des hôtels en Asie, Europe et au Moyen-Orient.



Regener, Helge, MME, EMBA, 1969

de Wikon (LU), habitant à Wikon

Gérant SIRMED

Infirmier diplômé et ambulancier diplômé, Master of Medical Education (Université de Berne) et formation EMBA Management and Leadership. En activité dans le secourisme depuis 1986 et dans le domaine de la formation depuis 1997. Membre de la commission médico-technique de l'Interassociation de sauvetage (IAS), membre du comité directeur et président de Basic Life Support Faculty du Swiss Resuscitation Council SRC.



Reis, Christoph, 1957
de Zürich, habitant à Hinteregg (ZH)

Membre du conseil d'administration Orthotec

Économiste d'entreprise dipl. oec avec formation continue Executive Master of Controlling (NDS/HE) et Master of Advanced Studies (MAS) en controlling. Depuis 2011, directeur de l'entreprise sociale IWAZ (centre de travail et de logement pour handicapés moteurs) ; de 2001 à 2010, responsable de département finances et controlling chez IWAZ. De 1977 à 2001, différentes activités dans les transports publics, dernièrement comme responsable de l'état major finances/marketing. Membre du conseil de fondation du fonds IWAZ, de la fondation Dr. Max Rüegg Rotary et de la fondation Albert und Elsa Heusser.



Ritz, Adrian, Prof. Dr rer. oec., 1970
de Ferenbalm (BE), habitant à Hünibach (BE)

Président du conseil d'administration Recherche suisse pour paraplégiques

Professeur ordinaire pour le management public à la faculté des sciences économiques et sociales ainsi que membre de la direction du centre de compétence pour le management public de l'Université de Berne. Activités de recherche et de publication dans les domaines de la gestion administrative, du personnel, de la conduite, de la motivation et de la performance dans le secteur public, responsable, entre autres, du cursus Executive Master of Public Administration (MPA) au centre de compétence pour le management public. Professeur invité à la Universität der Bundeswehr à Munich, à la University of Georgia (USA) intérieur et activités de recherche à la Indiana University (USA). Actif dans des conseils d'administration d'organisations spécialisées, conférences et activités de conseil pour des organisations publiques en Suisse et à l'étranger. Mandats : Président de la commission de formation continue et délégué pour la formation continue de la direction de l'université, Université de Berne ; membre de l'Advisory Board du Center for Philanthropy Studies CEPS, Université de Bâle ; membre du grand conseil de l'église de la ville de Thoun et membre de la commission financière. Membre du conseil consultatif du Politforum Thun.



Salmerón, Diego, MSc ETH, 1969
de Urdorf (ZH), habitant à Benglen (ZH)

Vice-président du conseil d'administration Recherche suisse pour paraplégiques

Études dans le département d'ingénierie culturelle, environnementale et de la mesure (EPF Zurich) avec diplôme d'ingénieur culturel EPF. Depuis 2007, directeur et gérant de LEP Consultants SA, Zurich. De 1996 à 2008, activités à l'Institut du développement du territoire et du paysage (IRL) de l'EPF Zurich : de 2007 à 2008 chef du département de la section de l'Aménagement du paysage et de l'environnement, tout d'abord en tant que chef projet, puis chef de projet suppléant. Depuis 2015, hôte académique à la Kunming University of Science and Technology (KMUST). Inscrit depuis 2009 comme planificateur au registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens (REG). Depuis 2002, membre de la société Suisse-Chine et, depuis 2017, membre du comité directeur. Depuis 2018, membre du comité directeur de l'association Swiss Green Buildings (SGB).



Schedler, Kuno, Prof. Dr. oec., 1961
de Uzwil (SG), habitant à St-Gall

Membre du Conseil de fondation de la Fondation pour paraplégiques, vice-président de la Commission de recherche

Économie d'entreprise (Université de Saint-Gall), doctorat. A ensuite exercé pour la Société de banque suisse (aujourd'hui UBS) et dans la branche du conseil. Professeur en économie et gestion d'entreprise (spécialisation en management public) depuis 1996. Directeur de l'Institute for Systemic Management and Public Governance (IMP-HSG) de l'Université de Saint-Gall depuis 1998. Président de la Alters- und Pflegeverein Compass, Graz/Autriche ; directeur académique de la School of Medicine, Université de St-Gall.



Schneider, Thomas, 1963

de Thoune (BE), habitant à Unterlunkhofen (AG)

Vice-président comité central Association suisse des paraplégiques

Apprentissage de mécanicien, plus tard, études d'économie d'entreprise HES. Activité dans la sidérurgie, métallurgie et construction d'installations. Propriétaire d'une entreprise de montage. Chez H. Wetter AG depuis 1995, directeur du secteur métallurgique depuis 2010. Depuis 2018, chef de projet et membre de la direction de Klausner Wetter Metallbau AG. Président du Club en fauteuil roulant de Berne, membre de la commission de formation pour les associations du secteur de la métallurgie.



Simmen, Philipp, 1978

de Rüchlikon (ZH), habitant à Neerach (ZH)

Membre du conseil d'administration SIRMED

Bachelor of Science in Business Administration, pilote professionnel. Depuis décembre 2017, chef de projet senior à la Rega, arrêt de l'activité aéronautique. De 2004 à 2017, chef pilote suppl. Rega de l'opération jet, de 2014 à 2018, chef de projet du projet d'acquisition de trois nouveaux avions ambulance pour la Rega, de 2007 à 2016, membre du conseil de fondation de la caisse de pension de la Rega. Président de la commission scolaire de l'école primaire de Neerach.



Smithuis, Michael, 1969

de Lindau (ZH), habitant à Montreux (VD)

Membre du conseil d'administration Hotel Sempachersee

École hôtelière, diplômes en gestion hôtelière et Hotel Operations, IHTTI. Depuis 2018, directeur général et vice-président régional chez Accor et, depuis 2003, directeur général du Fairmont Le Montreux Palace, Montreux. Auparavant, directeur général Swissôtel, Amsterdam, et directeur régional Operations (Europe, Moyen Orient et Méditerranée), Pays-Bas; Corporate Director Operations Office, Raffles International, Hotels & Resorts, Singapoure, et Resident Manager Raffles Hotel Vier Jahreszeiten, Hambourg. Vice-président chez Swiss Deluxe Hotel et Advisory Board Member chez Swiss Education Group.



Stäger, Luca, Dr oec. HSG, 1967

de Merenschwand (AG), habitant à Zurich

Vice-président du conseil de fondation et membre de la Commission de construction du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques jusqu'à fin 2019 ; membre de la Commission de nomination et de rémunération du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques jusqu'à fin 2019

Économie d'entreprise (Université de Saint-Gall), doctorat. Il a ensuite travaillé à la direction de la santé du canton de Zurich et comme conseiller. Ensuite, directeur général de l'hôpital de Lachen (SZ) et de la clinique Bethanien (Zurich), avant de présider ensuite la direction de la Fondation suisse pour paraplégiques. Depuis mars 2010, CEO du groupe Tertianum (Zurich) et, dans ces fonctions, membre de la direction du groupe Swiss Prime Site AG. Autres mandats : vice-président du conseil d'administration de Sanitas Beteiligungen AG, vice-président du conseil d'administration de Clinica Luganese SA, membre du conseil d'administration de la coopérative Patria et autres mandats mineurs de membre de conseils de fondation.



Steiger, Jürg Ulrich, Prof. Dr méd., 1959
de Bâle, habitant Bâle

Membre du conseil d'administration Recherche suisse pour paraplégiques

Études de médecine à l'Université de Bâle, en 1985 diplôme d'État. Depuis 1999 professeur ordinaire d'université et depuis 2000 médecin-chef en néphrologie et immunologie en transplantation à l'hôpital universitaire de Bâle et depuis 2013, chef du service Médecine et médecin-chef à l'hôpital universitaire de Bâle. Formations continues entre autres auprès de cliniques suisses et du Department of Medicine, Harvard Medical School and Beth Israel Hospital, Boston. Membre et président dans de nombreuses commissions spéciales suisses et européennes de transplantation et de néphrologie, membre du comité directeur et président de la Commission Centrale d'Éthique de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) ; membre du conseil de fondation Swisstransplant et président du groupe de travail STALOS ; membre du conseil de fondation de la Gottfried und Julia Bangerter-Rhyner-Stiftung ; responsable du registre suisse des donneurs vivants SOL-DHR (Swiss Organ Living-Donor Health Registry) ; expert pour le Prix Pfizer de la recherche.



Styger Urs, 1958
de Ebikon (LU) et Rothenthurm (SZ), habitant à Ebikon

Directeur a. i. Association suisse des paraplégiques, président du conseil de fondation Pensionskasse der Schweizer Paraplegiker-Gruppe Nottwil, président du conseil de fondation du Fonds patronal de prévoyance du Groupe suisse pour paraplégiques

Formation dans le commercial, formation continue de spécialiste CFC en matière d'assurance, formation postdiplôme dans le management des assurances sociales à la HSW, Lucerne. Depuis 1997 travaillant pour le Groupe suisse pour paraplégiques et depuis 2003 à l'Association suisse des paraplégiques, membre du comité directeur de Inclusion Handicap, secrétaire d'ESCIF.



Stucki, Gerold, Prof. Dr méd., 1959
de Diemtigen (BE) et Kriens (LU), habitant à Schenkon (LU)

Directeur Recherche suisse pour paraplégiques

Études de médecine (Université de Berne) avec doctorat. Formation complémentaire, notamment en Amérique du Nord. De 1985 à 1992, médecin spécialiste dans des cliniques et hôpitaux de Suisse. Poste de direction à l'hôpital universitaire de Zurich à partir de 1996 ; de 1999 à 2009, directeur de la clinique et polyclinique de médecine physique et de rééducation ainsi que membre du comité directeur de l'institut des sciences de la santé et de la rééducation à l'Université Ludwig-Maximilian de Munich (LMU). Titulaire de la chaire du Séminaire pour les sciences de la santé et la politique sanitaire et responsable du département des sciences de la santé et de la médecine à l'université de Lucerne. Directeur de l'ICF Research Branch OMS. Foreign Associate de l'Institute of Medicine of the National Academies, USA, membre de nombreuses associations spécialisées.



Supersaxo, Zeno, Dr méd., 1962
de Saas Balen (VS), habitant à Thun-Hünibach (BE)

Président du conseil d'administration SIRMED

Études de médecine à l'Université de Berne. En 1987, examen d'État, puis spécialisation : médecin anesthésiste FMH et médecin urgentiste SGNOR. Stages de formation en anesthésie, médecine intensive et médecine interne à l'hôpital de l'Île à Berne, au Bürgerspital de Soleure et à l'hôpital régional de Thoune. Mandats à temps partiel comme médecin à la Rega (de 1992 à 2004), médecin adjoint au service des secours de Thoune-Simmmental-Saanenland (de 1995 à 2010) et médecin-chef de la police sanitaire de Berne (de 1998 à 2007). Études post-grades à la HSG de Saint-Gall de 1999 à 2001, sanctionnées par le diplôme Executive MBA. Depuis 1999, médecin indépendant agréé à la clinique Permanence (Berne), depuis 2011 également à la clinique Hohmad (Thoune). Président du conseil d'administration de Medphone AG (n° d'appel pour les urgences médicales Berne).



Suter, Roger, 1967

de Beromünster (LU), habitant à Sursee (LU)

Membre du conseil d'administration Orthotec, membre comité directeur Association des bienfaiteurs

Programmeur informatique, plusieurs années au poste de cadre sénior programmeur / analyste dans le service développement de logiciels. Développement et gestion de projets. Depuis 2005, responsable de la technologie informatique. Président directeur et associé de Celsus GmbH, Lucerne. Diplôme en sciences politiques et administratives à l'Université de Hagen ainsi que MBA à l'Université de Lucerne. Actuellement, études DBA à l'Université de Lucerne et l'université Silpakorn de Bangkok. Membre du comité cantonal Pro Infirmis du canton de Lucerne (Lucerne) et membre du comité directeur de Construction adaptée de Lucerne.



Tobler, Sebastian, 1970

de Heiden (AR), habitant à Farvagny (FR)

Membre du comité directeur Association des bienfaiteurs, membre conseil consultatif Centre d'innovation pour les technologies d'assistance, membre de la Commission de nomination du Conseil de fondation de la Fondation pour paraplégiques

Études post-grades à la haute école spécialisée bernoise TI : ingénieur HES en construction automobile, études à la haute école spécialisée bernoise TI : ingénieur construction automobile ETS ; mécanicien automobile Depuis 2017, participation à l'étude clinique STIMO sous la direction des professeurs Jocelyne Bloch (CHUV) et Grégoire Courtine (EPFL). Depuis 2016, cofondateur de la Start-Up GBY SA (Go By Yourself). Depuis 2011, maître de conférence en technique automobile construction automobile à la haute école spécialisée bernoise TI, Bienne. De 1996 à 2011, ingénieur chez Zbinden Posieux SA.



Werfeli, Martin, 1956
de Bottenwil (AG), habitant à Brittnau (AG)

Membre du Conseil de fondation et membre de la Commission d'audit du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques, membre du conseil de fondation Pensionskasse der Schweizer Paraplegiker-Gruppe Nottwil

Entrepreneur, maturité gymnasiale fédérale, formation continue en gestion à l'Université de Zurich. Mandats : membre du conseil d'administration de Neue Aargauer Bank, Aarau (présidence de l'Audit Committee, membre du Risk Committee, membre du Chairman's Information Meeting); membre du conseil d'administration de Betty Bossi AG, Zurich; vice-président du conseil d'administration de ZT Medien AG, Zofingen et président du conseil d'administration de Bisang Medien AG, Zofingen; membre du conseil d'administration de Schweizer Unternehmungen AG, Reiden et de Schweizer Electronic AG, Reiden; vice-président du CF de la Stiftung Wendepunkt, Muhen et président du CA de Doppelpunkt AG, Muhen; membre du conseil de fondation de la Stiftung Dariù, Zofingen; membre du conseil de fondation de la Annette Ringier-Stiftung, Glaris; vice-président du conseil de fondation de la Stiftung Diakonat, Bethesda, Bâle (membre de la commission Audit & Governance) et vice-président du conseil d'administration de Bethesda Spital AG, Bâle; membre du conseil d'administration schoeni.ch holding ag, Oberbipp, président du conseil de fondation de la Stiftung azb, Strengelbach et directeur de Wärmeverbund Hardmatt GmbH, Strengelbach; président du comité directeur de l'école privée salta, Gränichen; vice-président du conseil de fondation de la Stiftung Peren, Roumanie.



Zäch, Guido A., Dr méd. Dr rer. nat. h. c., 1935
de Oberriet (SG), habitant à Zofingen (AG)

Fondateur et président d'honneur Fondation suisse pour paraplégiques et Association suisse des paraplégiques

Études de médecine à Fribourg, Genève, Vienne, Paris et Bâle. Doctorat en 1965. Médecin-chef au Centre pour paraplégiques de Bâle (de 1973 à 1990), fondateur de la Fondation suisse pour paraplégiques (1975) et président jusqu'en 2007 ; fondateur de l'Association suisse des paraplégiques (1980), président central jusqu'en 2000 ; fondateur du Centre suisse des paraplégiques de Nottwil, médecin-chef (de 1990 à 2000) et directeur de clinique (de 2000 à 2005) ; fondateur de la Recherche suisse pour paraplégiques SA (2000) ; fondateur de l'Institut Guido A. Zäch GZI (2005) ; membre du conseil de fondation de la Rega (de 1979 à 2000), vice-président pendant 12 ans et parallèlement membre de la direction de la CRS, membre du PDC, membre du Grand Conseil de la ville de Bâle (de 1984 à 1988), conseiller national d'Argovie (de 1999 à 2003), colonel de l'état-major de l'armée et commandant de l'école des officiers sanitaires, président de la Kapellenstiftung Nottwil, lauréat du prix Adele-Duttweiler (1988), docteur honoris causa de l'Université de Fribourg (1997), et autres récompenses. Citoyen d'honneur de Nottwil (2015).



Zimmermann, Stephan, Dr. iur., 1946
de Zurich et Mels (SG), habitant à Zurich

Membre du comité directeur Association des bienfaiteurs

Études de droit (Université de Zurich) avec doctorat et admission au barreau des avocats (canton de Zurich). Activité dans des cabinets d'avocat et au tribunal de la circonscription de Zurich Aujourd'hui, partenaire conseil chez Wehrli Zimmermann & Partner (Zurich). Président du conseil d'administration de Kamber Consultancy AG et vice-président du CA de Logistik Holding AG. Président du conseil d'administration AIM Group Zürich Acquisitions, Investments, Mergers AG ; Erowa Leasing & Finanz AG, Marbach AG, Orenda Holding AG et Schilling Treuhand AG. Membre du PDC, membre du conseil municipal de la ville de Zurich de 1974 à 1984 et président du PDC à Zurich (arrondissement 8).

Contacts



Fondation
suisse pour
paraplégiques



Fondation
suisse pour
paraplégiques

Association des bienfaiteurs



Centre
suisse des
paraplégiques



Association
suisse des
paraplégiques



Recherche
suisse pour
paraplégiques

SIRMED

Institut suisse de médecine d'urgence



Orthotec



we integrate. active.



SEMPACHERSEE
HOTEL

AWONO AG
Sonnenrain nottwil

Fondation suisse pour paraplégiques

Guido A. Zäch Strasse 10, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 63 63, sps.sec@paraplegie.ch

Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques (Adb)

2

Guido A. Zäch Strasse 6, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 62 62, sps@paraplegie.ch

Centre suisse des paraplégiques Nottwil SA

1

Guido A. Zäch Strasse 1, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 54 54, spz@paraplegie.ch

Médecine du sport Nottwil (Swiss Olympic Medical Center), Guido A. Zäch Strasse 1, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 66 00, sportmedizin@paraplegie.ch

Centre de la douleur, Guido A. Zäch Strasse 1, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 49 00, zsm@sec.paraplegie.ch

Swiss Weaning Centre – Rééducation respiratoire, Guido A. Zäch Strasse 1, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 54 54, spz@paraplegie.ch

International FES Centre, Guido A. Zäch Strasse 1, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 54 54, fes.spz@paraplegie.ch

Service ambulatoire de paraplégie de Plein Soleil, Institution de Lavigny, Chemin de la Cigale 3, CH-1010 Lausanne, T +41 21 651 28 28, contact.pleinsoleil@ilavigny.ch

Ambulatorio Svizzera Italiana per paraplegici, Ospedale San Giovanni, CH-6500 Bellinzona, T +41 91 811 81 45, AmbulatorioParaplegie.SPZ@eoc.ch

Association suisse des paraplégiques

2

Kantonsstrasse 40, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 54 00, spv@spv.ch

Institut de conseils juridiques, rue Plänke 32, CH-2502 Bienne, T +41 32 322 12 33, isr@spv.ch

Centre Construire sans obstacles, Suhrgasse 20, CH-5037 Muhlen, T +41 62 737 40 00, zhb@spv.ch

Recherche suisse pour paraplégiques SA

1

Guido A. Zäch Strasse 4, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 65 65, spf@paraplegie.ch

Sirmed Institut suisse de Médecine d'Urgence SA

1

Guido A. Zäch Strasse 2b, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 50 50, info@sirmed.ch

Orthotec SA

1

Guido A. Zäch Strasse 1, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 56 06, info@orthotec.ch

Véhicules adaptés, Eybachstrasse 6, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 52 52, info@fahrzeugumbau.ch
Chemin des Dailles 12, CH-1053 Cugy, T +41 21 711 52 52, info@orthotec.ch

Active Communication SA

1

Sumpfstrasse 28, CH-6312 Steinhausen, T +41 41 747 03 03, office@activecommunication.ch

ParaHelp SA

1

Guido A. Zäch Strasse 1, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 60 60, info@parahelp.ch

Hotel Sempachersee SA

1

Guido A. Zäch Strasse 2, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 23 23, info@hotelsempachersee.ch

AWONO SA, habitat accessible pour seniors à Nottwil

3

Guido A. Zäch Strasse 10, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 63 52

1 Filiale, 2 Organisation proche, 3 Participation par la Fondation,

Informations éditoriales

Éditrice	Fondation suisse pour paraplégiques, Nottwil
Concept / rédaction / suivi	Fondation suisse pour paraplégiques, Communication d'entreprise Fondation suisse pour paraplégiques, Finances et controlling
Réalisation / support / hosting	NeidhartSchön AG, Zurich Fondation suisse pour paraplégiques, Communication d'entreprise
Images	Fondation suisse pour paraplégiques, Communication d'entreprise
Format fichiers	Pour ouvrir les fichiers PDF (Adobe Portable Document Format), il faut au moins la version 5.0 de Acrobat Reader.
Langues	Le rapport annuel en ligne est disponible en français et allemand. C'est la version allemande qui fait foi.
Jours de référence	Tous les renseignements dans le rapport des sociétés se rapportent à la situation au 31 décembre 2019. Tous les renseignements dans le rapport financier se rapportent à la situation au 31 décembre 2019. Tous les renseignements dans le rapport de Nonprofit Governance se rapportent à la situation au 29 février 2020.